



Université d'Ottawa • University of Ottawa



Université d'Ottawa • University of Ottawa

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES

FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES

Renée CARPENTIER

AUTEUR DE LA THÈSE - AUTHOR OF THESIS

M.A. (sociologie)

GRADE - DEGREE

Département de sociologie

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT - FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

TITRE DE LA THÈSE - TITLE OF THE THESIS

L'insertion professionnelle à l'ère de la société de l'information :
le cas des diplômés universitaires dans le contexte canadien

A. Tremblay

DIRECTEUR DE LA THÈSE - THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR DE LA THÈSE - THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS DE LA THÈSE - THESIS EXAMINERS

L.Laczko

R. Murphy

J.-M. De Koninck, Ph.D.

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES
SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

SIGNATURE

DEAN OF THE FACULTY OF GRADUATE
AND POSTDOCTORAL STUDIES

L'INSERTION PROFESSIONNELLE
À L'ÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION :
LE CAS DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DANS LE CONTEXTE CANADIEN

par

Renée Carpentier

Cette thèse de maîtrise est présentée
au département de sociologie
dans le cadre de la recherche et thèse de maîtrise

Directeur :

André Tremblay

Université d'Ottawa
Faculté des études supérieures et postdoctorales
le 8 décembre, 2003

© Renée Carpentier



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

Acquisitions et
services bibliographiques

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

ISBN: 0-612-90041-X

Our file Notre référence

ISBN: 0-612-90041-X

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this dissertation.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de ce manuscrit.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the dissertation.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

Canada

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de thèse, Monsieur André Tremblay pour sa disponibilité, son professionnalisme et son appui qui ont été indispensables tout au long de cette thèse.

Je remercie Monsieur Nicolas Légaré, développeur de logiciels qui n'a jamais hésité à donner de son temps pour tout support informatique.

Je remercie également les professionnels de Statistique Canada qui se sont montrés ouverts et coopératifs en acceptant d'autoriser mon accès à leurs fichiers maîtres des Enquêtes nationales auprès des diplômés.

Et un grand merci à ma mère qui m'a constamment encouragée pendant mes études. Cette thèse de maîtrise n'aurait pas été menée à terme sans sa générosité exceptionnelle et son formidable soutien.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	6
RÉSUMÉ	10
CHAPITRE 1 : MISE EN CONTEXTE	11
PROBLÉMATIQUE.....	11
ORIENTATION THÉORIQUE	16
Manuel Castells : la société de l'information	16
Les théories de la segmentation et deux perspectives dualistes.....	20
La théorie du déversement.....	22
QUESTION DE RECHERCHE	24
HYPOTHÈSE GÉNÉRALE.....	25
OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	27
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE	28
LES ENQUÊTES NATIONALES AUPRÈS DES DIPLÔMÉS (END).....	28
LA PÉRIODISATION.....	34
LE NIVEAU DE SCOLARITÉ.....	35
LES DOMAINES D'ÉTUDES.....	37
LES SOUS-HYPOTHÈSES À VÉRIFIER	41
LES PREMIERS RÉSULTATS DES END	45
CHAPITRE 3 : L'ÉCHEC OU LA RÉUSSITE À TROUVER UN EMPLOI.....	53
LE CHÔMAGE	53
LA DURÉE DU CHÔMAGE.....	63
LES TAUX D'ACTIVITÉ DES DIPLÔMÉS	67
LE NOMBRE DE MOIS D'ATTENTE POUR OBTENIR LE PREMIER EMPLOI	71
LE SOUS-EMPLOI.....	74
LES DOMAINES D'ACTIVITÉS	76
CHAPITRE 4 : LE LIEN ENTRE LE PROGRAMME D'ÉTUDES DES DIPLÔMÉS	
ET LEUR EMPLOI SUBSÉQUENT	83
LA CORRESPONDANCE ENTRE L'EMPLOI ET LE PROGRAMME D'ÉTUDES	83
LA SPÉCIFICATION DU DOMAINE D'ÉTUDES PAR L'EMPLOYEUR	87
LA PRÉPARATION DES DIPLÔMÉS POUR UNE PROFESSION PARTICULIÈRE.....	90
L'UTILISATION DES CONNAISSANCES DU PROGRAMME D'ÉTUDES POUR L'EMPLOI	
.....	93
LA SATISFACTION VIS-À-VIS L'EMPLOI OBTENU	97
LA SATISFACTION ENVERS LE REVENU	101
LA SATISFACTION FACE À L'EMPLOI SELON LA SITUATION DU SOUS-EMPLOI	104
LA SATISFACTION ENVERS L'EMPLOI SELON LE DEGRÉ DE CORRESPONDANCE	
ENTRE EMPLOI ET FORMATION	105
CHAPITRE 5 : LE TYPE D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS	108
LE TRAVAIL SALARIÉ OU AUTONOME	109
L'EMPLOI À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL.....	111
L'EMPLOI PERMANENT OU TEMPORAIRE	115
LA PROFESSION DES DIPLÔMÉS	119
CHAPITRE 6 : LES GAINS ANNUELS ET QUELQUES DÉTERMINANTS DE LA	
RÉUSSITE PROFESSIONNELLE.....	125
LES GAINS ANNUELS DES DIPLÔMÉS.....	125
L'INCIDENCE DU NIVEAU DE SCOLARITÉ SUR LES GAINS ANNUELS ET LA RÉUSSITE	
PROFESSIONNELLE.....	132
L'INCIDENCE DE LA PROFESSION SUR LES GAINS ANNUELS ET LA RÉUSSITE	
PROFESSIONNELLE.....	135
L'UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR L'EMPLOI.....	140
CONCLUSION	148
ANNEXE A : LISTE DES VARIABLES UTILISÉES.....	163

ANNEXE B : LISTE SOMMAIRE DES CODES DU SISCU.....	169
ANNEXE C : INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION.....	174
BIBLIOGRAPHIE.....	176
OUVRAGES CITÉS	176
ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE.....	178

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Les années d'Enquêtes nationales auprès des diplômés de Statistique Canada	29
Tableau 2: La taille des échantillons des Enquêtes nationales auprès des diplômés de Statistique Canada constituant l'objet de cette étude	30
Tableau 3 : Le nombre de diplômés canadiens résultant des END.....	32
Tableau 4 : L'âge des diplômés selon le niveau de scolarité.....	32
Tableau 5 : Le nombre de diplômés universitaires canadiens à l'étude	33
Tableau 6 : Le sexe des diplômés de moins de trente ans d'une année à l'autre	34
Tableau 7 : Les variables choisies pour cette étude concernant le niveau de scolarité.....	37
Tableau 8 : Les variables choisies pour cette étude concernant les domaines d'études	38
Tableau 9 : Le regroupement des domaines d'études	40
Tableau 10 : La proportion des diplômés universitaires de moins de trente ans poursuivant d'autres études.....	47
Tableau 11 : Le niveau de scolarité des diplômés universitaires de moins de trente ans	48
Tableau 12 : La répartition des diplômés selon les domaines d'études.....	49
Tableau 13 : Le domaine d'études des diplômés selon le sexe.....	52
Tableau 14 : La proportion des jeunes diplômés universitaires en chômage.....	55
Tableau 15 : La proportion des jeunes diplômés universitaires en chômage selon le domaine d'études	59
Tableau 16 : La durée du chômage depuis l'obtention du diplôme.....	64
Tableau 17 : Les pourcentages des diplômés n'ayant jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi selon le domaine d'études.....	66
Tableau 20 : La proportion des jeunes diplômés universitaires ayant un emploi.....	68
Tableau 21 : La proportion des diplômés ayant un emploi selon le domaine d'études	70
Tableau 22 : Le nombre de mois écoulés entre l'obtention du diplôme et le début de l'emploi à temps plein et permanent de la semaine dernière.....	72
Tableau 23 : Le délai le plus fréquent pour obtenir le premier emploi selon le domaine d'études	73
Tableau 18 : Les taux de sous-emploi d'une année à l'autre.....	74
Tableau 19 : Les taux de sous-emploi selon le domaine d'études.....	75
Tableau 24 : Les types d'industrie.....	77
Tableau 25 : Le type d'industrie le plus observé selon le domaine d'études.....	80
Tableau 26 :La correspondance entre l'emploi des diplômés et leur programme d'études.....	84
Tableau 27 : Les pourcentages des diplômés considérant que leur programme d'études est directement relié et non relié à l'emploi détenu au moment de l'enquête selon le domaine d'études	86
Tableau 28 : La spécification du domaine d'études par l'employeur	88
Tableau 29 : La spécification du domaine d'études par l'employeur au moment de l'enquête selon le domaine d'études	89
Tableau 30 : La préparation des diplômés pour une profession particulière	90
Tableau 31 : La préparation des diplômés pour une profession particulière selon le domaine d'études	92
Tableau 32 : L'utilisation des connaissances du programme d'études pour l'emploi détenu au moment de l'enquête.....	94
Tableau 33 : L'utilisation des connaissances du programme d'études pour l'emploi détenu au moment de l'enquête selon le domaine d'études	95
Tableau 34 : La satisfaction des diplômés vis-à-vis leur emploi	97
Tableau 35 : La proportion des diplômés très satisfaits de leur emploi selon le domaine d'études	99

Tableau 36 : La satisfaction des diplômés envers leur revenu.....	101
Tableau 37 : La proportion des diplômés très satisfaits de leur revenu selon le domaine d'études	103
Tableau 38 : Les pourcentages des diplômés très satisfaits de leur emploi selon la situation face au sous-emploi.....	105
Tableau 39 : La proportion des diplômés très satisfaits de leur emploi selon le degré de correspondance entre emploi et formation.....	106
Tableau 40 : Le type d'emploi des diplômés : Le travail salarié ou autonome	109
Tableau 41 : Le type d'emploi des diplômés : emploi à temps plein ou à temps partiel	111
Tableau 42 : Le travail à temps plein ou à temps partiel selon le sexe des diplômés	112
Tableau 43 : Les principales raisons évoquées par les diplômés expliquant l'obtention d'un emploi à temps partiel.....	113
Tableau 44 : Les proportions des diplômés ayant un emploi à temps plein selon le domaine d'études	115
Tableau 45 : Le type d'emploi des diplômés : emploi permanent ou temporaire.....	116
Tableau 46 : La proportion des diplômés ayant un emploi permanent selon le domaine d'études	117
Tableau 47 : La profession des diplômés.....	120
Tableau 48 : Les professions les plus fréquemment observées selon le domaine d'études.....	123
Tableau 49 : Les gains annuels des diplômés ayant un emploi à temps plein (en dollars constants de 1992).....	126
Tableau 50 : Les gains annuels médians selon le domaine d'études (en dollars constants de 1992) ..	128
Tableau 51 : Les gains annuels des diplômés selon leur statut de travailleur salarié et autonome.....	130
Tableau 52 : Les gains annuels des diplômés travaillant à temps plein selon leur niveau de scolarité.....	133
Tableau 53 : L'obtention d'un emploi à temps plein ou à temps partiel selon le niveau de scolarité ..	134
Tableau 54 : L'obtention d'un emploi permanent ou temporaire selon le niveau de scolarité.....	135
Tableau 55 : Les gains annuels médians selon la profession des diplômés travaillant à temps plein en dollars constants de 1992.....	136
Tableau 56 : L'obtention d'un emploi à temps plein ou à temps partiel selon la profession.....	138
Tableau 58 : Le degré d'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre de l'emploi	141
Tableau 59 : L'utilisation des nouvelles technologies selon le domaine d'études	142
Tableau 60 : L'utilisation des nouvelles technologies selon le niveau de scolarité.....	144
Tableau 61 : L'utilisation des nouvelles technologies selon la profession.....	145
Tableau 62 : Les gains annuels des diplômés travaillant à temps plein selon le degré d'utilisation des nouvelles technologies.....	146

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Effectifs universitaires à temps plein selon le cycle, Canada, 1925 à 1994	13
Graphique 2 : Le nombre de diplômés universitaires de moins de 30 ans selon l'année d'obtention du diplôme	45
Graphique 3 : Les taux de chômage pour les canadiens de 15 ans et plus et les diplômés universitaires de moins de 30 ans.....	54
Graphique 4 : Le sexe des diplômés faisant partie des travailleurs autonomes.....	126

INTRODUCTION

Depuis les années 1990, l'économie canadienne ressemble de plus en plus à une économie informationnelle résultant de la révolution des technologies de l'information et de la place centrale occupée par le savoir scientifique dans les processus de production. Il serait question d'une nouvelle économie qui se distingue de l'économie industrielle ayant pris fin vers les années 1980 lors du déclin de l'État providence. Pour plusieurs chercheurs dont Manuel Castells (2001), ces phénomènes indiquent qu'une rupture historique s'est produite laissant ainsi la place à la société de l'information caractérisée principalement par la valorisation de la main-d'œuvre hautement qualifiée, la montée des investissements en recherche et développement dans le secteur privé et l'omniprésence des technologies de l'information.

Le contexte économique canadien des deux dernières décennies est également marqué par de profondes transformations du marché du travail suite aux récessions de 1981-1982 et de 1990-1991. Suite à la première récession, nous avons vu apparaître toute une problématique relative à l'incertitude du marché de l'emploi (Beck, 2000) et à la montée du travail atypique tels que l'emploi à temps partiel, le travail autonome et l'emploi temporaire (DRHC, 2000). Au Canada comme dans bien d'autres pays, ces phénomènes ont exercé un impact sur l'accès à l'emploi pour la main-d'œuvre peu qualifiée, mais également pour les travailleurs du savoir. Soit, la nouvelle économie valorise la main-d'œuvre hautement qualifiée, mais par les deux récessions ont entraîné des coupures majeures dans les ressources financières des entreprises et des gouvernements.

Ce nouveau contexte affecte l'emploi sous plusieurs aspects dont celui de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires récents. Pour ces derniers, le processus d'insertion devrait s'effectuer assez facilement dans la société de l'information parce que ces diplômés forment un bassin de main-d'œuvre hautement qualifiée qui a reçu sa formation par l'intermédiaire de l'Université, l'institution par excellence de la connaissance. Malgré cela, plusieurs recherches effectuées dans ce domaine démontrent que malgré leur niveau de scolarité élevé, l'insertion professionnelle des diplômés universitaires devient un processus de plus en plus difficile (Trottier, Perron, Diambomba, 1995). Cette problématique mérite donc une attention particulière parce qu'elle touche plusieurs diplômés en dépit de la valeur toujours grandissante du diplôme universitaire au Canada.

Par conséquent, cette thèse de maîtrise se concentre sur l'insertion professionnelle des diplômés universitaires à l'ère de la société de l'information. Le but est de comparer l'insertion en fonction du domaine d'études des diplômés et du contexte économique des années 1980 et 1990. Il s'agit d'une étude empirique et statistique dont les données proviennent des Enquêtes nationales auprès des diplômés (END) de 1982, 1986, 1990 et 1995 effectuées par Statistique Canada. La population cible est constituée des diplômés universitaires âgés de moins de trente ans. Ce choix repose sur la volonté de connaître les résultats de l'insertion professionnelle des diplômés ayant le potentiel de faire partie de la main-d'œuvre hautement qualifiée et d'étudier le phénomène qui se rapproche d'une première insertion professionnelle.

Dans le cadre des END et de cette étude, l'insertion professionnelle est considérée comme un processus ayant six dimensions : le chômage et le sous-emploi, la réussite à trouver un emploi, le lien entre le programme d'études et l'emploi subséquent, la satisfaction envers l'emploi détenu, le type d'emploi ainsi que les gains annuels et quelques déterminants de la réussite professionnelle. Ces dimensions correspondent aux thèmes abordés dans le contenu de cette thèse de maîtrise. Les résultats sont analysés à la lumière de la théorie de la société de l'information développée par Manuel Castells (2001), la théorie de la segmentation de Carnoy et Carter (1981), deux perspectives dualistes (Michon, 1982 et Piore, 1981) et la théorie du déversement d'Alfred Sauvy (1980).

La théorie de la société de l'information est utilisée tout au long de cette étude pour interpréter les résultats relatifs à l'insertion professionnelle des diplômés universitaires parce que la nouvelle économie valorise la main-d'oeuvre ayant acquis un savoir scientifique, appliqué et relié d'une quelconque façon aux technologies de l'information. D'où la pertinence de comparer les résultats en fonction du domaine d'études des diplômés et du contexte économique. Dans le même sens, la théorie du déversement est également utile dans l'interprétation des résultats concernant le chômage car l'informatisation constitue un progrès technique central dans la nouvelle économie caractérisée par des changements majeurs dans le marché de l'emploi. Les perspectives d'emploi constituent un aspect important lorsqu'il est question d'insertion professionnelle. L'apport de la théorie du déversement se situe au niveau du rapprochement entre le nombre d'emplois disponibles et le progrès technique. À première vue, nous avons tendance à affirmer que le progrès technique entraîne une diminution du nombre d'emplois disponibles. La théorie de la segmentation rejette cette idée en soutenant qu'il se produit un déversement vers de nouveaux domaines d'activités dont l'informatique et le génie qui deviendraient plus en demande suite au progrès technique des années 1990. Les

théories de la segmentation et les perspectives dualistes sont pertinentes à la problématique de l'insertion professionnelle parce que celles-ci permettent de situer l'emploi des diplômés à l'intérieur du marché. Par conséquent, ces théorisations ont été particulièrement utiles pour identifier les tendances relatives aux types d'industrie et aux professions des diplômés.

Le premier chapitre a pour but de préciser l'objet d'études et il contient la problématique, l'orientation théorique, la question de recherche, les hypothèses ainsi que les objectifs de recherche. Viendra ensuite la méthodologie qui constitue un chapitre par elle-même. Le troisième chapitre rassemble les dimensions de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires qui concernent l'échec ou la réussite à trouver un emploi. Un total de six variables seront analysées : le chômage, la durée du chômage, les taux d'activité, le nombre de mois d'attente pour obtenir le premier emploi, le sous-emploi et les domaines d'activités. Le but de ce chapitre est de savoir dans quelle mesure les diplômés universitaires peuvent s'intégrer dans le marché du travail. En d'autres mots, les taux de chômeurs et la durée du chômage s'avèrent pertinents afin de connaître les proportions de diplômés exclus du marché du travail et la durée de cette exclusion. En plus de la théorie de la société de l'information, la théorie du déversement sera utilisée pour analyser les résultats. Par la suite, il est question de la réussite à trouver un emploi. Comme c'est le cas pour tous les autres aspects de l'insertion professionnelle, la réussite à trouver un emploi sera analysée à l'aide de la théorie de la société de l'information, mais également à l'aide des théories de la segmentation et des perspectives dualistes lorsque les domaines d'activités seront abordés. Les taux d'activité précisent les pourcentages de diplômés inclus dans la population active et par la même occasion, ces taux indiquent les proportions de diplômés qui seront étudiées pour le restant de cette thèse. À partir de cette section du troisième chapitre, uniquement les diplômés ayant un emploi ou plus précisément les diplômés inclus sur le marché du travail seront étudiés.

Dans le quatrième chapitre, nous observerons les résultats concernant le lien entre le programme d'études et l'emploi subséquent, une autre dimension importante de l'insertion professionnelle des diplômés récents. Plus il y a de correspondance entre l'emploi des diplômés et leur programme d'études, plus ce lien est fort et plus les diplômés ont de chances d'être satisfaits de leur emploi. Le programme d'études des diplômés est lié à leur emploi si l'employeur a spécifié le domaine d'études lors du processus de sélection, si le programme d'études prépare les diplômés pour une profession particulière et si les diplômés ont l'opportunité d'utiliser les connaissances de leur programme d'études pour leur emploi. La satisfaction des diplômés à l'égard de leur emploi constitue un autre aspect du phénomène

étudié. Dans ce chapitre, il faudra également mesurer la satisfaction envers l'emploi détenu et envers le revenu. De plus, deux croisements très importants seront analysés parce qu'il est essentiel de connaître la force de la relation statistique entre la satisfaction envers l'emploi et la situation par rapport au sous-emploi et entre la satisfaction envers l'emploi et le degré de correspondance entre emploi et formation. L'obtention d'un emploi qui, d'une part requiert le même niveau de scolarité que celui atteint et, d'autre part est relié au domaine d'études, constitue deux sources de satisfaction majeures pour le cas des diplômés universitaires récents.

Le type d'emploi constitue la dimension de l'insertion professionnelle dont les résultats peuvent mesurer l'impact de la transformation du travail et de l'emploi que nous retrouvons dans la société de l'information. Pour ce cinquième chapitre, il sera question du travail salarié ou autonome, de l'emploi à temps plein ou à temps partiel, de l'emploi permanent ou temporaire et de la profession des diplômés. Les tendances seront analysées avec les théories de la segmentation et les perspectives dualistes afin de situer les diplômés à l'intérieur du marché du travail canadien.

Enfin, le chapitre six touche les gains annuels des diplômés et quelques déterminants de la réussite professionnelle. Après avoir analysé les tendances relatives aux gains annuels des diplômés universitaires, l'objectif sera d'examiner l'influence de d'autres variables tels que le niveau de scolarité et la profession afin de comparer l'impact de ces variables avec celui exercé par le domaine d'études sur les gains annuels et la réussite professionnelle. L'utilisation des nouvelles technologies est une autre variable pertinente concernant l'insertion professionnelle des diplômés universitaires parce que d'après la théorie de la société de l'information, les travailleurs en demande sont ceux qui utilisent efficacement les hautes technologies et les technologies de l'information. Les résultats d'une telle variable sont par conséquent intéressants à connaître lorsque nous voulons avoir un aperçu du déroulement de l'insertion professionnelle dans le contexte économique des années 1990 marquées par la nouvelle économie. En somme cette thèse de maîtrise se veut essentiellement un travail d'analyse statistique des principales dimensions de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires de moins de trente ans. Il y a cependant une volonté de lier les tendances des résultats à la théorie de la société de l'information, aux théories de la segmentation, aux perspectives dualistes et à la théorie du déversement.

RÉSUMÉ

Cette thèse de maîtrise porte sur l'insertion professionnelle des diplômés universitaires canadiens de moins de trente ans. Elle prend la forme d'une étude comparative entre le contexte économique des années 1980 et celui des années 1990 au moyen des Enquêtes nationales auprès des diplômés (END) de 1982, 1986, 1990 et 1995. Il est question d'une recherche quantitative dont la problématique touche la sociologie de l'emploi, un champ des sciences sociales de plus en plus étudié depuis le commencement du déclin de l'État providence survenu au début des années 1980. Les années 1990 sont marquées par l'émergence de la société de l'information, un nouveau contexte socioéconomique où le savoir scientifique occupe une place centrale dans les processus de production. D'après les chercheurs du domaine, les difficultés d'insertion professionnelle semblent plus fréquentes auprès des diplômés universitaires, mais par la même occasion, le savoir et la main-d'œuvre hautement qualifiée constituent des axes centraux dans la nouvelle économie canadienne.

Dans le cadre de ce travail, je suppose que la problématique de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires ne se manifeste pas de façon uniforme pour toutes les catégories professionnelles. Les résultats empiriques des six dimensions de l'insertion professionnelle des diplômés démontrent souvent que les domaines spécialisés et reliés au savoir scientifiques, notamment les professions de la santé, le génie et sciences appliquées et la science informatique, sont plus en demande que d'autres domaines dont les arts et les sciences humaines qui adhèrent moins au paradigme scientifique. Le domaine d'études influence considérablement les résultats sur le lien entre le programme d'études et l'emploi, le type d'emploi et les gains annuels. La réussite à trouver un emploi et la satisfaction des diplômés envers leur emploi semblent moins reliées au domaine d'études. Le contexte économique influence également les résultats en raison de l'impact exercé par la récession de 1981-1982 et de 1990-1991 et ce, surtout pour la première dimension reliée au chômage et au sous-emploi. Donc le domaine d'études influence les tendances relatives à l'insertion professionnelle des diplômés universitaires, mais d'autres variables dont le niveau de scolarité et la profession seraient encore plus déterminantes sur les gains annuels et la réussite professionnelle.

CHAPITRE 1 : MISE EN CONTEXTE

Ce premier chapitre a pour but de préciser l'objet d'étude de cette thèse de maîtrise en commençant par mettre en évidence sa problématique qui touche essentiellement la sociologie de l'emploi. Par la suite viendront l'orientation théorique, la question de recherche, l'hypothèse générale ainsi que les objectifs de recherche.

PROBLÉMATIQUE

Dans les sociétés industrialisées comme celle du Canada, l'emploi constitue une composante centrale dans la construction des rapports sociaux et la modélisation des statuts. En effet, la stratification sociale et les clivages sociaux sont intimement liés à l'emploi occupé par les membres d'une société. La définition même du statut et des classes sociales est façonnée en grande partie par le statut de l'emploi que ce soit dans le cadre de l'entreprise ou dans la société en général (Maruani, 1990).

Depuis la fin de années glorieuses de l'État providence, l'emploi est devenu une problématique de plus en plus étudiée, mais surtout dans une perspective économique alors que celle-ci touche également la dimension sociale des sociétés. Par conséquent, la sociologie de l'emploi constitue un champ des sciences sociales indispensable et ouvert à une panoplie de possibilités d'études parce que le marché de l'emploi a subi de profondes transformations depuis la récession du début des années 1980. À partir de cette période, la main-d'œuvre canadienne, comme celle de bien d'autres pays, s'est trouvée confrontée à l'incertitude du marché de l'emploi. Ce contexte difficile était propice à l'augmentation des taux de chômage, à l'exclusion sociale (Caire, 1995 ; Beck, 2000), à la réduction du temps de travail et des salaires ainsi qu'à la déréglementation des relations de travail. Sans oublier les exigences accrues de la flexibilisation du temps de travail et des conditions d'emploi (Bosch et Michon, 1995). Une des conséquences de ces phénomènes est la réduction d'accès à l'emploi pour plusieurs catégories de travailleurs. La perte d'un emploi ou encore l'obligation d'accepter des conditions d'emploi insatisfaisantes sont devenues des faits courants qui touchent la main-d'œuvre peu qualifiée, mais également les diplômés universitaires.

Ce sont précisément ces derniers qui constituent le groupe de travailleurs à l'étude et l'unité d'analyse dans le présent travail. Cette population a généralement de fortes chances de se retrouver incluse à part entière dans la société en voie de polarisation telle que nous la connaissons aujourd'hui. D'ailleurs, les études universitaires sont bien connues comme moyen de mobilité sociale ascendante. Pour des raisons expliquées plus loin, les pages qui

suivent seront consacrées à une analyse de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires canadiens de moins de trente ans pendant les deux dernières décennies. Contrairement à la plupart des attentes, les recherches effectuées dans ce domaine démontrent que malgré leur niveau de scolarité élevé, les diplômés universitaires sont susceptibles d'éprouver des problèmes d'insertion professionnelle (Trottier, Perron, Diambomba, 1995 : 1). Les diplômés universitaires se trouvent fréquemment un emploi, mais au départ rien ne leur assure un travail relié à leur domaine d'études ou même un minimum de satisfaction dans l'exécution de leurs tâches. La problématique de l'insertion professionnelle mérite donc une attention particulière parce que celle-ci touche plusieurs diplômés en dépit de l'importance grandissante accordée au diplôme universitaire. Je considère l'insertion professionnelle comme le passage des études au travail à temps plein dans lequel les diplômés universitaires récents se retrouvent après avoir complété leur programme. Cette étape commence lorsque le diplômé récent tente d'intégrer le marché du travail afin d'obtenir un emploi à temps plein et ce, généralement dans son domaine d'études. L'insertion professionnelle est complète lorsque le diplômé est inclus à part entière dans la population active de façon continue et satisfaisante et que s'offrent des perspectives de carrière.

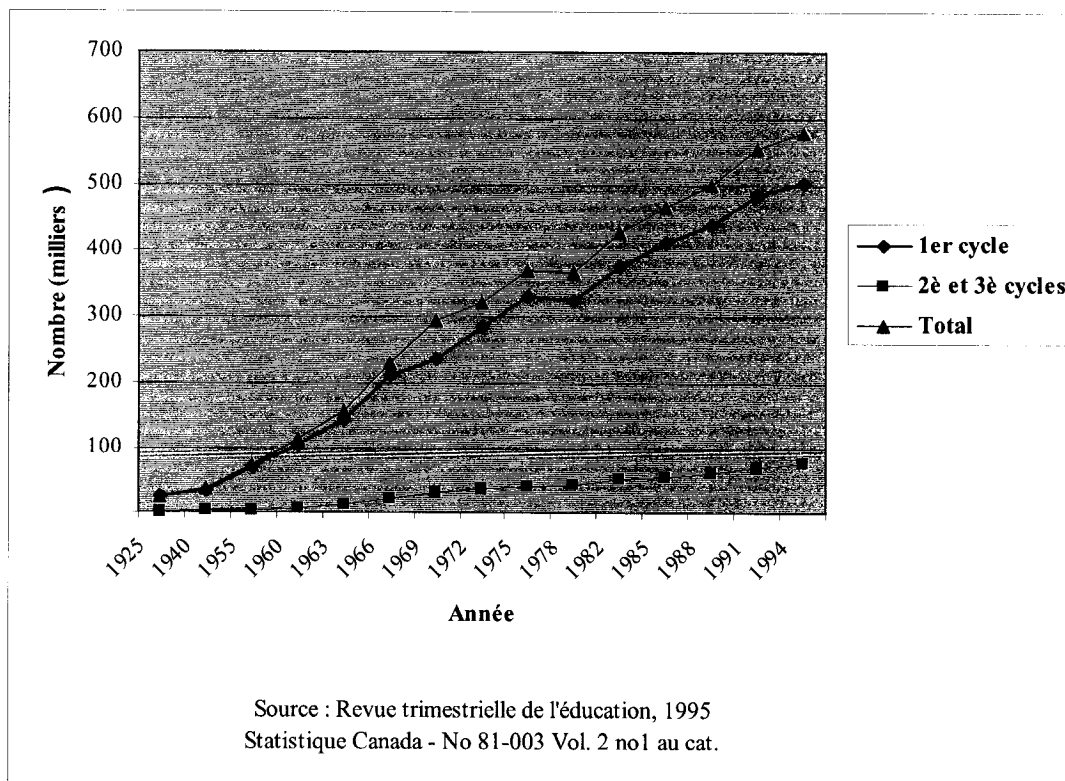
La présence importante de cette problématique est surprenante dans le contexte d'une économie axée sur les connaissances et le savoir telle que nous la connaissons aujourd'hui. L'économie canadienne est grandement touchée par le développement et la diffusion des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC). La société canadienne devient de plus en plus façonnée par la société de l'information caractérisée entre autres par la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée capable de produire et de créer les connaissances, une forte tendance en recherche et développement ainsi que d'autres aspects précisés plus loin dans l'orientation théorique. Le marché de l'emploi a alors subi de profondes transformations reliées en grande partie à l'accélération de l'informatisation. Le savoir a toujours constitué une partie intégrante de l'économie, mais depuis la révolution des technologies de l'information, celui-ci est devenu la principale matière première manipulée dans les processus de production.

Ce phénomène a entraîné une forte augmentation des dépenses en recherche et développement dans les industries canadiennes. Par exemple, les dépenses en recherche et développement dans le domaine des biotechnologies ont augmenté de 52% entre 1993 et 1997 pour atteindre 341 millions de dollars, et cela ne faisait que commencer (Statistique Canada, 1997 : 1). L'intérêt des investisseurs se trouve donc dans ce champ d'activités à forte concentration de savoir. Cette nouvelle caractéristique de l'économie entraîne d'importants

changements dans la structure de l'emploi. Désormais, les travailleurs du savoir ont tendance à être les plus en demande dans le marché de l'emploi actuel et ce, plus particulièrement dans des domaines reliés à l'informatique et aux hautes technologies. Ce groupe de travailleurs est difficile à bien définir. J'utiliserai la définition formulée par Lavoie et Roy qui considèrent les travailleurs du savoir comme ceux qui « produisent ou créent des connaissances » (Lavoie et Roy, 1998 : 11).

La société de l'information s'inscrit dans une accélération accrue de l'innovation technologique. Afin de répondre aux nouveaux besoins, le marché du travail doit favoriser le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. D'où la nécessité d'atteindre un haut niveau d'instruction pour la plupart des travailleurs. L'éducation et la formation continue sont alors devenues deux composantes centrales dans la nouvelle économie. Ce phénomène s'illustre par la croissance constante des effectifs dans les universités canadiennes. Comme le démontre le graphique 1 ci-dessous, le nombre d'étudiants à temps plein augmente d'année en année jusqu'en 1994 indépendamment du niveau de scolarité universitaire. (Statistique Canada, 1995 : 37). Après de légères fluctuations pendant les années 1995, 1996 et 1997, le nombre d'étudiants à temps plein augmente en passant de 573 099 en 1997-1998 à 580 376 en 1998-1999, une augmentation supérieure aux années précédentes (Statistique Canada, 2002a).

Graphique 1 : Effectifs universitaires à temps plein selon le cycle, Canada, 1925 à 1994



Dans un tel contexte économique, que l'insertion professionnelle des diplômés universitaires soit problématique s'avère difficile à saisir parce qu'elle va à l'encontre de la logique de la société de l'information. Nous assistons à un phénomène paradoxal puisque d'une part, les recherches démontrent les difficultés d'insertion professionnelle des diplômés universitaires et d'autre part, l'économie canadienne se fonde de plus en plus sur le savoir et par la même occasion, les besoins en main-d'œuvre hautement qualifiée ne cessent d'augmenter.

Dans les pages qui suivent, je tenterai d'analyser l'insertion professionnelle des diplômés universitaires âgés de moins de trente ans en examinant comment ce phénomène change selon le contexte économique et le domaine d'études. En effet, je considère que l'insertion professionnelle est d'abord soumise au marché de l'emploi qui résulte du contexte économique des sociétés. Les informations qui suivent proviennent d'un document de recherche produit par le Développement des ressources humaines Canada (DRHC, 2000). Comme son titre l'indique, ce document dresse une brève synthèse historique de l'évolution du marché du travail au Canada de 1940 à nos jours et son contenu est structuré selon quatre périodes, c'est-à-dire les années entre 1940 et 1970, les années 1970, les années 1980 et les années 1990 à 1995. Étant donné que je mets l'emphase sur les diplômés universitaires de 1982, 1986, 1990 et 1995 (pour des motifs expliqués plus loin dans la méthodologie), voici ce que j'ai considéré pertinent pour les années 1980 et 1990.

Suite à l'âge d'or du marché du travail canadien entre 1940 et 1970 et à la hausse des prix du pétrole de l'OPEP, le contexte économique canadien est grandement marqué par les récessions de 1981-1982 et de 1990-1991. Le phénomène d'insertion professionnelle des diplômés universitaires s'inscrit dans ce contexte incertain et précaire envers une bonne partie des travailleurs. Les mouvements inflationnistes des années 1970 ont largement influencé la performance économique du Canada au début des années 1980. Pendant cette période, l'inquiétude régnait au sein des entreprises qui se sont empressées d'exécuter leurs projets d'investissements avant que les taux d'intérêts et les frais de construction deviennent davantage élevés suite à l'inflation (DRHC, 2000 : 15). Les investissements allant bon train, l'emploi a continué à croître jusqu'en 1980 et 1981. Par contre, les dépenses des consommateurs n'ont pas suivi la même tendance et la psychologie inflationniste des années 1980 a finalement entraîné une brusque augmentation des taux d'intérêts. La première partie des années 1980 a été marquée par la volatilité des taux d'intérêts qui constitue le principal facteur de fluctuation économique. Il semble que cette récession était la plus profonde, la plus généralisée et la plus longue que toutes les autres récessions survenues après la Seconde

Guerre mondiale (DRHC, 2000 : 16). En 1983, l'économie américaine s'est redressée et par la même occasion, l'économie canadienne est parvenue à sortir de cette récession en continuant de croître jusqu'à la fin des années 1980.

Le marché du travail canadien a subi d'importantes transformations structurelles pendant les années 1980. Pour la première fois, il s'est produit un phénomène de polarisation de l'emploi à grande échelle dans le contexte économique canadien. D'un côté, nous avons les « bons » emplois résultant de l'information et de l'internationalisation des activités économiques. Ces emplois sont composés d'une main-d'œuvre de plus en plus scolarisée et qualifiée. Dans l'autre extrême, il y a les « mauvais » emplois caractérisés entre autres par des revenus inférieurs et les formes de travail « atypique » dont l'emploi à temps partiel, l'emploi temporaire et le travail à son propre compte (DRHC, 2000 : 18). Pour cette période, l'insertion professionnelle des diplômés universitaires à l'étude s'est effectuée dans un contexte économique grandement marqué par la récession de 1981-1982, la hausse et la persistance des taux de chômage, une aggravation des disparités régionales en terme de chômage ainsi que par une répartition inégale du fardeau du chômage entre les groupes démographiques dont les plus affectés ont été les 55 à 64 ans.

Au cours des années 1990, le contexte économique canadien a été grandement affecté par la récession de 1990-1991 et la lutte aux déficits budgétaires. Cette récession était en relation très étroite avec les taux d'intérêts élevés causés entre autres par le déséquilibre des finances publiques. La diminution des ventes de biens durables (dont les maisons) était le résultat des taux d'intérêts élevés. Le domaine de la construction d'habitation en a alors subi les effets néfastes et les entreprises devaient diminuer considérablement leurs investissements dans les usines et l'outillage.

De plus, les années 1990 ont été considérées comme la deuxième vague du recul de l'emploi (DRHC, 2000 : 22). Dans ce contexte économique, les gens étaient moins nombreux à perdre leur emploi que pendant la récession de 1981-1982, mais les chômeurs des années 1990 demeuraient plus longtemps à la recherche d'un emploi que les chômeurs des années 1980. La chute des bénéfices des entreprises constitue un autre fait marquant dans le contexte économique au Canada pendant les années 1990 où le chômage est demeuré élevé en raison des 14 317 entreprises ayant déclaré faillite en 1992 (DRHD, 2000 : 23).

Les diplômés universitaires canadiens des années 1990 étaient donc confrontés à la croissance tendancielle du chômage, la faible croissance de l'emploi, aux licenciements permanents et à la diminution des emplois typiques. Dans un tel contexte, le taux de participation des jeunes à la population active est à la baisse durant cette période et nous

assistons à une augmentation des effectifs dans les universités et les collèges. À la lumière de ces observations, il y a effectivement une augmentation auprès de la population étudiante et des diplômés des universités. Le contexte économique canadien des années 1990 peut en être la cause en raison du besoin accru de main-d'œuvre hautement qualifiée, mais également en raison de la faiblesse du marché du travail qui aurait incité les jeunes de moins de trente ans à poursuivre leurs études. En utilisant les perspectives théoriques présentées ci-dessous, je tenterai de saisir dans quelle mesure l'insertion professionnelle des diplômés universitaires de moins de trente ans est influencée par le contexte économique et le domaine d'études du diplômé. Tel que précisé davantage plus loin, je procéderai à de multiples comparaisons à propos des diverses dimensions de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires en prenant en considération le contexte économique canadien des années 1980 et 1990 ainsi que le domaine d'études parce que le besoin en main-d'œuvre hautement qualifiée s'accroît, mais probablement de façon hétérogène d'un domaine d'études à l'autre.

ORIENTATION THÉORIQUE

Dans les pages qui suivent, le travail analytique sera encadré par les travaux de Manuel Castells (2001) concernant la société de l'information, par les travaux de François Michon et de Michael Piore dans la perspectives dualiste du marché du travail, diverses théories de la segmentation notamment les travaux de Carnoy et Carter, et la théorie du déversement d'Alfred Sauvy (1980). Ces perspectives théoriques contribuent à mettre en évidence l'impact du contexte économique sur l'emploi ainsi que l'interaction constante entre les progrès techniques et la demande des travailleurs sur le marché de l'emploi. Celles-ci répondent aux deux premiers objectifs de recherche, c'est-à-dire mieux comprendre le fonctionnement du marché de l'emploi actuel en ce qui concerne la demande des diplômés universitaires et saisir l'impact du contexte économique et technologique sur la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée.

Manuel Castells : la société de l'information

Pour commencer cette orientation théorique, je m'appuierai d'abord sur les analyses de Manuel Castells (2001) à propos de la société de l'information que nous retrouvons dans son ouvrage intitulé « La société en réseaux. L'ère de la société de l'information ». Je me réfère à Castells afin de mettre en lumière le nouveau contexte économique auquel la nation canadienne fait face depuis environ deux décennies. Je vais surtout utiliser les analyses et hypothèses concernant la révolution des technologies de l'information, le paradigme de la

technologie de l'information, la nouvelle économie et la transformation du travail et de l'emploi.

Premièrement, Castells soutient que « l'histoire de la vie est une série d'états stables, ponctuées à de rares intervalles d'événements majeurs qui se produisent très rapidement et concourent à établir l'ère de stabilité suivante » (Castells, 2001 : 53). Son point de départ d'analyse découle de cette idée puisqu'il suppose « qu'à la fin du XX^e siècle, nous avons vécu l'un de ces rares intervalles de l'histoire » (Castells, 2001 : 53-54). Cet intervalle façonne la transformation de notre culture matérielle par l'intermédiaire de l'émergence d'un nouveau paradigme technologique organisé autour des technologies de l'information.

C'est un nouveau paradigme technologique fondé sur des procédés cybernétiques ayant pris naissance en Californie dans la Silicon Valley au cours des années 1970. Castells précise également que les années 1970 constituent une rupture avec les décennies précédentes. Dans les années 1940-1960, l'industrie électronique relevait des stratégies de défense militaire aux Etats-Unis. À partir des années 1970, l'importance accordée au travail en réseaux et à la recherche constante de nouvelles percées technologiques n'a cessé de croître. C'est au cours des années 1980 que cette révolution des technologies de l'information a réellement joué un rôle majeur pour l'ensemble des sociétés techniquement avancées.

De plus, Castells souligne que la nouvelle société qui émerge depuis les années 1980 est à la fois capitaliste et informationnelle. Dans une telle perspective, la société de l'information évolue dans un mode de production qui demeure capitaliste parce que le profit, l'augmentation de la productivité et la rentabilité constituent encore les principaux objectifs des entreprises. Son mode de développement se distingue de l'industrialisme qui cherchait la maximisation de la production. Le nouveau mode de développement est désormais informationnaliste puisqu'il vise l'accumulation du savoir et l'augmentation de ses capacités à produire, organiser et utiliser une information efficace basée sur la connaissance. Ce nouveau contexte économique peut être qualifié de capitalisme informationnel. Nous allons voir que cette nouvelle structure économique vient modifier considérablement la demande des travailleurs puisque le but du mode de développement n'est plus le même qu'à l'ère industrielle. Les besoins en main-d'œuvre se trouvent dans des domaines reliés au traitement des données et à forte concentration de savoir. Cette tendance du marché de l'emploi exerce un impact direct sur l'insertion professionnelle des diplômés universitaires qui varie selon le temps et le domaine d'études.

En ce qui a trait aux technologies de l'information elles-mêmes, celles-ci comprennent les technologies de la micro-électronique, de l'informatique (machines et logiciels), des

télécommunications et diffusion ainsi que l'opto-électronique. Castells ajoute à cette liste l'ingénierie génétique puisque nous observons de plus en plus de rapprochement dans l'application de la biologie, de l'électronique et de l'informatique. Comme le souligne Castells, la particularité de la révolution des technologies de l'information ne découle pas de la nouveauté ni du rôle majeur du savoir et de l'information, mais de l'application de ceux-ci. Il est question d'une rupture historique non pas en raison de l'omniprésence du savoir et de l'informatique, mais parce que le « nouveau paradigme technologique organisé autour de nouvelles technologies plus puissantes et plus souples, permet à l'information même de devenir le produit du processus de production » (Castells, 2001 : 110).

Dans son ouvrage, Castells observe cinq caractéristiques du nouveau paradigme de la technologie de l'information. Je retiendrai les quatre premières caractéristiques pour les besoins de ce travail. D'abord, l'information constitue la matière première dans ce nouveau paradigme. Ensuite, il faut retenir que les effets des nouvelles technologies sont omniprésents dans tous les processus de la vie en société, la logique est désormais sous forme de réseau dans lequel nous devons être inclus pour réussir et la souplesse constitue la base fondamentale du paradigme de la technologie de l'information (Castells, 2001 : 101). Castells précise également que la dimension sociale de la révolution des technologies de l'information s'associe à la relation entre technologie et société. Le tout se manifeste dans une nouvelle économie ayant pris naissance aux Etats-Unis et qui s'est répandue à l'ensemble de la planète de façon inégale en présentant des problèmes sérieux d'exclusion de région, de pays et de groupes d'individus ainsi qu'une grande instabilité financière occasionnée par de hauts risques en investissements.

C'est une nouvelle économie à ne pas confondre avec l'économie du savoir. Cette dernière existe réellement, mais constitue un segment de la nouvelle économie. Pour illustrer cette affirmation, je me réfère à la définition du savoir de Daniel Bell qui se lit comme suit : « le savoir est ce qui est connu objectivement et constitue la propriété intellectuelle d'une personne ou d'un groupe de personnes dont les droits sont garantis par un copyright ou tout autre moyen d'authentification sociale (ex : publication) » (Bell, 1976 : 222-223). Dans une telle logique, le savoir est soumis « au jugement du marché ou de celui de la hiérarchie compétente (administrative ou politique), ou enfin de celui des autres spécialistes de la discipline intéressée (les pairs) » (Bell, 1976 : 223). C'est ce qui répond au principe de l'économie du savoir dans laquelle il y a ce qu'on appelle une « marchandisation du savoir ». Tel que précisé précédemment, la société de l'information englobe l'économie du savoir, mais

aussi de nombreuses autres dimensions puisqu'elles exercent un impact dans tous les processus de l'existence.

Enfin, la société de l'information perturbe également le travail et l'emploi en les transformant. Il y a d'abord un changement majeur dans la structure professionnelle entre la période de 1920 à 1970 et de 1970-1990. La première période se réfère aux sociétés postagricoles et la seconde période aux sociétés postindustrielles, affirme Castells. La société de l'information se rapproche de la seconde période et se caractérise entre autres par l'importance accordée aux professions informationnelles comme les gestionnaires, spécialistes et techniciens. La demande des travailleurs de même que l'insertion professionnelle s'en trouvent donc affectées puisque de nouveaux besoins en main-d'œuvre émergent dans l'économie devenue informationnelle. Ma logique d'analyse et de comparaisons en fonction du temps suit grosso modo cette périodisation, mais je conteste les limites de celle-ci. En effet, la période des années 1970 est peut-être la fin de la société industrielle, mais ce n'est pas encore la société de l'information à grande échelle parce que son impact devient réellement observable à partir des années 1990. De plus, j'ai dû restreindre ce temps en raison des contraintes d'ordre opérationnel précisées dans la méthodologie. Une telle manière de structurer le temps permet de bien saisir l'impact du contexte économique sur l'emploi et l'insertion professionnelle des diplômés universitaires. On y observe l'hétérogénéité reliée au temps et au domaine d'études parce que les besoins en main-d'œuvre changent d'une structure professionnelle à une autre. Si nous demeurons dans la logique de la société de l'information, les services d'affaires, les services juridiques, l'ingénierie, l'architecture, l'éducation, la finance, l'assurance, l'immobilier et les services de santé ont tendance à accroître leur importance (Castells, 2001 : 290-291).

En plus d'une déréglementation des relations de travail et d'une privatisation croissante, la société de l'information se caractérise par une polarisation grandissante entre la classe supérieure et la classe inférieure au détriment des classes moyennes. Castells précise que ce phénomène ne se manifeste pas simultanément dans les mêmes proportions dans le sommet et dans la base, mais il soutient néanmoins que la tendance est présente. De plus, le nouveau paradigme de la technologie de l'information se fonde sur la souplesse. Ce phénomène exerce forcément un impact sur les conditions d'emploi dans la société de l'information parce que nous observons une montée des emplois temporaires, à temps partiel et en sous-traitance donnant ainsi une plus grande flexibilité pour les employeurs. L'incertitude qui en résulte se retrouve maintenant du côté de l'individu qui subit les aléas des déréglementations des relations de travail et de privatisations.

Les théories de la segmentation et deux perspectives dualistes

Les théories de la segmentation s'intéressent principalement à l'inégalité des salaires et aux conditions de travail. Comme leur nom l'indique, celles-ci se concentrent sur la présence d'une division à l'intérieur du marché de l'emploi. Certains des segments qui en résultent contiennent les emplois désirables alors que d'autres regroupent les emplois les moins attirants. Dans la logique de ces théories, la séparation entre les divers segments est fondée entre autres sur le salaire, les conditions de travail et le type d'emploi.

Ces théories s'éloignent des perspectives dualistes comme celles de Michael Piore et de François Michon (1982). Les théoriciens dualistes soutiennent que le marché de l'emploi est constitué de deux grands segments opposés l'un par rapport à l'autre. Un premier segment où sont regroupés les meilleurs emplois et un second segment où se retrouvent les emplois peu qualifiants. François Michon (1982) développe cette idée dans son article intitulé « Sur le dualisme du marché du travail français ». D'après lui, il y a présence d'un dualisme lorsqu'une partie des travailleurs est protégée contre la précarisation des conditions de travail et que l'autre partie de cette population ne l'est pas. Michael Piore procède à une dichotomisation du marché de l'emploi en le divisant en deux catégories : les marchés du travail primaires (primary labour markets) et les marchés du travail secondaires (secondary labour markets) (Althausen et Kalleberg, 1981 : 123). Toujours selon Piore, le secteur primaire englobe les emplois avec les meilleures conditions de travail alors que le secteur secondaire contient les emplois les moins avantageux pour les travailleurs.

Tel que souligné par Carnoy et Carter (1981), les partisans des théories de la segmentation critiquent le dualisme. Ces deux auteurs se sont concentrés sur la segmentation des marchés du travail en lui consacrant tout un chapitre intitulé : « La segmentation des marchés du travail : un tour d'horizon de la littérature théorique et empirique et ses conséquences pour la planification de l'éducation ». Dans ce chapitre, ils affirment que selon cette théorie, les différences de salaire entre les groupes de travailleurs sont attribuables à la « structure de la production, c'est-à-dire qui contrôle les moyens de production et quelle est la finalité de production » (Carnoy et Carter, 1981 : 15-16). Ces auteurs adoptent une perspective marxiste en soulignant les divergences existantes entre les travailleurs et capitalistes. Ces derniers cherchent à accumuler une partie toujours plus grande du capital même si ce but vient désavantager les autres classes sociales. Les membres d'une classe sociale deviennent alors segmentés en différents groupes qui n'ont pas les mêmes salaires et qui effectuent des tâches différentes. Donc, les traitements varient d'un groupe de travailleurs

à l'autre non pas en raison des choix personnels des individus, mais parce que les luttes historiques ont introduit un groupe dans une position plus avantageuse que d'autres.

Carnoy et Carter mentionnent que le progrès technologique ou l'introduction de nouvelles ressources ne constituent pas l'axe central dans le processus de développement. D'après eux, c'est la lutte des classes qui joue le rôle fondamental dans la segmentation des marchés de l'emploi. Par conséquent, la cause du sous-développement est associée directement aux caractéristiques des relations entre les possesseurs du capital et la main-d'œuvre. Les possesseurs du capital constituent le groupe qui exerce un contrôle sur la technologie et les ressources alors que la main-d'œuvre ne possède que son travail. Les auteurs de ce chapitre soulignent également que la segmentation du marché de la main-d'œuvre est le résultat de la lutte des classes et celle-ci met en évidence une division au sein du groupe des travailleurs qui répond en premier lieu aux intérêts du capital au lieu de prendre en considération les besoins des travailleurs. Par contre, il y a un manque de clarté en ce qui concerne les facteurs de segmentation. Il semble que ces facteurs soient « la technologie, les rapports sociaux sur les lieux de travail et les caractéristiques des travailleurs sur la base de la classe ». Nous pourrions peut-être ajouter les niveaux de salaires, les conditions d'admission, les modalités de promotion et le recrutement (relatif à la classe, au sexe et à la race des travailleurs) parce que les auteurs précisent que chaque segment puise ses caractéristiques propres dans ces quatre éléments que j'associe aux facteurs de segmentation (Carnoy et Carter, 1981 : 50-51).

Toujours selon les théories de la segmentation, le marché de l'emploi est fragmenté et les travailleurs ont une vie active qui varie d'un groupe à l'autre principalement en raison de la structure du marché de l'emploi qui est plus favorable envers certains groupes de la société. Dans le même ordre d'idées Carnoy et Carter ont divisé la structure de l'emploi en quatre segments : le segment syndicalisé, le segment concurrentiel, le segment éducation supérieur, et le segment d'artisanat. Ce dernier segment étant en disparition, j'expliquerai brièvement les trois premiers. C'est ici que nous observons réellement un éloignement de la théorie dualiste puisque quatre segments sont présentés avec leurs traits particuliers.

Comme le souligne Carnoy et Carter, le segment syndicalisé regroupe les emplois caractérisés entre autres par des hiérarchies internes, une sécurité d'emploi en fonction de l'ancienneté du travailleur et des rémunérations élevées. Ce segment regroupe les emplois qui se trouvent presque tous dans « la production à grande échelle et à coefficient élevé de capital avec une concentration dans les secteurs des transports et l'industrie de l'économie » (Carnoy et Carter, 1981 : 63). Le segment concurrentiel est le moins attirant pour les travailleurs. En

effet, ce sont des emplois pourvus de bas salaires, d'une grande instabilité ainsi que de conditions de travail et d'avancement médiocres. Ce segment est apparu avec le développement du monopole et de la production de masse.

Enfin, le segment éducation supérieur est le plus avantageux pour les travailleurs ayant la chance d'y être inclus. C'est un segment dans lequel les emplois sont les mieux rémunérés et exigent au moins un diplôme au niveau collégial pour y être admis. Ces emplois privilégiés sont à vocation de direction, d'administration, de technologie et de science. Ces travailleurs bénéficient d'une grande autonomie et d'une excellente sécurité d'emploi. Leurs responsabilités sont concentrées au niveau des connaissances et de l'organisation. Ils sont peu nombreux et leur travail consiste à prendre des décisions pour augmenter la rentabilité de l'entreprise en suivant des principes généraux d'ordre économique, technique, scientifique et directorial. Ces emplois exigent de fortes capacités cognitives et que les travailleurs s'identifient aux intérêts du capital plutôt qu'à ceux de la main-d'œuvre située dans les autres échelons de la structure organisationnelle.

Par contre, Carnoy et Carter mentionnent que les privilèges qui découlent de l'appartenance à ce segment commencent à diminuer. Le travail intellectuel devient lui-même de plus en plus subdivisé en tâches plutôt routinières. L'exigence d'un haut niveau d'éducation demeure, mais les responsabilités individuelles s'affaiblissent. Une certaine précarisation du segment éducation supérieure se fait donc ressentir. Nous allons voir plus loin comment se manifeste cette problématique auprès des diplômés universitaires récents pour qui l'insertion professionnelle dans le marché de l'emploi varie selon le contexte économique et le domaine d'études. Les théories de la segmentation apportent une perspective intéressante pour l'interprétation des différenciations existant pour l'ensemble du marché de l'emploi. Comme nous le verrons plus loin, je soutiens qu'il existe une hétérogénéité à l'intérieur même d'un seul segment comme celui de l'éducation supérieure et qu'il y a hétérogénéité suffisante pour parler de précarité pour une partie significative de ce segment. Depuis les années 1980, moment où écrivent Carnoy et Carter, le groupe d'éducation supérieure aurait poursuivi la fragmentation qu'ils entrevoyaient. Par conséquent, je tends à m'éloigner de ces théories qui ne prennent pas en considération cette hétérogénéité présente pour un même segment.

La théorie du déversement

Enfin, la théorie du déversement d'Alfred Sauvy (1980) concerne le nombre d'emplois disponibles suite aux progrès techniques qui surviennent au cours de l'histoire. Nous la

retrouvons dans son livre intitulé « La machine et le chômage ». À première vue, nous avons tendance à croire que ce type de progrès entraîne une diminution des emplois disponibles au sein des sociétés. Cette idée découle de l'élimination de certaines formes d'emploi et de tâches routinières grâce à l'informatisation qui a introduit des changements dans le monde du travail. Cependant, nous oublions qu'il existe plusieurs genres de progrès techniques. Sans entrer dans les détails, voici comment Sauvy les a classifiés selon la nature du progrès technique: « le progrès refouleur, neutre, multiplicateur, refouleur plus accentué avec déversement et le progrès intense » (p. 152-154). Le progrès refouleur est celui qui élimine le besoin de main-d'œuvre suite au progrès technique. D'après Sauvy, ce n'est pas ce genre de progrès technique qui résulte de l'informatisation des emplois. Il y a effectivement une réduction du nombre d'emplois si nous demeurons au niveau de l'entreprise. Par contre, d'un point de vue national, le progrès technique survenu au cours des deux dernières décennies a en réalité causé une augmentation du nombre d'emplois. Sauvy associe ce phénomène à un déversement. En effet, l'informatisation des emplois a provoqué de nombreux changements dans l'organisation du travail et a ouvert une grande quantité de possibilités d'emploi dans le domaine de l'informatique entre autres.

Alfred Sauvy (1980) associe cette tendance à un déversement en rejetant la thèse de la diminution du nombre d'emplois suite aux progrès techniques. Au contraire, il soutient que dans un cadre national, le progrès technique entraîne une augmentation du nombre d'emplois parce qu'en réalité, il se produit un déversement vers de nouveaux domaines qui répondent mieux aux exigences du marché de l'emploi lors des mutations économiques.

Castells soutient également cette idée et complète les perspectives de Sauvy en précisant que les nouveaux emplois créés sont plus qualifiés que la moyenne. Il y a donc un déclin des moyens salariés au profit de la classe supérieure (Castells, 2001 : 322-323). Le progrès technique comme celui de l'informatisation marque un changement majeur dans la structure de l'emploi et des qualifications individuelles. De nombreuses recherches en arrivent à cette conclusion. Sauvy soutient cette idée de même que plusieurs autres chercheurs dans ce domaine tels que Lavoie et Therien (1999), Bédard et Grignon (2000) et Lavoie et Roy (1998). Depuis le début des années 1980 jusqu'à nos jours, l'économie canadienne ressemble de plus en plus à une économie informationnelle. L'informatique et les hautes technologies constituent deux domaines clés dans le fonctionnement de ce contexte économique. Ces deux domaines relativement complexes exigent une main-d'œuvre hautement qualifiée. Le déversement dont parle Alfred Sauvy (1980) a donc tendance à se diriger vers les domaines reliés à l'information et plus particulièrement vers les domaines du savoir et du traitement des

données. Dans une telle logique, le marché de l'emploi tend à favoriser les diplômés universitaires puisque cette catégorie de travailleurs a généralement atteint un plus haut niveau de savoir que les autres groupes de travailleurs moins scolarisés.

De plus, Sauvy soutient que le déversement est compromis par l'augmentation des rémunérations. Pour les travailleurs dont le domaine d'activités touche l'information et le savoir, les rémunérations sont relativement élevées. De telles échelles de salaires diminuent la rentabilité des entreprises. Par conséquent, le déversement qui se produit ne crée pas autant d'emplois qu'il le devrait puisque plus les rémunérations sont élevées, moins nombreux sont les travailleurs engagés au sein des entreprises. Logiquement, ce phénomène se rattache à une mauvaise répartition des revenus. Une quantité moins grande de la main-d'œuvre a accès aux emplois créés par le déversement. La lueur d'un effet de polarisation devient alors observable puisqu'une fraction des travailleurs bénéficient des possibilités offertes par la nouvelle économie et l'autre fraction en subit les inconvénients et se retrouve devant l'incertitude du marché de l'emploi actuel. D'où probablement les difficultés de certains diplômés universitaires à s'insérer dans le marché de l'emploi. Dans le cadre de ce travail, je tenterai de saisir les enjeux de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires dans le contexte canadien en utilisant cette orientation théorique ainsi que les données empiriques de l'Enquête nationale auprès des diplômés effectuée par Statistique Canada.

QUESTION DE RECHERCHE

C'est ce qui m'amène à formuler cette question de recherche : « À la lumière de ces observations, il y a effectivement des problèmes reliés à l'insertion professionnelle des diplômés universitaires. Cependant, dans le cadre de la société de l'information en pleine émergence dans laquelle on exige une main-d'œuvre hautement qualifiée, est-ce que la problématique de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires se manifeste de façon uniforme pour toutes les catégories professionnelles ? ». Cette question de recherche est fondée sur un postulat voulant que toute hétérogénéité entre des groupes repose sur l'homogénéité des groupes qu'on oppose. Tel que précisé dans l'orientation théorique, Carnoy et Carter (1981) ainsi que Michon (1982) et Piore (1981) ont procédé à une segmentation du marché du travail. Par conséquent, il est logique que ces auteurs perçoivent une certaine homogénéité à l'intérieur de chacun des segments qu'ils distinguent. La problématique de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires aurait tendance à se manifester de façon plutôt uniforme parce que ces diplômés sont presque tous situés dans le segment universitaire. D'où mon questionnement sur le caractère uniforme de cette catégorie

dans le contexte de la nouvelle économie organisé autour du progrès technique de l'informatisation.

HYPOTHÈSE GÉNÉRALE

À première vue, j'ai tendance à répondre de façon négative à cette question. En effet, les problèmes d'insertion professionnelle des diplômés universitaires ne se manifestent pas de façon uniforme pour toutes les catégories de cette population. Certaines catégories sont plus vulnérables que d'autres. L'hétérogénéité est principalement reliée au domaine d'étude et à la période de temps à laquelle on se réfère. Pour le domaine d'études, une telle affirmation découle des qualifications exigées dans le contexte économique de la société de l'information décrite dans l'orientation théorique. En effet, les entreprises canadiennes doivent être en mesure d'utiliser efficacement l'informatique et les hautes technologies. Il y a donc un besoin croissant de main-d'œuvre hautement qualifiée, mais cette demande n'est pas concentrée également dans toutes les disciplines. Les domaines d'études reliés à l'informatique et aux hautes technologies sont les plus susceptibles de répondre aux besoins d'une économie informationnelle, globale et en réseau.

Comme ce fut précisé davantage dans l'orientation théorique, la nouvelle l'économie est informationnelle parce que la productivité et la compétitivité des entreprises et individus sont d'abord fondées sur leur capacité à produire, organiser et utiliser une information basée sur la connaissance de façon efficace. De plus, cette économie est globale puisque les composantes des processus de production (ex : le capital, la matière première et la technologie) sont organisées à l'échelle planétaire et reliées entre elles en réseau global où se manifeste la concurrence entre divers réseaux d'affaires (Castells, 2001 : 109).

En ce qui a trait à la variable temps, celle-ci concerne surtout le contexte économique à un moment précis. En effet, la demande des diplômés universitaires varie d'une période à l'autre parce que les qualifications requises pour les travailleurs changent en fonction des exigences du marché de l'emploi. À l'ère de la société de l'information, le type de main-d'œuvre demandé se distingue de celui de l'ère industrielle. Par exemple, dans les années 1970, les diplômés de l'université en demande dans le secteur public étaient des universitaires de technobureaucratie, c'est-à-dire des travailleurs dans le domaine des politiques publiques, des enseignants, des travailleurs sociaux et des fonctionnaires-gestionnaires. Cette tendance est un des résultats de la mise en place de l'État providence. À partir des années 1980, nous avons vu le déclin de l'État providence parce que le gouvernement canadien investissait une part grandissante des ressources financières dans la recherche et le développement (via le

secteur privé) et une part de moins en moins importante pour les programmes sociaux. En conséquence, les travailleurs dans le domaine du savoir et du traitement des données sont devenus très en demande dans le marché de l'emploi depuis les deux dernières décennies.

En somme, je soutiens que les problèmes d'insertion professionnelle des diplômés universitaires diffèrent selon le domaine d'études et le temps. Cette problématique est loin de toucher les catégories de diplômés universitaires de façon uniforme d'un domaine à l'autre parce que certains domaines d'études répondent mieux aux exigences de la société de l'information. L'insertion professionnelle devient alors directement reliée à la demande des travailleurs en un temps donné. Dans une économie informationnelle, globale et en réseau telle que définie par Castells, une nation a besoin de main-d'œuvre hautement qualifiée, mais principalement dans certains domaines clés comme ceux de l'informatique et des hautes technologies. C'est un système économique spécifique et nouveau généré par « le lien historique entre le savoir et l'information à la base de l'économie, la dimension planétaire de celle-ci, son organisation en réseaux et la révolution de la technologie de l'information » (Castells, 2001 : 109-110). Et les effets de ce nouveau système économique pour l'ensemble de la société se ressentent surtout à partir des années 1980 et 1990, dès le début de l'ère informationnelle. Les probabilités d'insertion professionnelle des diplômés universitaires varient d'un domaine d'études à l'autre puisque le marché du travail actuel n'a pas besoin de toutes les catégories professionnelles de façon uniforme. Les pages qui suivent seront consacrées à l'étude de l'hétérogénéité de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires, une hétérogénéité fondée pour une large part sur le domaine d'études et sur le contexte économique d'une période de temps donnée. Le tout sera effectué en poursuivant les cinq objectifs de recherche ci-dessous.

OBJECTIFS DE RECHERCHE

- 1- Mieux comprendre le fonctionnement du marché de l'emploi actuel en ce qui concerne la demande des diplômés universitaires.
- 2- Saisir l'impact du contexte économique et technologique sur la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée
- 3- Prendre connaissance de certains résultats de l'enquête nationale auprès des diplômés de Statistique Canada (END) à propos des diplômés universitaires.
- 4- Connaître les caractéristiques de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires canadiens dans le cadre de la société de l'information
- 5- Avoir un aperçu des conditions d'emploi des diplômés universitaires lorsqu'ils intègrent le marché du travail.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

La présente étude a pour but d'établir des comparaisons selon le temps d'abord afin de mettre en lumière l'impact du contexte économique sur l'insertion professionnelle des diplômés universitaires et en fonction des domaines d'études en vue d'avoir un aperçu des nouvelles qualifications requises pour réussir dans le monde du travail des dernières décennies. Cette démarche permettra de faire ressortir l'hétérogénéité à l'intérieur même de la catégorie professionnelle du savoir dans laquelle se trouvent les travailleurs qui produisent ou créent les connaissances. Afin d'atteindre cet objectif, je procéderai à une étude empirique des diverses dimensions reliées à l'insertion professionnelle des diplômés récents des universités canadiennes. Ma principale source de données empiriques provient des Enquêtes nationales auprès des diplômés de Statistique Canada (END). Quelques précisions à propos de la méthodologie méritent d'être soulignées en ce qui concerne les END en soi, ma logique de périodisation, le niveau de scolarité, les domaines d'études, les sous-hypothèses à vérifier ainsi que les premiers résultats des END de 1982, 1986, 1990 et 1995.

LES ENQUÊTES NATIONALES AUPRÈS DES DIPLÔMÉS (END)

Les Enquêtes nationales auprès des diplômés sont sous la responsabilité de deux ministères fédéraux canadiens. Ces enquêtes d'envergure nationale ont été parrainées par Développement des ressources humaines Canada et menées par Statistique Canada. Leur but consistait à « obtenir des renseignements sur le rapport entre l'éducation et la formation et l'activité du marché du travail, l'expérience à long terme des diplômés sur le marché du travail, l'emploi, le salaire, la profession et les expériences d'études et diplômes supplémentaires des diplômés » (DRHC, 1999a : 13). Ce sont des données statistiques à propos des personnes ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires en 1982, 1986, 1990 et 1995. La population ciblée était les individus ayant obtenu un diplôme ou un certificat d'une école de métier, d'un collège professionnel et technique (ou d'un cégep) ou d'une université. Les répondants devaient également habiter au Canada au moment de l'enquête à l'exception du suivi de 1995 pour l'année 2000 parce que la problématique de l'exode des cerveaux vers les États-Unis fut ajoutée aux autres dimensions déjà étudiées pour les années d'enquête précédentes. Par conséquent, les répondants ayant obtenu leur diplôme en 1995 et qui habitaient aux États-Unis en juin 2000 faisaient également parti de la population à l'étude dans le cadre de l'Enquête de suivi pour l'année 2000 (DRHC, 1999a : 14).

Lors de ces enquêtes, les gens étaient interrogés deux ans et cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Par exemple, les diplômés de 1982 ont été interrogés une première fois en 1984 puis à nouveau en 1987 (Statistique Canada, 2002b). Tel qu'illustré par le tableau 1 ci-dessous, pour chacune de ces enquêtes Statistique Canada a effectué une première enquête et une enquête de suivi. Cette démarche fait donc en sorte qu'il y existe deux types de fichiers pour chacune des années d'enquête, c'est-à-dire un fichier original et un fichier longitudinal. Suite à une requête que j'ai effectuée auprès de Statistique Canada afin d'avoir accès aux fichiers maîtres des END (pour des raisons concernant le regroupement des domaines d'études qui seront expliquées plus loin), j'ai pu accéder au fichier original pour 1982 et au fichier longitudinal pour 1986 et 1990. Pour 1995, j'ai eu accès au fichier original parce que le fichier longitudinal n'était pas prêt au moment où je devais l'utiliser. Cette caractéristique des fichiers de l'END ne constitue pas une contrainte pour mon analyse parce que les variables des enquêtes originales sont clairement identifiées dans les bases de données des fichiers longitudinaux.

Je dois préciser cependant que pour les années d'obtention du diplôme 1986 et 1990, les renseignements fournis par les bases de données seront basés sur l'échantillon des enquêtes de suivi de 1991 et 1995 (voir tableau 1). Ce fait constitue une première limite des bases de données des END auxquels j'ai accès parce que pour les fichiers longitudinaux de 1986 et 1990, la taille des échantillons se retrouve quelques peu réduite par rapport aux enquêtes originales effectuées en 1988 et 1992. Pour 1982 et 1986, j'ai eu accès aux fichiers des enquêtes ayant la taille d'échantillonnage la moins importante comparativement aux années 1982 et 1995 pour lesquelles j'ai l'échantillon le plus grand parce que ce sont les fichiers des enquêtes originales.

Tableau 1: Les années d'Enquêtes nationales auprès des diplômés de Statistique Canada

Année d'obtention du diplôme	Enquête originale	Enquête de suivi
1982	1984	1987
1986	1988	1991
1990	1992	1995
1995	1997	en processus

Source : Statistique Canada, User's guide, 1995, 71p.

Je prévois effectuer des comparaisons selon le contexte économique et le domaine d'études puisque je mettrai l'emphasis sur l'étude de l'hétérogénéité de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires. Ces enquêtes effectuées par échantillonnage

aléatoire systématique stratifié étaient composées de six dimensions que nous pouvons relier à l'insertion professionnelle, à savoir : le chômage et le sous-emploi, la réussite ou l'échec des diplômés à trouver un emploi une fois leur programme d'études complété, le lien entre le programme d'études du diplômé et son emploi subséquent, la satisfaction des diplômés à l'égard de leur emploi et de leurs perspectives de carrière, le type d'emploi obtenu par rapport aux possibilités de carrière et aux qualifications exigées ainsi que l'incidence des études post-secondaires sur la réussite professionnelle. La collecte des données a été effectuée par tous les bureaux régionaux du pays couvrant ainsi l'ensemble du territoire canadien. Pour mon étude, la taille des échantillons est présentée dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2: La taille des échantillons des Enquêtes nationales auprès des diplômés de Statistique Canada constituant l'objet de cette étude

	Échantillon total choisi	Échantillon utilisable	Taux de réponse pour les premières enquêtes	Type de fichier	Nombre de diplômés universitaires à l'étude
1982	49 150	35 717	73%	original	15 974
1986	40 814	35 401	77%	longitudinal	16 091
1990	36 280	30 816	71%	longitudinal	16 244
1995	61 759	43 040	70%	original	21 823

Sources :

Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995
Statistique Canada (mars 1986), 1982 national survey, Survey methodology report and user's guide, 277 p.
Statistique Canada (mars 1990), Enquête auprès des diplômés de 1986, Rapport sur les méthodes d'enquête et guide de l'utilisateur, 353 p.
Statistique Canada, User's guide, 1990, 78 p.
Statistique Canada, User's guide, 1995, 71 p.

Quelques précisions méritent d'être soulignées concernant le contenu de ce tableau. D'abord, l'échantillon total choisi désigne le nombre de diplômés inclus dans chacun des échantillons. En fait, c'est le nombre de diplômés que Statistique Canada a contactés suite à la procédure d'échantillonnage en vue de compléter le questionnaire pour chacune des enquêtes. L'échantillon utilisable représente le nombre de diplômés ayant répondu partiellement ou complètement au questionnaire et qui vivaient toujours au Canada deux ans après l'obtention de leur diplôme. C'est également le nombre de cas présents dans chacune de mes bases de données. En ce qui concerne les taux de réponse, ils étaient dans l'ordre de 70% pour les quatre années de référence lors des premières enquêtes. Tel que précisé précédemment, je me suis retrouvée avec deux types de fichiers. C'est pourquoi il y a une colonne additionnelle pour le type de fichier. Le type de fichier original s'applique pour 1982 et 1995 et représente

les bases de données résultant des premières enquêtes alors que le type de fichier longitudinal se rapporte aux années 1986 et 1990 et représente les bases de données contenant l'information relative aux enquêtes originales et aux enquêtes de suivi.

Tel que mentionné tout au long de la présente étude mon unité d'analyse est le diplômé universitaire. Les diplômés des écoles de métier et ceux des collèges (ou des cégep) ne font pas partie ma population cible. J'ai donc effectué un premier filtre afin de sélectionner uniquement les diplômés ayant obtenu un certificat ou un diplôme au niveau du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat pour chacune des années d'enquête. Par conséquent, j'ai inséré une dernière colonne afin d'indiquer le nombre de cas final pour mon étude portant sur l'hétérogénéité de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires. La taille des échantillons pour mon étude est alors plus restreinte puisque le nombre de cas dans mes bases de données sera respectivement de 15 974, 16 091, 16 244 et 21 823 pour l'année d'obtention du diplôme 1982, 1986, 1990 et 1995.

Par contre, il ne faut pas oublier que les END portaient sur un échantillon de diplômés et non sur tous les diplômés au Canada. Statistique Canada a interrogé une partie des diplômés et par conséquent chaque diplômé ayant répondu au questionnaire des enquêtes représente une certaine quantité d'autres diplômés appartenant à la même strate de population. Une étape de pondération s'avère donc indispensable afin de calculer le nombre de diplômés que représente chaque répondant dans la strate de population à laquelle il appartient (Statistique Canada, mars 1990 : 25). En d'autres mots, nous avons recours à la pondération lors de l'utilisation d'enquêtes effectuées par échantillonnage afin que les résultats qui en ressortent reflètent autant que possible les tendances pour l'ensemble d'une population étudiée et non seulement les phénomènes reliés aux personnes ayant répondu au questionnaire. Pour la présente étude, le tableau 3 ci-dessous donne les échantillons pondérés des diplômés représentant l'ensemble des diplômés canadiens. La première colonne représente le nombre total de diplômés. Ce nombre inclus les diplômés des écoles de métier, des collèges (ou du cégep) et des universités. J'ai ajouté une deuxième colonne indiquant le nombre des diplômés universitaires canadiens afin de demeurer cohérente avec mon unité d'analyse parce que ce projet porte sur l'insertion professionnelle des diplômés universitaires au Canada. Ces chiffres sont habituellement utilisés dans les publications officielles de Statistique Canada lors des études sur les diplômés à l'échelle nationale.

Tableau 3 : Le nombre de diplômés canadiens résultant des END

	Nombre total des diplômés	Nombre de diplômés universitaires canadiens
1982	153 552	99 472
1986	245 063	119 947
1990	223 008	122 463
1995	298 154	157 209

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

D'après les résultats des END, l'âge des diplômés universitaires canadiens serait souvent situé entre 20 et 24 ans au niveau du baccalauréat, entre 25 et 29 ans au niveau de la maîtrise et entre 30 et 34 ans au niveau du doctorat (tableau 4). En plus de sélectionner les diplômés universitaires, j'ai également choisi de me concentrer sur l'insertion professionnelle des jeunes de moins de trente ans. Cette démarche éclaire mon objet de thèse, mais celle-ci présente le désavantage d'exclure une fraction assez importante des diplômés au niveau du doctorat.

Tableau 4 : L'âge des diplômés selon le niveau de scolarité

	1982			1986			1990			1995		
	Bacc.	Ma.	Doct.	Bacc.	Ma.	Doct.	Bacc.	Ma.	Doct.	Bacc.	Ma.	Doct.
	% valide			% valide			% valide			% valide		
Moins de 20 ans	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
20 à 24 ans	62,3	10,0	2,3	61,0	12,7	4,5	61,5	10,0	0,8	59,7	12,6	0,2
25 à 29 ans	21,0	40,6	23,5	17,7	36,4	21,2	20,2	37,5	23,3	18,8	34,8	20,0
30 à 34 ans	6,9	24,2	38,3	8,3	20,7	36,5	6,8	19,2	34,5	7,4	18,2	34,9
35 à 39 ans	4,2	13,6	20,2	6,2	14,4	20,2	4,6	14,7	20,1	5,0	12,2	20,3
40 ans et plus	0,5	11,5	15,5	6,4	15,7	17,6	6,7	18,7	21,4	8,9	22,2	24,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Gamma	0,674			0,614			0,675			0,620		
Sign. Gamma	0,000			0,000			0,000			0,000		

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Je soutiens que l'âge constitue une variable à prendre en considération lorsqu'il est question d'insertion professionnelle parce que c'est un phénomène qui varie selon plusieurs facteurs tels que les changements en matière de compétences et le déroulement du cheminement de carrière des individus. Les difficultés d'insertion professionnelle peuvent se manifester à tous les âges, mais la problématique est différente pour les personnes de trente ans et plus. En effet, pour les personnes de cette catégorie il est très probable qu'il y ait plus d'une insertion professionnelle ou que le diplômé soit déjà inclus dans la population active une fois ses études complétées. Ce phénomène découle de l'adaptation des travailleurs aux besoins des employeurs qui évoluent rapidement dans la nouvelle économie très axée sur la

main-d'œuvre hautement qualifiée et scolarisée (DRHC, 2000 : 8). La problématique de l'insertion professionnelle pour les diplômés universitaires de moins de trente ans est alors différente parce qu'il est beaucoup moins probable que cette catégorie de diplômés soit déjà incluse à part entière dans le marché du travail. Je m'intéresse plus particulièrement aux diplômés universitaires les plus susceptibles de vivre une première véritable insertion professionnelle suite à l'obtention de leur diplôme. C'est pourquoi j'ai procédé à une autre sélection de diplômés afin que les résultats reflètent les tendances pour le cas des diplômés universitaires âgés de moins de trente ans. Le tableau 5 ci-dessous illustre la grandeur de cette population pour les quatre années d'enquête.

Tableau 5 : Le nombre de diplômés universitaires canadiens à l'étude

	Nombre de diplômés universitaires canadiens	Nombre de diplômés universitaires canadiens de moins de 30 ans
1982	99 472	77 837
1986	119 947	87 845
1990	122 463	93 377
1995	157 209	115 677

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

La composition de la population des diplômés universitaires âgés de moins de trente ans suit la même tendance que celle de l'ensemble des diplômés universitaires en ce qui concerne le sexe des individus. En effet le tableau 6 ci-dessous met en évidence la féminisation des effectifs universitaires qui est devenue de plus en plus présente auprès des diplômés universitaires de moins de trente ans. Au début des années 1980, la proportion des hommes était légèrement supérieure à celle des femmes. Dès 1986, il y a renversement dans l'ampleur des proportions et par la suite, l'écart entre les hommes et les femmes n'a jamais cessé d'augmenter pour atteindre presque 17% dans la seconde moitié des années 1990.

Tableau 6 : Le sexe des diplômés de moins de trente ans d'une année à l'autre

	1982	1986	1990	1995
	% valide	% valide	% valide	% valide
Hommes	50,7	48,9	46,3	41,6
Femmes	49,3	51,1	53,7	58,7
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Statistique Canada a voulu faire de l'END un outil de travail efficace pour une clientèle relativement vaste qui couvre les travailleurs dans tous les domaines, les employeurs et les jeunes adultes intéressés dans l'éducation postsecondaire et la transition des études au travail. Je fais partie de la dernière catégorie de la clientèle énumérée ci-dessus parce que dans le cadre de ce projet, je m'intéresse principalement à cette transition des études au travail que je relie à l'insertion professionnelle en me consacrant particulièrement au cas des diplômés universitaires de moins de trente ans. Je prévois utiliser les quatre enquêtes nationales auprès des diplômés de Statistique Canada (1982, 1986, 1990 et 1995) afin de mettre en évidence les changements survenus auprès de cette population et d'effectuer un premier rapprochement avec mon hypothèse générale dans laquelle je soutiens que l'hétérogénéité de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires est reliée au temps et au domaine d'études. J'aurai aussi recours aux données de cette enquête parce que celles-ci me permettront d'atteindre les trois derniers objectifs de cette recherche, c'est-à-dire prendre connaissance des résultats de l'END de Statistique Canada à propos des diplômés universitaires, connaître les caractéristiques de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires canadiens dans le cadre de la société de l'information et enfin, avoir un aperçu des conditions d'emploi des diplômés universitaires lorsqu'ils intègrent le marché du travail.

LA PÉRIODISATION

L'utilisation de la variable temps s'avère problématique du côté empirique. Dans un monde idéal, mes données devraient couvrir deux périodes de temps. Une première période dans les environs de 1920 à 1970 et une seconde période qui couvrirait les années 1970 à 1990. Une telle démarche aurait permis de réellement saisir l'impact du contexte économique sur le phénomène à l'étude. Cette périodisation est fondée sur l'analyse de l'évolution de la structure professionnelle effectuée par Manuel Castells. Dans son livre intitulé « La société en réseaux. L'ère de la société de l'information », il affirme que « la justification analytique majeure de la distinction entre les deux périodes s'appuie sur le fait que durant la première les

sociétés étudiées sont devenues postagricoles, tandis que pendant la seconde elles sont effectivement devenues postindustrielles » (Castells, 2001 : 275-276). La première période se réfère au grand effondrement de l'emploi agricole alors que dans la seconde période il est question du déclin rapide de l'emploi industriel.

Je dois évidemment adapter cette périodisation en fonction du contexte canadien et de mes sources de données. Je tenterai dans un premier temps de mettre en évidence les faits saillants à propos de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires pour l'année 1982 et 1986 en prenant en considération le contexte économique des années 1980. En second lieu, je m'appuierai sur les données de 1990 et 1995 pour étudier les répercussions de la révolution des technologies de l'information qui marquent la décennie et sont le plus facilement observables dans l'ensemble de la société. La comparaison entre ces deux dernières décennies reflètera l'incidence de l'économie informationnelle sur la demande des diplômés universitaires au Canada. D'après Castells, la société de l'information s'est manifestée plus tôt que les années 1990, mais dans le contexte canadien, les années 1990 sont identifiées comme celles des nouvelles technologies et c'est au cours de cette période que nous en ressentons les effets de façon évidente. Par conséquent, je vais considérer dans mes analyses les années 1980 comme le moment charnière où se fait la chute de la structure professionnelle de l'ère industrielle et bureaucratique et les années 1990 représenteront l'ère de la société de l'information.

LE NIVEAU DE SCOLARITÉ

Le niveau de scolarité (ainsi que le domaine d'études abordé plus loin) est une des variables les plus importantes dans le cadre de cette étude. Cette grande importance provient du fait que c'est d'abord le niveau de scolarité qui détermine le nombre de cas pour chacune de mes bases de données. La variable du niveau de scolarité joue un rôle essentiel parce que j'ai sélectionné mes cas en fonction de cette variable. Si j'effectue un changement concernant le niveau de scolarité, je devrai également modifier une bonne partie du travail. Afin de demeurer cohérente avec le choix de mon unité d'analyse, j'ai dû procéder à un premier filtre dans le but de sélectionner les diplômés de niveau universitaire parce que mon unité d'analyse est le diplômé de niveau universitaire. Ce choix implique l'exclusion des diplômés des écoles de métier et des collèges (ou cégep). Ma population à l'étude se compose donc des individus âgés de moins de trente ans résidant au Canada au moment des enquêtes et ayant obtenu un

diplôme ou un certificat en 1982, 1986, 1990 et 1995 au niveau du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat.

D'un côté plus technique, je dois d'abord préciser que les variables du niveau de scolarité (de même que les variables du domaine d'études décrites plus loin) n'ont pas exactement les mêmes caractéristiques d'une année d'enquête à une autre. Tel que confirmé par un professionnel Statistique Canada et par les guides des usagers des END, il y a un bris assez important entre les cohortes de 1990 et 1995 et celles de 1982 et 1986. Il n'y a pas de parfaite concordance parce que les variables sont un peu différentes. En 1990 et 1995, Statistique Canada avait demandé la confirmation des répondants en ce qui concerne le niveau de scolarité alors qu'en 1982 et 1986, les informations provenaient uniquement des listes de diplômés que fournissaient les institutions d'enseignement. Par conséquent, il n'y avait pas de confirmation de la part du répondant pour 1982 et 1986. Pour 1990 et 1995, nous avons le choix d'utiliser la variable du niveau de scolarité basée sur les informations fournies par les institutions d'enseignement ou la variable du niveau de scolarité révisé selon les corrections des répondants.

Afin d'assurer une certaine uniformité d'une année d'enquête à l'autre, normalement j'utiliserais les variables dont les renseignements proviennent des institutions pour les quatre années. Par contre, les professionnels de Statistique Canada utilisent les variables basées sur les corrections des répondants dans toutes leurs publications officielles à partir de 1990. Comme indiqué dans le tableau 7 ci-dessous, j'ai finalement choisi les variables basées sur les informations fournies par les institutions d'enseignement (c'est-à-dire les universités) pour 1982 et 1986 et les variables conçues en prenant en considération les corrections des répondants pour 1990 et 1995 dans le but d'avoir des données comparables à celles publiées par Statistique Canada en cas de besoin au cours de ce travail. Dans ce tableau, l'étiquette originale est celle nommée officiellement par Statistique Canada et le nom de la variable est l'étiquette que j'ai adaptée aux besoins de ce travail afin que le tout soit rédigé en français et de façon uniforme pour les quatre années.

Tableau 7 : Les variables choisies pour cette étude concernant le niveau de scolarité

	Code de la variable	Étiquette originale	Nom de la variable
1982	instcert	<i>Institution reported level of certification</i>	Le niveau de scolarité des diplômés, 1982
1986	cert_rcd	<i>Recoded level of certification - from sample file</i>	Le niveau de scolarité des diplômés, 1986
1990	certlev	<i>Revised 1990 level of certification</i>	Le niveau de scolarité des diplômés, 1990
1995	certlev	<i>Revised 1995 level of certification</i>	Le niveau de scolarité des diplômés, 1995

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

LES DOMAINES D'ÉTUDES

Enfin, l'hétérogénéité de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires s'illustre également par les divers domaines d'études. J'utiliserai la classification effectuée par Statistique Canada lors des mêmes enquêtes afin que je puisse établir des liens directs entre ma périodisation et ma classification des domaines d'études. Cette classification était fondée sur les codes à cinq chiffres du Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU). L'analyse des tendances relatives aux domaines d'études sera effectuée à l'aide de tableaux croisés alors que les résultats selon le contexte économique proviendront de la distribution de fréquence de chacune des variables concernées pour les quatre bases de données. L'impact du domaine d'études des diplômés sur diverses variables est mesurable à l'aide du test du Khi² (si toutes les conditions d'utilisation sont remplies) afin de savoir si oui ou non il y a présence d'une relation. Ensuite, il s'agit d'examiner les coefficients d'association afin de connaître la force de cette relation. Si la valeur de ces coefficients a tendance à être inférieure à 0,10 la relation est considérée très faible; entre 0,10 et 0,20 la relation est faible; entre 0,20 et 0,40 la relation est moyenne; entre 0,40 et 0,60 la relation est forte; plus de 0,60 la relation est très forte. Pour les variables nominales, mes résultats seront basés le V de Cramer, pour les variables ordinales j'utiliserai Gamma et pour les variables par intervalles j'utiliserai Êta (Tremblay, 1991 : 310-330). Les tendances relatives aux domaines d'études seront souvent comparées avec le résultat de leur année de référence respective. Ce résultat s'applique à l'ensemble des finissants de moins de trente ans au niveau universitaire selon les END et sera désigné par l'expression « ensemble diplômés ». Cette expression est utilisée afin de savoir où se situent les résultats de chacun des domaines d'études par rapport à ceux qui s'appliquent à l'ensemble des diplômés. Les tendances relatives à l'ensemble des

diplômés représentent les résultats en fonction du contexte économique provenant des distributions de fréquence de chacune des variables étudiées. Donc les résultats en fonction du domaine d'études seront présentés sous forme de tableaux composés des résultats pour chacun des domaines d'études et l'ensemble des diplômés. Les coefficients d'association ainsi que leur valeur respective suite aux croisements pour les quatre années de référence des END seront également inclus dans ces tableaux.

Comme c'est le cas pour le niveau de scolarité, il y a une distinction assez importante à préciser à propos des variables des domaine d'études entre les cohortes de 1990 et 1995 et celles d'avant. En effet, les informations relatives au domaine d'études des répondants provenaient uniquement des listes de diplômés fournies par les établissements d'enseignement en 1982 et 1986. Pour 1990 et 1995, Statistique Canada a apporté davantage de précision en demandant aux répondants de confirmer le domaine d'études fourni par l'institution. Encore une fois, les variables du domaine d'études sont basées sur les informations fournies par les établissements d'enseignement en 1982 et 1986 alors qu'en 1990 et 1995, les résultats ont été révisés en fonction des réponses des personnes interrogées. Pour les mêmes raisons que j'ai mentionnées concernant le niveau de scolarité, j'ai donc choisi d'utiliser les variables dont l'information sur le domaine d'études provenait des institutions pour 1982 et 1986 et celles basées sur les corrections des répondants pour les années 1990 et 1995. En voici une récapitulation illustrée par le tableau 8 ci-dessous.

Tableau 8 : Les variables choisies pour cette étude concernant les domaines d'études

	Code de la variable*	Étiquette originale	Nom de la variable
1982	instfs	<i>institution reported field of study</i>	Le domaine d'études des diplômés, 1982
1986	sam_fos	<i>field of study code - from sample file</i>	Le domaine d'études des diplômés, 1986
1990	respfos	<i>Domaine principal d'études par rép.</i>	Le domaine d'études des diplômés, 1990
1995	a06fos1	<i>Principal dom. d'études spéc. en 1995</i>	Le domaine d'études des diplômés, 1995

* Code de la variable recodée pour les quatre années : dometude

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Les plus grandes difficultés que j'ai rencontrées étaient reliées à l'utilisation de plusieurs bases de données. Par exemple, il y avait un problème concernant la manière dont le regroupement des domaines d'études fut effectué d'une enquête à l'autre. Les catégories des enquêtes de 1982 et 1986 sont différentes de celles de 1990 et 1995. En 1982 et 1986, les arts et humanités sont regroupés dans la même catégorie alors qu'en 1990 et 1995, ces domaines d'études sont séparés en catégories distinctes. De plus, le droit et l'économie ont été regroupés dans la catégorie des sciences sociales en 1990 et 1995 alors que ceux-ci étaient classifiés avec le commerce en 1982 et 1986. Suite à ces observations, une requête fut acheminée par voie électronique aux experts de Statistique Canada afin que cette classification soit adaptée aux besoins du présent travail qui nécessitent une classification identique pour les quatre années de l'enquête. La réponse à cette requête me confirme l'autorisation d'accéder aux fichiers maîtres en vue de recoder les domaines d'études universitaires.

À partir des données des fichiers maîtres des END et des codes à cinq chiffres ressortant de la distribution de fréquence de chacune des variables du tableau 8 ci-dessus, j'ai procédé à mon propre regroupement des domaines d'études afin que le tout soit uniforme d'une année d'enquête à l'autre. Les résultats de mes regroupements des domaines d'études sont dans le tableau 9 ci-dessous. Pour les quatre années d'enquête, ce tableau indique les douze grandes strates des domaines d'études que je vais utiliser aux fins d'analyse au cours de ce travail ainsi que les codes à cinq chiffres qui correspondent à la classification du SISCO. Ma justification de ce regroupement repose sur une volonté d'harmoniser mes catégories avec celles de la classification du SISCO, mais également sur un rapprochement avec une idée soutenue par Manuel Castells que nous retrouvons dans mon orientation théorique. En effet, Castells soutient que certains domaines d'activités dont l'éducation, les services juridiques, le génie, l'architecture et les services dans le domaine de la santé ont tendance accroître leur importance dans la société de l'information. Ce regroupement me permettra de vérifier si nous retrouvons ce même phénomène auprès des diplômés universitaires canadiens et de comparer les résultats pour les diplômés de ces domaines d'études avec ceux de d'autres diplômés.

Tableau 9 : Le regroupement des domaines d'études

	1982	1986	1990	1995
GÉNÉRAL	0,2,8	0,2,8,4120	0,1,2,8	0,1,2,8
				100,200,800
ARTS	20000 - 21500	20300 - 22400	20300 - 21499	20300 - 21499
SCIENCES HUMAINES	30000 - 32700	30000 - 32700	30300 - 32700	30300 - 32700
ÉDUCATION	10000 - 14100	11800 - 19900	11800 - 14100	11800 - 14100
SCIENCES SOCIALES	40000 - 40999	40300 - 40999	40300 - 40999	40300 - 40999
	41300	41300	41300	41300
	41500 - 43000	41500 - 43000	41500 - 43000	41500 - 43000
	44000 - 45700	44008 - 45200	44008 - 45700	44008 - 45700
DROIT	43300	43300	43300	43300
GESTION	41200	41200 - 41299	41200	41200
	41400 - 41499	41401 - 41499	41401 - 41499	41401 - 41499
AGRICULTURE ET SC.BIOLOGIQUES	50000 - 55210	50310 - 52400	50310 - 52500	50310 - 52500
PROFESSIONS DE LA SANTÉ	70000 - 79900	70300 - 79900	70300 - 79900	70300 - 79900
MATHÉMATIQUES ET SC.PHYSIQUES	80000	80900 - 83099	81200 - 83099	81200 - 83099
	81200 - 83099			
GÉNIE ET SC.APPLIQUÉES	60000 - 62200	60300 - 62200	60300 - 62200	60300 - 62200
SCIENCE INFORMATIQUE	80600	80600	80600	80600

Sources :

*Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU)
Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995*

Chacune des strates contiennent un nombre important de domaines d'études. Par exemple, le terme « général » désigne la strate qui correspond à tous les programmes généraux des universités où il y a absence de spécialisation. Les arts représentent autant les diplômés des Beaux Arts que ceux des arts appliqués. Les sciences humaines regroupent plusieurs domaines d'études tels que les études classiques, diverses littératures, l'histoire, le journalisme, la bibliothéconomie, la philosophie et la traduction. L'éducation constitue également une strate assez large puisque celle-ci contient l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire, l'éducation physique, les sports ainsi que les études en récréation et loisirs. Les sciences sociales regroupent entre autres l'anthropologie, les études canadiennes et d'autres études régionales, l'économie, la sociologie et les études de l'environnement humain. Le droit et la science informatique sont des domaines d'études constituant une strate par eux-mêmes. La strate de la gestion contient le commerce, l'administration des affaires, les études et sciences administratives ainsi que les études d'administration spécialisées. Dans la strate de l'agriculture et des sciences biologiques nous retrouvons entre autres la science animale, la biochimie, la biologie et les sciences vétérinaires. Cette strate exclut les professions de la santé qui forment une strate par elles-mêmes en regroupant l'art dentaire en tant que programme professionnel, les sciences fondamentales en médecine, les sciences paracliniques, la pharmacie et la réhabilitation. Pour ce qui est des mathématiques et des

sciences physiques, cette strate inclus entre autres la chimie, la géologie, la météorologie, l'astronomie et les sciences aérospatiales. Enfin, le génie et les sciences appliquées contiennent l'architecture, la foresterie et l'architecture paysagiste en plus des diverses spécialisations en génie. Pour de plus amples détails sur le contenu de ce regroupement des domaines d'études il suffit de consulter la classification du Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU) de Statistique Canada qui figure en Annexe B.

Les données de l'END de Statistique Canada me permettront de connaître les diverses caractéristiques rattachées à l'insertion professionnelle pour les cas des diplômés universitaires canadiens. Les recherches démontrent que malgré un capital humain élevé, les diplômés universitaires ne sont pas entièrement à l'abri des difficultés reliées à l'intégration du marché de l'emploi. Par contre, je soutiens que cette problématique se manifeste de façon hétérogène selon le temps et le domaine d'études des diplômés. De cette hypothèse générale, découle toute une série de sous-hypothèses parce que dans le cadre de ce travail, l'insertion professionnelle touche six dimensions énumérées au début de ce chapitre. Par conséquent, je prévois vérifier ces hypothèses à l'aides des données de l'END en me tenant uniquement à une analyse univariée et bivariée (tableaux croisés) afin de comparer chacune de ces six dimensions en fonction du temps et du domaine d'études. Cette démarche mettra en évidence l'impact du contexte économique sur l'insertion professionnelle des diplômés universitaires ainsi que les nouvelles exigences en terme de qualifications des travailleurs à l'ère de la société de l'information.

LES SOUS-HYPOTHÈSES À VÉRIFIER

Dans l'ensemble, les dimensions de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires devraient se révéler plutôt défavorables en 1982 puisque pendant cette période l'économie canadienne était en pleine récession, mais nous devrions observer une certaine amélioration en 1986 car l'économie avait tendance à se redresser pour le restant de années 1980. Il se pourrait que la situation soit un peu plus difficile en 1990 en raison de la récession de 1990-1991, mais les effets de l'émergence de la société de l'information devraient être en faveur des diplômés universitaires et plus particulièrement pour ceux en sciences et technologies. De plus, je m'attends à ce que cette tendance s'intensifie pour les diplômés de 1995 étant donné la progression de la société de l'information et que cette année est relativement éloignée de la récession de 1990-1991.

Premièrement, je suppose que le taux de chômage soit relativement faible pour l'ensemble des diplômés universitaires. Étant donné la récession de 1981-1982 considérée au Canada comme « la plus profonde, généralisée et plus longue que toutes les récessions postérieures à la Seconde Guerre mondiale » (DRHC, 2000 : 16), je m'attends à ce que les taux de chômage des diplômés universitaires de 1982 soient supérieurs à ceux de 1986, 1990 et 1995. Le contexte économique de 1986 étant plus favorable, je m'attends à ce que les diplômés universitaires présentent des taux de chômage relativement bas comparativement à 1982.

Les années 1990 sont également marquées par une récession qui était celle de 1990-1991, mais les gens étaient moins nombreux à perdre leur emploi pendant cette seconde récession. Selon la logique de la société de l'information, les probabilités sont que les chômeurs de 1990-1991 fassent partie de la catégorie des gens les moins scolarisés ou de la population âgée de 55 à 64 ans. Les diplômés universitaires sont par conséquent les moins susceptibles d'être victimes des problèmes relatifs au chômage puisque d'une part les chômeurs sont moins nombreux que pendant la récession de 1981-1982 et d'autre part, la société de l'information favorise la main-d'œuvre hautement qualifiée. Les taux de chômage des diplômés universitaires de 1990 devraient être quelques peu supérieurs à ceux de 1986 et 1995 étant donné la récession de 1990-1991, mais inférieurs aux taux de 1982. Pour ce qui est de 1995, je m'attends à ce que les taux de chômage soient relativement bas pour les diplômés universitaires puisque cette année d'enquête devrait être celle dont les effets de la société de l'information sont les plus apparents quant à la demande de main-d'œuvre très scolarisée. Rien n'indique une reprise économique majeure en 1995, mais la nouvelle économie canadienne a grandement besoin de travailleurs du savoir. D'où la probabilité que les diplômés universitaires réussissent à s'intégrer dans le marché du travail.

Par contre, il y a de fortes probabilités que les domaines les plus vulnérables soient les arts et les sciences humaines, deux champs d'études relativement éloignés des technologies de l'information contrairement à l'informatique ou à celui des sciences et génies. J'émetts cette sous-hypothèse en m'appuyant sur la nouvelle économie qui exige une main-d'œuvre hautement qualifiée dans des domaines d'études à caractère scientifique. Dans une telle logique, je soutiens que plus un domaine d'études se rapproche des technologies de l'information, plus les diplômés universitaires ont de chance d'être inclus dans la population active et ainsi éviter d'avoir recours à l'assurance emploi.

Dans le même ordre d'idées, je m'attends à ce que la plupart des diplômés universitaires réussissent à se trouver un emploi après avoir complété leur programme

d'études, mais des différences existent dans la durée d'attente pour un premier emploi et pour un emploi dans son champ. En effet, lorsqu'il y a un grand investissement en capital humain comme c'est le cas pour les diplômés universitaires, le lien entre le programme d'études et l'emploi obtenu est primordial. Ce lien nous permet de savoir dans quelle mesure les diplômés universitaires obtiennent un emploi relié à leur domaine d'études. D'après moi, ce lien se concrétise plus difficilement en 1982 étant donné le contexte difficile de la crise économique et ce, surtout pour les diplômés universitaires dont le domaine d'études est éloigné de la recherche et du développement technologique comme celui des arts ou des sciences humaines. Le tout devrait s'améliorer en 1986 puisqu'il y aurait eu un certain redressement de l'économie. Dans la période des années 1990, mais plus particulièrement en 1995, l'état du marché du travail est probablement plus propice à l'obtention d'un emploi relié au domaine d'études du diplômé universitaire, mais cette tendance varie d'un domaine d'études à l'autre parce que la société de l'information exige une main-d'œuvre hautement qualifiée dans des domaines à forte concentration de savoir comme celui de l'informatique et des hautes technologies. Par conséquent, je soutiens que les diplômés universitaires en éducation, en droit, dans les professions de la santé, en mathématiques et sciences physiques, en génie et sciences appliquées ainsi qu'en science informatique, sont les plus susceptibles d'obtenir un emploi conforme à leurs attentes parce que la nouvelle économie tend à favoriser ces domaines d'activités.

En ce qui a trait à la satisfaction des diplômés envers leur emploi et leurs perspectives de carrière, celle-ci est directement reliée au lien entre le programme d'études du diplômé et son emploi subséquent dans la plupart des cas. Ainsi, plus l'emploi du diplômé se rapproche de son domaine d'études, plus les probabilités d'être satisfait de ses conditions de travail augmentent. Le tout demeure façonné par le contexte économique et le domaine d'études quand aux possibilités de satisfaction vis-à-vis l'emploi. En effet, étant donné l'accès des gestionnaires d'entreprises à des ressources plus limitées au début des années 1980, les emplois avaient souvent tendance à être moins satisfaisants pour les travailleurs dont les diplômés récents des universités qui éprouvaient une certaine déception envers leur environnement de travail. Les diplômés universitaires de 1986 auraient probablement tendance à être plus satisfaits de leur emploi et des conditions qui s'y rattachent puisque le marché du travail semble plus performant après la récession de 1981-1982. Suite à l'année 1990 marquée par la récession de 1990-1991, la situation devrait s'améliorer pour les diplômés des universités canadiennes de 1995, mais de façon hétérogène selon le domaine d'études parce que le marché de l'emploi n'a pas besoin de tous les diplômés universitaires de façon uniforme. Le

marché de l'emploi de la nouvelle économie informationnelle a tendance à favoriser les diplômés universitaires dont le domaine d'études se rapproche de l'informatique, des hautes technologies ainsi que tout autre champ d'activités qui met l'emphasis sur l'utilisation efficace du savoir, de l'information et des connaissances en recherche et développement.

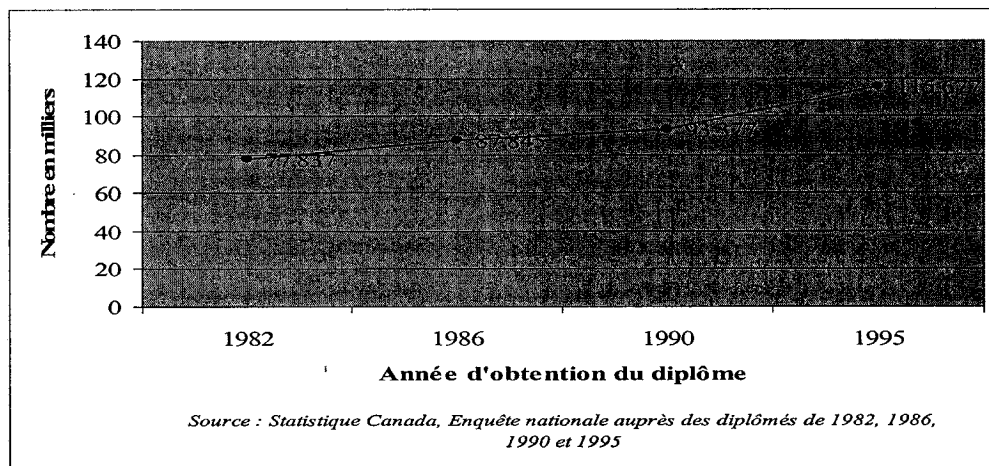
Le type d'emploi obtenu par rapport aux qualifications exigées ainsi que l'incidence des études post-secondaires sur la réussite professionnelle suivent les mêmes tendances que les autres dimensions de l'insertion professionnelle. Pour ce qui est des diplômés en gestion ainsi qu'en agriculture et sciences biologiques, il me faudra examiner les données exactes de l'END parce que ces domaines sont moins connus ou un peu plus généraux que les autres domaines d'études. Je soutiens également que pour le cas des sciences sociales, les diplômés universitaires s'insèrent relativement bien dans le marché de l'emploi puisque le besoin de comprendre les phénomènes sociaux demeure toujours présent peu importe le contexte économique. Dans les vérifications de toutes ces sous hypothèses, je tenterai de démontrer comment se manifeste la problématique de l'insertion professionnelle auprès des diplômés universitaires en fonction du temps et du domaine d'études dans le contexte canadien en comparant les quatre enquêtes nationales auprès des diplômés de Statistique Canada.

En somme, j'effectuerai de multiples comparaisons en fonction du temps afin de saisir dans quelle mesure l'insertion professionnelle des diplômés universitaires varie selon le contexte économique. Les années 1980 représenteront plutôt la fin de la structure professionnelle de l'industrialisation et les années 1990, l'essor de la société de l'information. Je procéderai également à des comparaisons entre diverses disciplines afin de mettre en évidence le fait que les catégories professionnelles ne sont pas en demande de façon égale d'une discipline à une autre. Suite à cette prochaine section de chapitre présentant les données à propos du nombre des diplômés universitaires canadiens, du niveau de scolarité et des domaines d'études, mes résultats seront présentés en six chapitres respectant grosso modo les dimensions des Enquêtes nationales auprès des diplômés mentionnées précédemment. Quelques annexes seront également mentionnées à titre d'information supplémentaire. L'annexe A est une liste de toutes les variables utilisées incluant l'année de référence, le sujet, l'acronyme de chacune des variables, l'étiquette, l'acronyme et l'étiquette des variables recodées s'il y a eu recodification ainsi que les commentaires pertinents. Le lecteur peut s'y référer en tout temps afin de se remémorer les informations pertinentes à propos de l'aspect technique des variables. Les autres annexes seront mentionnées au fur et à mesure dans les pages qui suivent.

LES PREMIERS RÉSULTATS DES END

D'après les premiers résultats des END, le nombre de diplômés universitaires augmente d'une année à l'autre. Tel qu'indiqué par le tableau 3 précédemment, le nombre de diplômés universitaires était de 99 472 en 1982, 119 947 en 1986, 122 463 en 1990 et 157 209 en 1995. La même tendance se poursuit avec les diplômés universitaires de moins de trente ans puisque leur nombre augmente d'une année d'enquête à l'autre. Le graphique 2 ci-dessous illustre cette tendance à la hausse chez les jeunes diplômés universitaires canadiens. À mon avis, la constance de cette augmentation du nombre de diplômés universitaires entre dans une étroite relation avec le contexte économique des années 1980 et 1990 et peut être interprété de deux façons.

Graphique 2 : Le nombre de diplômés universitaires de moins de 30 ans selon l'année d'obtention du diplôme



D'une part, il est probable que ce phénomène découle du changement majeur dans la structure professionnelle de l'emploi au Canada. En effet, la société canadienne est devenue postindustrielle à partir des années 1990. D'après la perspective théorique présentée précédemment, la société postindustrielle aurait plutôt commencé à partir des années 1970. Par contre, l'impact à grande échelle de la société postindustrielle ou de la société de l'information tel que soutenu par Castells (2001) devient réellement observable à partir des années 1990 lorsque nous nous référons au contexte canadien et à des domaines se rapprochant davantage de la vie quotidienne comme celui de l'éducation universitaire. La société de l'information est caractérisée par une grande importance accordée au savoir, aux

professions informationnelles comme les gestionnaires et les spécialistes. Cette augmentation du nombre de diplômés universitaires constitue un des indicateurs de ce nouveau contexte économique où la main-d'œuvre hautement qualifiée est de plus en plus en demande. Afin de s'adapter aux besoins des employeurs et d'être en mesure d'obtenir un emploi satisfaisant, les jeunes de moins de trente ans (tout comme les autres catégories de travailleurs canadiens) optent de plus en plus pour une éducation fournie par l'université, l'institution par excellence de la connaissance.

De plus, soulignons que la société de l'information est marquée par une polarisation croissante entre les classes supérieures et les classes inférieures de même qu'entre les diverses formes d'emploi qui se dichotomisent entre ce que nous appelons les « bons » emplois et les « mauvais » emplois. Au lieu de demeurer segmenté en trois grands segments tel que soutenu par Carnoy et Carter (1981), le marché du travail canadien a tendance à devenir plutôt dualiste en offrant de bons emplois qui seraient surtout disponibles aux diplômés universitaires et d'autres emplois prenant la forme du travail atypique où la main-d'œuvre est habituellement très peu reconnue et moins bien rémunérée. Étant donné que la société de l'information favorise plus particulièrement les travailleurs du savoir, les canadiens choisissent d'accroître leurs connaissances et leur niveau de savoir afin d'augmenter leurs chances d'être inclus dans la classe supérieure offrant les emplois les plus avantageux en termes de salaire, d'avantages sociaux et de conditions de travail.

D'autre part, l'augmentation du nombre de jeunes diplômés universitaires est le résultat de la faiblesse du marché du travail canadien depuis le début des années 1980. En plus de cette constante augmentation du nombre de diplômés universitaires, la proportion des diplômés qui poursuivent d'autres études suite à l'obtention de leur diplôme constitue un autre indicateur de la qualité du marché du travail qui laissait à désirer pendant les périodes de récession. Le tableau 10 ci-dessous nous donne les proportions des diplômés universitaires ayant entrepris d'autres études après avoir complété leur programme. Pour les diplômés de 1995, les données disponibles étaient basées sur la période de référence entre mai et juin 1997 alors que pour les trois autres années, nous avons l'avantage d'avoir les chiffres pour la dernière semaine du mois de janvier suite à l'obtention du diplôme.

Tableau 10 : La proportion des diplômés universitaires de moins de trente ans poursuivant d'autres études

	1982	1986	1990	1995
	% valide	% valide	% valide	% valide
Oui	38	36,3	39,1	24,5
Non	62	63,2	53,4	75,4
Ne sait pas		0,3	0,3	0,1
Non déclaré		0,2	7,2	
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

D'après ce tableau, une proportion de 36.3% des diplômés de 1986 ont poursuivi d'autres études alors qu'en 1982, cette proportion était de 38%. Une telle diminution peut être une suite logique au contexte économique des années 1980. En effet, l'économie canadienne était en pleine récession en 1981-1982, mais par la suite celle-ci s'est améliorée pour le restant des années 1980. Par conséquent, la proportion des diplômés universitaires ayant poursuivi d'autres études a diminué en 1986 puisque le marché du travail canadien offrait de meilleurs emplois aux travailleurs après un certain redressement de l'économie. Les diplômés de 1986 étaient donc plus enclins à choisir de mettre fin à leurs études en intégrant le marché du travail.

Cependant, les diplômés de 1990 ont dû faire face à la récession de 1990-1991. Le marché du travail étant peu attirant, une plus grande proportion d'entre eux (39.1%) ont préféré poursuivre d'autres études étant donné leur insertion professionnelle sans doute plus difficile. Par contre, il semble que les diplômés de 1995 aient été plus avantagés que ceux de 1990 de même que ceux de 1986. En effet, 24.5% d'entre eux ont poursuivi d'autres études suite à l'obtention de leur diplôme. Les chiffres pour les diplômés de 1995 sont moins fiables que ceux de 1982, 1986 et 1990, mais la tendance répond tout de même à la logique de la performance du marché du travail. L'année 1997 est relativement éloignée de la récession de 1990-1991. Le besoin d'entreprendre d'autres études était probablement moins important que lors des périodes de récession. Par contre, d'après le tableau 11 ci-dessous, les diplômés de 1995 au niveau de la maîtrise (8.4%) sont proportionnellement plus nombreux comparativement à ceux de 1982 (7.8%), 1986 (7.5%) et 1990 (7.9%).

Tableau 11 : Le niveau de scolarité des diplômés universitaires de moins de trente ans

	1982	1986	1990	1995
	% valide	% valide	% valide	% valide
Baccalauréat	91,9	92,1	91,6	91,1
Maîtrise	7,8	7,5	7,9	8,4
Doctorat	0,3	0,4	0,5	0,5

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Cette augmentation constante des diplômés universitaires au niveau de la maîtrise pendant les années 1990 s'explique par la présence à grande échelle de la société de l'information dans le contexte canadien. Ce nouveau contexte économique met l'accent sur le savoir et exige une main-d'œuvre hautement qualifiée et scolarisée. Une des conséquences logiques est l'augmentation du nombre de diplômés universitaires parce que dans un contexte économique façonné par la société de l'information et marqué par une récession, les Canadiens deviennent de plus en plus nombreux à avoir recours à l'éducation universitaire afin de répondre aux besoins des employeurs. Dans une telle logique, il y a hétérogénéité quant à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires selon le contexte économique. Nous allons voir également que cette hétérogénéité est également liée au domaine d'études des diplômés parce que comme le souligne Castells (2001), dans la société de l'information certains domaines d'activités tels que l'éducation, le droit, les professions de la santé ainsi que le génie et les sciences appliquées sont favorisés plus que d'autres pour plusieurs aspects de leur insertion professionnelle.

En ce qui concerne le domaine d'études des diplômés universitaires, leur répartition est illustrée par le tableau 12 ci-dessous. Nous y retrouvons la proportion des diplômés pour chacune des strates du tableau 9 pour l'année d'obtention du diplôme 1982, 1986, 1990 et 1995. En voici les grandes tendances pour chacune de ces strates de domaines d'études fondées sur le SISCO de Statistique Canada.

Tableau 12 : La répartition des diplômés selon les domaines d'études

1982		1986		1990		1995	
	% valide		% valide		% valide		% valide
Sc. informatique	1,9	Droit	2,8	Sc. informatique	2,2	Général	2,1
Arts	2,8	Sc. informatique	3	Général	2,7	Sc. informatique	2,2
Droit	3,3	Arts	3,8	Arts	2,9	Arts	2,7
Math. et sc.phy.	4	Math. et sc.phy.	4,2	Droit	3	Droit	2,7
Agri. et sc.bio.	6,5	Agri. et sc.bio.	5,4	Math. et sc.phy.	4,5	Math. et sc.phy.	3,7
Prof. de la santé	7,5	Prof. de la santé	7	Prof. de la santé	7	Prof. de la santé	6,5
Général	8	Sc. humaines	8,6	Agri. et sc.bio.	7,3	Agri. et sc.bio.	6,9
Génie et sc. app.	9,8	Génie et sc. app.	9,3	Génie et sc. app.	8,1	Génie et sc. app.	7,8
Sc. humaines	9,9	Éducation	11	Sc. humaines	11,4	Sc. humaines	12,4
Gestion	13,5	Général	13,6	Gestion	15,1	Gestion	14,2
Éducation	15,4	Gestion	14	Éducation	15,3	Éducation	15,6
Sc. sociales	17,3	Sc. sociales	16,4	Sc. sociales	20,2	Sc. sociales	23

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

D'abord, la strate nommée « général » contient les programmes universitaires sans spécialisation particulière. Ce sont des programmes de formation générale qui ont gagné en popularité en 1986 puis ensuite subi une diminution importante pour les deux autres années. Ces résultats illustrent l'emphase mise sur les spécialistes dans le contexte de la société de l'information où les employeurs exigent que les travailleurs possèdent des connaissances approfondies dans un domaine particulier. Les arts suivent une tendance très similaire d'une année à l'autre avec une augmentation de 2.8% à 3.8% de 1982 à 1986 pour ensuite diminuer continuellement jusqu'à 2.7% en 1995. La persistance de cette diminution peut être reliée au fait qu'à partir des années 1990, les investissements se sont concentrés en recherche et développement dans les domaines très rentables touchant principalement le savoir scientifique. Les arts constituent un domaine d'études très éloigné du savoir et des connaissances scientifiques. Par conséquent, il est probable que les étudiants universitaires soient de moins en moins attirés par ce domaine d'études qui représente un secteur d'activités moins rentable du point de vue économique diminuant ainsi leurs chances d'insertion professionnelle. L'année 1986 s'inscrit dans un contexte économique plus favorable qu'en 1982 et 1990. Les étudiants universitaires auraient donc été plus nombreux à tenter de se faire une place dans le monde des arts étant donné un certain rétablissement de l'économie entre les deux récessions. Ce redressement dans la deuxième partie des années 1980 peut laisser davantage de place à l'art et à la culture dans les dépenses des gouvernements et des

consommateurs. Dans un tel contexte, le domaine des arts pourrait avoir présenté de meilleures perspectives d'emploi jusqu'à la prochaine récession de 1990-1991.

Toujours d'après les résultats du tableau 12, la proportion des diplômés universitaires de moins de trente ans en sciences humaines et en sciences sociales a diminué de 1982 à 1986 pour ensuite augmenter en 1990 et 1995. La proportion des jeunes diplômés universitaires en sciences sociales est la plus élevée par rapport à tous les autres domaines d'études pour les quatre années d'enquête. D'ailleurs les données des END nous révèlent que ces diplômés sont proportionnellement les plus nombreux à poursuivre d'autres études suite à l'obtention de leur diplôme. Cette catégorie de diplômés a quelque peu diminué de 0.9 % entre 1982 et 1986, mais celle-ci a augmenté de 3.8% de 1986 à 1990 et a atteint 23% en 1995. D'après ces chiffres, il est fort probable que la jeune main-d'œuvre canadienne soit en grande partie spécialisée en sciences sociales dans les années 1980 et 1990.

L'éducation arriverait en deuxième position d'après les pourcentages du tableau 12. Ce domaine d'études a connu une baisse importante de 4.4% entre 1982 et 1986 parce que celui-ci est passé de 15.4% à 11%. Par contre, de 1986 à 1990 le domaine de l'éducation a considérablement augmenté jusqu'à 15.3 %, un pourcentage très près de celui de 1982 (15.4%). En 1995, la proportion des diplômés universitaires en éducation a continué d'augmenter jusqu'à 15.6%. Ces tendances s'harmonisent avec la logique de la société de l'information développée par Castels (2001) puisque l'éducation est un des domaines ayant tendance à prendre de l'importance dans la nouvelle économie.

Par contre, nous ne pouvons pas en dire autant sur les domaines du droit, des professions de la santé ni de celui du génie et des sciences appliquées. La proportion des diplômés en droit a subi une légère augmentation en 1990 en atteignant 3%, mais cette augmentation ne s'est pas maintenue puisque le pourcentage atteignait à peine 2.7% en 1995. Les diplômés des professions de la santé constituaient 7.5% de l'ensemble des diplômés universitaires de moins de trente ans en 1982. Cette proportion a diminué à 7% en 1986 et celle-ci est demeurée la même en 1990 pour finalement redescendre à 6.5% en 1995. En ce qui concerne le génie et les sciences appliquées, ce domaine a attiré une plus grande proportion des diplômés universitaires que le droit et les professions de la santé, mais sa proportion n'a jamais cessé de suivre une trajectoire décroissante en passant de 9.8% en 1982 à 7.8% en 1995.

Toujours d'après le tableau 12, les diplômés universitaires en gestion étaient proportionnellement de plus en plus nombreux d'une année d'enquête à l'autre jusqu'en 1990 (15.1%), mais ce domaine d'études a diminué jusqu'à atteindre une proportion de 14.2% en

1995. Les mathématiques et les sciences physiques ont suivi la même tendance, mais selon des proportions inférieures variant de 4% à 3.7%. Le domaine de l'agriculture et des sciences biologiques a connu des bas et des hauts d'une année d'enquête à l'autre, mais à l'exception de ceux de 1982, les diplômés de ce domaine étaient proportionnellement les plus nombreux à poursuivre d'autres études d'après les résultats des END. La proportion de ces diplômés a diminué de 6.5% à 5.4% pour 1982 et 1986, est remontée ensuite jusqu'à 7.3% en 1990 et encore diminué à 6.9% en 1995. Enfin, la science informatique est demeurée très peu populaire auprès des diplômés universitaires à l'étude. La proportion de cette catégorie de diplômés était à peine de 1.9% en 1982. En 1986, cette proportion a augmenté à 3%, mais a encore chuté jusqu'à 2.2% en 1990 et 1995.

Les résultats du tableau 12 mettent en évidence le fait que l'importance accrue de la science et des hautes technologies n'entraîne pas nécessairement une augmentation du nombre de diplômés dans ces domaines clé de la nouvelle économie. Les jeunes diplômés des universités canadiennes demeurent proportionnellement plus nombreux en sciences sociales et en éducation même en 1995 qui est l'année de l'Enquête nationale auprès des diplômés la plus susceptible de ressentir les effets directs de la société de l'information.

De plus, pour tous les domaines d'études du tableau 12 qui présentent un caractère scientifique la proportion des jeunes diplômés universitaires diminue ou demeure égale de 1990 à 1995. En raison de la rapidité à laquelle s'est effectué le virage technologique, le contexte socioéconomique des années 1990 a entraîné un énorme intérêt envers domaines des sciences et technologies (Statistique Canada, 1998). Malgré cet intérêt, le nombre de jeunes diplômés universitaires n'a pas augmenté d'après les données des END de Statistique Canada. Les diplômés universitaires canadiens en sciences et technologies demeurent proportionnellement peu nombreux comparativement aux autres diplômés en dépit des exigences de la nouvelle économie, mais cela n'entraîne pas automatiquement une insertion professionnelle plus difficile.

Enfin, les données des END confirment que les femmes ne choisissent pas les mêmes programmes que les hommes. Le tableau 13 ci-dessous nous donne les résultats des domaines d'études selon le sexe des diplômés. La relation statistique entre le choix du domaine d'études et le sexe était moyenne pour les quatre années de référence, mais la force de cette relation ne cesse de diminuer d'une année à l'autre. Dans les années 1980, l'éducation était le domaine d'études le plus fréquemment choisi parmi les femmes. Les hommes se distinguaient nettement de l'ensemble des diplômés parce qu'ils choisissaient très souvent le génie et sciences appliquées et non les sciences sociales qui constituaient toujours le domaine

d'études avec les proportions les plus élevées (tableau 12). Dans les années 1990, les tendances en fonction du sexe des individus sont un peu moins catégoriques. En effet, les proportions les plus élevées correspondent à celles des sciences sociales et ce, peu importe le sexe des diplômés. Par contre, les femmes demeurent proportionnellement plus nombreuses que les hommes en sciences sociales ce qui illustre une certaine persistance des différences fondées sur le sexe. Donc la relation statistique entre le sexe des individus et le domaine d'études n'est pas aussi importante dans la seconde décennie que dans la première, mais celle-ci n'a pas complètement disparu dans les tendances relatives au choix des programmes.

Tableau 13 : Le domaine d'études des diplômés selon le sexe

	1982		1986		1990		1995	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	% valide		% valide		% valide		% valide	
Général	7.7	8.4	13.3	13.9	2.8	2.5	1.8	2.2
Arts	2.0	3.8	3.0	4.5	2.3	3.4	1.9	3.3
Sciences humaines	7.3	12.6	6.8	10.3	9.4	13.2	9.9	14.2
Éducation	8.0	22.9	7.0	14.8	10.0	19.9	11.8	18.3
Sciences sociales	16.6	17.8	13.4	19.3	18.5	21.7	20.5	24.8
Droit	3.9	2.8	3.1	2.6	3.2	2.9	2.4	2.8
Gestion	17.1	10.0	15.9	12.3	17.2	13.2	16.5	12.6
Agriculture et sc.biologiques	6.5	6.5	5.3	5.4	6.8	7.8	6.5	7.2
Professions de la santé	5.1	9.9	4.3	9.5	4.6	9.0	4.1	8.3
Mathématiques et sc.physiques	5.6	2.3	6.0	2.5	6.2	3.1	5.6	2.3
Génie et sc.appliquées	17.2	2.1	16.6	2.3	14.8	2.3	14.7	2.9
Science informatique	2.9	1.0	4.2	1.9	3.8	0.7	4.1	0.9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
V de Cramer	0.365		0.321		0.309		0.293	
Sign. du V de Cramer	0.000		0.000		0.000		0.000	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Il reste à investiguer davantage à propos des six dimensions de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires à l'étude afin de déterminer dans quelle mesure il y a hétérogénéité selon le domaine d'études des diplômés et le contexte économique correspondant à l'année d'obtention du diplôme. Le contenu des pages suivantes sera alors structuré en quatre chapitres, à savoir : l'échec ou la réussite à trouver un emploi, le lien entre le programme d'études du diplômé et son emploi subséquent, le type d'emploi obtenu ainsi que les gains annuels et quelques déterminants sur la réussite professionnelle.

CHAPITRE 3 : L'ÉCHEC OU LA RÉUSSITE À TROUVER UN EMPLOI

Ce chapitre a pour but de déterminer dans quelle mesure les diplômés à l'étude réussissent à s'insérer dans le marché du travail dans une perspective d'exclusion versus inclusion. Dans un premier temps, je procéderai à l'analyse des résultats à propos du chômage des diplômés et de la durée du chômage afin de connaître les proportions de jeunes diplômés universitaires exclus du marché du travail. Dans un deuxième temps, j'examinerai les tendances relatives aux taux d'activité, au nombre de mois d'attente pour obtenir le premier emploi, au sous-emploi et aux domaines d'activités pour la population constituant mon objet d'études. Les résultats de cette démarche nous donneront un aperçu des proportions de jeunes diplômés universitaires inclus dans le marché du travail au cours des années 1980 et 1990.

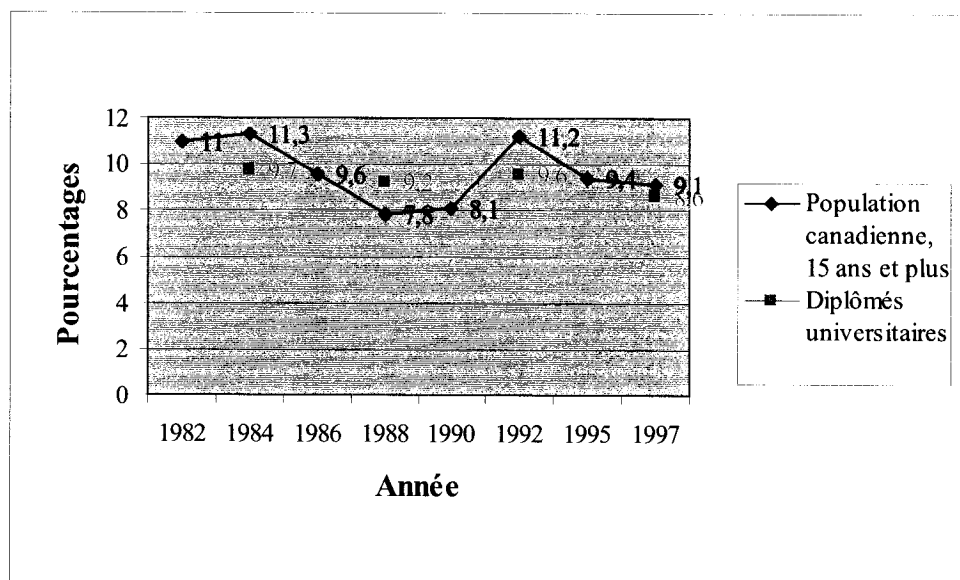
LE CHÔMAGE

Les taux de chômage constituent un indicateur très fréquent pour mesurer la performance du marché du travail. Pour le cas des jeunes diplômés universitaires, un tel pourcentage nous permet de savoir si le contexte économique est propice à leur insertion professionnelle, c'est-à-dire si oui ou non cette population peut obtenir un emploi une fois le diplôme obtenu. Cet indicateur ne mesure pas la qualité de l'emploi détenu ni d'autres aspects comme la satisfaction du diplômé envers cet emploi. Ces aspects sont abordés au cours de ce travail. Pour l'instant, il s'agit de savoir si le contexte économique influence la capacité des diplômés universitaires d'obtenir un emploi et si la problématique du chômage diffère selon leur domaine d'études.

Premièrement, d'après la *Revue chronologique de la population active*, l'insertion professionnelle des diplômés universitaires de moins de trente ans aurait eu lieu dans un contexte économique caractérisé par un taux de chômage de 11% en 1982, 9.6% en 1986, 8.1% en 1990 et de 9.4% en 1995 pour l'ensemble de la population (Statistique Canada, 2003). Le graphique 3 ci-dessous illustre les tendances non seulement pour les quatre années d'obtention du diplôme, mais également pour d'autres années correspondant à la période de référence pour chacune des variables des bases de données des END à propos du chômage. C'est ce qui m'a incitée à choisir les années inscrites dans ce graphique afin que le tout soit cohérent et comparable avec les données sur ma population cible. Je dois cependant préciser que les pourcentages des diplômés en chômage que nous verrons plus loin ne sont pas réellement des taux de chômage comme ceux du graphique 3. Les pourcentages ressortant

des END représentent le nombre de diplômés sans emploi qui sont à la recherche d'un emploi et qui ont accepté un emploi à temps plein n'ayant pas encore débuté sur le nombre de diplômés actifs (occupés et en chômage) (Statistique Canada, 1996 : 13). Malgré cette limite, ces données me permettront néanmoins de demeurer à l'intérieur de ma population cible composée des diplômés universitaires canadiens de moins de trente ans. Le graphique 3 indique également les pourcentages des diplômés en chômage au moment de chacune des enquêtes.

Graphique 3 : Les taux de chômage pour les canadiens de 15 ans et plus et les diplômés universitaires de moins de 30 ans



Sources : Statistique Canada (2003), *Revue chronologique de la population active*, CDI et Statistique Canada, *Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995*

D'après le graphique 3, les deux récessions ont eu un impact considérable sur les taux de chômage officiels au Canada. La récession de 1981-1982 semble avoir exercé une plus grande influence que celle de 1990-1991 sur la performance du marché du travail canadien. À mon avis, les années les plus marquées par les récessions seraient celles de 1982 et 1984 (l'année correspondant à la période de référence concernant le chômage chez les diplômés de 1982) pour la première récession et celles de 1990 et 1992 (l'année correspondant à la période de référence concernant le chômage chez les diplômés de 1990) pour la deuxième récession. En calculant la moyenne des taux pour chacune de ces périodes, nous arrivons à un taux de chômage moyen de 11,2% pour la récession de 1981-1982 et de 9,7% pour la récession de 1990-1991. Ces résultats confirment les renseignements fournis par le DRHC (2000) à propos du contexte économique des années 1980 et 1990. En effet, les auteurs ont souligné que la

durée du chômage résultant de la récession de 1981-1982 étaient supérieure à la durée du chômage pendant la récession de 1990-1991, mais les chômeurs étaient moins nombreux pendant la deuxième récession, d'où probablement l'infériorité de la proportion moyenne des chômeurs de 1990 et 1992 par rapport à celle de 1982 et 1984.

Pour continuer, les résultats à propos du chômage des jeunes diplômés universitaires puisent leur fondement sur une semaine de référence au moment de chaque enquête, c'est-à-dire deux ans après l'obtention du diplôme. En d'autres mots, la variable choisie pour chacune des quatre années d'enquête est basée sur la proportion des jeunes diplômés universitaires en chômage pendant la semaine du 27 mai au 2 juin 1984 pour les diplômés de 1982, la semaine du 1^{er} au 7 mai 1988 pour les diplômés de 1986, une semaine de référence entre juin et juillet 1992 pour les diplômés de 1990 et une semaine de référence entre mai et juin 1997 pour les diplômés de 1995. Cette variable présente l'avantage de s'appliquer grosso modo pour la même période de temps d'une année à l'autre puisqu'il est question des mois de mai, juin et juillet. Et cette période de référence nous permet de connaître la situation des diplômés suite à une insertion professionnelle d'environ deux ans en vue de ne pas mesurer seulement des emplois temporaires et d'obtenir des taux de chômage indiquant réellement la réussite ou l'échec à trouver un emploi après un délai de temps raisonnable. Comme nous allons le voir, les tendances sont assez révélatrices quant à l'impact exercé par le contexte économique et le domaine d'études sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires de moins de trente ans. Voici les résultats relatifs au chômage de ma population cible pour les quatre années figurant dans le tableau 14 ci-dessous.

Tableau 14 : La proportion des jeunes diplômés universitaires en chômage

Date de fin des études	1982	1986	1990	1995
Date de mesure du taux	juin 1984	mai 1988	Juillet 1992	juin 1997
Taux de chômage	9,7%	9,2%	9,6%	8,6%

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

D'abord, ces résultats démontrent que le contexte économique exerce un impact sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires. En effet, 9.7% des diplômés de 1982 étaient en chômage pendant la semaine de référence de 1984. Ce pourcentage représente le résultat pour l'année la plus près de la période de récession de 1981-1982 et celui-ci est supérieur aux trois autres années d'enquête. Pour les diplômés de 1986, la situation semble moins difficile que ceux de 1982 puisque leur proportion a diminué à 9.2% en 1988. La

période de référence pour les diplômés de 1986 est située dans la seconde partie des années 1980 où il y avait un redressement de l'économie canadienne suite à la récession de 1981-1982. La proportion des jeunes diplômés universitaires en chômage a donc diminué pour ceux ayant obtenu leur diplôme en 1986. D'après ces résultats, les diplômés de 1986 auraient été moins nombreux à ne pas avoir d'emploi que ceux de 1982 étant donné le contexte économique plus prospère de la seconde moitié des années 1980 facilitant ainsi leur insertion professionnelle.

Le tableau 14 illustre également l'impact de la récession de 1990-1991 puisque la proportion des diplômés en chômage est de 9.6% en 1992 pour le cas des diplômés de 1990. Ce pourcentage est supérieur à ce lui des diplômés de 1986, mais inférieur à celui de 1982 (9.7%). D'après ce résultat, les chances sont que l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires soit un peu plus difficile en 1992 comparativement à 1988, mais ce sont les diplômés de 1982 qui auraient connu la période la plus périlleuse en ce qui concerne le chômage. Enfin, les diplômés de 1995 ont un pourcentage de chômeurs (8.6%) inférieur aux trois autres années de référence. Ce pourcentage démontre une meilleure insertion professionnelle pour les diplômés de 1995.

De plus, nous pouvons comparer les résultats du tableau 14 avec ceux du graphique 3. Cette comparaison est limitée par le fait que les résultats du tableau 14 ne représentent pas des taux de chômage annuels comme c'est le cas pour le graphique 3 dont les chiffres proviennent d'une autre source de données que les END. La catégorie des diplômés en chômage possède sa propre définition précisée précédemment au début de ce chapitre et se fonde sur une semaine de référence contrairement aux taux de chômage officiels basés sur une moyenne annuelle. Néanmoins, une brève comparaison nous permet de situer la population cible par rapport à l'ensemble de la population canadienne.

Pour trois années de référence sur quatre, les pourcentages des jeunes diplômés en chômage sont inférieurs aux taux officiels de chômage pour les mêmes années. En 1984, la moyenne nationale était de 11.3% alors que les jeunes diplômés universitaires de 1982 avaient un pourcentage de 9.7%. L'année 1988 constitue une exception, mais les diplômés universitaires à l'étude sont moins touchés par le chômage que l'ensemble de la population canadienne en 1992 (9.6% par rapport à 11.2%) de même qu'en 1997 (8.6% par rapport à 9.1%).

La plupart de tous ces résultats à propos du chômage viennent appuyer mes sous-hypothèses pertinentes à cette dimension de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires et reflètent généralement les tendances propres à la société de l'information. En

effet, la comparaison des résultats entre le tableau 14 et le graphique 3 confirme que la proportion des jeunes diplômés universitaires en chômage est relativement faible (à l'exception seulement de l'année 1988) par rapport à la moyenne annuelle des taux de chômage officiels. La récession de 1981-1982 semble effectivement la plus importante puisqu'en 1984, les diplômés de 1982 étaient proportionnellement les plus nombreux à être en chômage comparativement à toutes les autres années de référence. De plus, la proportion des diplômés en chômage au cours de l'année 1988 était inférieure à celle de 1984 qui se réfère aux diplômés les plus touchés par la récession de 1981-1982.

Tel que supposé lors de la formulation des sous-hypothèses, la récession de 1990-1991 a eu un impact sur le chômage des jeunes diplômés universitaires, mais pas autant qu'en 1981-1982. Ce résultat peut illustrer l'émergence d'une société de l'information dont les effets sont plus particulièrement ressentis dans les années 1990 puisque les diplômés à l'étude semblent avoir moins souffert de la récession que la population canadienne en général. En 1992, le taux de chômage officiel au Canada était de 11.2% comparativement à une proportion de 9.6% pour les diplômés universitaires à l'étude. Et la tendance se maintient pour les diplômés de 1995 dont le pourcentage de chômeurs a diminué à 8.6% alors que le taux officiel de chômage était de 9.1%. Comme ce fut précisé précédemment, rien n'indique une reprise économique majeure suite à la récession de 1990-1991, mais la nouvelle économie canadienne a grandement besoin de travailleurs du savoir. Cette tendance peut alors entraîner une diminution du nombre de jeunes diplômés universitaires en chômage et ainsi faciliter leur insertion professionnelle.

La plupart de ces résultats concernant le chômage démontrent que les diplômés récents des universités sont en demande dans le marché du travail canadien. Une explication possible est la place fondamentale occupée par le savoir dans la nouvelle économie parce que celui-ci est devenu une matière première de grande valeur manipulée dans les processus de production. Les tendances relatives au chômage des jeunes diplômés universitaires s'harmonisent avec les principes d'une société capitaliste informationnelle abordés par Castells (2001). Comme ce fut déjà mentionné dans la partie théorique, c'est une nouvelle économie qui demeure capitaliste, mais son mode de développement n'est plus industriel et ne vise plus la production maximale. En fait, le mode de développement de la nouvelle économie est informationnel puisque celui-ci vise l'accumulation du savoir et une amélioration constante dans la production, l'organisation et l'utilisation d'une information basée sur la connaissance. D'où la capacité des jeunes diplômés universitaires de s'insérer plus facilement dans le marché du travail comparativement à l'ensemble de la population canadienne dont une

partie de la main-d'œuvre est peu scolarisée. Les résultats à propos du chômage démontrent que le contexte économique exerce un impact considérable sur cette dimension de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires de moins de trente ans. Si les diplômés universitaires à l'étude sont moins vulnérables face à la problématique du chômage comparativement à l'ensemble de la population canadienne, les prochains paragraphes démontreront qu'il y a hétérogénéité selon leur domaine d'études. Cette tendance répond également aux principes de la société de l'information parce que dans la nouvelle économie, le savoir occupe une place centrale, mais encore plus particulièrement le savoir scientifique relié aux hautes technologies et aux technologies de l'information ou encore d'autres domaines comme celui de l'éducation où il y a la transmission de ce savoir plus que jamais nécessaire à la réussite dans le marché du travail.

Pour ce qui est de la relation statistique entre le chômage et le domaine d'études, celle-ci serait faible d'après le V de Cramer du tableau 15 ci-dessous. Par contre, cette relation devient de moins en moins faible d'une année de référence à l'autre ce qui tend à démontrer une certaine progression de l'influence du domaine d'études sur la capacité des diplômés à s'insérer dans le marché de l'emploi. De plus, en observant les résultats selon mon cadre d'analyse (Castells, 2001 et Sauvy, 1980) des distinctions existent entre les domaines d'études. Discutons de ces résultats dont l'interprétation s'avère pertinente lorsqu'on se réfère à la société de l'information et à la théorie du déversement.

D'après les résultats du tableau 15, certaines tendances viennent appuyer mes sous-hypothèses alors que d'autres les réfutent. Le domaine d'études exerce une certaine influence sur les résultats, mais celle-ci est moins forte que prévu. Au départ, je m'attendais à un plus grand impact du domaine d'études sur le chômage des diplômés universitaires. L'influence est effectivement moins importante, mais une relation existe entre les deux variables et celle-ci est souvent observable selon le degré de spécialisation et de scientificité des domaines d'études.

Précisons d'abord que le domaine général ne fera pas objet à une analyse approfondie. Dans ce domaine, le pourcentage des diplômés en chômage est plutôt élevée parce que ce sont principalement les spécialistes qui sont valorisés et en demande dans le marché du travail. L'encouragement est plutôt du côté des diplômés ayant au moins une spécialisation afin que les employeurs puissent bénéficier de leurs connaissances dans un domaine particulier puisqu'une entreprise tend généralement à spécialiser ses activités.

Tableau 15 : La proportion des jeunes diplômés universitaires en chômage selon le domaine d'études

Date de fin des études	1982		1986		1990		1995
Date de mesure du taux	juin-84		mai-88		juil-92		juin-97
	% valide		% valide		% valide		% valide
Sc. informatique	4,8	Sc. informatique	3,2	Prof. de la santé	4,6	Sc. informatique	1,6
Prof. de la santé	5,4	Prof. de la santé	3,7	Sc. informatique	4,7	Génie et sc. app.	4,3
Gestion	7,5	Éducation	5,6	Gestion	8,3	Éducation	5,4
Génie et sc. app.	8,6	Gestion	6,1	Génie et sc. app.	8,8	Gestion	6
Général	9,5	Génie et sc. app.	7,3	Éducation	9,2	Prof. de la santé	7,1
Éducation	9,5	Droit	7,9	Math. et sc. phys.	9,5	Ensemble diplômés	8,6
Math. et sc. phys.	9,5	Ensemble diplômés	9,2	Ensemble diplômés	9,6	Math. et sc. phys.	9,5
Ensemble diplômés	9,7	Général	9,4	Sc. sociales	9,9	Sc. sociales	10,7
Arts	10,6	Math. et sc. phys.	9,6	Arts	11	Arts	11,1
Sc. sociales	10,9	Agri. et sc. bio	11,9	Sc. humaines	11,9	Agri. et sc. bio	11,1
Agri. et sc. bio	11,1	Sc. humaines	13,6	Agri. et sc. bio	11,9	Général	11,2
Sc. humaines	13,2	Sc. sociales	13,6	Général	13,1	Sc. humaines	11,3
Droit	15,4	Arts	15,8	Droit	13,9	Droit	19,9
V de Cramer	0,114	V de Cramer	0,119	V de Cramer	0,130	V de Cramer	0,152
Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Les arts et les sciences humaines présentent la même tendance que j'ai précisée dans mes sous-hypothèses. En plus du droit, ce sont deux domaines d'études particulièrement vulnérables aux problèmes de chômage. Les arts et les sciences humaines ont une proportion de diplômés en chômage constamment supérieure à l'ensemble des diplômés qui varie de 8.6 % à 9.7% de 1984 à 1997. La proportion de ces diplômés en chômage atteint les deux chiffres pour les quatre années de référence et diminue seulement jusqu'à 11.1% pour les arts et à 11.3% pour les sciences humaines entre 1995 et 1997. Ces résultats reflètent les principes de la société de l'information puisque les travailleurs dans des domaines éloignés des hautes technologies et de la science comme ceux des arts et des sciences humaines sont moins en demande dans la nouvelle économie que ceux dont le travail est relié à un domaine plutôt scientifique. Le tableau 15 démontre que les diplômés en sciences sociales présentent également des pourcentages supérieurs à l'ensemble des diplômés pour chacune des années. Contrairement à ce que je m'attendais, les sciences sociales ne constituent pas un domaine particulièrement en demande dans les années 1980 et 1990 si nous prenons en considération les taux de chômage.

En ce qui concerne le droit, la proportion des jeunes diplômés universitaires en chômage est très élevée (à l'exception des diplômés de 1986 avec un pourcentage de 7.9% qui devraient avoir connu un contexte économique plus favorable à l'insertion professionnelle pour l'ensemble des diplômés à l'étude) et atteint presque le 20% auprès des diplômés de 1995. Cette tendance est à l'opposée de ce qui devrait avoir lieu dans la société de l'information parce que le droit fait partie des domaines d'activités les plus susceptibles d'accroître leur importance. Le chômage élevé de ces jeunes diplômés universitaires peut être relié au nombre d'emplois disponibles au moment de la recherche d'emploi. Les chances sont que ce nombre soit plutôt restreint puisque d'après le tableau 12, les diplômés universitaires en droit constituaient à peine 2.7% des diplômés de 1995. Malgré cette quantité limitée de diplômés récents, les pourcentages de cette population en chômage est demeurée relativement importante même pour les diplômés de 1995.

Tel que supposé précédemment, les résultats concernant l'éducation, les professions de la santé, le génie et les sciences appliquées ainsi que la science informatique répondent aux principes de la société de l'information si nous comparons chacune de leur proportion de diplômés en chômage à celle de la moyenne pour l'ensemble des diplômés universitaires de moins de trente ans. En plus du droit, les mathématiques et sciences physiques font exception à la règle d'après le tableau 15.

Le domaine de l'éducation présente des proportions de diplômés en chômage inférieures à celle de l'ensemble des diplômés universitaires à l'étude et ce, pour les quatre années de référence. Suite aux deux récessions, la proportion des diplômés en chômage est de 5.6% pour les diplômés de 1986 et de 5.4% pour les diplômés de 1995. De tels résultats illustrent l'importance accordée aux travailleurs du savoir dans le domaine de l'éducation et s'harmonise avec les principes de la société de l'information puisque à part les domaines à vocation scientifique, le pourcentage des diplômés en chômage dans ce domaine est le moins élevé pour ceux de 1995. Ce même pourcentage est d'ailleurs un peu moins élevé que celui des diplômés de 1986 (5.6%), période pendant laquelle il y aurait eu prospérité économique. À mon avis, le domaine de l'éducation répond aux principes de la société de l'information même s'il n'est pas directement relié aux hautes technologies ou à la science puisque d'une part, c'est dans ce domaine d'activités où sont transmis le savoir et les connaissances et d'autre part, l'utilisation des technologies de l'information devient de plus en plus fréquente dans ce champ d'expertise.

Les professions de la santé ont tendance à présenter de bonnes perspectives d'emploi si nous comparons leur pourcentage de diplômés universitaires en chômage par rapport à celui

de l'ensemble des diplômés. Dans ce domaine d'études, la proportion des diplômés en chômage est inférieure à l'ensemble des diplômés universitaires de moins de trente ans. La période de la deuxième moitié des années 1980 semble particulièrement favorable pour les diplômés des professions de la santé puisque à peine 3.7% d'entre eux étaient en chômage au cours de la période de référence en 1988. La récession de 1990-1991 a entraîné une augmentation de 0.9% par rapport à 1988. Contrairement à mes attentes, cette proportion s'est retrouvée plus élevée pour les diplômés de 1995 en atteignant 7.1% qui est le pourcentage le plus élevé par rapport aux trois autres années de référence. Ce résultat est peut-être relié à la tendance au désengagement des années 1990 où l'État providence est devenu moins présent. Ce phénomène peut affecter le domaine de la santé puisque celui-ci fait partie du secteur public et que les grands investissements s'effectuent vers le secteur privé, un secteur plus rentable à court terme. Nous pouvons tout de même considérer que la demande des diplômés dans ce domaine demeure relativement bonne dans le contexte de la société de l'information puisque la proportion de ces diplômés en chômage est inférieure à la moyenne de l'ensemble des diplômés qui était de 8.6% en 1997.

Pour continuer, le domaine du génie et des sciences appliquées a un pourcentage de diplômés en chômage qui demeure inférieur à l'ensemble des diplômés pour les quatre années de référence. Les diplômés de 1995 semblent les plus privilégiés avec une proportion de chômeurs de 4.3% en 1997, un pourcentage très inférieur à celui des diplômés de 1986 dont la proportion était de 7.3%. À la lumière de ces résultats, nous pouvons percevoir l'influence de la société de l'information puisque la nouvelle économie favorise considérablement ce genre de domaine où les activités sont à forte concentration de savoir scientifique et intimement lié à la recherche et au développement. C'est un domaine où le savoir et les connaissances sont manipulées comme matière première à des fins scientifiques. D'où une proportion plutôt faible des diplômés de 1995 en chômage. De plus, ils sont devenus proportionnellement moins nombreux en 1995 (7.8%) d'après le tableau 12. Les chances sont que le nombre d'emplois disponibles ait augmenté pour ces diplômés très peu nombreux par rapport à ceux d'autres domaines comme celui des sciences sociales constituant 23% des diplômés de 1995. Les grandes industries de la nouvelle économie sont à la recherche de diplômés récents de ce domaine d'études parce que ce sont eux qui ont acquis les connaissances nécessaires pour la recherche scientifique et le développement, mais leur nombre diminue. L'insertion professionnelle de cette catégorie de diplômés devient alors beaucoup plus intéressante puisqu'une plus grande quantité d'emplois leur est disponible. Les progrès techniques avaient tendance à être très fréquents dans les années 1990 en raison d'une énorme emphase mise sur

l'innovation scientifique. Il est alors possible qu'il y ait eu un déversement (Sauvy, 1980) vers le génie et les sciences appliquées suite aux années directement touchées par la récession de 1990-1991.

Le même phénomène pourrait s'appliquer avec la science informatique. La proportion des diplômés universitaires en chômage a constamment été faible d'une année à l'autre et celle-ci est encore plus faible en 1997 avec à peine 1.6% des diplômés de 1995 en chômage. Cette catégorie de diplômés est proportionnellement peu nombreuse puisque d'après le tableau 12, celle-ci constitue à peine 2.2% des diplômés de 1990 et 1995. Les diplômés en sciences informatique sont d'ailleurs proportionnellement moins nombreux que les diplômés dans d'autres domaines comme celui des sciences sociales constituant 23% des diplômés de 1995. Cette situation est donc en faveur des diplômés en science informatique réduisant ainsi la probabilité de ne pas avoir d'emploi une fois le programme d'études complété. Grâce aux progrès techniques des années 1990, les technologies de l'information sont devenues très en demande et de plus en plus accessibles auprès d'une bonne partie de la population canadienne et ce, dans des domaines d'activités très variés. Tel que souligné par Castells, les technologies de l'information sont alors devenues omniprésentes et la plupart des travailleurs canadiens en ont besoin dans l'exécution de leurs tâches courantes. D'où une forte demande pour les diplômés de ce domaine d'études. La rapidité des progrès techniques aurait donc entraîné un déversement en augmentant le nombre d'emplois disponibles dans ce domaine pour les diplômés de 1995. Leur insertion professionnelle serait alors facilitée par leur petit nombre et la présence accrue des technologies de l'information dans une très grande variété de domaines d'activités du marché du travail.

Malgré leur caractère très scientifique, les mathématiques et sciences physiques ont conservé une proportion relativement élevée de diplômés en chômage. En 1984, 1992 et 1997, la proportion de diplômés en chômage était de 9.5%. D'après le tableau 14, cette proportion est inférieure à l'ensemble des diplômés pour 1984 (9.7%) et 1992 (9.6%). Par contre, les proportions de chômeurs dans ce domaine d'études est constamment demeurée dans les 9% même pour les diplômés de 1995. Une des explications possibles serait que les mathématiques et les sciences physiques constituent deux domaines où les connaissances demeurent plutôt dans le monde des théories et la recherche dans ces domaines semble beaucoup moins rentable du point de vue économique que la recherche en génie par exemple. Le domaine de l'agriculture et des sciences biologiques suit la même tendance, mais les pourcentages des diplômés en chômage atteint les 11% pour chacune des années de référence ce qui est très supérieure aux moyennes pour l'ensemble des diplômés à l'étude.

Enfin, les diplômés en gestion présentent des pourcentages de chômeurs constamment inférieurs à l'ensemble des diplômés et ces pourcentages semblent directement reliés au contexte économique. En effet, lors du redressement de l'économie ce pourcentage est passé de 7.5% en 1984 à 6.1% en 1988. La récession de 1990-1991 aurait fait augmenter ce pourcentage à 8.3%, mais en 1997 ce chiffre subit une diminution à 6%. Étant donné que ce domaine semble plutôt relié au monde de l'entreprise, celui-ci subit les hauts et les bas du contexte économique. En période de récession, la rentabilité des entreprises est à son minimum, mais suite à un redressement de l'économie, les chances sont que les employeurs optent pour rehausser la taille de leurs effectifs afin de gérer le travail et les revenus supplémentaires.

LA DURÉE DU CHÔMAGE

La durée du chômage constitue un autre indicateur à prendre en considération lorsqu'il est question d'insertion professionnelle. Lorsqu'une population est touchée par le chômage, il importe de connaître la durée de la période sans emploi. Cette information supplémentaire apporte davantage de précision quant à l'ampleur de la problématique du chômage. En effet, cette problématique n'est pas la même si la période sans emploi est d'une durée d'un mois et moins que si la durée se prolonge jusqu'à une période de neuf à douze mois ou plus d'une année. Pour le cas des jeunes diplômés universitaires de moins de trente ans, une courte période de chômage est généralement considérée comme non problématique puisque c'est une population en transition dont une bonne partie se consacrait à temps plein à leurs études. Le tableau 16 ci-dessous nous donne les résultats à propos de la durée du chômage pour ma population cible. Pour les quatre années, la variable utilisée quant à la durée du chômage est celle qui est fondée sur le nombre total de mois que le diplômé a été en chômage depuis l'obtention de son diplôme jusqu'au moment de l'enquête, c'est-à-dire deux ans plus tard. Par exemple, cette période commence en 1982 lors de l'obtention du diplôme pour les diplômés de cette année et se termine en juin 1984. Les chiffres du tableau 16 sont alors basés sur la durée du chômage au cours d'une période approximative de deux ans.

Tableau 16 : La durée du chômage depuis l'obtention du diplôme

Date de fin des études	1982	1986	1990	1995
Période	1982 à juin 1984	1986 à mai 1988	1990 à juillet 1992	1995 à juin 1997
	% valide	% valide	% valide	% valide
Jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi	50,5	89,3	70,7	72
1 mois et moins	7,8	2,9	3,6	4,1
2 à 4 mois	16,3	4,7	13,3	11,5
5 à 8 mois	11,9	1,8	7,7	7,3
9 à 12 mois	7,6	0,5	2,9	2,7
Plus d'une année	5,8	0,2	1,8	2,4
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

D'après ce tableau, la plus grande partie des diplômés universitaires ont affirmé qu'ils n'avaient jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi. Par contre, des différences existent dans la taille des proportions et ces différences semblent reliées assez étroitement avec le contexte économique. La proportion des diplômés de 1982 ayant jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi était de 50.5%. Ce pourcentage est largement inférieur à celui des trois autres années de référence ce qui nous incite à percevoir certaines difficultés d'insertion professionnelle pour les diplômés de 1982 devant faire face à une récession majeure. La prospérité économique de la seconde moitié des années 1980 est facilement perceptible puisque la plupart des diplômés de 1986 (89.3%) n'auraient jamais été touchés par la problématique du chômage d'après le tableau 16. La récession de 1990-1991 aurait exercé un impact sur le phénomène d'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires, mais ses répercussions sont moindres comparativement à la récession de 1981-1982. Le tableau 16 l'illustre puisque la proportion des diplômés de 1990 n'ayant jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi s'est réduite à 70.7%, mais ce pourcentage demeure largement supérieur à celui des diplômés de 1982 (50.5%). Dans un contexte économique plus favorable marqué par une demande élevée de la main-d'œuvre du savoir, les diplômés de 1995 seraient proportionnellement plus nombreux (72%) à ne pas être touchés par le chômage que ceux de 1990.

Si les jeunes diplômés universitaires étaient touchés par le chômage, leur période sans emploi était souvent de deux à quatre mois et les pourcentages sont également très influencés par le contexte économique. Comme c'était le cas pour l'ensemble de la population canadienne, les jeunes diplômés récents des universités ont subi les contrecoups des deux

récessions économiques si nous nous référons aux taux de chômage. Par contre, la durée du chômage des diplômés de 1990 était moins longue que celle des diplômés de 1982 ce qui donne des résultats différents comparativement à l'ensemble de la population canadienne pour qui la durée du chômage était plus longue lors de la deuxième récession (DRHC, 2000 : 22). À la lumière de ces résultats, le contexte économique constitue un facteur déterminant sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires. D'après le tableau 16, les deux récessions influencent ce processus, mais à des degrés divers puisque celle de 1981-1982 était réellement la plus profonde comparativement à celle de 1990-1991.

En ce qui concerne les domaines d'études, les plus grandes proportions correspondent toutes à celles des diplômés n'ayant jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi peu importe le domaine d'études. Par conséquent, les problèmes reliés au chômage ne semblent pas constituer une problématique majeure pour l'ensemble des jeunes diplômés universitaires. C'est la raison pour laquelle l'analyse de l'impact du domaine d'études sera axée sur les pourcentages des diplômés n'ayant pas été touchés par le chômage. À l'exception de la période de 1982 à juin 1984 où nous avons une relation statistique moyenne entre le domaine d'études et la durée du chômage, ces deux variables semblent faiblement ou très faiblement reliées d'après la valeur du coefficient $\hat{\eta}$ du tableau 17 ci-dessous. Il existe cependant des différences dans les pourcentages que nous pouvons associer au degré de scientificité des domaines d'études ou d'utilisation des technologies de l'information.

Pour les quatre années de référence, les diplômés des arts, sciences humaines et sciences sociales étaient proportionnellement les moins nombreux à n'avoir jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi. L'écart de leur pourcentage par rapport à celui de l'ensemble des diplômés s'agrandit au cours des années 1990. Par exemple, 86.7% des diplômés de 1986 du domaine des arts n'avaient pas été touchés par le chômage ce qui correspond à une proportion dans le même ordre que l'ensemble des diplômés de cette année. Dans les années 1990, l'écart par rapport à l'ensemble des diplômés s'est accentué en passant d'environ 11% pour les diplômés de 1990 à près de 20% pour la cohorte de 1995. Ce phénomène illustre le fait que les diplômés des domaines d'études peu reliés au savoir scientifique comme celui des arts, sciences humaines et sciences sociales semblent s'insérer plus difficilement dans le marché du travail et que cette tendance s'intensifie dans le contexte de la société de l'information.

Tableau 17 : Les pourcentages des diplômés n'ayant jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi selon le domaine d'études

Date de fins des études	1982		1986		1990		1995
Période	1982 à juin 1984		1986 à mai 1988		1990 à juil. 1992		1995 à juin 1997
	% valides		% valides		% valides		% valides
Prof. de la santé	78,4	Prof. de la santé	95,3	Prof. de la santé	86,3	Prof. de la santé	87,2
Sc. informatique	62,8	Sc. informatique	94,3	Sc. informatique	80,1	Sc. informatique	83,7
Math. et sc. phys.	59,5	Droit	94,0	Math. et sc. phys.	73,1	Gestion	78,0
Génie et sc. app.	56,5	Éducation	92,1	Éducation	72,6	Math. et sc. phys.	74,8
Agri. et sc. bio.	53,8	Génie et sc. app.	92,0	Droit	72,1	Agri. et sc. bio.	73,2
Général	53,2	Gestion	91,9	Général	71,3	Éducation	72,9
Droit	52,2	Math. et sc. phys.	89,3	Génie et sc. app.	70,9	Génie et sc. app.	72,5
Ensemble diplômés	50,5	Ensemble diplômés	89,3	Ensemble diplômés	70,7	Ensemble diplômés	72
Gestion	50,0	Agri. et sc. bio.	89,0	Sc. sociales	70,2	Sc. sociales	69,2
Sc. sociales	44,6	Général	87,6	Agri. et sc. bio.	67,3	Général	69,2
Éducation	43,2	Arts	86,7	Gestion	66,3	Sc. humaines	68,1
Sc. humaines	43,0	Sc. humaines	86,4	Sc. humaines	65,8	Arts	52,7
Arts	30,9	Sc. sociales	85,9	Arts	59,1	Droit	51,1
Êta	0,206	Êta	0,069	Êta	0,122	Êta	0,165

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Le domaine du général présentait de bons résultats comparativement à l'ensemble des diplômés entre 1982 et 1984 (53.2%) et entre 1990 et 1992 (71.3%). Les diplômés de 1995 formaient tout de même une vaste majorité de 69.2% de diplômés n'ayant jamais été touchés par le chômage, mais cette proportion est inférieure à l'ensemble des diplômés. Ce résultat peut illustrer la tendance à favoriser les spécialistes dans la nouvelle économie. La gestion et l'agriculture et les sciences biologiques avaient des résultats supérieurs à l'ensemble des domaines d'études pour seulement deux années sur quatre. Il faut cependant préciser qu'au cours des années 1990, la situation des diplômés de ces domaines d'études s'est améliorée par rapport à l'ensemble des diplômés puisque leur proportion s'est retrouvée supérieure à l'ensemble des diplômés pour le cas des diplômés de 1995.

À l'opposé des principes de la société de l'information, les diplômés en droit sont devenus proportionnellement moins nombreux par rapport à l'ensemble des diplômés à ne pas être touchés par la problématique du chômage. Lors des trois premières enquêtes, ils avaient constamment de meilleurs résultats que l'ensemble des diplômés, mais leur situation s'est détériorée entre 1995 et juin 1997 parce que seulement 51.1% d'entre eux ont pu éviter le chômage alors que le pourcentage pour l'ensemble des diplômés était de 72%. Par

conséquent, les résultats relatifs à ce domaine d'études ne s'harmonisent pas avec les principes de la société de l'information tels qu'établis par Castells car les services juridiques devraient accroître leur importance dans la nouvelle économie et ainsi offrir un plus grand nombre d'emplois aux diplômés de ce domaine.

Les tendances relatives aux domaines d'études reliés au savoir scientifique ou aux technologies de l'information suivent les principes de la société de l'information. Toujours d'après le tableau 17, les diplômés ayant le plus de chances de ne pas être touchés par le chômage étaient ceux des professions de la santé pour les quatre années de référence. La science informatique arrive au deuxième rang ce qui démontre assez facilement la place centrale occupée par les technologies de l'information. Les diplômés des professions de la santé ont constamment été proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des diplômés à éviter le chômage. En fait, presque la totalité des diplômés des professions de la santé (95.3%) n'ont jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi dans la seconde moitié des années 1980 correspondant à un des contextes économiques le plus favorable.

Dès 1986, les diplômés en éducation faisaient partie de la main-d'œuvre très recherchée. En effet, un pourcentage très élevé de 92.1% n'ont jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi entre 1986 et mai 1988. La tendance n'était pas aussi forte au cours des années 1990, mais celle-ci s'est maintenue puisque ces diplômés demeurent proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des diplômés à éviter le chômage. Enfin, les diplômés des mathématiques et sciences physiques avaient des résultats constamment supérieurs à l'ensemble des diplômés (ou identiques à l'ensemble des diplômés pour les diplômés de 1986). Sans oublier le domaine du génie et les sciences appliquées qui semblait offrir de bonnes perspectives d'emploi aux diplômés pour les quatre années de référence. Donc malgré des relations statistiques plutôt faibles, les résultats démontrent que les domaines d'études éloignés du savoir scientifique et des hautes technologies sont les plus vulnérables face au chômage et à sa durée.

LES TAUX D'ACTIVITÉ DES DIPLÔMÉS

Pour cette variable de l'insertion professionnelle de même que pour toutes les autres variables qui suivront dans cette thèse, les résultats se rapportent aux jeunes diplômés universitaires inclus dans le marché du travail. La réussite à trouver un emploi constitue une dimension de l'insertion professionnelle qui semble varier davantage selon le domaine d'études que selon le contexte économique. Les taux d'activité sont utiles pour vérifier si la

plupart des diplômés universitaires à l'étude réussissent à trouver un emploi une fois leur diplôme obtenu. D'après Statistique Canada (1996 : 13), le taux d'activité se définit comme le « taux de diplômés participant au marché du travail en pourcentage du nombre total de diplômés ». Cet indicateur peut alors nous renseigner sur la réussite à trouver un emploi. Pour l'ensemble des diplômés universitaires de moins de trente ans, les résultats indiquent que la plupart d'entre eux réussissent à trouver un emploi une fois leur diplôme obtenu. En examinant les pourcentages du tableau 20 ci-dessous, nous observons que plus de 80% des diplômés à l'étude réussissent à s'insérer dans le marché du travail pour les quatre années de référence. Ces résultats confirment une de mes sous-hypothèses parce que je m'attendais à ce que la plupart des diplômés universitaires soient inclus dans la population active étant donné leur haut niveau de scolarité.

Tableau 20 : La proportion des jeunes diplômés universitaires ayant un emploi

1982	1986	1990	1995
1982 à juin 1984	1986 à mai 1988	1990 à juillet 1992	1995 à juin 1997
% valide	% valide	% valide	% valide
81,3	83	83,8	81,6

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Par contre, ces pourcentages s'avèrent plutôt difficiles à interpréter si nous nous référons au contexte économique. Les résultats des années 1980 répondent à ma logique d'analyse puisque le taux d'activité pour les diplômés de 1986 (83%) est supérieur à celui des diplômés de 1982 (81.3%). Ces derniers étaient les plus touchés par la récession de 1981-1982 alors que les diplômés de 1986 auraient bénéficié d'un climat économique plus favorable à leur insertion professionnelle. Malgré la récession de 1990-1991, les diplômés de 1990 sont proportionnellement les plus nombreux à avoir eu du succès dans leur recherche d'emploi. Près de 84% d'entre eux étaient inclus dans la population active en 1992 alors que les diplômés de 1995 pour qui le marché du travail aurait dû être plus performant avaient un taux d'activité de 81.6%.

Quelques facteurs structuraux peuvent servir à interpréter ces résultats pour les années 1990 grandement marquées par la nouvelle économie. Nous savons déjà que la société de l'information est caractérisée entre autres par l'internationalisation de l'économie et des changements majeurs dans l'organisation du travail. Comme le souligne Trottier (2000), ces facteurs façonnent le marché du travail des jeunes. D'après ce chercheur, la compétition sur le marché du travail a augmenté suite à l'internationalisation de l'économie et ce phénomène a

eu pour résultat d'inciter les entreprises à rationaliser leurs activités. La réorganisation du travail peut avoir un impact positif en créant de nouveaux emplois ou de nouveaux types d'emplois qualifiés grâce au recours à de nouvelles technologies, mais aussi négatif en raison de la possibilité des pertes d'emploi, de déqualification et de précarisation (Trottier, 2000 : 44-45).

D'après Trottier et les résultats du tableau 20, les diplômés universitaires canadiens demeurent très nombreux à faire partie du marché du travail puisque le pourcentage d'emplois moins qualifiés diminue au profit des emplois qualifiés. Par contre, il ne faut pas oublier que le nombre de diplômés universitaires ne cesse d'augmenter d'année en année et que pour faire face à la concurrence, les entreprises des pays développés comme celles du Canada doivent rationaliser leurs activités. Le besoin en main-d'œuvre hautement qualifiée est important dans la nouvelle économie où les plus grands employeurs sont souvent les industries de pointe axées sur la production de biens et services à haute valeur ajoutée. Les emplois qualifiés deviennent plus nombreux, mais le nombre de jeunes diplômés universitaires augmente également et atteint environ 115 677 en 1995 (graphique 2). Par conséquent, les résultats quant à la réussite à obtenir un emploi pour les diplômés de 1995 peuvent être reliés à cette tension possible entre l'augmentation du nombre de jeunes diplômés universitaires qui serait trop grande par rapport aux emplois offerts par les entreprises canadiennes et les gouvernements qui doivent avoir recours à une rationalisation de leurs activités (dont l'embauche de nouveaux employés) afin de faire face à la concurrence accrue de la nouvelle économie ou aux exigences d'une gestion publique sans déficit.

Si dans l'ensemble, les résultats des END démontrent que la plupart des diplômés universitaires réussissent à s'intégrer dans le marché du travail, des différences existent selon le domaine d'études. En voici les résultats dans le tableau 21 ci-dessous. La relation statistique entre la réussite à obtenir un emploi et le domaine d'études était faible pour les quatre cohortes des END si nous nous référons au V de Cramer du tableau 21. Nous allons voir que malgré la faiblesse de cette relation, quelques points méritent une attention puisque ceux-ci confirment la présence d'une certaine hétérogénéité en fonction du domaine d'études dans la catégorie des diplômés universitaires. Les taux d'activité sont relativement élevés dans la plupart des cas, mais des différences existent selon le degré de rapprochement avec le savoir scientifique et les technologies de l'information.

Tableau 21 : La proportion des diplômés ayant un emploi selon le domaine d'études

	1982		1986		1990		1995
	1982 à juin 1984		1986 à mai 1988		1990 à juillet 1992		1995 à juin 1997
	% valide		% valide		% valide		% valide
Science informatique	91,4	Science informatique	95,1	Prof. de la santé	91	Science informatique	92
Gestion	89,2	Gestion	91,2	Gestion	89,7	Gestion	90,7
Prof. de la santé	87,9	Prof. de la santé	90,9	Science informatique	89,5	Éducation	88,5
Éducation	85,7	Éducation	89,9	Éducation	87,8	Génie et sc.appl.	84,9
Génie et sc.appl.	82,3	Droit	89,3	Génie et sc.appl.	84,6	Prof. de la santé	84,4
Ensemble diplômés	81,3	Génie et sc.appl.	85,2	Ensemble diplômés	83,8	Ensemble diplômés	81,6
Sciences sociales	79	Ensemble diplômés	83	Sciences sociales	83,2	Sciences sociales	79,1
Général	78	Général	79,5	Arts	81,2	Sciences humaines	77,6
Droit	77,8	Sciences humaines	77,9	Droit	80,9	Général	75,7
Arts	77,2	Math. et sc.ph.	77,3	Sciences humaines	79,5	Arts	74,8
Sciences humaines	76,1	Arts	76,9	Général	77,9	Droit	74,6
Math. et sc.ph.	73,6	Sciences sociales	76,5	Math. et sc.ph.	75,2	Math. et sc.ph.	69,2
Agriculture et sc.bio.	67,2	Agriculture et sc.bio.	70	Agriculture et sc.bio.	71,6	Agriculture et sc.bio.	66,8
V de Cramer	0,133	V de Cramer	0,144	V de Cramer	0,130	V de Cramer	0,152
Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Pour chacune des quatre années de référence, le général, les arts, les sciences humaines, les sciences sociales, l'agriculture et les sciences biologiques ainsi que les mathématiques et sciences physiques sont tous des domaines d'études avec un taux d'activité inférieur à l'ensemble des diplômés universitaires. À l'exception des diplômés de 1990 en arts (81.2%) et en sciences sociales (83.2%), leur taux d'activité atteint seulement les 70%. Les domaines d'études où les étudiants sont proportionnellement les plus nombreux à obtenir un emploi sont l'éducation, la gestion, les professions de la santé, le génie et sciences appliquées ainsi que la science informatique. Dans ces domaines, les taux d'activité sont tous supérieurs à l'ensemble des diplômés et ne vont pas plus bas que 82%. Parmi ces domaines, celui de la science informatique présente le taux d'activité le plus élevé en 1984 (91.4%), 1988 (95.1%) et en 1997 (92%). En 1990, les diplômés dans les professions de la santé étaient proportionnellement les plus nombreux à détenir un emploi avec un taux d'activité de 91%, un pourcentage supérieur à celui des diplômés en science informatique.

Tel que je m'y attendais, ces résultats confirment une de mes hypothèses quant à l'influence du domaine d'études dans la réussite à obtenir un emploi. J'avais cependant prévu de meilleurs résultats pour le droit considéré comme un des domaines clés de la société de l'information ainsi que pour les mathématiques et sciences physiques, mais mon hypothèse s'avère pertinente pour quatre domaines d'études sur six. Les résultats décevants de ces

disciplines peuvent être reliés à leur caractère peu appliqué. Les taux d'activité élevés en science informatique démontrent l'omniprésence des technologies de l'information dans la nouvelle économie. Dans le même ordre d'idées, les résultats en éducation, dans les professions de la santé ainsi qu'en génie et sciences appliquées nous rappellent l'importance croissante des domaines d'activités à forte concentration de savoir. Le domaine de la gestion présentait également des taux d'activité supérieurs à l'ensemble des diplômés universitaires pour chacune des années de référence. Ce résultat peut refléter la tendance à la hausse de la demande des professionnels de la gestion.

En somme, les proportions des jeunes diplômés universitaires ayant réussi à obtenir un emploi constituent au moins une vaste majorité pour tous les domaines d'études. À la lumière de ces résultats, les diplômés universitaires sont proportionnellement très nombreux à faire partie du marché du travail puisqu'ils forment une main-d'œuvre hautement qualifiée, mais des différences existent selon l'utilisation du savoir scientifique et des hautes technologies. De plus, connaître les résultats à propos de la réussite à obtenir un emploi n'est pas suffisant lorsqu'on aborde un objet d'études comme celui de l'insertion professionnelle. D'autres facteurs tel que le nombre de mois nécessaires pour obtenir un premier emploi suite à l'obtention du diplôme apporte davantage de précision à propos de cette problématique.

LE NOMBRE DE MOIS D'ATTENTE POUR OBTENIR LE PREMIER EMPLOI

Normalement le premier emploi serait défini comme l'emploi détenu immédiatement après l'obtention du diplôme. Dans le cadre des END et de cette étude, l'insertion professionnelle est considérée comme un processus d'une durée approximative de deux ans. Par conséquent, le premier emploi correspond à celui que détenaient les diplômés au moment des enquêtes, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme. Pour 1990 et 1995, les variables choisies précisent le nombre de mois écoulés entre l'obtention du diplôme et le début de l'emploi détenu la semaine dernière. Il y a cependant une légère différence pour 1986 parce que la variable disponible précise le nombre de mois écoulés entre l'obtention du diplôme et le début du premier emploi à temps plein de six mois ou plus ce qui ne signifie pas nécessairement que ce premier emploi correspond à celui que détenaient les diplômés la semaine dernière. En raison de cette différence et de l'écart particulièrement élevé entre les chiffres d'une année à l'autre, nous éviterons les interprétations des résultats en fonction du temps. Pour 1982, cette variable n'était pas accessible dans la base de données.

La durée de la période d'attente pour le premier emploi constitue un renseignement supplémentaire qui précise l'ampleur de la problématique concernant l'insertion

professionnelle. En effet, cette problématique n'est pas la même si la période d'attente pour le premier emploi est de longue durée que si le temps nécessaire est moins d'un mois par exemple. Le tableau 22 ci-dessous nous donne les résultats à propos du nombre de mois écoulés entre le début de l'emploi détenu au moment des enquêtes et la date de l'obtention du diplôme pour les diplômés ayant un emploi à temps plein et permanent. D'après les données des END, l'emploi détenu pendant la semaine de référence était à temps plein et permanent dans 56.8%, 46.2% et 46% des cas pour les diplômés de 1986, 1990 et 1995 respectivement.

Tableau 22 : Le nombre de mois écoulés entre l'obtention du diplôme et le début de l'emploi à temps plein et permanent de la semaine dernière

	1982	1986	1990	1995
	% valide	% valide	% valide	% valide
emploi détenu avant la graduation	Données non disponibles	10,6	17,9	12
moins d'un mois		9,7	26,6	3,7
1 mois		10,2	0,6	6,8
2 à 4 mois		18,5	13,9	10,9
5 à 8 mois		14	15	11,3
9 à 12 mois		9,3	7,2	9,4
Plus d'un an		27,5	18,9	45,9
Total		100	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1986, 1990 et 1995

Tel que précisé précédemment, l'interprétation des résultats en fonction du temps n'est pas particulièrement convaincante d'après le tableau 22. Nous pouvons néanmoins observer qu'en calculant le total des proportions représentant une période d'attente de quatre mois et moins, nous observons un pourcentage de 49% pour les diplômés de 1986, 59% pour les diplômés de 1990 et de 33.4% pour les diplômés de 1995. À peine le tiers des diplômés de la seconde moitié des années 1990 ayant un emploi à temps plein et permanent ont réussi à obtenir cet emploi en moins de quatre mois. Peu importe l'année de référence, moins de 20% des diplômés avaient leur emploi avant l'obtention de leur diplôme. Par conséquent, l'obtention d'un emploi à temps plein et permanent avant même l'obtention du diplôme constitue un phénomène assez rare auprès des jeunes diplômés universitaires. Dans le même sens, la proportion des diplômés ayant attendu plus d'une année atteint presque 46% pour les diplômés de 1995.

Le délai de temps pour obtenir le premier emploi serait faiblement relié au domaine d'études des diplômés d'après la valeur du coefficient du tableau 23 ci-dessous. Cependant la

force de cette relation est devenue moins faible d'une année à l'autre ce qui incite à envisager la possibilité d'une plus grande influence du domaine d'études au fur et à mesure que nous avançons dans la société de l'information. Ce tableau nous donne l'intervalle de temps le plus fréquemment observé pour obtenir le premier emploi (à temps plein et permanent) après l'obtention du diplôme selon le domaine d'étude.

Tableau 23 : Le délai le plus fréquent pour obtenir le premier emploi selon le domaine d'études

1986		1990		1995	
Éducation	2-4 mois	Éducation	moins 1 mois	Général	Plus 1 an
Droit	2-4 mois	Sc. sociales	moins 1 mois	Arts	Plus 1 an
Génie et sc. app.	2-4 mois	Droit	moins 1 mois	Sc. humaines	Plus 1 an
Général	Plus 1 an	Gestion	moins 1 mois	Éducation	Plus 1 an
Arts	Plus 1 an	Prof. de la santé	moins 1 mois	Sc. sociales	Plus 1 an
Sc. humaines	Plus 1 an	Math. et sc. phys.	moins 1 mois	Droit	Plus 1 an
Sc. sociales	Plus 1 an	Génie et sc. app.	moins 1 mois	Gestion	Plus 1 an
Gestion	Plus 1 an	Sc. informatique	moins 1 mois	Agri. et sc. bio.	Plus 1 an
Agri. et sc. bio.	Plus 1 an	Ensemble diplômés	moins 1 mois	Prof. de la santé	Plus 1 an
Prof. de la santé	Plus 1 an	Général	Plus 1 an	Math. et sc. phys.	Plus 1 an
Math. et sc. phys.	Plus 1 an	Arts	Plus 1 an	Génie et sc. app.	Plus 1 an
Sc. informatique	Plus 1 an	Sc. humaines	Plus 1 an	Sc. informatique	Plus 1 an
Ensemble diplômés	Plus 1 an	Agri. et sc. bio.	Plus 1 an	Ensemble diplômés	Plus 1 an
Êta	0,136	Êta	0,159	Êta	0,172

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1986, 1990 et 1995

Le général, les arts, les sciences humaines ainsi que l'agriculture et sciences biologiques constituent les domaines d'études où le délai semble le plus long avant d'obtenir le premier emploi. Peu importe l'année de référence, le délai de temps le plus fréquemment observé est plus d'une année pour ces domaines d'études. Ces domaines d'études sont d'ailleurs peu en demande dans la nouvelle économie d'après les principes de la société de l'information établis par Castells. À l'inverse, les diplômés en éducation, en droit ainsi qu'en génie et sciences appliquées attendaient souvent deux à quatre mois pour 1986 et moins d'un mois pour 1990. Pour tous les diplômés de 1995, le délai le plus fréquemment observé était plus d'un an ce qui correspond à l'intervalle de temps ayant la proportion la plus élevée d'après le tableau 22. Enfin les sciences sociales, la gestion, les professions de la santé les mathématiques et sciences physiques ainsi que la science informatique avaient le même délai d'attente que celui de l'ensemble des diplômés, soit plus d'un an pour les diplômés de 1986 et 1995 et moins d'un mois pour les diplômés de 1990. Malgré ces différences, je considère la

relation entre le nombre de mois d'attente pour le premier emploi et le domaine d'études comme étant peu importante. Par conséquent, j'ai tendance à croire que pour cette variable, l'hétérogénéité reliée au domaine d'études serait plutôt faible.

LE SOUS-EMPLOI

Tel que décrit dans un rapport sur les résultats de l'END de 1986 (Statistique Canada, 1996 : 67), je procéderai à une comparaison entre le plus haut niveau de scolarité des diplômés à l'étude et celui exigé pour l'emploi qu'ils avaient au moment de chacune des enquêtes. Le tableau 18 ci-dessous nous donne les résultats concernant cette dimension de l'insertion professionnelle. Si le diplômé a un niveau de scolarité supérieur à celui exigé pour son emploi, celui-ci est classé dans la catégorie des diplômés sous-employés. Ces chiffres sont basés sur l'emploi détenu par le diplômé environ deux ans après l'obtention de son diplôme. Par exemple, les résultats pour les diplômés de 1990 correspondent à l'emploi qu'ils détenaient pendant la semaine de référence entre juin et juillet 1992.

Tableau 18 : Les taux de sous-emploi d'une année à l'autre

Date de fin des études	1982	1986	1990	1995
Date de mesure du taux	juin-84	mai-88	juil-92	juin-97
	% valide	% valide	% valide	% valide
Le diplômé a un niveau de scolarité supérieur à celui demandé pour l'emploi	42	38,2	32,9	33,8
Le diplômé a un niveau de scolarité égal à celui demandé pour l'emploi	55,7	57,3	63,7	60
Le diplômé a un niveau de scolarité inférieur à celui demandé pour l'emploi	2	4,5	3,3	6,3
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Le phénomène du sous-emploi semble moins directement relié au contexte économique d'après le tableau 18. La récession de 1981-1982 a exercé un impact considérable puisque les diplômés de 1982 ont affirmé qu'ils étaient sous-employés dans 42% des cas ce qui correspond à la plus haute proportion des diplômés ayant un niveau de scolarité supérieur à celui demandé pour l'emploi. Par contre, la récession de 1990-1991 n'a pas réellement influencé les résultats d'après le tableau 18. La proportion des diplômés de 1990

(32.9%) qui sont sous-employés est inférieure à celle des diplômés de 1986 (38.2%) et à celle des diplômés de 1995 (33.8%). Malgré un certain redressement de l'économie suite à la récession de 1990-1991 et une demande importante de la main-d'œuvre de niveau universitaire, les diplômés de 1995 sont légèrement plus nombreux en proportion que ceux de 1990 à être sous-employés. Donc à l'exception des résultats concernant les diplômés de 1982, ces résultats ne confirment pas mon hypothèse de départ en ce qui a trait au phénomène du sous-emploi parce que je m'attendais à ce que les taux de sous-emploi soient plus importants lors des récessions économiques comparativement aux périodes de prospérité où le marché du travail est plus performant. Ils sont par ailleurs assez conformes à la société de l'information et ce d'autant plus que le nombre de « sur-employés » s'accroît considérablement.

Tableau 19 : Les taux de sous-emploi selon le domaine d'études

Date de fin des études	1982		1986		1990		1995
Date de mesure du taux	juin-84		mai-88		juil-92		juin-97
	% valide		% valide		% valide		% valide
Droit	18,1	Droit	16,4	Génie et sc. app.	16,2	Génie et sc. app.	21,9
Génie et sc. app.	22,7	Génie et sc. app.	21,8	Sc. informatique	16,8	Éducation	22,6
Prof. de la santé	24,8	Sc. informatique	22,8	Droit	17,3	Sc. informatique	26,5
Sc. informatique	31,6	Éducation	24,5	Éducation	20,3	Droit	27,9
Éducation	32,6	Math. et sc. phys.	33,1	Prof. de la santé	27,9	Prof. de la santé	29,1
Math. et sc. phys.	36,0	Prof. de la santé	34,1	Math. et sc. phys.	28,5	Math. et sc. phys.	30,4
Ensemble diplômés	42	Ensemble diplômés	38,2	Ensemble diplômés	32,9	Ensemble diplômés	33,8
Agri. et sc. bio.	42,1	Agri. et sc. bio.	39,8	Gestion	34,7	Gestion	34,6
Gestion	43,6	Général	40,1	Agri. et sc. bio.	38,3	Général	40,0
Sc. humaines	57,8	Gestion	41,5	Sc. sociales	42,7	Agri. et sc. bio.	41,1
Général	58,2	Sc. sociales	50,8	Général	45,7	Sc. humaines	42,5
Arts	59,8	Sc. humaines	51,9	Sc. humaines	50,5	Sc. sociales	45,5
Sc. sociales	59,9	Arts	64,2	Arts	56,0	Arts	50,1
V de Cramer	0,242	V de Cramer	0,176	V de Cramer	0,182	V de Cramer	0,161
Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Le croisement entre le sous-emploi et le domaine d'études nous indique la présence d'une relation statistique entre les deux variables. D'après le V de Cramer du tableau 19 ci-dessus, cette relation est moyenne pour les diplômés de 1982, mais elle est devenue faible pour les trois autres cohortes. Donc à l'exception des diplômés de 1982, l'impact du domaine d'études sur les taux de sous-emploi serait assez faible malgré l'emphase mise sur les spécialistes des domaines scientifiques dans la nouvelle économie.

Les diplômés présentant les taux de sous-emploi les moins importants étaient ceux du droit dans les années 1980 et ceux du génie et des sciences appliquées dans les années 1990. Si le droit semblait avoir des problèmes relatifs au chômage et encore plus particulièrement concernant sa durée, les diplômés de ce domaine sont proportionnellement peu nombreux à être sous-employés comparativement à l'ensemble des diplômés. En effet, ce taux atteint 18.1% pour les diplômés de 1982, 16.4% pour les diplômés de 1986, 17.3% pour les diplômés de 1990 et 27.9% pour les diplômés de 1995. D'ailleurs ces taux sont inférieurs à ceux des diplômés des professions de la santé pour chacune des années de référence.

L'éducation, les professions de la santé, les mathématiques et les sciences physiques ainsi que la science informatique constituent les autres domaines d'études à avoir un taux de sous-emploi inférieur à l'ensemble des domaines d'études pour chacune des années du tableau 19. Conformément à mes attentes précisées dans les sous-hypothèses, les résultats de ces domaines d'études démontrent que les diplômés des domaines favorisés dans la nouvelle économie sont proportionnellement moins nombreux à être sous-employés que les diplômés d'autres domaines moins en demande comme ceux du général, des arts, des sciences humaines et des sciences sociales dont le taux de sous-emploi est supérieur à l'ensemble des diplômés pour les quatre années. La gestion ainsi que l'agriculture et les sciences biologiques avaient également des taux de sous-emploi supérieurs à l'ensemble des jeunes diplômés universitaires et ce, peu importe l'année d'obtention du diplôme.

LES DOMAINES D'ACTIVITÉS

Les domaines d'activités sont fournis par le type d'industrie qui est lui-même basé sur la Classification type des industries (CTI) de 1980. Cette classification contient dix-huit grandes divisions des industries canadiennes qui figurent dans le tableau 24 ci-dessous. Pour chaque année, la variable du type d'industrie s'applique pour les diplômés ayant un emploi pendant la semaine de référence au moment des enquêtes. Tel qu'indiqué par le tableau 24, c'est exactement la même période de référence que celle des variables utilisées à propos du chômage et des taux d'activité des diplômés à l'étude.

Tableau 24 : Les types d'industrie

	1982	1986	1990	1995
	1982 à juin 1984	1986 à mai 1988	1990 à juillet 1992	1995 à juin 1997
	% valide	% valide	% valide	% valide
Industries agricoles	1,4	0,6	0,8	1
Pêche et piégeage	0,1	0,1	0,1	0,1
Foresterie	0,5	0,3	0,2	0,2
Mines, carrières et puits de pétrole	1,9	1,1	0,9	0,7
Construction	1,7	2,1	1,5	1
Transport et entreposage	1,6	1,4	1,1	1,6
Communication & autres serv.pub.	2,8	2,9	3,4	2,7
Segment syndicalisé	9,9	8,5	8	7,3
Commerce de gros	2,7	3	2,3	3,5
Commerce de détail	5,8	4,6	5,4	7,1
Serv.d'héber.et restauration	2,6	1,9	2,8	3,7
Autres industries et serv.	4,5	4,2	4,1	5,1
Serv.d'immobilier & agences d'ass.	0,9	1,6	1,2	0,9
Segment concurrentiel	15,6	15,3	15,8	20,3
Industries manufacturières	9,2	10,5	8,5	8,8
Intermédiaires financiers & agences d'ass.	4,9	6,8	7	7,4
Serv.aux entreprises	13,3	14,5	14,1	17
Serv. gouvernementaux	10,6	10,5	9,2	5,2
Serv.d'enseignement	22,2	21,2	23,2	21
Serv.de soins de santé & serv.sociaux	13,5	12,8	14,2	13
Segment universitaire	73,7	76,3	76,2	72,4
Total	100	100	100	100

*Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995
Carnoy et Carter (1981 : 50-69)*

Avant d'aller plus loin, je dois préciser que c'est ici que je ferai intervenir la théorie de la segmentation. Comme ce fut abordé précédemment, la théorie de la segmentation stipule qu'il y a plusieurs marchés de travail et que ces marchés sont divisés en trois grands segments : le segment syndicalisé, le segment concurrentiel et le segment universitaire (Carnoy et Carter, 1981). Dans le tableau 24, j'ai ajouté les trois segments tels que définis par Carnoy et Carter (1981) afin d'avoir une meilleure présentation des dix-huit strates de la CTI. J'ai procédé ainsi parce que je considère que si un diplômé universitaire détient un emploi dont le type d'industrie se trouve dans la catégorie du segment universitaire, les probabilités sont que cet emploi soit à vocation de direction, de technologie ou de science et que le niveau de scolarité soit reconnu dans la négociation du salaire et des conditions de travail. Il est donc beaucoup moins probable que cette situation soit présente dans le segment syndicalisé où les emplois sont plutôt routiniers et dans le segment concurrentiel où les travailleurs sont souvent faiblement rémunérés et les possibilités de promotion sont presque nulles.

Toujours d'après le tableau 24, les résultats démontrent que les jeunes diplômés universitaires ont tendance à être proportionnellement plus nombreux dans le segment

universitaire. Ce segment est composé des industries manufacturières, des intermédiaires financiers et agences d'assurances, des services aux entreprises, des services gouvernementaux, des services d'enseignement ainsi que des services de soins de santé et de services sociaux. À lui seul, ce segment contient la vaste majorité des jeunes diplômés universitaires de 1982 (73.7%), 1986 (76.3%) et 1990 (76.2%) et 1995 (72.4%). D'après ces résultats, la vaste majorité des diplômés à l'étude travaillait déjà dans des types d'industrie du segment universitaire. Cela ne signifie pas nécessairement que les diplômés avaient un emploi qui correspondait à leur niveau de scolarité, mais des perspectives de carrière pouvaient s'ouvrir éventuellement.

Le segment concurrentiel et le segment syndicalisé regroupent une quantité assez limitée de diplômés comparativement au segment universitaire. Il faut cependant souligner que la proportion des diplômés universitaires à travailler dans le segment concurrentiel a augmenté dans la seconde moitié des années 1990. Pour les trois premières cohortes, les proportions tournaient autour des 15% alors que pour les diplômés de 1995, la fraction est devenue plus importante parce qu'elle atteint les 20%. Ce phénomène peut être relié à la croissance constante du nombre de diplômés universitaires. La rapidité des changements technologiques de la nouvelle économie a peut-être entraîné une plus grande offre d'emplois qualifiés, mais le nombre de diplômés universitaires augmente également. Le nombre d'emplois offerts étant probablement insuffisant, une quantité plus grande de diplômés universitaires devient susceptible de ne pas réussir à se trouver un emploi dans le segment universitaire.

Parmi les types d'industrie du segment universitaire, les services d'enseignement étaient les plus enclins à offrir des emplois aux jeunes diplômés d'après les résultats du tableau 24. Pour les quatre années d'enquête, les proportions se situent dans les 20%. L'éducation est d'ailleurs un des domaines d'études présentant des proportions de diplômés en chômage inférieures à l'ensemble des diplômés et ce, pour les quatre années de référence (tableau 15). Pendant les périodes de prospérité économique, les proportions de diplômés travaillant dans les services d'enseignement diminuent légèrement, mais ce type d'industrie arrive toujours au premier rang quant à l'embauche des diplômés récents des universités.

Les diplômés universitaires récents semblent de moins en moins nombreux à obtenir un emploi dans les services gouvernementaux. Les pourcentages sont constamment en diminution d'une année d'enquête à l'autre. Jusqu'au début des années 1990, leur proportion tournait autour des 10%, mais pendant la période en plein cœur de la nouvelle économie, leur proportion a chuté jusqu'à 5.2%. C'était l'époque des coupures dans les services

gouvernementaux ce qui peut expliquer l'augmentation de la proportion des finissants dans le secteur des services et la diminution des gains annuels des diplômés que nous verrons plus loin (tableau 49). Toujours pour les années 1990, nous assistons également à une diminution de l'embauche des diplômés universitaires récents dans les services d'enseignement et dans les services de soins de santé et services sociaux. Pour la même période de temps, les industrie manufacturières, les intermédiaires financiers et agences d'assurance ainsi que les services aux entreprises subissent une augmentation des pourcentages de diplômés. Ces résultats peuvent démontrer une amélioration de l'offre d'emploi du côté du secteur privé, un secteur rentable à court terme et de plus en plus axé sur les grands investissements à risque élevé comme celui des hautes technologies. Cette augmentation est loin d'être excessive car les diplômés demeurent proportionnellement plus nombreux dans les secteurs publics, mais la tendance relative à l'embauche est à la diminution dans ces types d'industrie. Les diplômés de 1995 étaient d'ailleurs les moins nombreux (5.2%) à être inclus dans le type d'industrie des services gouvernementaux comparativement à tous les autres types d'industrie du segment universitaire y compris les intermédiaires financiers et les agences d'assurance ainsi que les services aux entreprises relevant du secteur privé.

Une telle tendance peut illustrer un moins grand intérêt pour les universitaires de technobureaucratie. Comme ce fut expliqué précédemment, ces universitaires seraient des travailleurs dans le domaine des politiques publiques, des enseignants, des travailleurs sociaux et des fonctionnaires-gestionnaires. À partir des années 1980, l'État providence est devenu de moins en moins présent parce que les investissements en recherche et développement dans le secteur privé ont pris de l'ampleur au détriment des programmes sociaux relevant du secteur public. Dans une telle logique, le contexte économique des années 1980 et encore plus particulièrement celui des années 1990 favoriserait de plus en plus les travailleurs de l'industrie privée si nous nous référons à ces résultats du tableau 24.

Enfin, la relation statistique entre le type d'industrie et le domaine d'études serait moyenne selon le croisement de ces deux variables d'après les valeurs du V de Camer du tableau 25 ci-dessous. Ce tableau nous donne le type d'industrie le plus fréquemment observé selon le domaine d'études des diplômés. Donc les probabilités paraissent assez bonnes quant à la réussite des diplômés à obtenir un emploi dans un type d'industrie relié à leur domaine d'études. Les types d'industrie présents dans ce tableau sont tous inclus dans le segment universitaire peu importe le domaine d'études. Pour les domaines d'études moins spécialisés ou plutôt axés sur la transmission du savoir comme le général, les arts, les sciences humaines et bien sûr l'éducation, les diplômés trouvent leur emploi dans les services d'enseignement

relevant du secteur public. Les diplômés en sciences sociales, en agriculture et sciences biologiques ainsi que dans les professions de la santé semblent également mieux préparés pour le secteur public. Les mathématiques et sciences physiques constituent un domaine d'études qui amène les diplômés dans le secteur privé en 1984 et 1997 et dans le secteur public en 1988 et 1992.

Tableau 25 : Le type d'industrie le plus observé selon le domaine d'études

	1982	1986	1990	1995
	1982 à juin 1984	1986 à mai 1988	1990 à juillet 1992	1995 à juin 1997
Général	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement
Arts	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement
Sciences humaines	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement
Éducation	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement
Sciences sociales	Serv.soins santé & serv.sociaux	Serv.gouvernement.	Serv.soins santé & serv.sociaux	Serv.soins santé & serv.sociaux
Droit	Serv.aux entreprises	Serv.aux entreprises	Serv.aux entreprises	Serv.aux entreprises
Gestion	Serv.aux entreprises	Serv.aux entreprises	Serv.aux entreprises	Serv.aux entreprises
Agriculture et sc.biologiques	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement
Professions de la santé	Serv.soins santé & serv.sociaux	Serv.soins santé & serv.sociaux	Serv.soins santé & serv.sociaux	Serv.soins santé & serv.sociaux
Mathématiques et sc.physiques	Serv.aux entreprises	Serv.d'enseignement	Serv.d'enseignement	Serv.aux entreprises
Génie et sc.appliquées	Ind.manufacturières	Ind.manufacturières	Ind.manufacturières	Ind.manufacturières
Science informatique	Serv.aux entreprises	Serv.aux entreprises	Serv.aux entreprises	Serv.aux entreprises
V de Cramer	0,314	0,280	0,288	0,252
Sign. du V de Cramer	0,000	0,000	0,000	0,000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Les diplômés en génie et sciences appliquées ont surtout tendance à se retrouver dans les industries manufacturières, un type d'industrie regroupant une foule d'industries dont les industries chimiques, les industries de produits électroniques et des industries de produits métalliques (CTI, 1980). D'après le SISCO, les diplômés en génie et sciences appliquées accumulent un savoir leur permettant de devenir entre autres des ingénieurs chimiques, des ingénieurs électriques et des ingénieurs dans le domaine de la métallurgie. Les diplômés en droit, gestion et science informatique trouvent eux aussi souvent leur emploi dans le secteur privé et cet emploi touche surtout les services aux entreprises. Grosso modo, les types d'industrie les plus souvent observés varient peu d'une année à l'autre et sont fortement liés au domaine d'études des jeunes diplômés universitaires.

En somme, les résultats du présent chapitre démontrent que le contexte économique exerce un impact considérable sur la proportion des diplômés en chômage. Lors des périodes les plus près des récessions de 1981-1982 et 1990-1991, les diplômés en chômage étaient

proportionnellement plus nombreux comparativement à ceux de 1986 et 1995. La récession de 1990-1991 a exercé un impact sur le chômage des jeunes diplômés universitaires, mais les données confirment que le niveau de difficulté à trouver un emploi était plus élevé pendant la récession de 1981-1982. D'après ces résultats, la nouvelle économie tend à favoriser les travailleurs du savoir ce qui place les jeunes diplômés universitaires dans une meilleure position face au chômage comparativement à l'ensemble de la population canadienne. Si les résultats à propos du chômage confirment l'avantage des jeunes diplômés universitaires par rapport à l'ensemble de la population pour trois années de référence sur quatre, il existe cependant une certaine hétérogénéité selon le domaine d'études des diplômés. Pour les quatre années de référence, les jeunes diplômés universitaires en éducation, en gestion, dans les professions de la santé, en génie et sciences appliquées ainsi qu'en science informatique présentaient des proportions de chômeurs inférieures à l'ensemble des diplômés. Les domaines les plus vulnérables face au chômage des diplômés étaient surtout les arts, les sciences humaines, les sciences sociales, le droit (à l'exception des diplômés de 1986), ainsi que l'agriculture et les sciences biologiques.

Lorsque les diplômés sont touchés par le chômage, la durée la plus fréquente était de deux à quatre mois pour chacune des années de référence, mais les plus grandes proportions correspondaient à la catégorie représentant les diplômés n'ayant jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi. Les diplômés des professions de la santé étaient proportionnellement les plus nombreux à avoir jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi alors que les diplômés des arts, sciences humaines et sciences sociales présentaient constamment des résultats inférieurs à l'ensemble des diplômés.

De plus, les résultats de ce chapitre nous révèlent que le contexte économique a exercé une certaine influence sur la réussite à décrocher un emploi, mais son impact n'était pas aussi important que le phénomène relié au chômage des diplômés à l'étude. Peu importe l'année de référence, plus de 80% des jeunes diplômés universitaires ont réussi à faire partie du marché du travail et les domaines d'études où les diplômés étaient proportionnellement les plus nombreux à obtenir un emploi étaient l'éducation, la gestion, les professions de la santé, le génie et sciences appliquées et la science informatique. En ce qui concerne le nombre de mois d'attente pour le premier emploi, les tendances indiquaient que les diplômés obtenaient rarement leur emploi à temps plein et permanent avant l'obtention de leur diplôme. Les diplômés en éducation, en droit ainsi qu'en génie et sciences appliquées présentaient des résultats plutôt bons comparativement à l'ensemble des diplômés. Le sous-emploi semble moins directement relié au contexte économique que le chômage. Les jeunes diplômés

universitaires ayant les taux de sous-emploi les plus bas étaient ceux en droit et en génie et sciences appliquées. Enfin, les domaines d'activités où la vaste majorité des diplômés travaillaient étaient les industries manufacturières, les intermédiaires financiers et agences d'assurances, les services aux entreprises, les services gouvernementaux, les services d'enseignement ainsi que les services de soins de santé et services sociaux. Enfin, une bonne partie des diplômés travaillaient dans un type d'industrie relié à leur domaine d'études. Donc en général, les diplômés universitaires de moins de trente ans auraient souvent réussi à trouver un emploi et cet emploi avait de fortes chances d'appartenir à un type d'industrie relié à leur domaine d'études. Passons maintenant au prochain chapitre afin d'aborder le lien entre le programme d'études des diplômés et leur emploi subséquent.

CHAPITRE 4 : LE LIEN ENTRE LE PROGRAMME D'ÉTUDES DES DIPLÔMÉS ET LEUR EMPLOI SUBSÉQUENT

Le but de ce chapitre est de mesurer le degré de correspondance entre l'emploi détenu par les diplômés et leur programme d'études. L'emploi subséquent se définit comme l'emploi que détenaient les diplômés au moment de chacune des enquêtes, c'est-à-dire environ deux ans après avoir obtenu leur diplôme. Les personnes qui entreprennent des études universitaires désirent accumuler davantage de connaissances, mais la volonté d'augmenter ses chances d'obtenir un bon emploi est bien connue et constitue également une des priorités les plus importantes pour les diplômés (Trottier, 2000 : 39).

En plus du type d'emploi (durée indéterminée, temps plein, etc) abordé plus loin, d'autres critères tel que le degré de correspondance entre emploi et formation sont pris en considération par les diplômés récents des universités lorsqu'ils procèdent à l'évaluation de la qualité de leur emploi. Les données des END le confirment puisque la plupart des diplômés accordent une très grande importance ou une certaine importance à ce lien entre leur programme d'études et leur emploi subséquent. Pour la plupart des diplômés universitaires, un bon emploi est un emploi qui leur permet d'avoir recours aux compétences qu'ils ont acquises pendant leurs études. Tel que souligné par Statistique Canada (1996), nous pouvons considérer que l'emploi est directement relié au programme d'études si l'objectif de la formation consistait à préparer les diplômés pour une profession particulière et si les diplômés devaient utiliser les compétences acquises au cours de leurs études dans les tâches courantes de leur emploi (Statistique Canada, 1996 : 61). Avant d'aborder ces deux variables, il serait bon de savoir dans quelle mesure les diplômés considéraient qu'il y avait correspondance entre leur emploi et leur programme d'études et si les employeurs avaient spécifié un domaine d'études particulier lors des processus de sélection. Le lien entre le programme d'études et l'emploi est également en étroite relation avec la satisfaction des diplômés envers leur emploi. C'est la raison pour laquelle nous aborderons la satisfaction dans l'analyse des résultats de cette dimension de l'insertion professionnelle.

LA CORRESPONDANCE ENTRE L'EMPLOI ET LE PROGRAMME D'ÉTUDES

Premièrement, cet aspect est fondé sur l'opinion des diplômés quant au degré de correspondance entre leur emploi et leur programme d'études qu'ils ont complété en 1982,

1986, 1990 et 1995. Les diplômés interrogés lors de chacune des enquêtes devaient préciser s'ils considéraient leur emploi directement relié, relié partiellement ou non relié aux connaissances qu'ils ont accumulées au cours de leur programme universitaire. Le tableau 26 ci-dessous nous en donne les résultats pour les diplômés de chacune des années de référence. La population visée est celle des diplômés qui étaient employés (c'est-à-dire les diplômés qui n'entrent pas dans la catégorie des travailleurs autonomes) pendant la semaine de référence des END. Comme c'était le cas pour une bonne partie des autres dimensions de l'insertion professionnelle, je m'attendais à ce que dans l'ensemble, la correspondance entre l'emploi des diplômés et leur programme d'études varie selon le contexte économique et leur domaine d'études.

Tableau 26 : La correspondance entre l'emploi des diplômés et leur programme d'études

	1982	1986	1990	1995
	% valide	% valide	% valide	% valide
Directement relié	46	45,6	37,8	47
Relié partiellement	35,3	36	52,7	24,1
Non relié	18,7	18,5	9,6	28,9
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

En ce qui concerne le contexte économique, les pourcentages du tableau 26 démontrent qu'il y a effectivement une variation d'une année d'enquête à l'autre et que les tendances suivent en partie mon cadre d'analyse. À l'exception des diplômés de 1990, des fractions importantes des diplômés situées autour du 45% considéraient leur emploi directement relié à leur domaine d'études. Un pourcentage de 37.8 % des diplômés de 1990 ont affirmé que leur emploi était directement relié à leur domaine d'études. Par conséquent, la période de récession de 1990-1991 semble avoir exercé un impact sur cet aspect de leur insertion professionnelle. Toutefois la majorité d'entre eux (52.7%) considéraient leur emploi partiellement relié à leur domaine d'études. Lors des prospérités économiques, les diplômés considérant leur emploi directement relié à leur domaine d'études sont proportionnellement plus nombreux que ceux qui estiment leur emploi relié partiellement ou non relié à leur domaine d'études. En effet, les diplômés de 1986 et 1995 obtenaient un emploi directement relié à leur domaine d'études dans 45.6% et 47% des cas ce qui correspond à des pourcentages supérieurs à ceux qui considéraient leur emploi partiellement relié ou non relié à leur domaine d'études. Contrairement à mes attentes, les résultats de l'END de 1982

indiquent une proportion plus élevée pour les diplômés ayant un emploi directement relié à leur domaine d'études (46%) que pour les autres diplômés ayant un emploi partiellement (35.3%) ou non relié (18.7%) à leur domaine d'études malgré la période de récession du début des années 1980.

D'après ce que nous connaissons du contexte économique canadien, la récession de 1981-1982 aurait été la plus profonde et la plus généralisée. Par conséquent, je m'aurais attendu à ce que le pourcentage des diplômés de 1982 dont leur emploi serait considéré directement relié à leur programme d'études soit inférieur à celui des diplômés de 1990 car la première récession est considérée plus importante que la deuxième. Si les diplômés de 1990 étaient un peu moins touchés par le chômage que ceux de 1982 (tableau 14), ils avaient cependant moins de chances d'obtenir un emploi directement relié au programme universitaire qu'ils ont complété. Néanmoins ils sont peu nombreux à avoir un emploi sans aucun lien. Les diplômés de 1982 étaient peut-être un peu plus sévèrement touchés par le chômage que ceux de 1990, mais les résultats du tableau 26 nous portent à croire que ceux qui avaient un emploi en 1984 étaient proportionnellement plus nombreux que ceux de 1990 à considérer leur emploi directement relié à leur programme d'études malgré l'ampleur de la récession de 1981-1982.

Les diplômés de 1995 semblent avoir été les plus privilégiés concernant cet aspect de l'insertion professionnelle puisque la proportion (47%) considérant leur emploi directement relié aux connaissances qu'ils ont acquises au cours de leurs études est la plus élevée comparativement aux diplômés des trois autres années de référence. Cette tendance illustre l'importance grandissante accordée à la main-d'oeuvre hautement qualifiée et spécialisée dans le contexte de la société de l'information. Si le sous-emploi avait tendance à augmenter au cours des années 1990 (tableau 18), le degré de correspondance entre l'emploi et le domaine d'études est devenu plus élevé. Par contre, les diplômés de 1995 étaient les plus nombreux en termes de proportion à considérer leur emploi non relié à leur domaine d'expertise. Cette proportion atteint presque 29% alors que celle des trois autres années n'atteignait pas les 20%. La nouvelle économie a peut-être besoin de spécialistes et d'experts scientifiques, mais le nombre de diplômés universitaires ne cesse d'augmenter d'année en année. Cette augmentation est probablement trop grande par rapport au nombre d'emplois offerts.

Tableau 27 : Les pourcentages des diplômés considérant que leur programme d'études est directement relié et non relié à l'emploi détenu au moment de l'enquête selon le domaine d'études

	1982			1986			1990			1995	
	% valide			% valide			% valide			% valide	
	Dir. relié	Non relié		Dir. relié	Non relié		Dir. relié	Non relié		Dir. relié	Non relié
Prof. de la santé	84,7	4,2	Prof. de la santé	80,0	5,1	Prof. de la santé	77,0	2,1	Prof. de la santé	78,7	6,6
Droit	82,0	5,3	Droit	72,1	4,9	Droit	68,1	1,8	Droit	71,0	23,0
Sc. informatique	67,8	7,2	Éducation	65,2	11,1	Sc. informatique	46,4	1,2	Sc. informatique	68,3	9,7
Éducation	59,4	11,1	Sc. informatique	65,1	7,0	Éducation	45,3	7,0	Éducation	66,0	8,7
Génie et sc. app.	56,6	9,4	Génie et sc. app.	56,6	7,4	Génie et sc. app.	38,7	3,7	Génie et sc. app.	57,5	9,9
Gestion	52,7	10,4	Gestion	45,7	13,5	Gestion	38,7	4,3	Gestion	55,8	8,9
Math. et sc. phys.	52,5	14,9	Ensemble diplômés	46	19	Ensemble diplômés	37,8	9,6	Ensemble diplômés	47	2,9
Ensemble diplômés	46	19	Math. et sc. phys.	40,9	16,3	Arts	37,2	21,8	Math. et sc. phys.	43,8	22,1
Agri. et sc. bio.	37,1	21,3	Agri. et sc. bio.	36,3	25,7	Agri. et sc. bio.	34,6	16,0	Agri. et sc. bio.	33,8	40,4
Sc. humaines	26,7	31,4	Général	34,0	23,0	Math. et sc. phys.	33,2	12,8	Général	28,3	49,2
Sc. sociales	23,1	33,4	Arts	31,9	32,7	Sc. humaines	25,3	15,9	Sc. sociales	26,9	49,2
Arts	22,4	29,9	Sc. humaines	28,9	28,2	Sc. sociales	21,7	14,4	Sc. humaines	25,7	52,1
Général	22,3	33,9	Sc. sociales	24,2	33,0	Général	17,4	17,1	Arts	25,2	49,2
V de Cramer	0,298		V de Cramer	0,267		V de Cramer	0,249		V de Cramer	0,328	
Sign. du V de Cramer	0,000		Sign. du V de Cramer	0,000		Sign. du V de Cramer	0,000		Sign. du V de Cramer	0,000	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Le tableau 27 ci-dessus nous donne les résultats quant aux diplômés qui considèrent leur emploi directement relié et non relié à leur programme d'études. En ce qui a trait à la relation existante entre la correspondance entre emploi et formation et le domaine d'études, celle-ci s'avère plutôt intéressante du point de vue statistique. En effet, le croisement de ces deux variables indique une relation moyenne pour les quatre cohortes des END si nous prenons en considération le V de Cramer du tableau 27. Pour 1995, le domaine d'études exercerait une plus grande influence que les trois années précédentes. Par conséquent, il semble y avoir une plus grande hétérogénéité en fonction du domaine d'études pour les diplômés récents des universités dans la nouvelle économie.

Les pourcentages varient considérablement d'un domaine d'études à l'autre, mais les diplômés dont le programme touche les domaines clés de la société de l'information étaient proportionnellement les plus nombreux à établir une relation directe entre leur emploi et leur formation comparativement à l'ensemble des diplômés. L'éducation, le droit, les professions de la santé, le génie et les sciences appliquées, la science informatique et aussi la gestion sont les domaines d'études présentant les meilleures perspectives quant au degré de correspondance entre emploi et formation pour les quatre années de référence. Parmi ces domaines, les diplômés des professions de la santé avaient les plus grandes proportions peu importe l'année de référence. Les pourcentages étaient respectivement de 84.7%, 80%, 77%

et 78.7% pour les diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995 ce qui est très supérieur à l'ensemble des diplômés situé autour des 40%. Les diplômés de 1982 (4.2%) et de 1995 (6.6%) de ce domaines d'études étaient proportionnellement les moins nombreux à affirmer que leur programme d'études était non relié à leur emploi. Parmi les diplômés de 1986, cet opinion était la moins présente pour les diplômés en droit (4.9%) et les diplômés de 1990 en science informatique étaient proportionnellement les moins nombreux à affirmer explicitement que leur programme d'études était non relié à leur emploi (1.2%). À l'exception des mathématiques et des sciences physiques, les résultats du tableau 27 confirment une de mes sous-hypothèses de départ qui soutenait que la correspondance entre emploi et formation serait plus forte pour les diplômés dont le domaine d'études est à forte concentration de savoir et se relie d'une façon ou d'une autre aux hautes technologies et à l'utilisation efficace d'informations basées sur la connaissance.

Le général, les arts, les sciences humaines, les sciences sociales ainsi que l'agriculture et les sciences biologiques constituent les domaines d'études où les diplômés avaient le moins de chance d'obtenir un emploi directement relié à leur domaine d'études. Parmi ces diplômés, les plus nombreux à considérer leur programme d'études comme étant non relié à leur emploi étaient ceux du général (33.9%), des sciences sociales (33%), des arts (21.8%) et des science humaines (52.1%) pour les diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995, respectivement. Il est possible que ce phénomène soit relié à leur nombre parce que ces domaines d'études sont souvent choisis par les étudiants universitaires. Étant donné qu'ils sont plus nombreux, la concurrence pour obtenir un emploi directement relié au domaine d'études est sûrement plus vive pour ces diplômés que ceux des sciences de la santé par exemple. Donc les données des END indiquent de façon assez évidente que les domaines d'études où les diplômés sont proportionnellement les plus nombreux à considérer leur emploi directement relié à leur programme universitaire étaient surtout en éducation, en droit, dans les professions de la santé, en génie et sciences appliquées ainsi qu'en science informatique.

LA SPÉCIFICATION DU DOMAINE D'ÉTUDES PAR L'EMPLOYEUR

La spécification du domaine d'études par l'employeur peut constituer un autre indice concernant le degré de correspondance entre l'emploi des diplômés et leur programme d'études. C'est une variable qui renforce la correspondance entre la formation et l'emploi dans le marché du travail. En effet, les diplômés peuvent considérer leur emploi directement relié au programme complété, mais lorsque le tout est reconnu officiellement par l'employeur, le lien entre emploi et formation universitaire devient encore plus intéressant. De plus, il est

possible que la spécification du domaine d'études lors des processus de sélection soit révélatrice de la tendance à la reconnaissance des spécialistes, une tendance de plus en plus présente selon les principes de la société de l'information.

Par contre, les tendances du tableau 28 ci-dessous s'interprètent difficilement selon le contexte économique canadien. Peu importe l'année de référence, les proportions des diplômés ayant affirmé que le domaine d'études avait été précisé par leur employeur correspondent toutes à au moins une forte majorité. Pour les cas valides, c'est-à-dire pour les diplômés ayant exprimé clairement que leur employeur avait spécifié le domaine d'études le pourcentage était de 75.6% pour les diplômés de 1982, 71% pour les diplômés de 1986, 71.2% pour les diplômés de 1990 et 64.4% pour les diplômés de 1995. Il faut cependant souligner qu'il y a une diminution claire de la tendance des employeurs à spécifier le domaine d'études au cours des années 1990 malgré l'emphase mise sur les spécialistes. Le pourcentage était de 71.2% pour les diplômés de 1990 et a diminué jusqu'à 64.4% pour les diplômés de 1995. Les résultats sont un peu plus intéressants à interpréter en fonction du domaine d'études des diplômés.

Tableau 28 : La spécification du domaine d'études par l'employeur

	1982	1986	1990	1995
	% valide	% valide	% valide	% valide
Oui	75,6	71	71,2	64,4
Non	24,4	29	28,8	35,6
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

En effet, il existe une relation statistique moyenne entre la spécification du domaine d'études par l'employeur et le domaine d'études des diplômés pour les diplômés de 1982, 1990 et 1995 d'après le V de Cramer du tableau 29 ci-dessous. Pour les diplômés de 1986, la relation statistique est plutôt faible. La force de cette relation a diminué au cours des années 1980, mais elle serait devenue plus importante pendant les années 1990. Par conséquent, le domaine d'études exercerait davantage d'influence sur les résultats de cette variable dans le contexte de la société de l'information où certains domaines d'expertises sont plus en demande que d'autres. Dans ce nouveau contexte économique, la spécification du domaine d'études par l'employeur était peu fréquente pour les diplômés du général, des arts, des sciences humaines et sciences sociales. Pour ces diplômés des années 1990, les pourcentages étaient constamment inférieurs à l'ensemble des diplômés. Ces résultats étaient prévisibles parce que la nouvelle économie favorise les domaines d'expertise scientifique. Les diplômés

de 1982, 1990 et 1995 en mathématiques et sciences physiques avaient des pourcentages supérieurs à l'ensemble des diplômés ce qui démontre un besoin de spécialistes assez important dans ce domaine d'activités.

Tableau 29 : La spécification du domaine d'études par l'employeur au moment de l'enquête selon le domaine d'études

1982		1986		1990		1995	
	% valide		% valide		% valide		% valide
Prof. de la santé	89,6	Sc. informatique	84,6	Prof. de la santé	92,7	Prof. de la santé	87,0
Droit	89,4	Génie et sc. app.	83,8	Génie et sc. app.	83,8	Génie et sc. app.	82,1
Génie et sc. app.	84,7	Prof. de la santé	80,0	Droit	83,7	Sc. informatique	79,1
Math. et sc. phys.	81,5	Droit	79,1	Sc. informatique	82,6	Éducation	70,6
Éducation	79,6	Agri. et sc. bio.	75,5	Agri. et sc. bio.	74,4	Droit	69,5
Agri. et sc. bio.	79,0	Arts	73,1	Math. et sc. phys.	73,9	Gestion	65,2
Sc. informatique	76,5	Éducation	71,8	Éducation	72,5	Math. et sc. phys.	65,1
Ensemble diplômés	75,6	Ensemble diplômés	71	Ensemble diplômés	71,2	Agri. et sc. bio.	64,5
Gestion	69,6	Math. et sc. phys.	69,0	Gestion	70,8	Ensemble diplômés	64,4
Sc. humaines	69,3	Général	67,5	Arts	62,8	Général	61,3
Sc. sociales	67,0	Gestion	64,1	Sc. sociales	58,3	Sc. humaines	47,7
Général	66,4	Sc. sociales	62,2	Sc. humaines	53,6	Sc. sociales	45,4
Arts	47,9	Sc. humaines	62,2	Général	51,2	Arts	39,6
V de Cramer	0,206	V de Cramer	0,172	V de Cramer	0,253	V de Cramer	0,287
Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Pour les diplômés en éducation, droit, agriculture et sciences biologiques, dans les professions de la santé, en génie et sciences appliquées ainsi qu'en science informatique l'employeur spécifiait souvent le domaine d'études peu importe l'année de référence. Les pourcentages les plus élevés étaient surtout réservés aux diplômés des professions de la santé. En fait, la plupart d'entre eux ont affirmé que leur employeur avait précisé le domaine d'études lors des processus de sélection. Pour les diplômés de 1990, la proportion atteint presque 93%. D'après ces résultats, les diplômés de ces domaines d'études semblent particulièrement reconnus en tant que spécialistes par les employeurs. En ce qui concerne le domaine de la gestion, les résultats se sont améliorés par rapport à l'ensemble des domaines d'études pour le cas des diplômés de 1995. Au lieu de se situer en dessous de l'ensemble, le pourcentage est quelque peu supérieur. Cette tendance peut démontrer une plus grande demande pour les travailleurs spécialisés en gestion. Les emplois du segment universitaire ont souvent des fonctions de direction, d'administration de technologie et de science. Les résultats

du tableau 29 illustrent cette perspective parce que ce sont surtout dans les domaines d'études scientifiques et de la gestion où les employeurs sont le plus susceptibles de spécifier le domaine d'études lors de l'embauche des diplômés récents des universités.

LA PRÉPARATION DES DIPLÔMÉS POUR UNE PROFESSION PARTICULIÈRE

Avant de procéder à l'analyse des résultats proprement dit, quelques éléments techniques doivent être soulignés à propos de la variable pertinente de chacune des bases de données. Cette variable de type ordinal est fondée sur la question qui demandait aux diplômés interrogés de préciser dans quelle mesure ils pensaient que leur programme d'études leur a donné les compétences requises pour une profession particulière. Les diplômés pouvaient répondre dans une large mesure, jusqu'à un certain point, pas beaucoup ou pas du tout à cette question. Cette variable n'était pas disponible pour la cohorte de 1995. Par conséquent, la présente analyse s'applique pour les diplômés de 1982, 1986 et 1990. Pour les besoins de ce travail, j'ai procédé à une recodification de cette variable afin de simplifier la présentation des données concernant son croisement avec le domaine d'études. La réponse « oui » du tableau 30 ci-dessous correspond aux proportions des diplômés ayant affirmé que leur programme les avait donné les compétences requises pour une profession particulière dans une large mesure et jusqu'à un certain point. La réponse « non » du même tableau représente le pourcentage des diplômés ayant répondu que leur programme ne les avait pas beaucoup ou pas du tout préparé pour une profession particulière.

Tableau 30 : La préparation des diplômés pour une profession particulière

	1982	1986	1990	1995
	% valide	% valide	% valide	Données non disponibles
Oui	66	64,5	80,9	
Non	33,9	34,9	19	
Non déclaré	0,1	0,5	0,1	
Total	100	100	100	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986 et 1990

D'après le tableau 30, 66% des diplômés de 1982, 64.5% des diplômés de 1986 et 80.9% des diplômés de 1990 ont affirmé que d'après leur expérience depuis l'obtention de leur diplôme, leur programme leur a donné les compétences requises pour une profession en particulier. Ces résultats démontrent une faible diminution de la proportion des diplômés de 1986 par rapport à ceux de 1982 en ce qui a trait à la réponse positive du tableau 30. Quant

aux diplômés de 1990, la proportion des diplômés ayant affirmé que leur programme universitaire les avait préparé pour une profession particulière a considérablement augmenté comparativement aux deux autres années de référence. En fait, la plupart des diplômés de 1990 (80.9%) considéraient qu'ils avaient acquis les compétences nécessaires à une profession particulière dans le cadre du programme qu'ils ont choisi. Les résultats des diplômés de 1982 et 1986 correspondent tout de même à une forte majorité, mais les diplômés de 1990 étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux à affirmer que leur programme d'études les avait dirigé vers une profession particulière. Deux hypothèses peuvent être posées. Premièrement, étant donné toute l'emphasis mise sur le savoir scientifique dans la nouvelle économie des années 1990, les programmes universitaires peuvent devenir plus enclins à préparer les étudiants pour des professions particulières puisque le diplôme universitaire occupe probablement une importance encore plus grande que dans les années 1980. Deuxièmement, les étudiants peuvent être plus nombreux à choisir un programme de type professionnel comme celui du génie et sciences appliquées par exemple. Si nous prenons en considération les résultats du tableau 12, la première hypothèse serait probablement plus convaincante parce que les données des END indiquent que la proportion des diplômés universitaires en génie et sciences appliquées diminue constamment d'une année à l'autre.

De plus, cette tendance peut constituer un autre indicateur de la spécialisation des activités du travail. Si les diplômés deviennent proportionnellement plus nombreux à acquérir les compétences les conduisant vers une profession particulière, il est très probable que les institutions d'enseignement comme les universités favorisent la spécialisation des compétences de leurs diplômés de manière à former les spécialistes grandement en demande dans la nouvelle économie. La connaissance des résultats de cette variable pour les diplômés de 1995 aurait été très pertinente à cette logique d'analyse qui met l'emphasis sur le contexte économique de la société de l'information. Selon ma périodisation, l'année 1990 représente le début de la nouvelle économie informationnelle et l'année 1995 correspond à ma période située en plein cœur de la société de l'information. Les chiffres du tableau 30 semblent refléter des tendances qui obéissent à des principes de la société de l'information comme celui de la nécessité accrue du diplôme universitaire et la reconnaissance des spécialistes dans le marché du travail, mais il serait intéressant de compléter cette analyse (limitée par l'absence de la variable pertinente de la base de données) en déterminant si ces tendances continuent pour les diplômés de 1995.

Tableau 31 : La préparation des diplômés pour une profession particulière selon le domaine d'études

1982		1986		1990	
	% valide		% valide		% valide
Prof. de la santé	87,5	Prof. de la santé	83,1	Prof. de la santé	93,7
Génie et sc. app.	80,8	Sc. informatique	77,4	Sc. informatique	92,8
Droit	80,3	Génie et sc. app.	76	Génie et sc. app.	91,5
Sc. informatique	79,5	Gestion	68,1	Droit	87,2
Math. et sc. phys.	75,1	Math. et sc. phys.	68,1	Gestion	86,7
Gestion	71,9	Droit	66,9	Éducation	84,5
Éducation	68,8	Éducation	66,8	Math. et sc. phys.	81,1
Agri. et sc. bio.	68,3	Ensemble diplômés	64,5	Ensemble diplômés	80,9
Ensemble diplômés	66	Agri. et sc. bio.	61,8	Agri. et sc. bio.	77,5
Arts	62,2	Général	60,1	Général	75,9
Sc. humaines	53,3	Sc. humaines	59,2	Sc. humaines	73,3
Sc. sociales	49,4	Arts	53	Arts	71,7
Général	48,7	Sc. sociales	51,8	Sc. sociales	70,6
V de Cramer	0,270	V de Cramer	0,188	V de Cramer	0,206
Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986 et 1990

Pour ce qui est du domaine d'études des diplômés, le tableau 31 ci-dessus en présente les résultats concernant les diplômés de 1982, 1986 et 1990 ayant affirmé que dans une large mesure et jusqu'à un certain point leur programme les avait préparé pour une profession particulière. Pour les diplômés de 1982, la relation entre les deux variables était moyenne, mais elle s'est affaiblie pour les diplômés de 1986 d'après le V de Cramer du tableau 31. Cette relation est devenue plus importante pour les diplômés de 1990 ce qui rend l'analyse des résultats intéressante. Premièrement pour les trois années de référence, le général, les arts, les sciences humaines et les sciences sociales ont des proportions inférieures à celle de l'ensemble des domaines d'études. Les diplômés de ces domaines sont alors proportionnellement moins nombreux que l'ensemble des diplômés à affirmer que leur programme les a préparé pour une profession particulière. Ces résultats ne sont guère surprenants en raison d'une moins grande spécialisation de ces domaines d'études qui ferait en sorte que ces programmes seraient moins en mesure de diriger les diplômés vers une profession particulière. Par ailleurs, presque tous s'accroissent. Est-ce que les universités ont adapté leurs programmes ou bien que cet aspect des différents programmes soit plus mis en valeur par ces dernières.

En revanche, les domaines de l'éducation, du droit, de la gestion, des professions de la santé, des mathématiques et sciences physiques, du génie et des sciences appliquées ainsi que de la science informatique auraient tendance à bien préparer les diplômés pour une profession particulière plus souvent que les autres programmes universitaires. Parmi les diplômés de ces sept domaines, les plus privilégiés seraient ceux des professions de la santé (87.5%), du génie et des sciences appliquées (80.8%) et du droit (80.3%) pour les diplômés de 1982. Les seuls diplômés de 1986 à avoir une proportion au-delà du 80% étaient ceux des professions de la santé. Pour les diplômés de 1990, les meilleurs résultats par rapport à l'ensemble sont parmi les diplômés des professions de la santé (93.7%), en science informatique (92.8%) et en génie et sciences appliquées (91.5%). Ces résultats du tableau 31 nous donne un aperçu de l'importance accrue des technologies de l'information à partir de 1986. Pour les diplômés de 1982, la science informatique arrivait à peine au quatrième rang alors que pour les diplômés de 1986 et 1990, ce domaine d'études arrive au deuxième rang (après les professions de la santé) quant à la capacité des programmes universitaires à diriger les diplômés vers un emploi particulier. Et cette tendance s'intensifie pour les diplômés de 1990 puisque l'écart qui sépare la science informatique des professions de la santé diminue pour ces diplômés pour atteindre à peine 0.9% comparativement aux diplômés de 1986 pour qui cet écart était de 5.7%. À la lumière de ces résultats, la science informatique aurait dressé ses paramètres rapidement en vue de faire face à la nouvelle économie caractérisée par une logique en réseaux dans un espace virtuel où se manifestent les plus grands enjeux. Cette variable nous a donné les résultats à propos des diplômés qui considèrent que leur domaine d'études les a dirigé vers une profession particulière. Allons voir maintenant si les diplômés universitaires peuvent utiliser les connaissances de leur programme pour effectuer les tâches courantes de leur emploi.

L'UTILISATION DES CONNAISSANCES DU PROGRAMME D'ÉTUDES POUR L'EMPLOI

L'utilisation des connaissances acquises au cours des études dans l'exécution des tâches courantes de l'emploi constitue un autre indicateur de l'importance du lien entre le programme des diplômés et leur emploi subséquent. Plus les diplômés utilisent les connaissances acquises lors de leurs études universitaires dans le contexte de leur emploi, plus il y a de correspondance entre la formation reçue et l'emploi. Les pourcentages du tableau 32 ci-dessous nous indique que la plupart des diplômés de 1982 (80.1%) et 1986 (82.8%) utilisent les connaissances de leur programme d'études pour l'emploi détenu au moment de

l'enquête. Pour les diplômés de 1990, la proportion est de 76.7% ce qui représente une vaste majorité.

Tableau 32 : L'utilisation des connaissances du programme d'études pour l'emploi détenu au moment de l'enquête

	1982	1986	1990	1995
	% valide	% valide	% valide	Données non disponibles
Oui	80,1	82,8	76,7	
Non	19,7	17,2	23,2	
Total	100	100	100	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Comme c'était le cas pour la variable précédente qui traitait de l'évaluation des diplômés quant à la capacité de leur programme de les diriger vers un emploi particulier, la variable sur l'utilisation des connaissances du programme universitaire pour l'emploi subséquent était absente dans la base de données de 1995. Donc les efforts d'analyse porteront sur les diplômés de 1982, 1986 et 1990. En dépit de cette limite causée par l'absence de données pour la cohorte de 1995, j'ai tout de même procédé à cette analyse puisque la variable pertinente présente une relation moyenne avec le domaine d'études d'un point de vue statistique et cette relation prend de l'importance pour les diplômés de 1990 d'après le V de Cramer du tableau 33 ci-dessous. Les diplômés de 1990 sont peut-être proportionnellement les moins nombreux à affirmer qu'ils utilisent les connaissances de leur programme d'études pour leur emploi (76.7%), mais le domaine d'études semble avoir exercé une plus grande influence pour les diplômés de 1990 comparativement à ceux de 1986.

La variable pertinente de la base de données de 1990 était différente de deux autres bases de données. Pour 1982 et 1986, cette variable était dichotomique, c'est-à-dire que les diplômés interrogés lors des enquêtes devaient préciser si oui ou non ils utilisaient les connaissances de leur programme pour leur emploi. Pour 1990, les diplômés devaient préciser dans quelle mesure ils utilisaient les connaissances de leur programme universitaire dans le contexte de leur emploi. Par conséquent, cette variable est ordinale et non dichotomique comme les deux autres années de référence. La réponse « oui » du tableau 32 représente la proportion des diplômés de 1990 ayant répondu qu'ils utilisaient beaucoup et jusqu'à un certain point les connaissances acquises au cours de leurs études universitaires. La réponse « non » correspond à la proportion des diplômés de la même année ayant affirmé qu'ils

utilisaient très peu et pas du tout les connaissances de leur programme pour effectuer les tâches courantes de leur emploi.

Tableau 33 : L'utilisation des connaissances du programme d'études pour l'emploi détenu au moment de l'enquête selon le domaine d'études

1982		1986		1990	
	% valide		% valide		% valide
Prof. de la santé	94,6	Prof. de la santé	94,9	Prof. de la santé	95,3
Droit	92,6	Droit	93,5	Droit	94,0
Sc. informatique	91,4	Sc. informatique	92,3	Sc. informatique	89,7
Génie et sc. app.	89,4	Génie et sc. app.	91,8	Éducation	82,9
Éducation	87,8	Éducation	88,7	Génie et sc. app.	82,4
Gestion	87,6	Gestion	86,4	Gestion	81,2
Math. et sc. phys.	83,8	Math. et sc. phys.	84,1	Ensemble diplômés	76,7
Ensemble diplômés	80,1	Ensemble diplômés	82,8	Arts	71,9
Agri. et sc. bio.	77,8	Général	78,4	Math. et sc. phys.	70,4
Arts	70,5	Agri. et sc. bio.	77,3	Agri. et sc. bio.	68,2
Sc. humaines	68,4	Sc. humaines	75,4	Sc. sociales	67,9
Sc. sociales	65,9	Sc. sociales	70,0	Sc. humaines	65,2
Général	65,6	Arts	69,6	Général	61,7
V de Cramer	0,271	V de Cramer	0,223	V de Cramer	0,230
Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000	Sign. du V de Cramer	0,000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986 et 1990

Si nous nous référons à l'ensemble des diplômés de chaque année d'enquête, ce sont les jeunes diplômés universitaires des domaines d'études spécialisés et reliés d'une quelconque façon au savoir scientifique qui utilisaient le plus souvent les connaissances acquises au cours de leurs études. En effet, les diplômés en éducation, dans les professions de la santé, en génie et sciences appliquées ainsi qu'en science informatique ont des proportions supérieures à l'ensemble des diplômés pour les trois années de référence du tableau 33. Les diplômés en droit et en gestion font également partie des diplômés présentant de meilleurs résultats comparativement à l'ensemble de la population étudiée. Parmi tous ces diplômés, ceux dont le domaine d'études fait partie des professions de la santé étaient probablement les plus privilégiés sur ce plan puisque, pour les trois années d'enquête, plus de 90% d'entre eux avaient l'opportunité d'utiliser les connaissances qu'ils ont acquises au cours de leur programme universitaire. Les diplômés en droit présentaient également d'excellents résultats situés au-delà du 90%. Pour ces deux domaines, il semble que presque la totalité des diplômés ont clairement indiqué qu'ils utilisaient les connaissances de leur programme pour leur

emploi. Et les proportions de ces deux domaines d'études n'ont jamais cessé d'augmenter d'année en année d'après le tableau 33. Donc en plus d'être très en demande (tableau 21), les diplômés des professions de la santé semblent souvent avoir l'opportunité d'utiliser les connaissances de leur programme pour l'emploi détenu au moment de l'enquête. Si la demande des finissants en droit n'était pas si forte (tableau 21), les connaissances de leur programme d'études semblent particulièrement utiles lorsqu'ils ont un emploi. D'ailleurs les services en soins de santé et les services juridiques font partie des domaines les plus susceptibles d'accroître leur importance dans la nouvelle économie d'après les principes de la société de l'information.

Au cours des années 1990, les diplômés en mathématiques et sciences avaient tendance à présenter des résultats inférieurs à l'ensemble des diplômés. Dans le contexte des années 1980, les résultats étaient très différents puisque la plupart d'entre eux utilisaient les connaissances de leur programme pour leur emploi. Comme ce fut le cas pour la plupart des autres domaines d'études, les diplômés de 1990 en mathématiques et sciences physiques utilisaient moins souvent les connaissances de leur programme que les diplômés des deux autres cohortes précédentes. La situation est devenue moins encourageante pour les diplômés de ce domaine puisque les résultats se sont retrouvés en dessous de l'ensemble des diplômés.

Enfin, les diplômés des autres domaines d'études moins spécialisés ou plus éloignés du savoir scientifique sont constamment en dessous de l'ensemble pour les trois années de référence. L'utilisation des connaissances qu'ils ont acquises au cours de leurs études semble tout de même relativement fréquente, mais cette opportunité est moins présente pour cette catégorie de diplômés par rapport à l'ensemble des jeunes diplômés universitaires. Par conséquent, les opportunités d'utiliser les connaissances acquises pendant les études pour le général, les arts, les sciences humaines, dans de nombreux champs des sciences sociales et en agriculture et sciences biologiques sont moins probables comparativement aux autres domaines d'études.

La satisfaction des diplômés universitaires à l'égard de l'emploi qu'ils obtiennent et de leur revenu constituent d'autres aspects importants de l'insertion professionnelle. De plus, cette analyse prend en considération la situation des diplômés concernant le sous-emploi ainsi que le degré de correspondance entre le programme d'études des diplômés et l'emploi détenu au moment de l'enquête. Il semble que la satisfaction envers un emploi se mesure en fonction de la satisfaction des besoins et des attentes pour le cas des diplômés récents (Statistique Canada, 1996 : 74). C'est ce qui m'a incitée à ajouter ces trois variables à celle qui mesure la satisfaction globale par rapport à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les diplômés

des universités s'attendent d'une part à obtenir un emploi exigeant un niveau de scolarité égal à celui qu'ils ont atteint et d'autre part, à ce que cet emploi soit relié aux connaissances qu'ils ont accumulées au cours de leurs études. Le revenu constitue un indicateur assez important dans la détermination du niveau de satisfaction des diplômés universitaires à l'égard de leur emploi comme c'est le cas pour une bonne partie des travailleurs canadiens, mais étant donné un grand investissement en capital humain, les diplômés récents des universités seront satisfaits de leur emploi si celui-ci exige le même niveau de scolarité qu'ils ont atteint et si les connaissances acquises au cours du programme s'avèrent pertinentes pour l'exécution des tâches courantes de cet emploi.

LA SATISFACTION VIS-À-VIS L'EMPLOI OBTENU

Pour la présente analyse, l'emploi pris en considération sera celui que détenaient les diplômés au moment de chacune des enquêtes, c'est-à-dire pendant la semaine du 27 mai au 2 juin 1984 pour les diplômés de 1982, la semaine du 1^{er} au 7 mai 1988 pour les diplômés de 1986, une semaine de référence entre juin et juillet 1992 pour les diplômés de 1990 et une autre semaine de référence entre mai et juin 1997 pour les diplômés de 1995. Il est question d'une variable de type ordinal basée sur une question qui demandait aux diplômés de préciser s'ils étaient très satisfaits, satisfaits, insatisfaits ou très insatisfaits par rapport à leur emploi au moment de l'enquête. Notez bien que cette variable ne mesure pas le degré de satisfaction en emploi qui constitue un objet d'études complexe pour un large éventail d'ouvrages dans la littérature. Dans le cadre des END, il s'agit plutôt de savoir si les diplômés étaient satisfaits d'avoir obtenu l'emploi qu'ils détenaient suite aux deux années de transition. Le tableau 34 ci-dessous en présente les résultats pour les quatre années de référence.

Tableau 34 : La satisfaction des diplômés vis-à-vis leur emploi

	1982	1986	1990	1995
	% valide	% valide	% valide	% valide
Très satisfait	48	44,9	48,3	41,9
Satisfait	39,2	45,7	42,2	46,1
Insatisfait	9,6	7,3	6,8	9,8
Très insatisfait	3,2	2,2	2,7	2,2
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

D'après les chiffres de ce tableau, les jeunes diplômés universitaires ont tendance à être très satisfaits ou satisfaits de leur emploi. Les diplômés insatisfaits constituent des

fractions inférieures à 10% pour les quatre années de référence et la même tendance s'applique pour les diplômés très insatisfaits avec des proportions constamment en dessous du 5%. Donc la plupart des diplômés de 1982 (87.2%) et de 1995 (88%) ainsi que presque la totalité des diplômés de 1986 (90.6%) et 1990 (90.5%) se disaient très satisfaits ou satisfaits de l'emploi qu'ils détenaient au moment de l'enquête.

En examinant les résultats de ce tableau, nous observons une variation des pourcentages d'une année à l'autre, mais il m'apparaît plutôt difficile d'en concevoir une interprétation solide en fonction du contexte économique. Lors de la formulation de mes sous-hypothèses, je m'attendais entre autres à ce que la satisfaction des jeunes diplômés universitaires envers leur emploi soit influencée par le contexte économique. J'avais basé mon argumentation sur le fait que pendant les récessions économiques, les gestionnaires d'entreprises ont souvent accès à des ressources plus limitées ce qui peut entraîner une moins grande satisfaction vis-à-vis de l'emploi pour une bonne partie de la main-d'œuvre incluant les diplômés universitaires. Par conséquent, dans un contexte économique prospère comme celui de la seconde moitié des années 1980 et 1990 j'avais envisagé une meilleure satisfaction des diplômés envers leur emploi en raison d'une meilleure performance du marché du travail. En fait, une partie des résultats du tableau 34 confirment ces sous-hypothèses. Pendant les périodes de récession, les diplômés satisfaits de leur emploi étaient proportionnellement moins nombreux que pendant les périodes de prospérité économiques. Dans le même sens, le tableau 34 nous indique que les plus grandes proportions de diplômés insatisfaits de leur emploi étaient réservées aux diplômés de 1982 (3.2%) et de 1990 (2.7%). Pour les diplômés de 1986 et 1995, les proportions étaient légèrement inférieures. Malgré ces résultats, les données des END ne nous permettent pas de tirer des conclusions très convaincantes concernant cet aspect puisque malgré la récession de 1981-1982 et de 1990-1991, les diplômés de 1982 (48%) et de 1990 (48.3%) sont proportionnellement les plus nombreux à être très satisfaits de leur emploi.

Tableau 35 : La proportion des diplômés très satisfaits de leur emploi selon le domaine d'études

1982		1986		1990		1995	
	% valide		% valide		% valide		% valide
Droit	61.2	Droit	51.4	Éducation	61.5	Éducation	54.0
Sc. informatique	57.6	Éducation	50.9	Prof. de la santé	59.7	Prof. de la santé	50.1
Éducation	54.8	Prof. de la santé	48.3	Sc. informatique	53.2	Math. et sc. phys.	49.3
Prof. de la santé	54.8	Génie et sc. app.	47.8	Génie et sc. app.	51.5	Génie et sc. app.	45.5
Math. et sc. phys.	49.9	Sc. informatique	47.2	Math. et sc. phys.	51.2	Sc. informatique	43.2
Génie et sc. app.	48.6	Agri. et sc. bio.	45.8	Droit	48.6	Ensemble diplômés	41.9
Ensemble diplômés	48	Général	45.7	Ensemble diplômés	48.3	Général	40.9
Gestion	44.8	Ensemble diplômés	44.9	Général	47.0	Gestion	40.8
Général	44.5	Sc. humaines	44.0	Agri. et sc. bio.	45.9	Droit	37.4
Agri. et sc. bio.	44.0	Math. et sc. phys.	43.4	Sc. humaines	44.7	Agri. et sc. bio.	37.0
Sc. humaines	43.0	Sc. sociales	43.2	Gestion	41.4	Sc. humaines	35.0
Sc. sociales	42.9	Gestion	39.4	Sc. sociales	41.3	Sc. sociales	34.6
Arts	40.0	Arts	32.8	Arts	35.7	Arts	31.4
V de Cramer	0.095	V de Cramer	0.073	V de Cramer	0.115	V de Cramer	0.109
Sign. du V de Cramer	0.000	Sign. du V de Cramer	0.000	Sign. du V de Cramer	0.000	Sign. du V de Cramer	0.000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

En ce qui concerne l'hétérogénéité en fonction du domaine d'études, celle-ci est statistiquement observable si nous nous référons au coefficient d'association (V de Cramer) du tableau 35 ci-dessus. La relation statistique entre la satisfaction à l'égard de l'emploi et le domaine d'études est très faible pour les diplômés de 1982 et de 1986 et faible pour les diplômés de 1990 et de 1995. Le domaine d'études semble exercer une influence peu importante sur cette variable comparativement au degré de correspondance entre l'emploi et le programme d'études qui présentait une relation statistique plus forte suite au croisement avec le domaine d'études (tableau 27). Les résultats de ce tableau sont basés sur le croisement de ces deux variables pour le cas des diplômés ayant affirmé qu'ils étaient très satisfaits de leur emploi au moment de l'enquête. Dans l'ensemble, une fraction importante des jeunes diplômés universitaires est très satisfaite de son emploi. Peu importe le domaine d'études, les proportions du tableau 35 sont toutes supérieures à 30%. D'ailleurs, la relation statistique entre le domaine d'études et la satisfaction vis-à-vis l'emploi était très faible pour les diplômés des années 1980, mais cette relation est devenue moins faible pour les deux cohortes des années 1990. L'observation des résultats en fonction du domaine d'études peut alors paraître intéressante.

D'abord, les diplômés en éducation, dans les professions de la santé, en génie et sciences appliquées ainsi qu'en science informatique sont souvent les plus satisfaits envers leur emploi. Au début des années 1980, les diplômés en droit avaient le meilleur résultat

correspondant à 61.2% et 51.4%, mais par la suite, les diplômés en éducation sont devenus proportionnellement les plus nombreux à s'affirmer très satisfaits. Que ce soit pour 1982 (54.8%), 1986 (50.9%), 1990 (61.5%) ou 1995 (54%), la majorité d'entre eux était très satisfaite de l'emploi détenu au moment de l'enquête. Pour trois années sur quatre, le domaine des mathématiques et sciences physiques ainsi que le droit présentaient de meilleurs résultats que l'ensemble. Cependant malgré l'importance accrue des services juridiques dans la nouvelle économie, les diplômés de 1995 en droit étaient moins souvent très satisfaits de leur emploi comparativement aux trois autres cohortes précédentes.

Les diplômés des domaines moins scientifiques ou spécialisés comme ceux du général, des arts, des sciences humaines, des sciences sociales et de l'agriculture et sciences biologiques sont proportionnellement moins nombreux que l'ensemble des diplômés à être très satisfaits de leur emploi pour au moins trois années de référence. Ce sont les diplômés du domaine des arts pour qui les probabilités d'être très satisfait étaient les plus faibles. Et cette tendance s'est accentuée dans les années 1990 puisque la proportion de diplômés très satisfaits de leur emploi atteignait seulement 31.4% pour les diplômés de 1995. D'après ces résultats, la nouvelle économie semble offrir de moins en moins d'emplois intéressants dans le domaine des arts, un domaine éloigné du savoir scientifique et des hautes technologies. Les diplômés en gestion avaient des résultats similaires pour les quatre années de référence.

En plus des diplômés des domaines spécialisés et scientifiques les plus reconnus dans le marché du travail comme ceux des professions de la santé, du génie et sciences appliquées et de la science informatique, les diplômés en éducation semblent également très satisfaits de leur emploi. Ce phénomène s'harmonise avec un des principes de la société de l'information qui soutient que l'éducation prend une place de plus en plus grande dans la nouvelle économie. Ce n'est pas un domaine réellement scientifique, mais c'est à l'intérieur de ce champ d'activités que sont transmis le savoir et les connaissances nécessaires à la formation de la main-d'œuvre hautement qualifiée tant favorisée dans le nouveau contexte économique des années 1990. C'est d'ailleurs à ce domaine d'études que sont réservés les meilleurs résultats pour les trois dernières cohortes.

Les professions de la santé n'arrivent pas au premier rang concernant cette dimension de l'insertion professionnelle contrairement aux variables précédentes. Ces diplômés étaient peut-être les plus privilégiés en ce qui concerne l'accessibilité aux emplois offerts ainsi que le degré de correspondance entre l'emploi et le programme d'études, mais ils ne sont pas si nombreux à se considérer très satisfaits de leur emploi. Cette tendance peut avoir des liens avec la situation des systèmes de santé qui s'est considérablement détériorée depuis le déclin

de l'Etat providence. Dans un tel contexte, il est probable que les emplois du domaine de la santé soient devenus un peu moins satisfaisants pour les nouveaux arrivants. Les diplômés des professions de la santé demeurent supérieurs à l'ensemble pour les quatre années, mais cette fois ils ne sont pas au premier rang.

LA SATISFACTION ENVERS LE REVENU

Comme c'était le cas pour la variable de la satisfaction vis-à-vis l'emploi, la variable qui concerne la satisfaction envers le revenu est de type ordinal et par conséquent, les diplômés devaient préciser s'ils étaient très satisfaits, satisfaits, insatisfaits ou très insatisfaits à l'égard de leur revenu au moment de l'enquête. Le revenu pris en considération est celui de l'emploi que détenaient les diplômés pendant la même période de référence que la variable précédente, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme. Le tableau 36 ci-dessous nous donne les résultats de la satisfaction des diplômés vis-à-vis leur revenu pour chacune des années d'obtention du diplôme.

Tableau 36 : La satisfaction des diplômés envers leur revenu

	1982	1986	1990	1995
	% valide	% valide	% valide	% valide
Très satisfait	27,1	19,4	25,4	21,5
Satisfait	50,6	55,7	54,4	54,2
Insatisfait	16,6	20	15,2	19,8
Très insatisfait	5,6	4,9	4,9	4,5
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Tel qu'indiqué par les chiffres du tableau 36, les diplômés sont généralement très satisfaits ou satisfaits de leur revenu peu importe l'année de référence. D'ailleurs le total des diplômés très satisfaits ou satisfaits de leur revenu forment une vaste majorité de 77.7%, 75.1%, 79.8% et de 75.7% pour les diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995 respectivement. Les fractions des diplômés insatisfaits ou très insatisfaits de leur revenu ne dépassent pas le 25%. Comme c'était le cas pour le degré de satisfaction vis-à-vis l'emploi, l'insatisfaction envers le revenu serait plutôt rare pour les diplômés universitaires de moins de trente ans.

Dans l'ensemble, le tableau 36 montre peu de différences d'une année à l'autre. Et cette variation si restreinte soit-elle s'interprète difficilement selon le contexte économique canadien. Par exemple, malgré le contexte économique particulièrement difficile du début des années 1980, les diplômés de 1982 ont la plus grande proportion (27.1%) de diplômés très

satisfaits de leur revenu. Pour les diplômés de 1986, la fraction des diplômés très satisfaits de leur revenu était de 19.4% et même si le contexte économique est marqué par une seconde récession, le quart des diplômés de 1990 est très satisfait de son revenu. Et nous assistons à une autre diminution jusqu'à 21.5% pour les diplômés de 1995. D'après ce résultat, la société de l'information n'aurait pas contribué à apporter une grande satisfaction du revenu auprès des diplômés universitaires à l'étude. Pourtant la nouvelle économie favorise considérablement la main-d'œuvre hautement qualifiée puisque ce nouveau contexte économique est axé sur l'accumulation du savoir et l'utilisation efficace des informations basées sur les connaissances. Ce phénomène est peut-être de plus en plus présent au fur et à mesure que nous avançons dans les années 1990, mais il ne faut pas oublier que les entreprises canadiennes doivent faire face à la concurrence accrue de la nouvelle économie en ayant souvent recours à une rationalisation dans divers aspects organisationnels dont le salaire des employés. Une telle option réduit les coûts relatifs à la main-d'œuvre et procure une plus grande quantité de ressources financières à investir dans des activités plus rentables tels que la recherche et le développement. Il y aurait donc ici un certain décalage entre théorie et pratique. Logiquement, la satisfaction du revenu devrait être moins importante en période de récession, mais d'autres facteurs tel que les attentes individuelles des diplômés peuvent influencer le niveau de satisfaction envers le revenu.

Pour continuer, le tableau 37 ci-dessous indique les résultats en fonction du domaine d'études pour le cas des diplômés très satisfaits de leur revenu. Il existe une relation statistique entre le domaine d'études et le niveau de satisfaction des diplômés envers leur revenu, mais le V de Cramer nous indique que celle-ci est constamment très faible. Donc l'hétérogénéité selon le domaine d'études serait plutôt faible pour cette variable. Seuls les diplômés en éducation auraient des résultats supérieurs à l'ensemble pour les quatre années de référence. Les résultats varient considérablement d'une année à l'autre et cette variation s'explique difficilement selon le degré de spécialisation ou de scientificité des domaines d'études. Les diplômés en droit étaient les plus nombreux à être très satisfaits de leur revenu pour 1986 (26%) et 1995 (32.1%). Au début des années 1980 et 1990, les plus grandes proportions s'appliquaient aux diplômés en éducation. Les diplômés en science informatique avaient des proportions de diplômés très satisfaits supérieurs à l'ensemble pour 1982 (32.1%), 1990 (29.5%) et 1995 (23%). Les domaines d'études les plus spécialisés et scientifiques avaient souvent des résultats supérieurs à l'ensemble, mais d'autres domaines comme celui du général et des sciences humaines présentaient également de meilleurs résultats que l'ensemble

au début des années 1990 ce qui est plutôt inattendu selon les principes de la société de l'information tels qu'établis par Castells.

Contrairement aux dimensions précédentes de l'insertion professionnelle, les diplômés des professions de la santé ont présenté une proportion supérieure à l'ensemble pour trois années de référence sur quatre. Par contre, les diplômés des années 1990 du domaine de la santé étaient très satisfaits de leur revenu plus souvent que l'ensemble des diplômés ce qui démontre une valorisation de ce domaine d'expertise dans la nouvelle économie. La même tendance s'applique pour les diplômés en science informatique. Ce domaine occupe une place centrale depuis le début de la nouvelle économie où les technologies de l'information se sont répandues à un rythme très rapide dans la majeure partie des activités. Le tableau 37 démontre une autre tendance similaire pour les diplômés en mathématiques et sciences physiques. À partir de 1986, les diplômés de ce domaine n'ont jamais cessé d'avoir des résultats supérieurs à l'ensemble.

Tableau 37 : La proportion des diplômés très satisfaits de leur revenu selon le domaine d'études

	1982		1986		1990		1995
	% valide		% valide		% valide		% valide
Éducation	34.2	Droit	26.0	Éducation	32.9	Droit	32.1
Sc. informatique	32.1	Sc. humaines	22.6	Math. et sc. phys.	30.2	Math. et sc. phys.	25.4
Droit	31.5	Math. et sc. phys.	21.5	Sc. informatique	29.5	Génie et sc.app.	25.4
Arts	30.2	Général	21.2	Prof. de la santé	28.6	Éducation	24.5
Prof. de la santé	28.1	Éducation	20.6	Général	28.1	Agri. et sc. bio.	23.2
Ensemble diplômés	27.1	Ensemble diplômés	19.4	Sc. humaines	26.2	Sc. informatique	23.0
Math. et sc. phys.	26.5	Prof. de la santé	19.3	Agri. et sc. bio.	25.7	Prof. de la santé	21.9
Général	26.1	Génie et sc.app.	19.3	Ensemble diplômés	25.4	Gestion	21.9
Sc. humaines	26.1	Sc. sociales	19.0	Génie et sc.app.	24.1	Ensemble diplômés	21.5
Génie et sc.app.	24.4	Agri. et sc. bio.	17.9	Sc. sociales	22.1	Sc. humaines	18.4
Sc. sociales	24.2	Sc. informatique	17.2	Gestion	21.1	Sc. sociales	18.0
Gestion	23.1	Gestion	16.7	Droit	21.0	Général	17.6
Agri. et sc. bio.	22.6	Arts	13.5	Arts	15.8	Arts	14.0
V de Cramer	0.082	V de Cramer	0.071	V de Cramer	0.101	V de Cramer	0.097
Sign. du V de Cramer	0.000	Sign. du V de Cramer	0.000	Sign. du V de Cramer	0.000	Sign. du V de Cramer	0.000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Sans oublier les diplômés en gestion ainsi qu'en génie et sciences appliquées qui présentent la même tendance dans les pourcentages. C'est seulement à partir de 1995 que ces diplômés étaient plus souvent très satisfaits de leur revenu que l'ensemble des diplômés

universitaires. Près de 22% des diplômés en gestion et le quart des diplômés du génie et sciences appliquées étaient très satisfaits de leur revenu au moment de l'enquête. Ces résultats constituent une illustration de la demande des gestionnaires spécialistes et d'ingénieurs qui est particulièrement importante dans la nouvelle économie. Les employeurs recherchent l'excellence dans la gestion des ressources en vue d'une rentabilité maximale des entreprises et dans la recherche et le développement scientifiques afin de constamment innover de façon à faire face à la concurrence accrue des années 1990.

Enfin, les résultats de ces domaines d'études constituent une illustration de la valorisation des spécialistes dans la nouvelle économie. Pour le général, les diplômés de 1986 et de 1990 étaient proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des diplômés à être très satisfaits de leur revenu, mais dans les années 1990, le pourcentage a diminué de 10.5%. Par conséquent, la demande serait surtout du côté des travailleurs spécialisés puisque les diplômés du général auraient de moins en moins de chance d'être très satisfaits de leur revenu au fur et à mesure que nous avançons dans la nouvelle économie. Statistique Canada (1996) avait souligné l'impact majeur du sous-emploi et du degré de correspondance entre l'emploi et la formation dans un rapport sur l'END de 1986.

LA SATISFACTION FACE À L'EMPLOI SELON LA SITUATION DU SOUS-EMPLOI

Nous avons vu précédemment les résultats à propos du sous-emploi des diplômés universitaires à l'étude. Dans le cadre de cette analyse, le sous-emploi était défini en fonction d'une comparaison entre le niveau de scolarité des diplômés et celui exigé pour l'emploi. Les diplômés dont le niveau de scolarité était supérieur à celui demandé par l'employeur étaient classés dans la catégorie des diplômés sous-employés et les diplômés ayant atteint le même niveau de scolarité que celui exigé par l'emploi étaient considérés comme non sous-employés. Il y avait aussi certains cas où le niveau de scolarité des diplômés était inférieur à celui que l'emploi exigeait. Pour les désigner, j'utiliserai le terme « sur qualifié ». Le tableau 38 ci-dessous rassemble les résultats de ce croisement.

Tableau 38 : Les pourcentages des diplômés très satisfaits de leur emploi selon la situation face au sous-emploi

	1982	1986	1990	1995
	% valide	% valide	% valide	% valide
Sous-employé	33,9	30,2	35,1	30,9
Non sous-employé	55,4	52,5	56,9	53,3
surqualifié	52,9	92,7	57,6	56,8
Gamma	-0,103	-0,274	-0,471	-0,373
Sign. Gamma	0,000	0,000	0,000	0,000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

D'un point de vue statistique, la relation existante entre la satisfaction vis-à-vis l'emploi et la situation des diplômés par rapport au sous-emploi est faible pour les diplômés de 1982, moyenne pour les diplômés de 1986 et 1995 et forte pour les diplômés de 1990. Par conséquent, une grande importance est accordée à la comparaison du niveau de scolarité des diplômés et celui exigé pour l'emploi lors de l'évaluation du niveau de satisfaction par rapport à l'emploi. En effet, que ce soit pour les diplômés de 1982 (55.4%), 1986 (52.5%), 1990 (56.9%) ou 1995 (53.3%), la majorité des diplômés non sous-employés étaient très satisfaits de leur emploi. La même tendance s'applique pour les diplômés surqualifiés. Dans le même ordre d'idées, les diplômés sous-employés sont proportionnellement les moins nombreux à être très satisfaits de leur emploi et ce, peu importe l'année de référence. Dans une telle logique, plus il y a de sous-emploi, moins il y a de satisfaction vis-à-vis l'emploi. Obtenir un emploi exigeant le même niveau de scolarité que celui atteint serait une source importante de satisfaction pour les diplômés récents des universités, mais nous allons voir que le degré de correspondance entre le programme d'études et l'emploi subséquent constitue un facteur encore plus déterminant concernant le niveau de satisfaction des jeunes diplômés universitaires vis-à-vis leur emploi.

LA SATISFACTION ENVERS L'EMPLOI SELON LE DEGRÉ DE CORRESPONDANCE ENTRE EMPLOI ET FORMATION

La relation existante entre la satisfaction envers l'emploi et le degré de correspondance entre emploi et formation est statistiquement une des plus fortes parmi toutes celles rencontrées tout au long de ce travail. Jusqu'à présent, cette relation est la plus intéressante comparativement à toutes celles examinées précédemment puisque non seulement celle-ci est une des plus fortes, mais nous assistons à une relation statistique positive pour 1982, 1986, 1990 et 1995. Pour les diplômés de 1982 et 1986, cette relation est moyenne, mais celle-ci

devient forte pour les diplômés de 1990 et 1995. Le tableau 39 ci-dessous nous donne les pourcentages des diplômés très satisfaits de l'emploi détenu au moment de l'enquête selon le degré de correspondance entre cet emploi et le programme d'études.

Tableau 39 : La proportion des diplômés très satisfaits de leur emploi selon le degré de correspondance entre emploi et formation

	1982	1986	1990	1995
	% valide	% valide	% valide	% valide
Directement relié	57	53,5	64	57,7
Relié partiellement	49,9	42,4	42,4	31,9
Non relié	21,6	25,1	19	24,4
Gamma	0,398	0,357	0,499	0,497
Sign. Gamma	0,000	0,000	0,000	0,000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Les résultats de ce tableau démontrent que pour les quatre années de référence, les diplômés ayant affirmé que leur programme d'études était directement relié à leur emploi sont souvent très satisfaits de leur emploi. Ces diplômés constituent une majorité de 57%, 53.5%, 64% et 57.7% pour les diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995. Selon la même logique, les diplômés considérant leur programme universitaire comme étant non relié à leur emploi sont les moins susceptibles d'être très satisfaits de cet emploi. Cette situation survient dans 21.6% des cas pour les diplômés de 1982, 25.1% des cas pour les diplômés de 1986, 19% des cas pour les diplômés de 1990 et dans 24.4 des cas pour les diplômés de 1995.

De plus, les relations statistiques entre ces deux variables sont positives, c'est-à-dire que plus il y a de rapprochement entre le programme d'études et l'emploi des diplômés, plus il y a satisfaction vis-à-vis cet emploi. Tous ces résultats confirment une de mes sous-hypothèses expliquées précédemment. En formulant ces sous-hypothèses, j'avais effectué un lien direct entre la satisfaction des diplômés à l'égard de leur emploi et le degré de correspondance entre le programme d'études et l'emploi. Je m'attendais à ce que cette relation soit très forte et aussi positive puisque j'avais supposé que plus l'emploi des diplômés se rapproche de leur domaine d'études, plus il y a de chances que les diplômés ressentent un haut niveau de satisfaction envers leur emploi.

À la lumière de tous ces résultats, il y a effectivement une hétérogénéité selon le domaine d'études des diplômés. D'ailleurs les résultats du croisement de ces variables avec le

domaine d'études indiquaient souvent des relations moyennes du point de vue statistique. Donc le domaine d'études exercerait une influence sur le lien entre le programme d'études des diplômés et leur emploi subséquent. Dans ce chapitre, les chiffres démontrent que les meilleurs résultats sont principalement réservés aux diplômés en éducation, en droit, dans les professions de la santé, en génie et sciences appliquées ainsi qu'en science informatique. Ce sont les domaines les plus spécialisés et reliés au savoir scientifique. Le tout s'interprète difficilement selon le contexte économique canadien des années 1980 et 1990. Par contre, nous avons vu que la récession de 1990-1991 avait exercé un impact assez évident en ce qui concerne la correspondance entre l'emploi des diplômés et leur programme d'études et ils semble que les diplômés en droit et dans les professions de la santé devenaient de plus en plus nombreux à utiliser les connaissances de leur programme dans le cadre de leur emploi au fur et à mesure que les années se rapprochaient de la nouvelle économie. Au moins une forte majorité des jeunes diplômés universitaires étaient très satisfaits ou satisfaits de leur emploi. Le domaine d'études exerce une certaine influence sur cet aspect de l'insertion professionnelle des diplômés, mais cette influence est moins importante que prévu. À l'exception des diplômés de 1982 et 1986, le domaine de l'éducation arrivait au premier rang quant aux proportions des diplômés très satisfaits de leur emploi. La satisfaction des diplômés envers leur revenu était moins grande que la satisfaction vis-à-vis l'emploi en général, mais une vaste majorité des diplômés avaient mentionné qu'ils étaient très satisfaits ou satisfaits de leur revenu. Les diplômés les plus susceptibles d'être très satisfaits de leur revenu étaient surtout ceux de l'éducation et du droit. Nous avons vu également que la situation à propos du sous-emploi de même que le degré de correspondance entre l'emploi et le programme d'études des diplômés constituent deux facteurs déterminants de la satisfaction des diplômés universitaires à l'égard de leur emploi. Les diplômés non sous-employés avaient les plus grandes proportions de diplômés satisfaits de leur emploi. Le degré de correspondance entre l'emploi et le programme d'études des diplômés était la variable qui exerçait la plus grande influence sur la satisfaction des diplômés envers leur emploi. Plus le lien entre le programme d'études et l'emploi était direct, plus les proportions des diplômés satisfaits de leur emploi étaient élevées. Lorsqu'il est question d'insertion professionnelle, il est aussi intéressant de connaître le type d'emploi obtenu par les diplômés à l'étude. C'est ce que nous allons aborder dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 5 : LE TYPE D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS

Dans le cadre de cette analyse, le type d'emploi est considéré pertinent à étudier principalement en raison des transformations structurelles du marché du travail qui seraient survenues à partir du début des années 1980 et auraient persisté pendant les années 1990. Tel que précisé précédemment, un phénomène de polarisation de l'emploi s'est produit à grande échelle dans le contexte canadien. Selon une telle perspective, les emplois disponibles auraient tendance à se répartir en deux pôles dont l'un est composé des « bons » emplois résultant de l'information et de l'internationalisation de l'économie et l'autre extrême serait composée des « mauvais » emplois caractérisés par les formes de travail atypique comme l'emploi à temps partiel, l'emploi temporaire et le travail à son propre compte (DRHC, 2000 : 18). Ce phénomène a également été étudié par des auteurs dualistes tels que François Michon (1982) et Michael Piore (cité dans Althauser et Kalleberg, 1981) qui soutiennent que le marché de l'emploi est constitué par deux segments opposés. Le premier parle de dualisme et le second de dichotomisation du marché du travail. Ce chapitre a pour but de déterminer dans quelle mesure les diplômés récents des universités âgés de moins de trente ans ont été touchés par cette problématique pendant les années 1980 et 1990.

Si nous nous référons au contexte économique, les diplômés de 1982 et 1990 devraient être plus nombreux à faire partie de la main-d'œuvre ayant un emploi atypique que ceux de 1986 et 1995 en raison de l'impact des deux récessions économiques pendant lesquelles le chômage est très présent auprès de la population active. Le domaine d'études devrait également exercer un impact sur cette problématique étant donné un changement important dans la demande de la main-d'œuvre au cours des années 1990. C'est une période particulièrement marquée par la nécessité des travailleurs hautement qualifiés et une très grande valorisation de la main-d'œuvre apte à performer dans des domaines d'activités scientifiques comme les ingénieurs et les professionnels de la santé. En m'appuyant sur les principes de la société de l'information, je suppose que les diplômés en éducation, en droit, dans les professions de la santé, en mathématiques et sciences physiques, en génie et sciences appliquées ainsi qu'en science informatique soient les moins susceptibles de subir les contrecoups de cette transformation structurelle du marché du travail. Les pages qui suivent seront consacrées aux résultats des variables qui précisent si les jeunes diplômés universitaires faisaient partie des travailleurs salariés ou des travailleurs autonomes, s'ils avaient un emploi à temps plein ou à temps partiel et si cet emploi était permanent ou temporaire. Nous allons

également déterminer les professions les plus fréquemment observées selon chaque année d'obtention du diplôme et le domaine d'études.

LE TRAVAIL SALARIÉ OU AUTONOME

D'abord, je rappelle au lecteur que ce chapitre prend en considération l'emploi des diplômés au moment de chacune des enquêtes, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme. Le tableau 40 ci-dessous nous révèle que les pourcentages des diplômés salariés et travailleurs autonomes d'une année d'enquête à l'autre. La catégorie « autres » s'applique pour diverses formes d'emploi qui n'entrent pas dans celle des travailleurs salariés ni des travailleurs autonomes telle que les travailleurs familiaux non rémunérés. C'est une catégorie qui touche rarement les jeunes diplômés universitaires puisque les pourcentages n'atteignent pas le 1%. Par conséquent, la discussion des résultats du tableau 40 sera consacrée aux cas des travailleurs salariés et autonomes.

Tableau 40 : Le type d'emploi des diplômés : Le travail salarié ou autonome

	1982	1986	1990	1995
	1982 à juin 1984	1986 à mai 1988	1990 à juillet 1992	1995 à juin 1997
	% valide	% valide	% valide	% valide
Salarié	94,5	94,9	95	93,1
Travailleur autonome	5,4	5	4,9	6,1
Autres	0,2	0,2	0,1	0,6
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Ce tableau nous indique que peu importe l'année de référence, les proportions de diplômés salariés sont très élevées. Elles sont toutes situées dans les 90% ce qui représente presque la totalité des diplômés universitaires de moins de trente ans. Au cours de la période touchée par la récession de 1981-1982, les diplômés universitaires (5.4%) ont eu recours au travail autonome plus souvent que les diplômés de la seconde moitié des années 1980 (5%), mais cette différence est loin d'être significative. Malgré la récession de 1990-1991, les diplômés de 1990 font partie des travailleurs salariés dans 95% des cas. La crise du début des années 1990 n'aurait pas réellement exercé d'impact sur l'accès au travail salarié pour les diplômés récents des universités contrairement à la crise de 1981-1982.

Par contre, le tableau 40 démontre que la problématique de transformation du travail et de l'emploi aurait surtout touché les diplômés universitaires dans le contexte de la nouvelle économie. Les diplômés de 1995 ont dû avoir recours au travail autonome dans 6.1% des cas

ce qui représente la proportion la plus élevée comparativement aux trois autres cohortes. La société de l'information se caractérise par une grande demande pour la main-d'œuvre hautement qualifiée, mais il ne faut pas oublier qu'elle est grandement touchée par la montée du travail atypique, c'est-à-dire le travail autonome, temporaire et à temps partiel. Le tableau 40 démontre que la nécessité de créer son propre emploi a tendance à devenir plus fréquente malgré l'obtention d'un diplôme de niveau universitaire. La probabilité que cette situation se manifeste demeure assez faible puisque les diplômés salariés constituent une proportion de 93.1%, mais le phénomène devient moins rare pour les diplômés de 1995 comparativement aux diplômés des années précédentes. Il faut cependant préciser que c'est une tendance qui reste à confirmer puisque les différences sont minimales d'une année à l'autre.

Dans un autre ordre d'idées, le domaine d'études peut nous inciter à se questionner sur le degré de précarité des diplômés universitaires faisant partie de la catégorie des travailleurs autonomes. D'un point de vue statistique, la relation entre le domaine d'études et le statut de travailleur salarié ou autonome était moyenne pour les diplômés de 1982, mais celle-ci est devenue faible pour les autres années de référence. Cette relation ne fait pas objet à une étude approfondie puisque les diplômés de tous les domaines d'études étaient tous beaucoup plus nombreux à faire partie des travailleurs salariés. Par conséquent, le travail autonome n'est pas très répandu peu importe le domaine d'études des jeunes diplômés universitaires. D'après les données des END, les diplômés en droit étaient proportionnellement les plus nombreux à avoir le statut de travailleur autonome. Viennent ensuite les diplômés des professions de la santé et les diplômés du domaine des arts. Ce sont les seules catégories de diplômés universitaires avec des proportions de travailleurs autonomes qui dépassaient les 10%. Surtout en ce qui concerne les diplômés en droit et dans les professions de la santé, je doute que leur situation de travailleur autonome leur procure nécessairement un niveau de vie moins élevé que les autres diplômés salariés car habituellement, les spécialistes en droit et en sciences de la santé ont tendance à bénéficier de bonnes rémunérations. C'est une raison pour laquelle cette forme de travail atypique n'est peut-être pas réellement désavantageuse pour la main-d'œuvre universitaire spécialisée. Le tout sera à vérifier plus loin lors de l'étude des gains annuels des jeunes diplômés universitaires.

L'EMPLOI À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL

L'obtention d'un emploi à temps plein, de même que l'accès à un emploi permanent dont je traiterai plus loin constituent les indicateurs les plus révélateurs de la réussite professionnelle. Selon les définitions des END, un emploi à temps plein est de trente heures et plus par semaine (Statistique Canada, 1996 : 17). Le tableau 41 ci-dessous nous donne les résultats de cette forme d'emploi pour les jeunes diplômés universitaires de 1982, 1986 et 1990 et 1995. Comme ce fut le cas pour toutes les autres variables relatives à l'emploi des diplômés, l'emploi pris en considération est celui que détenaient les diplômés au moment des enquêtes, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme.

Tableau 41 : Le type d'emploi des diplômés : emploi à temps plein ou à temps partiel

	1982	1986	1990	1995
	1982 à juin 1984	1986 à mai 1988	1990 à juillet 1992	1995 à juin 1997
	% valide	% valide	% valide	% valide
Temps plein	88,3	89,6	90,3	82,4
Temps partiel	11,7	10,4	9,7	17,5
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Premièrement, les chiffres de ce tableau nous indiquent que la plupart des diplômés de 1982 (88.3%), 1986 (89.6%), 1995 (82.4%) et presque la totalité des diplômés de 1990 (90.3%) ont un emploi à temps plein. La récession de 1981-1982 aurait légèrement influencé l'accès aux emplois à temps plein pour les diplômés de 1982 qui sont proportionnellement plus nombreux à avoir un emploi à temps partiel comparativement aux diplômés de 1986.

Comme c'était le cas pour l'accès au travail salarié ou autonome, la récession de 1990-1991 n'aurait pas réellement exercé d'impact sur cette forme d'emploi auprès des jeunes diplômés universitaires puisque la proportion des diplômés ayant un emploi à temps plein augmente chez les diplômés de 1990 comparativement aux diplômés de 1986. Toujours d'après le tableau 41, le travail à temps partiel serait devenu plus fréquent auprès des jeunes diplômés universitaires au cours des années 1990. Le pourcentage des diplômés de 1990 ayant un emploi à temps partiel était de 9.7% alors que les diplômés de 1995 avaient une proportion de 17.5% ce qui donne une augmentation de 7.8% au cours de cette décennie.

Cette forme d'emploi atypique a pris de l'ampleur auprès des jeunes diplômés universitaires malgré leur haut niveau de savoir. Toujours selon mon cadre d'analyse en

fonction du contexte économique, je m'attendais à ce que les diplômés dont l'insertion professionnelle s'est effectuée en période de récession soient moins nombreux à détenir un emploi à temps plein que les autres catégories de diplômés ayant bénéficié d'un contexte économique plus favorable. Pour le cas des diplômés de 1982 et 1986, mon hypothèse est confirmée, mais les années 1990 obéissent à une logique différente puisque malgré un diplôme de niveau universitaire, les diplômés de 1995 sont proportionnellement les moins nombreux à travailler à temps plein. Les chiffres démontrent une présence accrue de la problématique concernant la réduction du temps de travail. Surtout pour les années 1990, cette problématique semble affecter l'ensemble de la population canadienne et pas seulement les femmes d'après le tableau 42 ci-dessous. D'un point de vue statistique, l'obtention d'un travail à temps plein ou à temps partiel serait faiblement reliée au sexe des diplômés, mais l'augmentation subite du travail à temps partiel pendant les années 1990 mérite une attention. Il y a une augmentation importante et subite du travail à temps partiel autant chez les hommes que chez les femmes. La proportion des hommes ayant un emploi à temps partiel est passée de 6.9% à 12.2% et celle des femmes est passée de 12% à 21.4%. Comme les femmes sont en plus grand nombre d'année en année, les chances sont que le travail à temps partiel s'accroît plus rapidement dans la population générale.

Tableau 42 : Le travail à temps plein ou à temps partiel selon le sexe des diplômés

	1982		1986		1990		1995	
	1982 à juin 1984		1986 à mai 1988		1990 à juillet 1992		1995 à juin 1997	
	% valide		% valide		% valide		% valide	
	T.plein	T.partiel	T.plein	T.partiel	T.plein	T.partiel	T.plein	T.partiel
Femme	85,8	14,2	86,2	13,8	88	12	78,6	21,4
Homme	90,9	9,1	93,2	6,8	93,1	6,9	87,8	12,2
V de Cramer	0,080		0,114		0,086		0,119	
Sign. du V de Cramer	0,000		0,000		0,000		0,000	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Cette tendance des années 1990 n'entre pas entièrement en opposition avec les caractéristiques de la société de l'information. En effet, la nouvelle économie favorise énormément la main-d'œuvre du savoir, mais celle-ci n'est cependant pas toujours à l'abri de l'incertitude du marché de l'emploi. Il ne faut pas oublier que la société de l'information est en voie de polarisation sociale et que celle-ci est également caractérisée par la réduction du temps de travail, la déréglementation des relations de travail et par les exigences accrues de la flexibilisation du temps de travail et des conditions d'emploi (Bosch et Michon, 1995). Étant

donné toute l'emphase mise sur les travailleurs du savoir dans le contexte de l'information, j'avais prévu de meilleurs résultats concernant les proportions des diplômés de 1995 ayant un emploi à temps plein. Les chiffres du tableau 41 et du tableau 42 illustrent plutôt l'autre tendance relative à l'incertitude du marché de l'emploi qui est également très présente dans la nouvelle économie auprès de l'ensemble de la population canadienne.

Tableau 43 : Les principales raisons évoquées par les diplômés expliquant l'obtention d'un emploi à temps partiel

	1982	1986	1990	1995
	1982 à juin 1984	1986 à mai 1988	1990 à juillet 1992	1995 à juin 1997
	% valide	% valide	% valide	% valide
Seulement trouvé un emploi à temps partiel	59,8	15,4	51,8	17,4
Inscrit(e) à des études	19,1	47,9	21,6	40
Responsabilités familiales ou personnelles	4,9	3,4	3,9	2,3
Ne voulait pas d'emploi à temps plein	8	17,1	10,4	0,8
Autres	8,3	16,2	12,3	39,5
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Une autre explication possible pour cette grande augmentation des proportions de diplômés ayant un emploi à temps partiel serait la poursuite des études qui constitue un des motifs les plus fréquents expliquant pourquoi les diplômés n'ont pas d'emploi à temps plein. En fait, les données des END démontrent que le travail à temps partiel est souvent un choix individuel guidé par plusieurs facteurs très variés qui sont résumés dans le tableau 43 ci-dessus. Ce tableau indique que l'incapacité d'obtenir un emploi à temps plein fait souvent partie de ces facteurs et ce, principalement pendant les deux récessions où la majorité des diplômés de 1982 (59.8%) et de 1990 (51.8%) ont seulement trouvé un emploi à temps partiel. Donc le marché exerce une influence sur ce phénomène, mais des facteurs plus personnels tels que la poursuite des études entrent en jeu. Pour les années 1990, le motif concernant les responsabilités familiales ou personnelles a tendance à être moins fréquent et les facteurs n'ont jamais été si variés que dans la seconde moitié de la décennie (39.5%). Les diplômés de 1995 sont cependant beaucoup moins nombreux proportionnellement à affirmer explicitement qu'ils ne voulaient pas d'emploi à temps plein. Moins de 1% d'entre eux l'ont affirmé. Donc en théorie, la problématique de la réduction du temps de travail peut servir d'explication, mais en pratique, d'autres facteurs individuels très variés peuvent expliquer l'augmentation de la fréquence du travail à temps partiel.

En ce qui concerne le domaine d'études, celui-ci aurait une relation statistique moyenne avec la variable à propos de l'emploi à temps plein et à temps partiel pour les quatre années de référence d'après le tableau 44 ci-dessous. Les domaines d'études reliés au savoir scientifique demeurent avec les résultats qui présentent les plus grandes proportions de diplômés ayant les conditions de travail les plus souhaitables pour la main-d'œuvre canadienne. Pour les quatre années de référence, les diplômés des professions de la santé, des mathématiques et sciences physiques, du génie et sciences appliquées et de la science informatique ont un emploi à temps plein plus souvent que l'ensemble des diplômés. Il y avait aussi les diplômés en droit et en gestion qui réussissaient très souvent à accéder à un emploi à temps plein. Parmi ces domaines d'études, les meilleurs résultats étaient réservés au droit pour les diplômés de 1982, à la science informatique pour les diplômés de 1986 et au génie et sciences appliquées pour les diplômés de 1990 et 1995. Ces résultats démontrent une demande importante pour les ingénieurs dans la nouvelle économie où les investissements les plus rentables sont surtout en recherche et développement scientifiques via le secteur privé. Dans les années 1990, les diplômés de ce domaine travaillaient à temps plein dans 98.4% et 96.8% des cas. Très peu d'entre eux étaient touchés par la problématique du travail à temps partiel parce que la nouvelle économie a grandement besoin de cette main-d'œuvre du savoir.

À l'opposé, les diplômés des arts et des sciences humaines font encore partie des diplômés présentant constamment des résultats inférieurs à l'ensemble des diplômés. De tous les diplômés universitaires de moins de trente ans, les plus vulnérables étaient ceux des arts. Et cette tendance est plus accentuée dans la nouvelle économie puisque la proportion de ces diplômés travaillant à temps plein n'atteint pas les 70%. La connaissance de ce résultat peut démontrer une diminution de la demande des travailleurs dont le domaine est plutôt éloigné du savoir scientifique et cette diminution serait de plus en plus fréquente dans le contexte économique de la société de l'information. Les diplômés du général et de l'agriculture et sciences biologiques présentaient des résultats soit inférieurs, soit identiques ou à peine supérieurs à l'ensemble des diplômés. Donc pour ces domaines d'études, les tendances sont très similaires à celles des arts et sciences humaines.

Tableau 44 : Les proportions des diplômés ayant un emploi à temps plein selon le domaine d'études

1982		1986		1990		1995	
	1982 à juin 1984		1986 à mai 1988		1990 à juillet 1992		1995 à juin 1997
	% valide		% valide		% valide		% valide
Droit	98.3	Sc. informatique	99.0	Génie et sc. app.	98.4	Génie et sc. app.	96.8
Génie et sc. app.	97.3	Génie et sc. app.	97.1	Droit	97.5	Sc. informatique	94.9
Gestion	96.6	Droit	96.8	Sc. informatique	96.9	Droit	94.0
Sc. informatique	96.1	Gestion	95.7	Gestion	96.6	Gestion	93.9
Prof. de la santé	94.5	Prof. de la santé	91.8	Math. et sc. phys.	92.9	Math. et sc. phys.	88.8
Math. et sc. phys.	89.6	Math. et sc. phys.	90.7	Prof. de la santé	91.9	Prof. de la santé	85.0
Général	88.5	Ensemble diplômés	89.6	Agri. et sc. bio.	90.3	Agri. et sc. bio.	83.1
Ensemble diplômés	88.3	Général	89.4	Ensemble diplômés	90.3	Ensemble diplômés	82.4
Agri. et sc. bio.	87.0	Sc. sociales	88.3	Éducation	89.1	Sc. sociales	77.5
Sc. sociales	83.7	Agri. et sc. bio.	85.2	Sc. sociales	87.7	Sc. humaines	75.0
Éducation	81.0	Éducation	83.0	Sc. humaines	81.1	Général	74.9
Sc. humaines	80.8	Sc. humaines	82.8	Général	80.9	Éducation	73.5
Arts	71.4	Arts	71.7	Arts	68.5	Arts	67.2
V de Cramer	0.222	V de Cramer	0.200	V de Cramer	0.212	V de Cramer	0.234
Sign. du V de Cramer	0.000	Sign. du V de Cramer	0.000	Sign. du V de Cramer	0.000	Sign. du V de Cramer	0.000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Pour la première fois, l'éducation présente des proportions inférieures à celles qui s'appliquent à l'ensemble des domaines d'études pour chacune des années de référence. Les diplômés universitaires récents dans le domaine de l'éducation travaillent plus souvent à temps partiel que l'ensemble des diplômés. Ce résultat nous rappelle que malgré une importance grandissante d'un domaine d'activités dans la nouvelle économie, le statut de travailleur à temps plein ne va pas de soi. Donc même si l'éducation fait partie des domaines clés de la nouvelle économie, les travailleurs de ce domaine n'obtiennent pas nécessairement un emploi à temps plein. Le domaine de l'éducation était peut-être un des domaines d'études ayant les meilleurs résultats en ce qui concerne les taux d'activité des diplômés et le degré de correspondance entre emploi et formation, mais ce domaine semble peu enclin à offrir des emplois à temps plein. Le nombre d'emplois offerts en éducation semble relativement élevé, mais une partie considérable de ces emplois seraient à temps partiel d'après les résultats du tableau 44.

L'EMPLOI PERMANENT OU TEMPORAIRE

Le statut d'emploi permanent ou temporaire constitue un autre indicateur du type d'emploi des travailleurs. Habituellement, un emploi est permanent si sa durée est prévue pour une période indéfinie alors que l'emploi temporaire est prévu pour une période de temps définie (Statistique Canada, 1996 : 17). Le tableau 45 ci-dessous nous donne les résultats de

cet indicateur du type d'emploi des jeunes diplômés universitaires. Nous nous référons toujours à l'emploi que détenaient les diplômés au moment des enquêtes, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme.

Tableau 45 : Le type d'emploi des diplômés : emploi permanent ou temporaire

	1982	1986	1990	1995*
	1982 à juin 1984	1986 à mai 1988	1990 à juillet 1992	1995 à juin 1997
	% valide	% valide	% valide	% valide
Permanent	69,9	74,4	73,1	72,8
Temporaire	30,1	25,6	26,9	27,2
Total	100	100	100	100

*Pour 1995, la catégorie « emploi saisonnier » était ajoutée aux deux autres catégories habituelles. Afin que le tout soit comparable d'une année à l'autre, cette catégorie a été exclue lors de la correction des valeurs.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Ma première observation concerne la comparaison entre les proportions des diplômés universitaires ayant un emploi permanent et celles des diplômés universitaires ayant un emploi temporaire. D'après le tableau 45, les diplômés ayant obtenu un emploi permanent sont proportionnellement plus nombreux que ceux ayant un emploi temporaire. Que ce soit pour les diplômés de 1982, 1986, 1990 ou 1995, au moins une vaste majorité d'entre eux ont un emploi dont la durée est prévue pour une période de temps indéfinie. Les tendances relatives à la permanence semblent influencées par le contexte économique des années 1980. En effet, les diplômés de 1982 ont un emploi permanent dans 69.9% des cas, un pourcentage inférieur aux diplômés de 1986 (74.4%) et de 1990 (73.1%). Ces chiffres illustrent l'impact de la récession de 1981-1982 sur l'accessibilité aux emplois permanents. Par contre, nous ne pouvons tirer la même conclusion pour la récession de 1990-1991 puisque la différence entre les pourcentages de 1986, 1990 et 1995 est très restreinte. Donc les diplômés de 1982 sont proportionnellement les plus nombreux à avoir un emploi à temporaire (30.1%), mais par la suite, les différences sont peu significatives d'une année à l'autre.

Tableau 46 : La proportion des diplômés ayant un emploi permanent selon le domaine d'études

1982		1986		1990		1995	
	1982 à juin 1984		1986 à mai 1988		1990 à juillet 1992		1995 à juin 1997
	% valide		% valide		% valide		% valide
Sc. informatique	91.1	Sc. informatique	91.2	Gestion	89.3	Sc. informatique	88.4
Gestion	89.6	Gestion	90.7	Sc. informatique	87.0	Génie et sc. app.	87.0
Droit	85.7	Génie et sc. app.	86.6	Génie et sc. app.	86.5	Gestion	86.3
Génie et sc. app.	83.8	Droit	83.2	Droit	77.6	Sc. sociales	75.0
Prof. de la santé	73.2	Prof. de la santé	76.7	Prof. de la santé	73.3	Math. et sc. phys.	74.3
Math. et sc. phys.	73.0	Math. et sc. phys.	75.6	Ensemble diplômés	73.1	Arts	73.5
Ensemble diplômés	69.9	Ensemble diplômés	74.4	Éducation	71.3	Ensemble diplômés	72.8
Général	68.1	Général	72.9	Sc. sociales	68.7	Prof. de la santé	70.4
Sc. sociales	63.1	Sc. sociales	67.5	Math. et sc. phys.	66.6	Général	68.8
Agri. et sc. bio.	59.8	Sc. humaines	65.7	Sc. humaines	62.4	Sc. humaines	66.6
Éducation	58.4	Éducation	65.2	Agri. et sc. bio.	60.1	Agri. et sc. bio.	65.0
Sc. humaines	57.8	Agri. et sc. bio.	60.3	Arts	59.6	Droit	59.7
Arts	52.3	Arts	46.5	Général	59.2	Éducation	57.5
V de Cramer	0.271	V de Cramer	0.259	V de Cramer	0.227	V de Cramer	0.235
Sign. du V de Cramer	0.000	Sign. du V de Cramer	0.000	Sign. du V de Cramer	0.000	Sign. du V de Cramer	0.000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Le tableau 46 ci-dessus rassemble les résultats des diplômés ayant obtenu un emploi permanent selon le domaine d'études. Si nous effectuons le croisement de cette variable avec le domaine d'études des diplômés, le V de Cramer nous indique que la relation statistique résultante est plutôt moyenne et décroissante jusqu'à la seconde moitié des années 1990. En procédant à une comparaison des pourcentages pour chacun des domaines d'études avec ceux qui s'appliquent aux diplômés en général, nous observons que seulement trois domaines d'études ont des résultats supérieurs à l'ensemble des diplômés pour les quatre années de référence. Ces domaines d'études sont la gestion, le génie et les sciences appliquées ainsi que la science informatique. Pour 1982 (91.1%), 1986 (91.2%) et 1995 (88.4%), les diplômés en science informatique étaient proportionnellement les plus nombreux à détenir un emploi permanent au moment des enquêtes. Les diplômés en gestion avaient la proportion la plus élevée pour la cohorte de 1990 (89.3%). D'après ces résultats, les domaines d'études comme le génie et la science informatique qui dirigent les diplômés vers des emplois qui nécessitent l'utilisation massive des technologies de l'information semblent procurer rapidement une sécurité d'emploi aux diplômés récents des universités et ainsi réduire le risque de subir les contrecoups de l'incertitude du marché de l'emploi. Le domaine des mathématiques et sciences physiques avait des résultats plutôt acceptables puisque la proportion de diplômés

ayant un emploi permanent était supérieure à l'ensemble des diplômés pour 1982, 1986 et 1995.

Les diplômés des professions de la santé ont des proportions supérieures à l'ensemble des diplômés pour 1982 (73.2%), 1986 (76.7%) et 1990 (73.3%). Pour ce domaine d'études, le résultat des diplômés de 1995 (70.4%) est inférieur à l'ensemble des diplômés ce qui est assez surprenant pour un domaine clé de la nouvelle économie. Contrairement à mes attentes il semble qu'au cours des années 1990, les diplômés de ce domaine d'études deviennent touchés par la problématique de l'incertitude du marché de l'emploi malgré leur importance accrue dans la nouvelle économie. Cette tendance s'explique difficilement puisque les diplômés des professions de la santé ne sont pas plus nombreux au cours des années 1990 (tableau 12). Ces diplômés de même que ceux en éducation sont plus féminins d'après le tableau 13, mais ce phénomène s'applique également pour les trois autres cohortes précédentes. Les diplômés des professions de la santé ainsi qu'en éducation étaient parmi ceux avec les taux d'activité les plus élevés comparativement aux autres catégories de diplômés. Les résultats du tableau 46 constituent un exemple qui nous rappelle que même si certains domaines d'activités comme celui de la santé et de l'éducation offrent un nombre d'emplois assez élevé, cela ne signifie pas nécessairement que les emplois disponibles sont permanents.

La situation des diplômés en éducation est moins encourageante comparativement à l'ensemble des diplômés universitaires. Comme c'était le cas pour l'accès aux emplois à temps plein, la sécurité d'emploi des diplômés en éducation serait peu fréquente pour les quatre années de référence. De plus, les diplômés de 1995 obtiennent un emploi permanent dans seulement 57.5% des cas ce qui correspond à la proportion la plus faible par rapport à toutes les autres catégories de diplômés de la même année. Les diplômés en éducation avaient peut-être des taux d'activité élevés, mais les emplois disponibles seraient souvent à temps partiel et temporaires. Pour ce domaine, les emplois typiques se feraient de plus en plus rares malgré une demande importante de spécialistes en éducation. Ce phénomène pourrait s'expliquer en partie par leur nombre qui est assez important d'après les pourcentages du tableau 12. À l'exception des diplômés en sciences sociales, ils constituent la plus grande proportion de diplômés pendant les années 1990. Les diplômés du général, des sciences humaines ainsi que de l'agriculture et sciences biologiques ont également des proportions constamment inférieures à l'ensemble des diplômés concernant cet aspect.

Les domaines d'études où les diplômés ont eu le plus de difficultés à obtenir un emploi permanent sont les arts pour les diplômés de 1982 (52.3%) et 1986 (46.5%), le général

(59.2%) pour les diplômés de 1990 et l'éducation pour les diplômés de 1995 (57.5%). Il y a aussi les sciences humaines qui présentent des pourcentages de diplômés ayant un emploi permanent inférieurs aux pourcentages correspondant aux diplômés en général pour les quatre années de référence du tableau 46. De façon inattendue, les résultats des diplômés du domaine des arts et des sciences sociales se sont améliorés par rapport à l'ensemble des diplômés de 1995. Pour cette année, leur proportion de 73.5% et de 75% est devenue supérieure à l'ensemble des diplômés. Et contrairement à mes attentes, le droit avait un pourcentage inférieur à celui de l'ensemble des diplômés pour les diplômés de 1995 (59.7%) en dépit de l'importance accrue des services juridiques dans le contexte de la société de l'information.

LA PROFESSION DES DIPLÔMÉS

À mon avis, la profession des diplômés constitue un autre indicateur relatif à la réussite professionnelle en plus de l'emploi à temps plein et permanent. Suite à l'obtention de leur diplôme, les diplômés universitaires s'attendent à obtenir un poste de niveau professionnel relié à leur programme d'études. Si tel est le cas, l'insertion professionnelle est souvent considérée réussie.

La présente analyse prend en considération la profession des diplômés au moment de chacune des enquêtes, c'est-à-dire pendant la semaine de référence des END qui correspond à une période d'environ deux ans après l'obtention du diplôme. La liste des professions du tableau 47 ci-dessous provient de la classification type des professions de 1980. Il existe une classification type des professions plus récente datée de 1991, mais pour les bases de données de 1982 et 1986, les professions étaient classées uniquement selon celle de 1980. Afin d'assurer une uniformité d'une année à l'autre, j'ai choisi les variables basées sur la classification type de 1980 pour les quatre années de référence. Cette classification contient en tout vingt-quatre grands groupes professionnels qui sont composés chacun par toute une série de professions. En fait, les professions qui figurent dans le tableau 47 représentent onze de ces vingt-quatre grands groupes. La catégorie « autres » contient tous les grands groupes professionnels dont le total représentait une proportion inférieure à 5% des diplômés universitaires à l'étude. Les membres du clergé de même que les professions reliées aux matières premières tels que les pêcheurs, travailleurs forestiers et foreurs de puits de pétrole font partie de cette catégorie. Ces types de professions ne font pas objet à une analyse dans le cadre de ce travail parce que ceux-ci constituent une fraction minime des jeunes diplômés universitaires canadiens.

Tableau 47 : La profession des diplômés

	1982	1986	1990	1995
	1982 à juin 1984	1986 à mai 1988	1990 à juillet 1992	1995 à juin 1997
	% valide	% valide	% valide	% valide
Directeurs/gérants/admin./pers. assim.	18,5	20,7	19,7	21,6
Sc.naturelles,du génie et des math.	14,6	14,9	13	12,1
Sc.sociales et domaines connexes	10	8,7	9,5	7,4
Enseignants/pers. assim.	19,8	19,1	21,4	19,3
Médecine et santé	10,2	9,4	9,2	7,8
Prof.arts/littérature/pers. assim.	3,7	3,4	3,4	3,4
Segment universitaire	76,8	76,2	76,2	71,6
Vente	5,5	6,2	6,4	7,8
Services	3,4	3,3	4,4	5,3
Segment concurrentiel	4,6	9,5	10,8	13,1
Employés de bureau/travailleurs assim.	8,3	9,6	8,5	9,9
Agriculteurs/hort./éleveurs	1,2	0,7	0,7	1
Autres	4,7	4	3,9	4,4
<i>Autre segment</i>	<i>14,2</i>	<i>14,3</i>	<i>13,1</i>	<i>15,3</i>
Segment non universitaire	23,1	23,8	23,9	28,4
Total	100	100	100	100

Sources :
 Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995
 Carnoy et Carter (1981)

Les résultats du tableau 47 nous indiquent que la plus grande proportion des diplômés de 1982 (19.8%) et de 1990 (21.4%) deviennent des travailleurs oeuvrant dans le domaine de l'enseignement. Pour les diplômés de 1986 (20.7%) et 1995 (21.6%) les plus grands pourcentages sont réservés à la catégorie des directeurs, gérants, administrateurs et personnes assimilées. D'après les proportions du même tableau, les diplômés universitaires ayant des professions d'agriculteur, horticulteur ou d'éleveur de même que des professions reliées à la vente, aux services et au travail de bureau sont généralement peu nombreux en termes de proportion comparativement aux professions de domaines universitaires. Dans le contexte des années 1990, les diplômés ayant une profession de niveau universitaire ont baissé en termes de proportion. Par exemple, les professionnels de la médecine et de la santé ont diminué leur proportion en passant de 9.2% à 7.8%. Ce résultat n'obéit pas aux principes de la société de l'information, mais celui-ci est une suite logique à la diminution des diplômés universitaires dans ces domaines (tableau 12). Les théories de la segmentation des marchés du travail (Carnoy et Carter, 1981) et des perspectives dualistes (Michon, 1982; Althausen et Kalleberg, 1981) peuvent servir à interpréter les tendances relatives aux professions des diplômés.

Selon Carnoy et Carter, il y aurait trois grands segments à l'intérieur du marché du travail, c'est-à-dire le segment éducation supérieure (aussi appelé segment universitaire), le segment syndicalisé et le segment concurrentiel. La division entre les segments est fondée entre autres sur le salaire, les conditions de travail et le type d'emploi. Les auteurs regroupent dans le segment universitaire les six premières catégories du tableau 47. Leur total donne une proportion de 76.8% pour les diplômés de 1982, 76.2% pour les diplômés de 1986 et 1990 et 71.6% pour les diplômés de 1995. Donc une vaste majorité des diplômés située dans les 70% fait partie des travailleurs du segment universitaire où les salaires, les conditions de travail et le type d'emploi sont habituellement les plus avantageux pour les travailleurs. Une fraction peu importante des jeunes diplômés universitaires se retrouve dans les autres segments du marché du travail. Les diplômés de 1995 ont une proportion plus faible pour la catégorie du segment universitaire comparativement aux trois autres cohortes ce qui peut démontrer un trop grand nombre de diplômés par rapport au nombre d'emplois disponibles. Carnoy et Carter classe dans le segment concurrentiel les travailleurs de la vente et des services. Leur total est de 4.6% pour les diplômés de 1982, 9.5% pour les diplômés de 1986, 10.8% pour les diplômés de 1990 et 13.1% pour les diplômés de 1995. Les proportions des diplômés devant accepter un emploi faisant partie du segment concurrentiel ont augmenté d'année en année ce qui constitue une autre illustration de la tension possible entre le nombre de diplômés et le nombre d'emplois disponibles. En effet, il ne faut pas oublier que le nombre de diplômés universitaires ne cesse d'augmenter au Canada et que le nombre d'emplois disponibles dans un seul segment ne subit pas d'augmentation aussi constante d'année en année. Une plus grande partie des diplômés universitaires peuvent être dans l'obligation d'accepter un emploi classé dans les deux segments les moins avantageux.

Le troisième segment contient les employés de bureau et travailleurs assimilés, les agriculteurs, horticulteurs et éleveurs ainsi que la catégorie « autres ». La composition de ce segment n'est pas évidente à effectuer avec les types de professions canadiennes parce que les professions de la CTP de 1980 qui ne sont pas dans le segment universitaires ni dans le segment concurrentiel ne correspondent pas nécessairement à ce que nous retrouvons dans le segment syndicalisé tel que défini par Carnoy et Carter (1981). C'est pourquoi le troisième segment du tableau 47 est désigné par « autre segment ». De plus, le domaine de l'enseignement est un des domaines les plus syndicalisés au Canada, mais il n'entre pas dans la définition du segment syndicalisé formulée par Carnoy et Carter (1981). Les emplois du segment syndicalisé « se trouvent presque entièrement dans la sphère de production à grande échelle et à coefficient élevé de capital, avec une concentration dans les secteurs des

transports et de l'industrie de l'économie. La teneur des emplois peut-être plus ou moins rendue routinière et codifiée en une série de règles et de modalités d'exploitation normalisées. » (Carnoy et Carter, 1981 : 63-64). Ces caractéristiques ne correspondent pas à celles du domaine de l'enseignement où la main-d'œuvre est souvent formée au niveau universitaire. Les proportions du troisième segment sont de 14.2% pour les diplômés de 1982, 14.3% pour les diplômés de 1986, 13.1% pour les diplômés de 1990 et de 15.3% pour les diplômés de 1995. La théorie de la segmentation des marchés du travail serait peut-être un peu limitée puisque, en pratique, la troisième catégorie contient d'autres genres d'emplois qui n'appartiennent pas tous au segment syndicalisé. C'est la raison pour laquelle les résultats du tableau 47 s'interprètent plus facilement avec une perspective dualiste.

Si nous nous référons à cette perspective, il suffit de dichotomiser les résultats à propos de la profession en les regroupant en deux catégories : le marché du travail primaire qui correspond aux professions classées dans le segment universitaire et le marché du travail secondaire qui contient les professions les moins avantageuses pour les travailleurs comme celles reliées à la vente et aux services. Étant donné que le marché du travail primaire correspond au segment universitaire, les proportions tournent autour des 70% pour les diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995. Les pourcentages des diplômés ayant un emploi dans la catégorie du marché du travail secondaire sont relativement stables pour les trois premières années de référence : elles sont toutes dans l'ordre des 23%. Pour les diplômés de 1995, la proportion est supérieure et atteint 28.4%. Tel que précisé précédemment, ce résultat peut être relié à un trop grand nombre de diplômés universitaires pour le nombre d'emplois disponibles dans le segment universitaire. Par contre que ce soit pour les diplômés de 1982, 1986, 1990 ou 1995, la proportion des diplômés ayant une profession de niveau universitaire est largement supérieure à celle des diplômés ayant un emploi classé dans le marché du travail secondaire.

Tableau 48 : Les professions les plus fréquemment observées selon le domaine d'études

	1982	1986	1990	1995
	1982 à juin 1984	1986 à mai 1988	1990 à juillet 1992	1995 à juin 1997
Général	Dir./gérants/admin.	Enseignants	Enseignants	Enseignants
Arts	Enseignants	Enseignants	Enseignants	Enseignants
Sciences humaines	Enseignants	Enseignants	Enseignants	Dir./gérants/admin.
Éducation	Enseignants	Enseignants	Enseignants	Enseignants
Sciences sociales	Dir./gérants/admin.	Dir./gérants/admin.	Dir./gérants/admin.	Dir./gérants/admin.
Droit	Sc.sociales	Sc.sociales	Sc.sociales	Sc.sociales
Gestion	Dir./gérants/admin.	Dir./gérants/admin.	Dir./gérants/admin.	Dir./gérants/admin.
Agriculture et sc.biologiques	Sc.naturelles,du génie et des math.	Enseignants	Sc.naturelles, génie, math ou médecine,santé	Enseignants
Professions de la santé	Médecine et santé	Médecine et santé	Médecine et santé	Médecine et santé
Mathématiques et sc.physiques	Sc.naturelles,du génie et des math.	Sc.naturelles,du génie et des math.	Sc.naturelles,du génie et des math.	Sc.naturelles,du génie et des math.
Génie et sc.appliquées	Sc.naturelles,du génie et des math.	Sc.naturelles,du génie et des math.	Sc.naturelles,du génie et des math.	Sc.naturelles,du génie et des math.
Science informatique	Sc.naturelles,du génie et des math.	Sc.naturelles,du génie et des math.	Sc.naturelles,du génie et des math.	Sc.naturelles,du génie et des math.
V de Cramer	0.413	0.370	0.398	0.378
Sign. du V de Cramer	0.000	0.000	0.000	0.000

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Les professions les plus fréquemment observées selon le domaine d'études constituent le dernier élément d'analyse du présent chapitre. Pour les diplômés de 1982, la relation statistique existante entre la profession et le domaine d'études était forte alors que pour les diplômés de 1986, 1990 et 1995, la relation observée était moyenne. La force de la relation de même que les résultats du tableau 48 ci-dessus démontrent que les diplômés universitaires récents obtiennent assez souvent un emploi relié à leur domaine d'études. Les diplômés en mathématiques et sciences physiques, génie et sciences appliquées ainsi qu'en science informatique ont tendance à obtenir des emplois faisant partie de la catégorie des travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques. Les diplômés des professions de la santé se retrouvent le plus souvent dans la catégorie des professionnels de la médecine et de la santé. Le même phénomène se produit avec les diplômés en éducation qui deviennent très souvent des enseignants (ou des personnes assimilées pour reprendre les termes utilisés dans la classification type des professions de 1980). Les diplômés de 1982 du général seraient devenus surtout des directeurs, gérants et administrateurs, mais ceux de 1986, 1990 et 1995 étaient principalement des travailleurs dans le domaine de l'enseignement comme c'était le cas pour les diplômés en arts et sciences humaines. Pour les quatre années de référence, les

professions de direction, gérant et administrateurs sont plutôt réservées aux diplômés en gestion, mais aussi à ceux des sciences sociales. Enfin, les diplômés en droit ont tendance à devenir des travailleurs dans le domaine des sciences sociales. Sans oublier les diplômés en agriculture et sciences biologiques qui ne deviennent pas souvent des agriculteurs, horticulteurs ou des éleveurs, mais bien des professionnels des sciences naturelles, du génie et des mathématiques pour les diplômés de 1982, des travailleurs en enseignement pour les diplômés de 1986 et 1995 et des professionnels des sciences naturelles, du génie et des mathématiques ou de la médecine et de la santé pour les diplômés de 1990. Ces résultats démontrent que non seulement les diplômés obtiennent généralement un emploi dans un type d'industrie reliée à leur domaine d'études, mais la profession correspond souvent à celle espérée par les diplômés.

En somme, les jeunes diplômés universitaires canadiens sont beaucoup plus susceptibles d'occuper un emploi dont la forme de travail n'est pas atypique. Que ce soit pour les diplômés de 1982, 1986, 1990 ou 1995, ils ont proportionnellement plus nombreux à faire partie des travailleurs salariés, à avoir un emploi à temps plein, à bénéficier des avantages que procure la permanence et à faire partie des travailleurs dont la profession est de niveau universitaire. Il est plus facile pour les diplômés récents des universités d'obtenir un emploi à temps plein qu'un emploi permanent puisque les proportions des diplômés ayant un emploi à temps plein étaient supérieures à celle des diplômés qui occupaient un poste permanent. Des différences existent selon le domaine d'études des diplômés. Les diplômés en science informatique, gestion ainsi qu'en génie et sciences appliquées sont proportionnellement les plus nombreux à détenir un emploi qui entre dans la catégorie des emplois typiques. Pour les emplois à temps plein et permanents, les diplômés en éducation avaient des résultats inférieurs à l'ensemble des diplômés pour les quatre années de référence. Le domaine de la santé avait des proportions inférieures à l'ensemble des domaines d'études en ce qui a trait à la permanence des emplois. Jusqu'à maintenant, le domaine d'études a exercé une influence sur plusieurs résultats à propos des dimensions de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires. Dans le prochain chapitre, nous tenterons de déterminer si d'autres variables comme le niveau de scolarité et la profession influencent la réussite professionnelle et le niveau de vie des diplômés récents des universités canadiennes.

CHAPITRE 6 : LES GAINS ANNUELS ET QUELQUES DÉTERMINANTS DE LA RÉUSSITE PROFESSIONNELLE

Ce dernier chapitre a pour but d'avoir un aperçu des gains annuels des diplômés universitaires de moins de trente ans et de déterminer quelles sont les variables ayant le plus d'influence sur leur réussite professionnelle. Dans le cadre de cette analyse, la réussite professionnelle se définit comme l'obtention d'un emploi à temps plein, permanent, relié au domaine d'études ou du moins un emploi situé dans le segment universitaire où les travailleurs effectuent des fonctions de direction, d'administration, de technologie et de science. Nous savons déjà que la plupart des résultats des END ont démontré que la problématique de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires se manifeste de façon plutôt hétérogène selon le contexte économique et le domaine d'études. Dans le présent chapitre, il s'agit de vérifier si d'autres variables tels que le niveau de scolarité et la profession influencent les résultats à propos de la réussite professionnelle des jeunes diplômés récents des universités canadiennes. Pour des raisons qui seront expliquées plus loin, j'ajoute à ces deux variables le degré d'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre de l'emploi. Les deux indicateurs les plus fréquents de la réussite professionnelle touchent surtout le type d'emploi obtenu, c'est-à-dire un emploi à temps plein et permanent. Dans les pages qui suivent, nous discuterons des résultats concernant les gains annuels des diplômés pour ensuite aborder le degré d'influence du niveau de scolarité, de la profession et de l'utilisation des nouvelles technologies sur leur réussite professionnelle.

LES GAINS ANNUELS DES DIPLÔMÉS

Avant de procéder à l'analyse des résultats, quelques éléments techniques doivent être soulignés. D'abord, les montants des gains annuels des diplômés sont tous exprimés en dollars constants de 1992 afin que les chiffres qui en résultent soient comparables d'une année à l'autre. La conversion a été effectuée à l'aide des indices des prix à la consommation de Statistique Canada qui figurent en annexe C. De plus, il faut préciser que les gains annuels étudiés dans ce chapitre correspondent à ceux des diplômés ayant un emploi à temps plein. Le cas des diplômés travaillant à temps partiel constitue une problématique différente puisque plusieurs facteurs tel que la poursuite des études peut expliquer la situation des diplômés vis-à-vis ce type d'emploi.

Tableau 49 : Les gains annuels des diplômés ayant un emploi à temps plein (en dollars constants de 1992)

	1982	1986	1990	1995
	% valide	% valide	% valide	% valide
Moins de 20 000\$	14,0	11,2	8,4	18,9
20 000 à 29 999\$	30,1	37,3	26,7	36,6
30 000 à 39 999\$	35,4	34,3	45,7	29,3
40 000 à 49 999\$	16,0	12,5	13,6	9,9
50 000\$ et plus	4,5	4,6	5,6	5,2
Total	100	100	100	100
Gains médians (\$)	31886	30669	32000	28818

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Le tableau 49 ci-dessus nous indique les tendances relatives aux gains annuels des diplômés ayant un emploi à temps plein pour les quatre années de référence. Pour cette analyse, la variable utilisée est basée sur les gains annuels engendrés par l'emploi détenu par les diplômés au moment des enquêtes, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention de leur diplôme. Ces gains annuels correspondent au montant d'argent que les diplômés gagnaient en travaillant au moins trente heures par semaine (Statistique Canada, 1996 : 17) sur une période de douze mois. En ce qui a trait à la conversion des montants des gains annuels en dollars constants de 1992, les années de référence réelles étaient celles de 1984, 1988, 1992 et 1997 afin que le tout coïncide avec l'emploi des diplômés au moment des END. J'utiliserai la médiane comme mesure de tendance centrale parce que la moyenne est trop influencée par les valeurs extrêmes qui représentent des cas très peu fréquents. Par exemple, l'étendue des données allait de 435\$ à 334 659\$ pour les diplômés de 1995 d'après les données des END. Contrairement à la moyenne, les valeurs extrêmes n'influencent pas la valeur de la médiane.

D'après le tableau 49, les gains annuels médians des diplômés universitaires de moins de trente ans au moment des enquêtes étaient de 31 886\$ pour les diplômés de 1982, 30 669\$ pour les diplômés de 1986, 32 000\$ pour les diplômés de 1990 et 28 818\$ pour les diplômés de 1995. Ces résultats démontrent d'abord une tendance à la baisse des gains annuels médians au cours des années 1980. Il semble que la récession de 1981-1982 n'ait pas exercé d'impact considérable sur les gains annuels des diplômés récents des universités canadiennes. Au lieu d'enregistrer une hausse, le montant des gains annuels médians a diminué pour les diplômés de 1986 par rapport à ceux de 1982 qui seraient les plus sévèrement touchés par la crise de 1981-1982. Dans le même sens, les gains annuels médians augmentent pour les diplômés de 1990 malgré un contexte économique marqué par la récession de 1990-1991. Pour les

diplômés de 1995, les gains annuels médians seraient inférieurs à ceux des diplômés de 1990 en dépit d'une période plutôt éloignée de la récession du début de la décennie 1990 et d'une demande importante de la main-d'œuvre hautement qualifiée dans le contexte de la société de l'information.

Toujours d'après le tableau 49, nous pouvons affirmer que de façon générale, les récessions économiques ne semblent pas exercer d'impact majeur sur les gains annuels des diplômés. Par exemple, les diplômés de 1982 (35.4%) et de 1990 (45.7%) étaient proportionnellement les plus nombreux à gagner un montant annuel situé dans l'intervalle 30 000\$ à 39 999\$ correspondant à la classe moyenne. Malgré une prospérité économique, les diplômés de 1986 (37.3%) et de 1995 (36.6%) gagnaient souvent un montant moindre situé dans les 20 000\$ par année. Pour les diplômés de 1995, ce phénomène peut s'expliquer par l'augmentation du taux de travail à temps partiel (tableau 41). Une autre explication possible serait l'augmentation de la polarisation sociale qui persiste dans la nouvelle économie. En effet, ces diplômés sont devenus proportionnellement les plus nombreux à avoir des gains annuels situés dans les classes inférieures. Leur proportion s'élève à 55.5% alors que pour les trois cohortes précédentes, les diplômés ayant des gains annuels de moins de 20 000\$ et de 20 000 à 29 999\$ par année constituent des fractions qui ne dépassent pas 49%. Comme c'était le cas pour le type d'emploi, les résultats des END illustrent davantage un phénomène de polarisation sociale que la valorisation de la main-d'œuvre universitaire.

Il faut cependant préciser que les diplômés des années 1990 ont un pourcentage de diplômés gagnant au moins 50 000\$ qui est légèrement plus élevé que ceux des années 1980. Pour les diplômés de 1990 et 1995, le pourcentage tourne autour du 5% et atteint 5.6% pour les diplômés de 1990 ce qui tend à démontrer une certaine valorisation de la main-d'œuvre hautement qualifiée. Par contre, le phénomène de polarisation sociale des années 1990 est plus facilement observable d'après le tableau 49. D'abord, le montant des gains annuels des diplômés de 1995 (29.3%) se situe moins souvent dans la classe moyenne comparativement aux diplômés des trois autres cohortes dont le pourcentage atteint facilement les 34% et presque 46% pour les diplômés de 1990. De plus, les diplômés de 1995 ont la plus faible proportion de diplômés gagnant annuellement un montant d'argent dans les 40 000\$ et 50 000\$ et plus. Leur proportion atteint à peine 15.1% contrairement aux trois autres cohortes dont deux ont une proportion de 20% ou presque. Nous savons également que les diplômés de 1995 ayant des gains annuels inférieurs à ceux correspondant à la classe moyenne constituent une majorité de 55.5%. D'après ces chiffres, nous avons un phénomène de polarisation entre les classes supérieures et les classes inférieures au détriment de la classe moyenne tel que

décrit par Castells. Les tendances relatives aux gains annuels peuvent également être reliées à la nécessité des entreprises de rationaliser dans leurs activités dont celles des salaires. En raison de la concurrence accrue de la nouvelle économie, les entreprises doivent maximiser leur rentabilité en réduisant souvent les montants d'argent pour les salaires. Ce phénomène de même que celui de la polarisation sociale est facilement observable dans les résultats des gains annuels. Le tableau 50 ci-dessous nous donne les résultats des gains annuels médians en fonction du domaine d'études des diplômés.

**Tableau 50 : Les gains annuels médians selon le domaine d'études
(en dollars constants de 1992)**

1982		1986		1990		1995	
	1982 à juin 1984		1986 à mai 1988		1990 à juillet 1992		1995 à juin 1997
Génie et sc. app.	37432	Droit	35387	Droit	38000	Génie et sc. app.	37184
Sc. informatique	37432	Prof. de la santé	35387	Génie et sc. app.	37000	Sc. informatique	37184
Prof. de la santé	36045	Génie et sc. app.	35387	Sc. informatique	37000	Prof. de la santé	36255
Math. et sc. phys.	34659	Math. et sc. phys.	33028	Prof. de la santé	36000	Droit	33466
Droit	31886	Sc. informatique	33028	Math. et sc. phys.	34000	Math. et sc. phys.	31607
Ensemble diplômés	31886	Ensemble diplômés	30669	Éducation	32000	Gestion	29004
Éducation	30500	Général	29489	Ensemble diplômés	32000	Ensemble diplômés	28818
Gestion	30500	Éducation	29489	Général	30000	Éducation	28818
Général	27727	Gestion	29489	Sc. sociales	30000	Général	26029
Sc. sociales	27727	Sc. humaines	28309	Gestion	30000	Agri. et sc. bio.	25137
Agri. et sc. bio.	27727	Sc. sociales	28309	Agri. et sc. bio.	29000	Sc. sociales	24635
Arts	24955	Agri. et sc. bio.	28309	Sc. humaines	27000	Sc. humaines	24170
Sc. humaines	24955	Arts	23591	Arts	25000	Arts	21269
Êta	0,373	Êta	0,338	Êta	0,369	Êta	0,404

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Afin de ne pas surcharger ce tableau d'information, nous observerons les gains annuels médians au lieu des gains annuels par intervalles. Le croisement de la variable des gains annuels et celle du domaine d'études nous indique une relation statistique moyenne pour les diplômés de 1982, 1986 et 1990. Pour les diplômés de 1995, le coefficient Êta nous indique une relation forte. À partir des années 1990, le domaine d'études influencerait davantage les gains annuels des diplômés d'après la valeur du coefficient du tableau 50. L'hétérogénéité en fonction du domaine d'études était présente pour les quatre années de référence, mais celle-ci serait plus importante pour les diplômés des années 1990. À l'exception des tendances relatives aux diplômés en éducation, les résultats du tableau 50

illustrent un des principes de la société de l'information qui soutient que les services juridiques, les soins de santé, le génie et les sciences appliquées occupent une place de plus en plus importante dans la nouvelle économie. Si nous comparons les gains annuels médians des diplômés de chacun de ces domaines d'études par rapport aux gains annuels médians pour l'ensemble des diplômés, ceux du droit, des professions de la santé, des mathématiques et sciences physiques, du génie et sciences appliquées et de la science informatique présentent constamment des résultats supérieurs à l'ensemble des diplômés.

Dans le même ordre d'idées, les domaines d'études les moins spécialisés et les plus éloignés du savoir scientifique comme celui du général, des arts, des sciences humaines et des sciences sociales ont les gains annuels médians les moins élevés et ce, pour les quatre années de référence. Il y a aussi les diplômés en agriculture et sciences biologiques malgré leur adhésion au paradigme des sciences exactes. Parmi tous ces diplômés, ceux des arts présentaient les résultats les moins intéressants d'une année à l'autre. Le montant de leurs gains annuels médians n'a jamais dépassé 25 000\$.

À l'opposé, les diplômés dont le domaine d'études est relié au savoir scientifique gagnent fréquemment les plus grands montants d'argent. Par exemple, les diplômés en génie et sciences appliquées avaient souvent les gains annuels les plus élevés qui étaient respectivement de 37 432\$, 35 387\$, 37 000\$ et 37 184\$ pour les diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995. Pour les quatre années, les gains annuels médians de ces diplômés étaient constamment supérieurs à 35 000\$. Sans oublier les diplômés de la gestion qui avaient des gains annuels médians inférieurs à l'ensemble des diplômés pour les trois premières cohortes. Les chiffres du tableau 50 démontrent que les gains annuels de ces diplômés ont augmenté par rapport à l'ensemble des diplômés pour l'année 1995. Cette augmentation peut illustrer une demande accrue pour les spécialistes en gestion dans la nouvelle économie parce que les gains annuels médians des diplômés en gestion sont devenus supérieurs à l'ensemble des diplômés.

Un autre élément intéressant à souligner est le résultat des gains annuels selon le statut de travailleur salarié et autonome. J'avais souligné précédemment un questionnement sur la situation précaire des travailleurs autonomes pour la main-d'œuvre de niveau universitaire spécialisée dans les professions de la santé et en droit. Dans le cadre des END, les plus grandes proportions de ces travailleurs étaient surtout les diplômés des arts, du droit et des professions de la santé. Les gains annuels des diplômés constituent un indicateur pertinent pour en savoir davantage sur cet aspect. D'un point de vue statistique, la relation entre ces deux variables était faible pour les diplômés de 1982 et très faible pour les diplômés de 1986,

1990 et 1995. L'importance de cette relation a diminué depuis le début des années 1980, mais des phénomènes reliés à cette relation méritent une certaine attention pour la présente analyse. Le tableau 51 ci-dessous nous donne les résultats de ce croisement pour chacune des années de référence.

Tableau 51 : Les gains annuels des diplômés selon leur statut de travailleur salarié et autonome

	1982		1986		1990		1995	
	Salarié	Autonome	Salarié	Autonome	Salarié	Autonome	Salarié	Autonome
	% valide		% valide		% valide		% valide	
Moins de 20 000\$	19,2	19,9	16,5	22,9	18,0	18,7	29,7	37,9
20 000 à 29 999\$	29,6	24,6	36,7	20,6	26,3	19,7	33	24,8
30 000 à 39 999\$	34	11	32,2	13,4	39,1	21,4	25,3	15,0
40 000 à 49 999\$	14,2	17,1	11,5	7,6	11,8	11,6	8,3	7,8
50 000\$ et plus	3	27,5	3	35,6	4,7	28,6	3,7	14,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Êta	0,113		0,089		0,095		0,027	

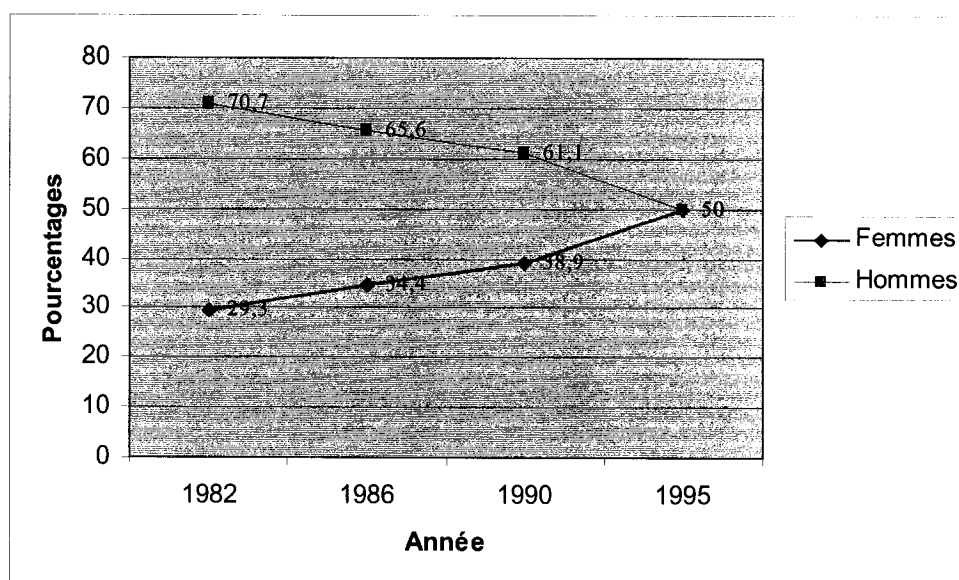
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

D'abord, les travailleurs autonomes ont constamment des proportions largement supérieures à celles des travailleurs salariés pour l'intervalle de 50 000\$ et plus. Pour les quatre années de référence, les travailleurs autonomes gagnent un montant supérieur ou égal à 50 000\$ plus souvent que les travailleurs salariés. D'ailleurs, pour les trois premières cohortes, leur plus grande proportion se trouve dans cet intervalle alors que les travailleurs salariés ont tendance à toucher des montants situés dans les 20 000\$ et 30 000\$ par année. En d'autres mots, les diplômés salariés ont des gains annuels près de la valeur médiane plus souvent que les diplômés ayant le statut de travailleur autonome.

Plusieurs recherches dont celles Lallement (1990) soutiennent que le travail à domicile (ou autonome) aurait connu un renouveau à partir de la fin des années 1980. Ce phénomène se serait manifesté en raison de l'utilisation massive des technologies de l'information et de la montée du télétravail, deux tendances résultantes de la société en réseaux (Castells, 2001). Dans un certain sens, les données des END illustrent une augmentation de la fréquence du travail autonome et ce, même chez les moins de trente ans (tableau 40). Cette forme d'emploi est loin de devenir la norme centrale, mais celle-ci est devenue plus fréquente au cours des années 1990. Le graphique 4 ci-dessous nous dévoile que pour le cas des jeunes diplômés universitaires canadiens, la composition des travailleurs autonomes est généralement plus masculine que féminine, mais les proportions des femmes ne cessent d'augmenter d'année en

année ce qui peut mettre en évidence une problématique reliée aux rôles sociaux. Les femmes ont connu une augmentation de 20.7% dans la population des travailleurs autonomes en passant de 29.3% pour les diplômées de 1982 à 50% pour les diplômées de 1995. Les diplômées mariées ayant au moins un enfant à charge constituent une majorité au sein de la population des travailleurs autonomes. Pendant les années 1990, la proportion des femmes mariées, mères de famille et travailleuses autonomes a augmenté de 7.3% en passant de 61.2% à 68.5% d'après les données des END.

Graphique 4 : Le sexe des diplômés faisant partie des travailleurs autonomes



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

De plus, il y a eu des changements dans le type de profession pour l'ensemble des travailleurs autonomes. Les diplômés travailleurs autonomes du début des années 1980 oeuvraient surtout dans le domaine de la médecine et santé et dans les sciences sociales et domaines connexes (un domaine où nous retrouvons le plus souvent des diplômés en droit d'après le tableau 48 qui nous dévoile les résultats concernant les professions les plus fréquemment observées selon le domaine d'études). Ces résultats tendent à illustrer une présence assez forte des professions libérales comme celles de médecin et d'avocat. Pour les diplômés de 1986 et 1990, nous avons principalement les professionnels en médecine et santé ainsi que les directeurs, gérants et administrateurs. Les diplômés de 1995 faisant partie de la catégorie des travailleurs autonomes devenaient souvent des directeurs, gérants et administrateurs, des travailleurs en sciences sociales, des travailleurs du domaine de la vente et des professionnels en médecine et santé. Par conséquent, les professionnels en médecine et

santé ont constamment les plus grandes proportions de travailleurs autonomes, mais d'autres types de professions reliés davantage au commerce s'ajoutent dans la composition des travailleurs autonomes qui devient plus hétérogène au cours des années 1990.

Toujours d'après les résultats des END, les travailleurs autonomes ayant les gains annuels les plus élevés sont les professionnels en médecine et santé. Pour les quatre cohortes, plus de la moitié d'entre eux ont des gains annuels de 50 000\$ et plus. Les travailleurs autonomes des autres types de professions comme ceux des sciences sociales touchent surtout des gains annuels entre 20 000\$ et 29 999\$. Dans une telle logique, cette forme de travail atypique peut s'avérer avantageuse pour les jeunes diplômés universitaires, mais à condition que leur domaine touche un secteur d'activités de grande importance comme celui des services de santé. Pour les prochains aspects abordés, le principal but consiste à déterminer où se situe l'impact du domaine d'études par rapport à d'autres variables souvent prises en considération dans les recherches sur l'insertion professionnelle des diplômés.

L'INCIDENCE DU NIVEAU DE SCOLARITÉ SUR LES GAINS ANNUELS ET LA RÉUSSITE PROFESSIONNELLE

En prenant en considération certaines recherches comme celles de Statistique Canada, deux raisons nous incitent à croire en l'existence d'une relation positive entre le niveau de scolarité et les gains annuels des diplômés. La première raison concerne la théorie du capital humain. D'après cette théorie, les employeurs seraient généralement prêts à rémunérer davantage les personnes ayant acquis des compétences et connaissances particulières dans le cadre d'un programme d'études parce que ces personnes démontrent normalement de plus grandes aptitudes et une productivité plus élevée après l'obtention d'un diplôme. La deuxième raison serait plutôt reliée aux compétences et productivité générales d'une personne ayant obtenu un grade, un diplôme ou un certificat. En effet, il est toujours possible que les employeurs soient intéressés à embaucher des diplômés même si les compétences qu'ils recherchent pour leur entreprise ne sont pas acquises lors des études supérieures puisque l'achèvement d'un programme d'études constitue un indicateur souvent utilisé pour évaluer les compétences et la productivité générales des personnes (Statistique Canada, 1996 : 51-52). Selon une telle perspective, plus le niveau de scolarité des diplômés est élevé, plus les gains annuels seraient élevés et plus la réussite professionnelle serait fréquente.

Tableau 52 : Les gains annuels des diplômés travaillant à temps plein selon leur niveau de scolarité

	1982			1986			1990			1995		
	Bacc.	Ma.	Doct.	Bacc.	Ma.	Doct.	Bacc.	Ma.	Doct.	Bacc.	Ma.	Doct.
	% valide			% valide			% valide			% valide		
Moins de 20 000\$	14,8	5,5	2,0	11,8	4,3	2	8,8	3,8	0,8	20,1	6,8	1,5
20 000 à 29 999\$	31,7	11,8	11,6	39,2	14,9	17,8	28,3	9,4	14,6	38,4	18,6	23
30 000 à 39 999\$	36	32,3	31,3	34,5	33,3	25,4	47	37,1	14	28,8	35	32
40 000 à 49 999\$	14,2	36,2	35	10,9	31,7	35,6	11,7	34,9	37,0	8,7	21,9	28,5
50 000\$ et plus	3,6	14	19,7	3,6	15,7	18,9	4,6	14,8	33,4	4,0	17,5	15,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Gamma	0,542			0,562			0,555			0,532		
Sign. Gamma	0,000			0,000			0,000			0,000		

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Pour le cas des diplômés universitaires récents âgés de moins de trente ans, les résultats des END démontrent que la relation statistique entre le niveau de scolarité et les gains annuels est plus forte que la relation statistique entre le niveau de scolarité et la réussite professionnelle. Le niveau de scolarité exercerait une plus grande influence sur les gains annuels que sur l'obtention d'un emploi à temps plein et permanent. Le tableau 52 ci-dessus nous donne les résultats des gains annuels des jeunes diplômés universitaires en fonction de leur niveau de scolarité. Le croisement entre ces deux variables nous indique que la relation statistique est forte et positive pour les quatre années de référence. Par exemple, les diplômés de 1995 au niveau du baccalauréat, de la maîtrise, et du doctorat ont souvent des gains annuels entre 20 000\$ et 29 999\$, 30 000\$ et 39 999\$ et 40 000\$ et 49 999\$ respectivement. Donc les gains annuels augmentent en fonction du niveau de scolarité d'après les chiffres de ce tableau. Que la raison soit reliée à l'amélioration du capital humain ou à la productivité et aux compétences générales des diplômés, les données des END confirment que le niveau de scolarité exerce une influence positive non seulement sur les diplômés universitaires en général (Statistique Canada, 1996), mais aussi sur les diplômés universitaires de moins de trente ans. Ici je dois rappeler la conséquence de la sélection des diplômés de moins de trente ans. Tel que précisé dans la méthodologie, cette restriction présente le désavantage d'exclure une fraction assez importante des diplômés au niveau du doctorat dont moins de 26% d'entre eux ont moins de trente ans (tableau 4). Par conséquent, les tendances relatives au niveau de scolarité peuvent s'en trouver affectées parce que les diplômés du doctorat sont peu nombreux comparativement aux diplômés du baccalauréat et de la maîtrise.

Tableau 53 : L'obtention d'un emploi à temps plein ou à temps partiel selon le niveau de scolarité

	1982		1986		1990		1995	
	T.plein	T.partiel	T.plein	T.partiel	T.plein	T.partiel	T.plein	T.partiel
	% valide		% valide		% valide		% valide	
Baccalauréat	88.1	11.9	89.6	10.4	90.3	9.7	82	18
Maîtrise	90.8	9.2	89.5	10.5	90.2	9.8	86.1	13.9
Doctorat	97.2	2.8	95.3	4.7	97	3	95.9	4.1
V de Cramer	0.028		0.012		0.019		0.039	
Sign. du V de Cramer	0.000		0.005		0.000		0.000	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Pour ce qui est de la réussite professionnelle, il semble que le niveau de scolarité ait moins de poids sur cet aspect que sur les gains annuels si nous nous référons à la force de la relation statistique. Premièrement, les résultats du tableau 53 ci-dessus nous indiquent surtout une relation statistique très faible entre le niveau de scolarité et l'obtention d'un emploi à temps plein, mais cette faiblesse diminue légèrement au cours des années 1990. La faiblesse de la relation est probablement reliée au fait que peu importe le niveau de scolarité, les diplômés universitaires ayant un emploi à temps plein sont toujours proportionnellement beaucoup plus nombreux que les diplômés universitaires ayant obtenu un emploi à temps partiel. Un exemple serait le cas des diplômés de 1995 dont presque la totalité des diplômés au niveau du doctorat (95.9%) avaient un emploi à temps plein au moment de l'enquête et à peine 4.1% d'entre eux avaient un emploi à temps partiel. Malgré une relation statistique faible, les résultats nous démontrent souvent que plus le niveau de scolarité est élevé, moins il y a de risque pour les diplômés d'être touchés par la problématique relative aux formes de travail atypique comme celle du travail à temps partiel.

Le caractère permanent ou temporaire de l'emploi obtenu constitue l'autre indicateur utilisé lors de l'évaluation de la réussite professionnelle. Comme c'était le cas pour la variable concernant l'emploi à temps plein ou à temps partiel, la relation statistique entre la permanence de l'emploi et le niveau de scolarité était très faible, mais encore une fois, cette faiblesse a légèrement diminué dans la nouvelle économie selon le tableau 54 ci-dessous. Peu importe le niveau de scolarité, les proportions des diplômés ayant un emploi permanent ne sont presque jamais inférieures à celles des diplômés ayant un emploi temporaire. Pour les quatre années de référence, la proportion des diplômés du doctorat ayant un emploi permanent est inférieure à celle des diplômés de la maîtrise et même au niveau du baccalauréat. Par exemple, les diplômés de 1995 du doctorat avaient un emploi permanent dans 49.9% des cas alors que pour ceux de la maîtrise et même ceux du baccalauréat, les proportions s'élèvent

respectivement jusqu'à 76.8% et 72.8%. Cette tendance relative aux diplômés du doctorat serait probablement reliée au fait que d'après les données des END, les diplômés de ce niveau travaillent souvent dans les services d'enseignement et comme nous allons le voir plus loin, les diplômés dont la profession touche le domaine de l'enseignement constituent une des catégories les moins susceptibles d'accéder à la permanence comparativement aux autres types de profession. De plus, les diplômés âgés de moins de trente ans au niveau du doctorat deviennent de plus en plus rares d'une année d'enquête à l'autre d'après le tableau 4 que nous retrouvons dans la méthodologie. La proportion des diplômés âgés d'au moins trente ans au niveau du doctorat atteint presque 80% pour la dernière cohorte. Il faut cependant souligner que les diplômés de la maîtrise ont presque toujours été proportionnellement plus nombreux que ceux du baccalauréat à accéder à la permanence.

Tableau 54 : L'obtention d'un emploi permanent ou temporaire selon le niveau de scolarité

	1982		1986		1990		1995	
	Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire
	% valide		% valide		% valide		% valide	
Baccalauréat	70.1	29.9	75.9	24.1	81.1	18.9	72.8	27.2
Maîtrise	78.2	21.8	77.4	22.6	81.1	18.9	76.8	23.2
Doctorat	51.7	48.3	61.9	38.1	64.6	35.4	49.9	50.1
V de Cramer	0.053		0.022		0.033		0.045	
Sign. du V de Cramer	0.000		0.000		0.000		0.000	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

À la lumière des résultats de ces deux indices de la réussite professionnelle, les données des END indiquent que pour le cas des diplômés universitaires de moins de trente ans, le niveau de scolarité aurait davantage de poids sur les gains annuels des diplômés que sur la réussite professionnelle si nous prenons en considération la force des relations statistiques entre les variables pertinentes. Si nous comparons l'influence du niveau de scolarité avec celle du domaine d'études, les résultats des croisements démontrent que le niveau de scolarité exerce un impact plus important que le domaine d'études en ce qui concerne les gains annuels des diplômés.

L'INCIDENCE DE LA PROFESSION SUR LES GAINS ANNUELS ET LA RÉUSSITE PROFESSIONNELLE

Toujours pour le cas des diplômés universitaires de moins de trente ans, les résultats à propos de la profession démontrent que celle-ci entretient une relation moyenne avec les gains

annuels et la réussite professionnelle pour les diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995. Par conséquent, la profession des diplômés a constamment exercé un impact considérable sur les gains annuels et la réussite professionnelle et cet impact a pris un peu plus d'importance au cours des années 1990. Le tableau 55 ci-dessous nous donne les résultats des gains annuels médians des diplômés en fonction de leur profession pour les quatre années de référence.

Tableau 55 : Les gains annuels médians selon la profession des diplômés travaillant à temps plein en dollars constants de 1992

1982		1986		1990		1995	
Sc.naturelles, du génie et des math.	37432	Sc.naturelles, du génie et des math.	35387	Sc.naturelles, du génie et des math.	36000	Sc.naturelles, du génie et des math.	35976
Médecine et santé	36045	Médecine et santé	35387	Médecine et santé	35000	Médecine et santé	35578
Ensemble diplômés	31886	Vente	31848	Sc.sociales et domaines connexes	32000	Sc.sociales et domaines connexes	29004
Enseignants/pers. assim.	31669	Ensemble diplômés	30669	Enseignants/pers. assim.	32000	Enseignants/pers. assim.	29004
Directeurs/gérants/adm in./pers.assim	30500	Sc.sociales et domaines connexes	30669	Ensemble diplômés	32000	Ensemble diplômés	28818
Sc.sociales et domaines connexes	30500	Enseignants/pers. assim.	30669	Directeurs/gérants/ad min./pers.assim	30000	Directeurs/gérants/ad min./pers.assim	27888
Vente	29114	Directeurs/gérants/ad min./pers.assim	29489	Vente	30000	Vente	27888
Autres	27727	Autres	29489	Autres	28000	Autres	26393
Prof.arts/littérature/pers. assim.	24955	Prof.arts/littérature/pers. assim.	25950	Prof.arts/littérature/pers. assim.	26000	Prof.arts/littérature/pers. assim.	26029
Employés de bureau/trav. assim.	22182	Services	25950	Services	25721	Employés de bureau/trav. assim.	21381
Services	22182	Employés de bureau/trav. assim.	23591	Employés de bureau/trav. assim.	24000	Services	19522
Agriculteurs/hort./éleveurs	20795	Agriculteurs/hort./éleveurs	22412	Agriculteurs/hort./éleveurs	22000	Agriculteurs/hort./éleveurs	16919
Êta	0,371	Êta	0,329	Êta	0,352	Êta	0,382

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Ce tableau fait ressortir une hétérogénéité à l'intérieur du segment universitaire quant aux gains annuels des diplômés. Peu importe l'année de référence, seuls les diplômés dont le type de profession touche le domaine des sciences naturelles, du génie et des mathématiques ainsi que la médecine et la santé ont des gains annuels médians supérieurs à 35 000\$. Pour les quatre cohortes, ce sont les deux seuls types de professions ayant des gains annuels médians supérieurs à l'ensemble des diplômés. Les travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques arrivent au premier rang avec des gains annuels médians de 37 432\$, 35 387\$, 36 000\$ et 35 976\$ pour les diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995 respectivement. Les professionnels en médecine et santé seraient également très favorisés par les employeurs. À

part les professionnels des arts et de la littérature dont les gains annuels médians ont très légèrement augmenté, les professionnels en médecine et santé sont les seuls types de travailleurs ayant connu une augmentation de leurs gains annuels médians au cours des années 1990. Cette augmentation peut confirmer la place centrale occupée par les services de santé dans la nouvelle économie. Au cours des années 1990, les employeurs étaient dans l'obligation de rationaliser dans leurs dépenses dont celles reliées à la rémunération de la main-d'œuvre. Les résultats du tableau 55 nous incitent à croire que le domaine de la médecine et de la santé fait exception à cette règle et que les priorités en termes de dépenses sont souvent dans ce domaine d'activités. Dans un tel contexte, l'augmentation du montant des gains annuels médians des diplômés de 1995 serait une conséquence ou une suite logique au grand intérêt envers les services de santé qui serait très présent selon les principes de la société de l'information tels que définis par Castells.

Il faut également mentionner que les diplômés de 1995 qui travaillent dans des domaines reliés aux sciences sociales et en enseignement ont des gains annuels médians supérieurs à l'ensemble des diplômés. Le montant de leurs gains annuels médians n'a pas augmenté, mais il y a eu une amélioration par rapport à l'ensemble des diplômés de 1995. Au lieu de demeurer inférieur ou égal à l'ensemble des diplômés, leurs gains annuels dépassent ceux de l'ensemble des diplômés pendant la seconde moitié des années 1990. Et ces diplômés seraient surtout ceux du droit et de l'éducation (tableau 48). Si nous nous référons à la comparaison des gains annuels médians de ces diplômés par rapport à l'ensemble des diplômés, cette tendance peut illustrer une plus grande valorisation de la main-d'œuvre spécialisée en droit et en éducation au sein de la nouvelle économie. Donc le tableau 55 tend à démontrer l'importance du génie, des services de santé, du droit et des services d'enseignement dans la société de l'information tel que souligné par Castells. La réussite professionnelle serait également influencée par la profession des diplômés si nous nous référons aux résultats à propos de l'obtention d'un emploi à temps plein et permanent. Les pourcentages des diplômés ayant un emploi à temps plein et à temps partiel selon la profession sont rassemblés dans le tableau 56 ci-dessous.

Tableau 56 : L'obtention d'un emploi à temps plein ou à temps partiel selon la profession

	1982			1986			1990			1995	
	T. plein	T. partiel		T. plein	T. partiel		T. plein	T. partiel		T. plein	T. partiel
	% valide			% valide			% valide			% valide	
Sc. naturelles, du génie et des math.	98.0	2.0	Sc. naturelles, du génie et des math.	98.2	1.8	Agriculteurs/hort./éleveurs	100.0		Sc. naturelles, du génie et des math.	97.5	2.5
Directeurs/gérants/admin./pers. assim.	97.5	2.5	Directeurs/gérants/admin./pers. assim.	98.2	1.8	Sc. naturelles, du génie et des math.	99.0	1.0	Directeurs/gérants/admin./pers. assim.	95.1	4.9
Sc. sociales et domaines connexes	91.5	8.5	Agriculteurs/hort./éleveurs	97.2	2.8	Directeurs/gérants/admin./pers. assim.	97.0	3.0	Agriculteurs/hort./éleveurs	94.5	5.5
Agriculteurs/hort./éleveurs	89.4	10.6	Autres	96.2	3.8	Sc. sociales et domaines connexes	92.2	7.8	Autres	91.1	8.9
Médecine et santé	89.0	11.0	Sc. sociales et domaines connexes	91.8	8.2	Médecine et santé	91.3	8.7	Sc. sociales et domaines connexes	85.8	14.2
Autres	87.2	12.8	Vente	89.0	11.0	Autres	91.0	9.0	Médecine et santé	82.2	17.8
Vente	85.3	14.7	Médecine et santé	88.6	11.4	Vente	89.7	10.3	Vente	82.1	17.9
Employés de bureau/trav. assim.	85.2	14.8	Employés de bureau/trav. assim.	87.0	13.0	Prof. arts/littérature/pers. assim.	87.9	12.1	Prof. arts/littérature/pers. assim.	78.4	21.6
Prof. arts/littérature/pers. assim.	82.2	17.8	Prof. arts/littérature/pers. assim.	81.6	18.4	Enseignants/pers. assim.	84.1	15.9	Employés de bureau/trav. assim.	74.2	25.8
Enseignants/pers. assim.	77.1	22.9	Enseignants/pers. assim.	76.6	23.4	Employés de bureau/trav. assim.	81.2	18.8	Enseignants/pers. assim.	65.0	35.0
Services	72.6	27.4	Services	75.7	24.3	Services	72.3	27.7	Services	62.9	37.1
V de Cramer	0.255		V de Cramer	0.275		V de Cramer	0.234		V de Cramer	0.326	
Sign. du V de Cramer	0.000		Sign. du V de Cramer	0.000		Sign. du V de Cramer	0.000		Sign. du V de Cramer	0.000	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Le croisement entre les deux variables pertinentes nous indique une relation statistique moyenne pour les diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995. La force de cette relation aurait légèrement augmenté pour les diplômés de 1995. Les diplômés les plus susceptibles d'obtenir un emploi à temps plein sont souvent ceux qui travaillent dans le domaine des sciences naturelles, du génie et des mathématiques. Au cours des années 1990, les pourcentages de ces diplômés ayant un emploi à temps plein allaient jusqu'à 99% et 97.5%. Les diplômés dont la profession se trouvait dans la catégorie des directeurs, gérants et administrateurs avaient des résultats similaires qui n'allaient jamais plus bas que 95.1% et ceux dont l'emploi touche le domaine des services seraient les plus susceptibles d'être touchés par la problématique du travail à temps partiel. Leur proportion peut aller jusqu'à 37.1% pour les diplômés de 1995. Cette logique s'applique également pour les diplômés travaillant dans le domaine de l'enseignement malgré le fait que les services d'enseignement font partie des domaines ayant

une importance accrue dans la société de l'information. Une des explications possibles serait le fait qu'au Canada, l'enseignement fait partie du secteur public. Pendant les deux dernières décennies, les gouvernements provinciaux ont combattu leurs déficits par l'intermédiaire de coupures de postes et de précarisation de l'emploi et ce, autant en santé qu'en éducation. Parmi les travailleurs du segment universitaire, les services d'enseignement présentent les proportions les plus faibles de diplômés ayant un emploi à temps plein. La catégorie des employés de bureau, le domaine de la vente, les agriculteurs, horticulteurs et éleveurs et même la catégorie « autres » ont souvent des pourcentages de travailleurs à temps plein qui sont supérieures à celles du domaine de l'enseignement.

Tableau 57 : L'obtention d'un emploi permanent ou temporaire selon la profession

	1982			1986			1990			1995	
	Perm.	Temp.		Perm.	Temp.		Perm.	Temp.		Perm.	Temp.
	% valide			% valide			% valide			% valide	
Vente	87,8	12,2	Vente	88,2	11,8	Directeurs/gérants/ admin./pers.assim	87,4	12,6	Directeurs/gérants/ admin./pers.assim	86,8	13,2
Directeurs/gérants/ admin./pers.assim	85,3	14,7	Directeurs/gérants/ admin./pers.assim	87,8	12,2	Vente	83,8	16,2	Vente	85,7	14,3
Sc.naturelles,du génie et des math.	80,4	19,6	Sc.naturelles,du génie et des math.	83,8	16,2	Sc.naturelles,du génie et des math.	83,8	16,2	Sc.naturelles,du génie et des math.	83,9	16,1
Médecine et santé	72,9	27,1	Médecine et santé	77,1	22,9	Prof.arts/littérature/pe rs. assim.	74,2	25,8	Autres	78,3	21,7
Employés de bureau/trav.assim.	71,3	28,7	Autres	74,8	25,2	Sc.sociales et dom. connexes	68,3	31,7	Services	75,7	24,3
Autres	65,7	34,3	Employés de bureau/trav.assim.	68,5	31,5	Médecine et santé	67,3	32,7	Médecine et santé	71,4	28,6
Sc.sociales et dom. connexes	63,2	36,8	Prof.arts/littérature /pers. assim.	67,2	32,8	Employés de bureau/trav.assim.	64,7	35,3	Employés de bureau/trav.assim.	70,7	29,3
Prof.arts/littérature /pers. assim.	57,8	42,2	Sc.sociales et dom. connexes	66,7	33,3	Autres	64,3	35,7	Agriculteurs/hort./ éleveurs	70,3	29,7
Services	56,4	43,6	Services	64,2	35,8	Services	60,8	39,2	Prof.arts/littérature/ pers. assim.	69,8	30,2
Enseignants/pers. assim.	50,8	49,2	Enseignants/pers. assim.	57,1	42,9	Enseignants/pers. assim.	60,4	39,6	Sc.sociales et dom. connexes	65,1	34,9
Agriculteurs/hort./ éleveurs	42,2	57,8	Agriculteurs/hort./ éleveurs	50,6	49,4	Agriculteurs/hort./ éleveurs	37,4	62,6	Enseignants/pers. assim.	48,2	51,8
V de Cramer	0,291		V de Cramer	0,271		V de Cramer	0,251		V de Cramer	0,318	
Sign. Du V de Cramer	0,000		Sign. Du V de Cramer	0,000		Sign. Du V de Cramer	0,000		Sign. Du V de Cramer	0,000	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995

Enfin, la profession exerce le même degré d'influence sur l'accès à la permanence que sur l'obtention d'un emploi à temps plein. Pour les années 1980, les meilleurs résultats correspondaient à ceux des travailleurs de la vente d'après le tableau 57 ci-dessus, mais au cours des années 1990, les proportions les plus élevées étaient réservées aux directeurs,

gérants et administrateurs. Les tendances du tableau 57 démontrent également qu'en plus d'être touchés par la problématique de l'emploi à temps partiel, les diplômés dont la profession est reliée à l'enseignement semblent faire face à des difficultés pour accéder à un emploi permanent. Pour les quatre années de référence, les pourcentages de ces diplômés ayant un emploi permanent ne dépassent pas 60.4% et seulement 48.2% d'entre eux ont une sécurité d'emploi pour la seconde cohorte des années 1990. Tous ces résultats démontrent qu'il y a une hétérogénéité à l'intérieur même du segment universitaire puisque pour ce segment, les meilleurs résultats étaient très souvent réservés aux catégories des directeurs, gérants et administrateurs, des travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques et aux professionnels en médecine et santé. Les travailleurs des sciences sociales, en enseignement ainsi qu'en arts et littérature étaient souvent désavantagés comparativement aux autres catégories de travailleurs dont le domaine touche la gestion, la technologie et la science.

Je termine cette section de chapitre en soulignant que d'après la force des relations statistiques, le niveau de scolarité serait la variable qui exercerait le plus grand impact sur les gains annuels des diplômés. Le domaine d'études exerce moins d'impact que le niveau de scolarité sur les gains annuels, mais son influence est supérieure à la profession. Pour la réussite professionnelle, la profession exerce la plus grande influence sur les résultats. Le domaine d'étude aurait cependant une plus grande influence que le niveau de scolarité en ce qui concerne la réussite professionnelle. En fait, le domaine d'études n'est pas totalement dépourvu d'influence sur tendances relatives aux gains annuels et à la réussite professionnelle, mais le niveau de scolarité influence davantage les gains annuels et la profession est plus déterminante pour la réussite professionnelle des jeunes diplômés universitaires.

L'UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR L'EMPLOI

En dernier lieu, je tiens à discuter des résultats à propos de l'utilisation des nouvelles technologies parce que cette variable constitue un aspect très intéressant lorsque nous utilisons la société d'information comme encadrement d'analyse. Tel que précisé dans l'encadrement théorique, la société de l'information est un nouveau contexte économique dans lequel la réussite passe d'abord par l'utilisation efficace du savoir scientifique, de l'informatique et des technologies de pointe. Ainsi, la main-d'œuvre en demande devrait être celle qui présente les meilleures capacités d'apprendre et d'utiliser les nouvelles technologies

dans le cadre de leur emploi. Donc en principe, plus les travailleurs utilisent ces capacités pour effectuer leurs tâches courantes, plus les employeurs seraient enclins à reconnaître les compétences de ces employés au sein de leur entreprise. C'est d'ailleurs sur le degré d'utilisation de cette capacité d'apprendre et d'utiliser les nouvelles technologies au travail que portait la question posée aux diplômés interrogés au moment des enquêtes.

Dans le cadre des END de 1990 et 1995, cet aspect était abordé par Statistique Canada. L'intérêt envers l'utilisation des nouvelles technologies pour le cas des diplômés récents des universités canadiennes a commencé dans les années 1990, c'est-à-dire au cours de la période où l'impact de la société de l'information devient plus facilement observable. Pour les END de 1982 et 1986, la question concernant l'utilisation des nouvelles technologies n'était pas abordée. En fait, l'utilisation des nouvelles technologies fut abordée seulement à partir de l'enquête de suivi des diplômés de 1990 qui a eu lieu en 1995 ce qui rend les données de la cohorte de 1990 qualitativement différentes de celles de la cohorte de 1995. Cette variable se réfère à l'année 1995 pour les diplômés de 1990 et à l'année 1997 pour les diplômés de 1995. Par conséquent, il nous faudra éviter toute interprétation sur la temporalité parce que ces données ne sont pas comparables. Le tableau 58 ci-dessous est fourni à titre indicatif seulement. Par contre, le fait que la variable sur l'utilisation des nouvelles technologies soit absente dans les END des années 1980 vient appuyer ma justification concernant ma périodisation que j'ai précisée au début de cette étude. En effet, j'avais affirmé que la société de l'information s'est manifestée plus tôt que les années 1990, mais c'est au cours de cette décennie que nous en ressentons les effets dans les résultats des recherches quantitatives. D'après le choix des chercheurs de Statistique Canada, c'est au cours des années 1990 et même à partir de la seconde moitié de cette décennie que l'utilisation des nouvelles technologies semble avoir été considérée comme un aspect suffisamment répandu pour faire partie des questionnaires lors des études à propos des diplômés universitaires

Tableau 58 : Le degré d'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre de l'emploi

	1990	1995
	% valide	% valide
Dans une grande mesure	50,9	49
Dans une certaine mesure	39,7	38,1
Très peu	8,1	9,5
Pas du tout	1,3	3,2
Total	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1990 et 1995

Pour 1990 et 1995, le tableau 58 ci-dessus nous révèle les résultats concernant le degré d'utilisation et de la capacité d'apprendre et d'utiliser les nouvelles technologies dans le cadre de l'emploi détenu au moment des enquêtes. Ce qui ressort des chiffres de ce tableau est le fait que pour chacune des années de référence, la proportion la plus élevée correspond aux diplômés ayant affirmé que dans une large mesure, ils utilisent leurs habiletés avec les nouvelles technologies dans le cadre de leur emploi. Les proportions des diplômés qui utilisent très peu ou pas du tout les nouvelles technologies n'atteignent pas les 15% que ce soit pour les diplômés de 1990 ou 1995.

Tableau 59 : L'utilisation des nouvelles technologies selon le domaine d'études

	1990			1995	
	Oui	Non		Oui	Non
	% valide			% valide	
Sc. informatique	96.5	3.5	Sc. informatique	95.3	4.7
Génie et sc. app.	94.8	5.2	Génie et sc. app.	93.8	6.2
Math. et sc. phys.	94.5	5.5	Gestion	91.7	8.3
Gestion	93.2	6.8	Math. et sc. phys.	91.7	8.3
Prof. de la santé	93.1	6.9	Prof. de la santé	91.1	8.9
Général	91.6	8.4	Ensemble diplômés	87.2	12.8
Agri. et sc. bio.	90.7	9.3	Éducation	85.9	14.1
Ensemble diplômés	90.6	9.4	Arts	84.8	15.2
Éducation	89.0	11.0	Agri. et sc. bio.	84.5	15.5
Droit	88.8	11.2	Sc. sociales	84.3	15.7
Sc. sociales	88.4	11.6	Sc. humaines	82.3	17.7
Arts	87.9	12.1	Droit	81.3	18.8
Sc. humaines	86.3	13.7	Général	78.9	21.1
V de Cramer	0.098		V de Cramer	0.127	
Sign. du V de Cramer	0.000		Sign. du V de Cramer	0.000	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1990 et 1995

Les résultats de l'utilisation des technologies de l'information en fonction du domaine d'études figurent dans le tableau 59 ci-dessus. J'ai procédé à une recodification de façon à réunir les deux premières réponses du tableau précédent dans la catégorie « oui » et les deux dernières réponses dans la catégorie « non » afin de ne pas surcharger le tableau 59 d'information. Suite au croisement des deux variables pertinentes, nous observons une relation statistique très faible pour les diplômés de 1990 et une relation statistique faible pour les diplômés de 1995. La différence n'est pas très significative, mais cette relation est devenue moins faible pour les diplômés de 1995 et des tendances reliées à la société de l'information sont observables d'après les pourcentages de ce tableau. Seulement le domaine de l'éducation fait exception à la règle. La science informatique, le génie et les sciences appliquées, les professions de la santé, les mathématiques et sciences physiques et aussi la gestion présentent

les meilleurs résultats par rapport aux autres domaines d'études et ce, autant pour les diplômés de 1990 que ceux de 1995. Tel que prescrit par les principes de la société de l'information, les diplômés de ces domaines clés de la nouvelle économie seraient les plus susceptibles d'utiliser fréquemment les nouvelles technologies pour leur emploi.

Selon cette logique, ces diplômés seraient plus en demande que d'autres catégories de diplômés dont le domaine d'études est plutôt éloigné des connaissances scientifiques et des technologies de pointe. Parmi ces diplômés, ceux de la science informatique ont les plus grandes proportions de diplômés utilisant les nouvelles technologies. Ces proportions s'élèvent à 96.5% pour les diplômés de 1990 et à 95.3% pour les diplômés de 1995. Surtout en ce qui concerne les professions de la santé, le génie et sciences appliquées ainsi que la science informatique, les résultats concernant le chômage (tableau 15) et les taux d'activité (tableau 21) des diplômés de ces domaines le confirment de façon évidente. Les diplômés en arts, sciences humaines, sciences sociales, droit et même en éducation ont constamment eu des résultats inférieurs à l'ensemble des diplômés. Pour ce qui est du général, les diplômés de 1990 utilisaient les nouvelles technologies dans 91.6% des cas, un pourcentage supérieur à l'ensemble des diplômés. Par contre, ce pourcentage a diminué à 78.9% pour le cas des diplômés de 1995 du même domaine d'études et s'est retrouvé inférieur à l'ensemble des diplômés. La même tendance s'applique pour les diplômés en agriculture et sciences biologiques qui sont devenus proportionnellement moins nombreux à utiliser les nouvelles technologies au cours de la seconde moitié des années 1990.

Pour continuer, l'utilisation des nouvelles technologies ne semble pas très reliée avec le niveau de scolarité du point de vue statistique. Le résultat du croisement de ces deux variables nous donne une relation statistique très faible pour la première cohorte et faible pour la seconde cohorte des END. D'après les chiffres du tableau 60 ci-dessous, les proportions les plus élevées correspondent aux diplômés qui utilisent les nouvelles technologies dans une grande mesure et ce, peu importe le niveau de scolarité. Pour les diplômés de la maîtrise et du doctorat, cette proportion a subi une hausse au cours des années 1990. Les diplômés du doctorat sont toujours proportionnellement les plus nombreux à utiliser très souvent les nouvelles technologies pour leur emploi. Leur proportion a d'ailleurs connu la plus forte augmentation en passant de 61.9% en 1995 à 73.9% en 1997.

Tableau 60 : L'utilisation des nouvelles technologies selon le niveau de scolarité

	1990				1995			
	Dans une grande mesure	Dans une certaine mesure	Très peu	Pas du tout	Dans une grande mesure	Dans une certaine mesure	Très peu	Pas du tout
	Pourcentages valides				Pourcentages valides			
Baccalauréat	50,7	39,9	8,2	1,3	48,5	38,2	9,9	3,4
Maîtrise	52,9	38,4	7,7	1,1	53,0	37,9	7,2	1,9
Doctorat	61,9	35,0	3,1	0,0	73,9	24,6	1,1	0,4
Gamma	-0,056				-0,126			
Sign. Gamma	0,000				0,000			

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1990 et 1995

La profession constitue la variable ayant le plus d'influence même en ce qui concerne le degré d'utilisation des nouvelles technologies. En fait, le croisement de ces variables indique la présence d'une relation statistique faible pour les diplômés de 1990, mais moyenne pour les diplômés de 1995. Le coefficient d'association du tableau 61 ci-dessous démontre également que la force de cette relation serait en progression d'une année de référence à l'autre dans une décennie particulièrement marquée par la société de l'information. Si nous examinons les résultats du tableau 61, nous observons que ce sont surtout les diplômés faisant partie des travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques qui utilisent souvent les nouvelles technologies.

Pour 1990 et 1995, ils ont recours aux nouvelles technologies dans 96.2% et 95.8% des cas. Les directeurs, gérants et administrateurs ainsi que les professionnels de la médecine et de la santé semblent eux aussi avoir souvent recours aux nouvelles technologies pour leur emploi pour les deux années de référence. L'omniprésence des technologies de l'information dans ces trois domaines de même que le grand intérêt envers la recherche et le développement scientifiques dans le domaine de la santé et du génie exercent sûrement un impact majeur sur ce phénomène.

Tableau 61 : L'utilisation des nouvelles technologies selon la profession

	1990			1995	
	Oui	Non		Oui	Non
	% valide			% valide	
Sc.naturelles,du génie et des math.	96.2	3.8	Sc.naturelles,du génie et des math.	95.8	4.2
Directeurs/gérants/admin./pers. assim	93.4	6.6	Directeurs/gérants/admin./pers. assim	92.4	7.6
Prof.arts/littérature/pers. assim.	92.8	7.2	Médecine et santé	89.9	10.1
Vente	92.7	7.3	Employés de bureau/travailleurs assim.	87.3	12.7
Médecine et santé	92.5	7.5	Ensemble diplômés	87.2	12.8
Employés de bureau/travailleurs assim.	91.8	8.2	Enseignants/pers. assim.	86.7	13.3
Ensemble diplômés	91.0	9.0	Prof.arts/littérature/pers. assim.	86.0	14.0
Enseignants/pers. assim.	89.1	10.9	Agriculteurs/hort./éleveurs	84.3	15.7
Sc.sociales et domaines connexes	86.1	13.9	Vente	84.2	15.8
Autres	86.0	14.0	Sc.sociales et domaines connexes	81.5	18.5
Agriculteurs/hort./éleveurs	81.3	18.7	Autres	80.5	19.5
Services	79.6	20.4	Services	59.4	40.6
V de Cramer	0.136		V de Cramer	0.232	
Sign. du V de Cramer	0.000		Sign. du V de Cramer	0.000	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1990 et 1995

Finalement, la relation statistique existante entre les gains annuels et l'utilisation des nouvelles technologies était très faible pour les diplômés de 1990, mais celle-ci s'est accentuée en devenant moyenne pour les diplômés de 1995. Nous pouvons observer que les diplômés n'utilisant pas du tout les nouvelles technologies, deviennent proportionnellement plus nombreux à gagner moins de 20 000\$ par année. En 1995, leur proportion était de 16.7% et en 1997 celle-ci a augmenté jusqu'à 34.2%. Tel que prescrit par la théorie de la société de l'information, les employeurs devraient apprécier davantage la main-d'œuvre qui démontre une bonne productivité lorsqu'elle utilise les nouvelles technologies dans le cadre de l'emploi. Donc les résultats des END démontrent que la relation existante entre l'utilisation des nouvelles technologies et les gains annuels peut prendre de l'importance dans la nouvelle économie.

Tableau 62 : Les gains annuels des diplômés travaillant à temps plein selon le degré d'utilisation des nouvelles technologies

	1990						1995					
	Moins de 20000\$	20000 à 29999\$	30000 à 39999\$	40000 à 49999\$	50000\$ et plus	Total	Moins de 20000\$	20000 à 29999\$	30000 à 39999\$	40000 à 49999\$	50000\$ et plus	Total
	% valide						% valide					
Dans une grande mesure	6,3	26,8	45,8	15,0	6,1	100	13,2	36,3	32,8	11,5	6,1	100
Dans une certaine mesure	7,7	25,4	47,7	13,6	5,5	100	20,0	38,1	27,7	9,3	4,9	100
Très peu	12,9	31,0	43,8	8,4	3,9	100	42,6	30,4	18,5	6,0	2,5	100
Pas du tout	16,7	41,6	24,4	2,4	14,9	100	34,2	38,2	21,9	1,9	3,9	100
Gamma	-0,082						-0,230					
Sign. Gamma	0,000						0,000					

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés de 1990 et 1995

En somme, les diplômés ayant les gains annuels médians les plus élevés étaient surtout ceux du génie et des sciences appliquées. Les domaines de la science informatique et des professions de la santé présentaient également de bons résultats par rapport à l'ensemble des diplômés. Dans le cadre des END, les résultats des diverses dimensions de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires démontraient l'existence d'une certaine hétérogénéité selon le domaine d'études. Les relations statistiques entre le domaine d'études et diverses variables étaient parfois faibles, mais des différences étaient très souvent observables selon le domaine d'études et encore plus particulièrement selon le degré d'utilisation du savoir scientifique résultant de la structure des programmes d'études. Pour la plupart des dimensions de l'insertion professionnelle, les meilleurs résultats étaient réservés aux diplômés des domaines clés de la nouvelle économie comme le génie et les sciences appliquées, la science informatique et les professions de la santé. D'après les résultats des END à propos des diplômés universitaires de moins de trente ans, le domaine d'études semble exercer une certaine influence sur les tendances relatives à l'insertion professionnelle, mais d'autres variables dont le niveau de scolarité et la profession entrent en jeu. Si nous prenons en considération la force des relations statistiques, le niveau de scolarité et la profession avaient davantage d'influence que le domaine d'études. Pour les gains annuels, c'était le niveau de scolarité qui avait le plus grand impact. Pour la réussite professionnelle, c'est-à-dire l'obtention d'un emploi à temps plein et permanent, la profession constituait la variable la plus influente sur les résultats. Le domaine d'études n'était pas entièrement dépourvu d'influence parce que celui-ci était au deuxième rang quant au degré de son impact que ce soit pour les gains annuels ou la réussite professionnelle. Nous avons également observé l'impact

de l'utilisation des nouvelles technologies qui était particulièrement influencée par la profession des diplômés. L'influence de cette variable n'était pas particulièrement importante, mais il semble y avoir une progression dans la force de la relation entre l'utilisation des nouvelles technologies et les gains annuels des diplômés. Ce changement dans la force de la relation peut justifier une investigation plus approfondie à propos de l'utilisation des nouvelles technologies suite à la publication des résultats de l'enquête de suivi (2000) auprès des diplômés de 1995.

CONCLUSION

Dans le cadre de cette thèse, le principal objectif consiste à analyser le phénomène de l'insertion professionnelle auprès des diplômés universitaires âgés de moins de trente ans en examinant comment ce phénomène change selon le contexte économique et le domaine d'études. L'emphase est mise sur les années 1980 et 1990 afin de demeurer dans le même espace de temps que les Enquêtes nationales auprès des diplômés de Statistique Canada axées sur les diplômés de 1982, 1986, 1990 et 1995. Les années 1980 représentent la fin de l'économie industrielle et les années 1990 correspondent à l'ère de la société de l'information elle-même structurée par la nouvelle économie informationnelle.

Le tout est centré autour cette question de recherche : « Est-ce que la problématique de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires se manifeste de façon uniforme pour toutes les catégories professionnelles? ». Suite à cette recherche quantitative, je dirais que non : la problématique de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires ne se manifeste pas de façon uniforme pour toutes les catégories professionnelles. Les relations statistiques entre le domaine d'études et les variables pertinentes sont parfois faibles, mais les meilleurs résultats par rapport à l'ensemble des diplômés sont presque toujours réservés aux diplômés en éducation, en droit, dans les professions de la santé, en génie et sciences appliquées et en science informatique. Par conséquent, j'ai constaté que plusieurs résultats des END confirment mon hypothèse générale parce que la plupart de ces domaines d'études sont reliés au savoir scientifique et aux technologies de l'information. Cela ne signifie pas que les diplômés de ces domaines d'études deviennent plus nombreux d'année en année. Au contraire, les proportions de ces diplômés diminuent malgré un énorme intérêt pour le savoir scientifique et les hautes technologies dans la nouvelle économie. En réalité, les diplômés des années 1980 et 1990 étaient surtout en sciences sociales et en éducation.

Au niveau théorique, les efforts d'analyse sont principalement orientés par les travaux de Manuel Castells (2001) à propos de la société de l'information. Il y a aussi la perspective dualiste du marché du travail développée par François Michon et Michael Piore, diverses théories de la segmentation notamment les travaux de Carnoy et Carter, et la théorie du déversement d'Alfred Sauvy (1980). Ma question de recherche est liée à ces théorisations parce que le nouveau contexte économique de la société de l'information tel que défini par Castells valorise surtout la main-d'œuvre ayant acquis un savoir scientifique, appliqué et relié d'une quelconque façon aux technologies de l'information. Cette question de recherche est également liée à la théorie du déversement parce que l'informatisation constitue un progrès

technique central dans la nouvelle économie ayant entraîné des changements majeurs dans le marché de l'emploi. En raison de l'informatisation, les technologies de l'information se sont répandues dans presque tous les domaines d'activité à un rythme très rapide. Donc en termes de demande de main d'œuvre, il y aurait eu un déversement vers l'informatique et les domaines scientifiques à caractère appliqué où il y a utilisation massive des technologies de l'information. Dans une telle logique, la problématique de l'insertion professionnelle toucherait davantage les diplômés dont le domaine d'études est plutôt éloigné de ces domaines clés de la nouvelle économie comme les arts et les sciences humaines. Cette perspective s'observe facilement dans les résultats des END parce que les diplômés en science informatique et dans les autres domaines clés de la nouvelle économie ont presque constamment de meilleurs résultats que l'ensemble des diplômés universitaires. Les théories de la segmentation et les perspectives dualistes sont pertinentes à la problématique de l'insertion professionnelle parce que celles-ci permettent de situer l'emploi des diplômés à l'intérieur du marché. La diminution des diplômés de 1995 ayant leur emploi dans le segment universitaire tend à illustrer une présence accrue de cette problématique dans le contexte de la société de l'information en dépit de l'importance accordée à la main-d'œuvre hautement qualifiée.

Pour Manuel Castells, la révolution des technologies de l'information, le paradigme de la technologie de l'information, la nouvelle économie et la transformation du travail et de l'emploi constituent les principaux éléments de la société en réseau. Nous les avons utilisés pour analyser les tendances relatives à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires canadiens. En gros, Castells soutient que nous sommes désormais dans un nouveau contexte économique organisé autour des technologies de l'information. Le nouveau mode de production est informationnel parce qu'il ne vise plus la maximisation de la production mais bien l'accumulation du savoir scientifique et une constante amélioration dans la production, l'organisation et l'utilisation de l'information basée sur la connaissance. L'augmentation du nombre de diplômés universitaires d'année en année de même que les pourcentages élevés des diplômés ayant un emploi constituent des faits assez évidents qui ressortent dans les résultats des END. Ces faits viennent appuyer cette perspective théorique et illustrent la demande des travailleurs du savoir.

La société de l'information est également caractérisée par la montée des emplois atypiques (c'est-à-dire à temps partiel, temporaires et autonomes), une déréglementation des relations de travail, une privatisation croissante ainsi qu'une polarisation grandissante entre la classe supérieure et la classe inférieure au détriment des classes moyennes. Cette tendance est

également observable dans les résultats des END et ce, principalement pour le type d'emploi. Que ce soit pour les diplômés de 1982, 1986, 1990 ou 1995, plus de 93% des jeunes diplômés universitaires sont salariés, mais le pourcentage des diplômés de 1995 faisant partie des travailleurs autonomes atteint le 6.1%. Et la tendance est encore plus accentuée en ce qui concerne les emplois à temps partiel. Presque 18% des diplômés de 1995 ont un emploi à temps partiel, un pourcentage qui surpasse facilement celui des diplômés des cohortes précédentes qui n'allait pas plus loin que 11.7%. Cependant, nous avons vu que plusieurs facteurs tels que l'inscription à des études peuvent expliquer l'obtention d'un emploi à temps partiel. Donc en pratique, la problématique de la réduction du temps de travail serait peut-être moins pertinente pour le cas des diplômés universitaires de moins de trente ans. Dans le contexte canadien et le cadre de cette étude, la société de l'information, telle que définie par Castells, serait présente surtout dans les années 1990. Cette perspective théorique sert à expliquer une bonne partie des résultats des END selon le contexte économique et le domaine d'études des diplômés. Les deux récessions ont souvent exercé un impact sur les dimensions de l'insertion professionnelle et les meilleurs résultats sont presque toujours réservés aux diplômés dont le domaine d'études est relié au savoir scientifique et aux technologies de l'information comme l'éducation, les professions de la santé, le génie et sciences appliquées ainsi que la science informatique.

En ce qui concerne la perspective dualiste du marché du travail, les auteurs soutiennent que le marché du travail est divisé en deux grands segments opposés. Selon François Michon, il y aurait présence de dualisme lorsqu'une partie de la main-d'œuvre est protégée contre la précarisation des conditions de travail et que l'autre partie ne l'est pas. Michael Piore dichotomise le marché du travail en deux pôles : les marchés du travail primaires où nous retrouvons les meilleures conditions de travail et les marchés du travail secondaires caractérisés par les emplois les moins avantageux pour les travailleurs. Dans le même ordre d'idées, les théoriciens de la segmentation Carnoy et Carter stipulent que le marché de l'emploi est divisé en trois segments : le segment universitaire (ou éducation supérieure), le segment syndicalisé et le segment concurrentiel. Il semble que les facteurs de segmentation sont la technologie, les rapports sociaux sur les lieux de travail et les caractéristiques des travailleurs sur la base de la classe. Nous pouvons aussi ajouter les niveaux de salaires, les conditions d'admission, les modalités de promotion et le recrutement (relatif à la classe, au sexe et à la race des travailleurs). Les perspectives dualistes de même que les théories de la segmentation sont utilisées surtout lorsqu'il est question des types d'industrie et des professions. La problématique de l'insertion professionnelle est mise en

évidence par les tendances relatives au type d'industrie et à la profession des diplômés au cours des années 1990. D'après les résultats des END, les diplômés de 1990 travaillaient dans un type d'industrie du segment concurrentiel dans 15.8% des cas alors que cette proportion a augmenté jusqu'à 20.3% pour les diplômés de 1995. La même tendance s'applique pour la profession puisque 28.4% des diplômés de 1995 avaient une profession dans le segment non universitaire, un pourcentage supérieur à ceux de 1990 dont le pourcentage était de 23.9%. À la lumière de ces résultats, il semble que l'insertion professionnelle soit devenue plus problématique chez les diplômés universitaires qui sont moins nombreux à obtenir un emploi dans le segment universitaire au cours des années 1990.

La théorie du déversement d'Alfred Sauvy (1980) est centrée sur le nombre d'emplois disponibles suite aux progrès techniques. Sauvy ne soutient pas que les progrès techniques entraînent nécessairement une diminution du nombre d'emplois disponibles. Il y a une réduction du nombre d'emplois si nous demeurons au niveau de l'entreprise, mais au niveau national, les progrès techniques auraient causé une augmentation du nombre d'emplois. Ce phénomène serait le résultat d'un déversement selon Sauvy. Dans une telle logique, les progrès techniques résultant de la révolution des technologies de l'information seraient une source de création d'emploi parce qu'il y aurait eu un déversement vers le domaine de l'informatique ainsi qu'en recherche et développement scientifiques. Cette conséquence de l'informatisation s'observe assez facilement dans les tendances relatives au chômage. En effet, à peine 1.6% des diplômés de 1995 en science informatique étaient en chômage au moment de l'enquête alors que ce pourcentage était de 4.7% pour les diplômés de 1990. Les diplômés des autres domaines clés de la nouvelle économie comme ceux du génie et sciences appliquées, de l'éducation, des professions de la santé et aussi de la gestion ont également des taux de chômage inférieurs à l'ensemble des diplômés de la même année. Nous observons une tendance très similaire avec les gains annuels médians des diplômés de 1995. Pour cette année de référence, les diplômés en science informatique, génie et sciences appliquées et dans les professions de la santé ont les gains annuels médians les plus élevés par rapport à l'ensemble des diplômés universitaires. Les grandes lignes de cette idée sont reprises et approfondies par Castells qui précise que les nouveaux emplois créés sont plus qualifiés que la moyenne. L'informatisation est un progrès technique qui marque un changement majeur dans la structure de l'emploi et des qualifications individuelles. Dans un tel contexte, les besoins des employeurs sont du côté de la main-d'œuvre hautement qualifiée et plus particulièrement dans les domaines à forte concentration de savoir scientifique où sont fréquemment utilisées les technologies de l'information. Pour le présent travail, l'insertion professionnelle est définie

comme le passage des études au travail à temps plein dans lequel les diplômés universitaires récents se retrouvent après avoir complété leur programme. Dans le cadre des END et de cette étude, l'insertion professionnelle est considérée comme un processus d'une durée approximative de deux ans qui comprend six dimensions : le chômage et le sous-emploi, la réussite ou l'échec des diplômés à trouver un emploi, le lien entre le programme d'études des diplômés et leur emploi subséquent, la satisfaction des diplômés à l'égard de leur emploi, le type d'emploi des diplômés ainsi que les gains annuels et quelques déterminants de la réussite professionnelle.

La première dimension abordée est celle du chômage parce qu'il faut d'abord savoir dans quelle mesure les jeunes diplômés universitaires peuvent s'insérer dans le marché du travail canadien. Les proportions de diplômés en chômage sont de 9.7% pour les diplômés de 1982, 9.2% pour les diplômés de 1986, 9.6% pour les diplômés de 1990 et 8.6% pour les diplômés de 1995. Les résultats des END indiquent que les diplômés universitaires ont été touchés par la récession de 1981-1982 et de 1990-1991 comme c'était le cas pour l'ensemble de la population canadienne. Par contre, leur taux de chômage est inférieur à celui de la population générale pour les diplômés de 1982, 1990 et 1995. Cette tendance confirme la valorisation de la main-d'œuvre hautement qualifiée dans les années 1990, une décennie marquée par la société de l'information. D'un point de vue statistique, les tendances relatives au chômage des diplômés universitaires de moins de trente ans seraient faiblement reliées au domaine d'études, mais il y a des différences dans les pourcentages selon le degré de spécialisation et de scientificité des domaines d'études ainsi que le caractère appliqué de la formation. En plus des diplômés en gestion, les diplômés les moins touchés par le chômage sont ceux en éducation, dans les professions de la santé, en génie et sciences appliquées ainsi qu'en science informatique. Les plus vulnérables face au chômage sont les diplômés du général, des arts, des sciences humaines, de l'agriculture et sciences biologiques (malgré le caractère scientifique de ce champ d'expertise) et aussi du droit. Pour tous ces domaines d'études, leur pourcentage dépasse le 11%. À l'exception du droit, cette tendance s'harmonise avec un des principes de la société de l'information développé par Castells qui soutient que les services juridiques, l'ingénierie, l'architecture, l'éducation, et les services de santé prennent de l'importance dans la nouvelle économie. La théorie du déversement peut également servir à expliquer ces résultats. Les diplômés de 1995 en génie et sciences appliquées ainsi qu'en science informatique ont les plus faibles taux de chômage. Par conséquent, il serait possible qu'il y ait eu un déversement vers ces domaines d'expertise suite

aux progrès techniques des années 1990 qui touchent surtout l'informatisation et l'innovation scientifique.

Nous avons vu également qu'au moins la moitié des diplômés universitaires n'ont jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi suite à l'obtention de leur diplôme. S'il y avait une période d'attente, la durée du chômage la plus fréquente était de deux à quatre mois. Les tendances relatives à la durée du chômage sont étroitement liées au contexte économique. Les diplômés de 1982 étaient proportionnellement les moins nombreux à n'avoir jamais été sans emploi ou à la recherche d'un emploi comparativement aux trois autres cohortes incluant celle de 1990. Leur proportion était de 50.5% alors que celle des diplômés de 1986, 1990 et 1995 était de 89.3%, 70.7% et 72% respectivement. D'après ces pourcentages, la récession de 1981-1982 aurait exercé un impact considérable sur la durée du chômage auprès des diplômés universitaires récents du début des années 1980 et cet impact est supérieur à celui de la récession de 1990-1991. En ce qui concerne les résultats en fonction du domaine d'études, ils suivent grosso modo les mêmes tendances que le chômage puisque la relation statistique entre la durée du chômage et le domaine d'études était surtout faible. Les plus hautes proportions de diplômés n'ayant jamais été touchés par le chômage s'appliquent pour les diplômés dans les professions de la santé et en science informatique. À l'inverse, les diplômés du droit et des arts sont les diplômés les plus susceptibles d'être touchés par le chômage.

Par la suite, nous avons vu les tendances relatives à la réussite à trouver un emploi. Selon les taux d'activité, la plupart des jeunes diplômés universitaires réussissent à trouver un emploi une fois le diplôme obtenu. La récession de 1981-1982 exerce un impact sur cet aspect de l'insertion professionnelle alors que celle de 1990-1991 n'aurait pas vraiment d'influence si nous prenons en considération le fait que les diplômés de 1990 sont plus souvent actifs que ceux de 1995. Peu importe le domaine d'études, les taux d'activité sont relativement élevés, mais encore une fois, les taux les plus élevés s'appliquent pour les domaines d'études spécialisés et scientifiques comme la science informatique et les professions de la santé. Pour cet aspect de l'insertion professionnelle, les diplômés en gestion avaient également de hauts taux d'activité.

Les tendances relatives au nombre de mois pour obtenir le premier emploi s'interprètent difficilement d'une année de référence à l'autre. Nous avons néanmoins observé que le total des proportions représentant une période d'attente de quatre mois et moins, s'élève à 49% pour les diplômés de 1986, 59% pour les diplômés de 1990 et de 33.4% pour les diplômés de 1995. Les résultats des END indiquent une relation statistique peu importante

entre cette variable et le domaine d'études. Malgré quelques différences, le domaine d'études n'est pas particulièrement pertinent pour cette variable.

Les taux de sous-emploi sont moins directement reliés au contexte économique que le chômage et sa durée. Les chiffres concernant le sous-emploi s'interprètent difficilement selon le contexte économique canadien des années 1990. La proportion des diplômés ayant un niveau de scolarité supérieur à celui exigé pour l'emploi était de 42%, 38.2%, 32.9% et 33.8% pour la cohorte de 1982, 1986, 1990 et 1995. Contrairement à la récession de 1981-1982, celle de 1990-1991 n'aurait pas réellement exercé d'impact sur les taux de sous-emploi des diplômés universitaires de moins de trente ans. Le domaine d'études influencerait peu les résultats d'après la force des relations statistiques. Dans les années 1980, les diplômés en droit étaient ceux qui étaient le moins souvent sous-employés. Dans les années 1990, les diplômés en génie et sciences appliquées étaient les moins susceptibles d'être sous-employés et les plus vulnérables étaient surtout les diplômés des arts, des sciences humaines et des sciences sociales.

Le domaine d'activité constitue un autre aspect important à aborder lorsqu'il est question d'insertion professionnelle. Le type d'industrie le plus enclin à engager les diplômés récents des universités est celui des services d'enseignement pour les quatre années de référence. Si nous effectuons un rapprochement avec la théorie de la segmentation de Carnoy et Carter (1981), les plus grandes proportions situées autour de 70% correspondent au segment universitaire. Moins de 10% des diplômés universitaires travaillent dans le segment syndicalisé. Les diplômés sont également peu nombreux en proportion dans le segment concurrentiel, mais le pourcentage a augmenté jusqu'à 20.3% pour les diplômés de 1995. Le type d'industrie présente une relation statistique moyenne avec le domaine d'études des diplômés. D'après ce résultat, il est assez probable que les jeunes diplômés universitaires réussissent à obtenir un emploi dont le type d'industrie est relié à leur domaine d'études. Par exemple, le type d'industrie le plus fréquemment observé pour les diplômés dans les professions de la santé est celui des services des soins de santé et services sociaux. Donc le type d'industrie est statistiquement beaucoup plus relié au domaine d'études que les taux d'activité et le nombre de mois pour obtenir le premier emploi.

Le lien entre le programme d'études des diplômés et leur emploi subséquent semble assez fort d'après les résultats des END et il est très lié à la satisfaction envers l'emploi obtenu. À l'exception des diplômés de 1990 pour qui la proportion est de 37.8%, le pourcentage des diplômés ayant affirmé que leur emploi est directement lié à leur programme d'études tourne autour du 45%. Par conséquent, la récession de 1990-1991 pourrait avoir

influencé les résultats. Pour les quatre années de référence, il y a une relation statistique moyenne entre le domaine d'études et le degré de correspondance entre emploi et formation. De plus, la force de cette relation augmente au cours des années 1990 ce qui démontre une plus grande hétérogénéité selon le domaine d'études pour les diplômés récents des universités dans la nouvelle économie.

Cette tendance s'applique également pour la spécialisation du domaine d'études par l'employeur. D'après les données des END, les employeurs ont souvent tendance à spécifier le domaine d'études. Les proportions sont situées dans les 70% pour les trois premières cohortes et dans les 60% pour la dernière cohorte. Pendant la période de référence la plus marquée par la société de l'information, tous les domaines d'études spécialisés ou caractérisés par le paradigme scientifique présentent des pourcentages supérieurs à l'ensemble des domaines d'études quant à la spécialisation du domaine d'études par l'employeur.

Les diplômés de 1990 seraient proportionnellement plus nombreux que ceux des années 1980 à affirmer explicitement que leur programme d'études les avait préparés pour une profession particulière. Et les domaines d'études présentant les meilleures perspectives sur ce plan sont tous les domaines clés de la nouvelle économie en plus de la gestion. Par contre, l'utilisation des connaissances du programme d'études pour l'emploi est devenue moins fréquente pour les diplômés de 1990. Leur proportion est de 76.7% alors que les diplômés de 1982 et 1986 avaient des pourcentages de 80.1% et 82.8% respectivement. La relation statistique entre cette variable et le domaine d'études est moyenne et ce sont les jeunes diplômés universitaires des domaines d'études spécialisés et reliés d'une quelconque façon au savoir scientifique qui utilisent le plus souvent les connaissances acquises au cours de leurs études dans le cadre de leur emploi.

Une autre dimension de l'insertion professionnelle que nous avons vue était la satisfaction des diplômés vis-à-vis leur emploi. La plupart des jeunes diplômés universitaires sont très satisfaits ou satisfaits de leur emploi. Cependant, la variation des pourcentages s'explique difficilement selon le contexte économique et la relation entre cette variable et le domaine d'études est très faible dans les années 1980 et faible dans les années 1990. Malgré la faiblesse de cette relation, presque la totalité des domaines d'études les plus en demande selon les principes de la société de l'information ont des proportions supérieures à celles de l'ensemble.

La satisfaction envers le revenu est un peu moins fréquente que la satisfaction envers l'emploi en général et celle-ci est une autre variable difficilement analysable en fonction du contexte économique canadien. Les pourcentages de diplômés très satisfaits ou satisfaits de

leur revenu sont tout de même relativement élevés et se situent entre 75 et 78%. Pour les diplômés de 1995, seuls les diplômés dont le domaine d'études est spécialisé et relié au savoir scientifique ont des pourcentages supérieurs à l'ensemble des diplômés. Au cours des années précédentes, les diplômés en arts, du général et en sciences humaines ont fait partie des diplômés ayant des pourcentages supérieurs à l'ensemble des diplômés, mais tous ces domaines d'études présentent des proportions inférieurs à l'ensemble pendant la période la plus marquée par la nouvelle économie.

Nous avons aussi observé une influence assez importante de la situation face au sous-emploi sur la satisfaction des diplômés envers l'emploi détenu. Les diplômés sous-employés ont les plus faibles proportions de diplômés très satisfaits de leur emploi. Et la relation statistique entre ces deux variables est plus forte pour les diplômés des années 1990 que ceux des années 1980. Par conséquent, l'obtention d'un emploi exigeant le même niveau de scolarité que celui obtenu semble constituer une source de satisfaction par rapport à l'emploi et ce, surtout dans la nouvelle économie où une très grande emphase est mise sur le savoir et les connaissances. Sans oublier la relation entre la satisfaction envers l'emploi et le degré de correspondance entre emploi et formation qui est certainement une des plus importantes de toutes celles observées au cours de ce travail. En plus d'être positive, cette relation est moyenne dans les années 1980 et elle a pris de l'ampleur dans les années 1990 en devenant forte. Plus il y a de correspondance entre l'emploi des diplômés et leur programme d'études, plus la satisfaction envers l'emploi est grande. La majorité des diplômés ayant affirmé que leur emploi est directement relié à leur programme sont très satisfaits de leur emploi.

Pour la dimension concernant le type d'emploi des diplômés, les résultats des END indiquent qu'environ 95% des diplômés étaient salariés au moment des enquêtes. La proportion des diplômés de 1995 faisant partie des travailleurs autonomes est légèrement supérieure à celle des trois autres cohortes puisqu'elle atteint 6.1%. Ce résultat tend à illustrer la montée du travail atypique dans la nouvelle économie. Peu importe le domaine d'études, les jeunes diplômés universitaires sont beaucoup plus souvent salariés que travailleurs autonomes. Seulement les diplômés en droit, dans les professions de la santé et en arts sont travailleurs autonomes dans plus de 10% des cas.

La plupart des diplômés de 1982 (88.3%), 1986 (89.6%), 1990 (90.3%) et 1995 (82.4%) ont un emploi à temps plein d'après les données des END. L'emploi à temps partiel est une autre forme d'emploi atypique qui a pris de l'ampleur dans le contexte de la société de l'information. Les diplômés de 1995 ont un emploi à temps partiel dans 17.5% des cas. En principe, ce résultat illustre une présence accrue de la problématique de la réduction du temps

de travail qui toucherait autant les hommes que les femmes. Par contre, nous avons vu que plusieurs raisons peuvent expliquer l'augmentation du travail à temps partiel. Pendant les deux récessions économiques, les diplômés travaillaient à temps partiel parce qu'ils ne pouvaient pas trouver un emploi à temps plein, mais les diplômés de 1986 et 1995 avaient un emploi à temps partiel parce qu'ils étaient inscrits à des études. L'obtention d'un emploi à temps plein ou à temps partiel présente une relation statistique moyenne avec le domaine d'études. Les plus grandes proportions de diplômés ayant un emploi à temps plein sont réservées au droit pour les diplômés de 1982 (98.3%), à la science informatique pour les diplômés de 1986 (99%) et au génie et sciences appliquées pour les diplômés de 1990 (98.4%) et 1995 (96.8%). Contrairement aux autres dimensions précédentes, le domaine de l'éducation présente des résultats inférieurs à l'ensemble pour les quatre années de référence.

La récession de 1981-1982 aurait affecté l'accès aux emplois permanents. Les diplômés de 1982 étaient proportionnellement les moins nombreux (69.9%) à avoir un emploi permanent comparativement aux trois autres cohortes dont les pourcentages étaient situés entre 72.8% et 74.4%. Il y aurait une relation statistique moyenne entre cette variable et le domaine d'études des jeunes diplômés universitaires. Les diplômés en éducation ont constamment plus de difficultés à obtenir un emploi permanent que l'ensemble des diplômés. La même tendance devient observable pour les diplômés de 1995 dans les professions de la santé malgré l'importance majeure de ce domaine d'expertise dans la nouvelle économie. Un autre fait surprenant serait que les diplômés des sciences sociales et des arts ont des emplois permanents plus souvent que l'ensemble des diplômés de 1995. Les diplômés en science informatique, en génie et sciences appliquées et aussi en gestion seraient les moins susceptibles d'être touchés par la problématique de l'incertitude du marché de l'emploi parce dès la seconde moitié des années 1980, leur emploi est permanent dans au moins 85% des cas.

La profession peut constituer un autre indicateur du type d'emploi des diplômés. Pour cette variable, les perspectives dualistes du marché de l'emploi sont plus appropriées que les théories de la segmentation comme encadrement d'analyse. Pour les trois premières cohortes, les proportions des diplômés ayant réussi à obtenir un emploi dans le segment universitaire sont situées autour du 76%. Les diplômés de 1995 ont une proportion inférieure correspondant à 71.6%. La plus grande proportion des diplômés de 1982 (19.8%) et de 1990 (21.4%) ont une profession reliée à l'enseignement. Pour les diplômés de 1986 (20.7%) et 1995 (21.6%) les plus grands pourcentages correspondent à la catégorie des directeurs, gérants et administrateurs. Cependant, les diplômés de 1995 obtiennent un emploi dans le segment non universitaire (ou plus précisément dans le segment concurrentiel si nous nous

référons à la théorie de la segmentation) dans 28.4% des cas, une augmentation de 5% par rapport aux diplômés des années précédentes. La force de la relation statistique entre la profession et le domaine d'études démontre que les diplômés universitaires récents obtiennent assez souvent un emploi relié à leur domaine d'études. Par exemple, les diplômés des domaines les plus scientifiques comme le génie et sciences appliquées deviennent fréquemment des travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques.

Les gains annuels médians des diplômés universitaires de moins de trente ans sont de 31 886\$ pour les diplômés de 1982, 30 669\$ pour les diplômés de 1986, 32 000\$ pour les diplômés de 1990 et 28 818\$ pour les diplômés de 1995. La récession de 1981-1982 de même que celle de 1990-1991 n'auraient pas exercé d'influence sur les résultats. Les gains annuels médians semblent varier davantage selon le domaine d'études des diplômés. La relation statistique entre les deux variables est moyenne pour les trois premières cohortes et forte pour les diplômés de 1995. L'hétérogénéité en fonction du domaine d'études serait devenue plus importante au cours de la décennie marquée par la société de l'information. Les diplômés de 1995 ayant les gains annuels médians les plus élevés sont ceux en génie et sciences appliquées avec un montant de 37 184\$. À l'exception de l'éducation, tous les autres domaines spécialisés et scientifiques ont constamment des gains annuels médians supérieurs à l'ensemble. La gestion s'est ajoutée à ces domaines pour les diplômés de 1995 ce qui illustre une demande accrue pour les spécialistes en gestion.

Nous avons également observé que les gains annuels sont statistiquement peu reliés au statut de travailleur salarié ou autonome. Peu importe l'année de référence, les travailleurs autonomes gagnent plus souvent un montant de 50 000\$ et plus que les travailleurs salariés. Ces derniers ont des gains annuels près de la valeur médiane plus souvent que les diplômés ayant le statut de travailleur autonome. De plus, les données des END indiquent une féminisation du travail autonome, une augmentation du pourcentage des diplômées mariées avec enfant(s) à charge ayant le statut de travailleur autonome pendant les années 1990 et des changements dans le type de profession pour l'ensemble des travailleurs autonomes. Dans les années 1980, les travailleurs autonomes étaient surtout ceux des professions libérales comme celle de médecin et d'avocat. Les professionnels en médecine et santé ont toujours eu les plus grandes proportions de travailleurs autonomes, mais d'autres types de professions reliés davantage au commerce comme celui des directeurs, gérants et administrateurs et du domaine de la vente s'ajoutent dans la composition des travailleurs autonomes qui devient plus hétérogène au cours des années 1990.

Le niveau de scolarité influence considérablement les gains annuels des diplômés travaillant à temps plein. La relation statistique entre ces deux variables est forte et positive pour les quatre années d'enquête. Par contre, son influence semble beaucoup moins importante sur la réussite professionnelle parce que les relations statistiques entre le niveau de scolarité et l'obtention d'un emploi à temps plein ou à temps partiel et l'accès à un emploi permanent ou temporaire sont toujours faibles.

Pour ce qui est de la profession, celle-ci exercerait une influence assez importante sur les gains annuels des diplômés si nous prenons en considération le fait que la relation statistique entre les variables est moyenne. Les gains annuels médians les plus élevés situés au tour du 35 000\$ correspondent à ceux des diplômés ayant obtenu un emploi à titre de travailleur en sciences naturelles, génie et mathématiques et de professionnel en médecine et santé. Les gains annuels médians des employés de bureau, dans le domaine des services et des agriculteurs, horticulteurs et éleveurs ne dépassent jamais le 24 000\$. La profession a une plus grande influence sur la réussite professionnelle que le niveau de scolarité. En effet, toutes les relations statistiques sont moyennes entre la profession et l'obtention d'un emploi à temps plein ou à temps partiel et la capacité d'accéder aux emplois permanents. Encore une fois, les diplômés ayant une profession dans les sciences naturelles, en génie et en mathématiques ont souvent les meilleurs résultats concernant la réussite professionnelle.

En dernier lieu, nous avons vu quelques résultats concernant l'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre de l'emploi. Cet aspect est pertinent parce que la société de l'information est un nouveau contexte économique dans lequel la main-d'œuvre en demande est celle qui utilise efficacement le savoir scientifique, les technologies de l'information et les technologies de pointe. Par contre, cette variable est qualitativement différente d'une année de référence à l'autre ce qui limite la pertinence d'une comparaison en fonction du temps. Il y a eu une certaine progression dans la force de la relation statistique entre l'utilisation des nouvelles technologies et le domaine d'études puisque cette relation est devenue moins faible pour les diplômés de 1995. En plus des diplômés des domaines d'études spécialisés et scientifiques, ceux de la gestion, du général et de l'agriculture et des sciences biologiques utilisaient les nouvelles technologies pour leur emploi plus souvent que l'ensemble pour la cohorte de 1990. Pour les diplômés de 1995, uniquement les diplômés dont le domaine d'études fait partie des domaines clés de la nouvelle économie ainsi que les diplômés en gestion ont un pourcentage supérieur à l'ensemble des diplômés.

La relation existante entre le niveau de scolarité des diplômés et l'utilisation des nouvelles technologies est négative, très faible pour les diplômés de 1990 et faible pour les

diplômés de 1995. Par conséquent, ce résultat indique que la fréquence de l'utilisation des nouvelles technologies n'augmente pas nécessairement en fonction du niveau de scolarité. En fait, le degré d'utilisation des nouvelles technologies est davantage influencé par la profession des diplômés que le niveau de scolarité. La relation statistique avec la profession est faible pour les diplômés de 1990, mais moyenne pour les diplômés de 1995. Pendant la seconde moitié des années 1990, uniquement les professionnels en médecine et santé et les travailleurs de bureau utilisaient les nouvelles technologies plus souvent que l'ensemble des diplômés en plus des travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques et des directeurs, gérants et administrateurs. Pour les diplômés de 1990, le degré d'utilisation des nouvelles technologies pour l'emploi influençait peu les gains annuels des diplômés, mais la force de la relation a augmenté pour les diplômés de 1995. Cependant, l'interprétation des résultats ne s'en trouve pas facilitée puisque la relation entre les deux variables est négative. Donc le degré d'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre de l'emploi exerce une plus grande influence pour les diplômés de 1995 et celui-ci varie davantage selon la profession que le niveau de scolarité.

Toujours d'un point de vue statistique, nous avons vu que le domaine d'études n'est pas totalement dépourvu d'influence sur les gains annuels et la réussite professionnelle des diplômés universitaires de moins de trente ans, mais d'autres variables tels que le niveau de scolarité et la profession influencent davantage les résultats. En fait, c'est le niveau de scolarité qui exerce la plus grande influence sur les gains annuels des diplômés. Pour la réussite professionnelle, c'est-à-dire l'obtention d'un emploi à temps plein et permanent, la profession constitue la variable la plus influente sur les résultats.

En somme, les résultats des END démontrent qu'il y a effectivement une hétérogénéité en fonction du domaine d'études à l'intérieur même de la population des diplômés au niveau universitaire. Si nous prenons en considération les relations statistiques moyennes et fortes, nous pouvons affirmer que la profession et les gains annuels des diplômés sont les deux variables les plus influencées par le domaine d'études. Viennent ensuite le degré de correspondance entre emploi et formation et les domaines d'activités. En plus des gains annuels, le lien entre le programme d'études et l'emploi subséquent ainsi que le type d'emploi constituent les deux dimensions de l'insertion professionnelle les plus influencées par le domaine d'études des diplômés universitaires de moins de trente ans. Pour la satisfaction des diplômés à l'égard de leur emploi, l'hétérogénéité en fonction du domaine d'études et l'impact du contexte économique sont plutôt faibles. À l'exception du domaine d'activités dont les résultats sont influencés par le domaine d'études et le contexte économique, la

réussite à trouver un emploi suit la même tendance que la dimension concernant la satisfaction des diplômés envers leur emploi.

Les résultats de l'insertion professionnelle des diplômés universitaires de moins de trente ans varient également selon le contexte économique canadien. Les tendances relatives au chômage et à sa durée illustrent l'impact des deux récessions économiques. Le chômage est plus influencé par le contexte économique que le domaine d'études des diplômés. Comme c'était le cas pour la population générale, c'est au cours de la période la plus près de la récession de 1981-1982 que les jeunes diplômés universitaires ont été le plus sévèrement touchés par le chômage. La récession de 1990-1991 a également exercé un impact sur cet aspect de l'insertion professionnelle, mais les résultats des END illustrent une plus grande influence de la crise du début des années 1980. Les résultats concernant le travail salarié ou autonome et les domaines d'activités sont également influencés par le contexte économique des années 1980. Pour les années 1990, les chiffres illustrent davantage la montée du travail autonome et une plus grande proportion des diplômés ayant obtenu un emploi dans le segment concurrentiel au lieu de la valorisation de la main-d'œuvre universitaire qui peut être compromise par un trop grand nombre de diplômés par rapport au nombre d'emplois offerts. Les résultats concernant le type d'emploi des diplômés sont plus influencés par le domaine d'études que le contexte économique parce que seule la récession de 1981-1982 a été ressentie dans la variation des pourcentages. La profession ainsi que la correspondance entre emploi et formation seraient particulièrement influencées par la nouvelle économie des années 1990 alors que les taux de sous-emploi et les taux d'activité varieraient davantage selon le contexte économique des années 1980. Toujours pour le contexte économique, l'encadrement d'analyse de ce travail ne permet pas de tirer de solides conclusions sur les gains annuels, la satisfaction envers l'emploi et très peu sur le lien entre le programme d'études et l'emploi subséquent.

Cette recherche quantitative confirme que la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires varie selon le contexte économique et le domaine d'études. Il ne s'agit pas de réduire la valeur du diplôme universitaire, mais bien de mettre en évidence des différences à l'intérieur même de la population ayant reçu son éducation au niveau universitaire. L'Université a toujours été et demeure l'institution par excellence de la connaissance, mais malgré le haut niveau de savoir des diplômés universitaires, l'insertion professionnelle a tendance à être plus difficile dans le nouveau contexte économique caractérisé par la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée, mais aussi par une augmentation de la polarisation sociale et la montée du travail atypique. La

problématique varie selon le contexte économique en raison de l'impact exercé par les récessions économiques et selon le domaine d'études parce que les meilleurs résultats sont presque toujours réservés aux diplômés en éducation, en droit, dans les professions de la santé, en génie et sciences appliquées ainsi qu'en science informatique. De plus, les données des END démontrent que les domaines scientifiques les plus en demande font partie des disciplines scientifiques professionnelles comme les sciences de la santé et le génie. Les disciplines scientifiques fondamentales telles les mathématiques et les sciences physiques présentent parfois des résultats inférieurs à l'ensemble des domaines d'études. Un exemple serait la proportion des diplômés de 1995 en mathématiques et sciences physiques qui ont un emploi. Pour cette année de référence, leur pourcentage est de 69.2% alors que celui correspondant à l'ensemble des diplômés est de 81.6%.

Le domaine d'études et le contexte économique sont plutôt des variables institutionnelles parce qu'elles concernent surtout la demande des diplômés selon les lois du marché. L'insertion professionnelle peut être affectée par d'autres types de variables telles que le sexe et l'origine ethnique des diplômés qui constituent un objet d'études pour une autre recherche. De plus, il y peut y avoir une hétérogénéité à l'intérieur même des domaines d'études. Par exemple, la science économique et la psychologie ne présentent pas exactement les mêmes perspectives d'emploi alors que ces champs d'expertise appartiennent au même domaine d'études qui est celui des sciences sociales. Il est possible qu'il y ait des différences à l'intérieur du domaine des technologies de l'information puisqu'il semble que la fabrication de ces technologies ne présente pas les mêmes caractéristiques en termes de conditions d'emploi et de demande de la main-d'œuvre que le sous-secteur des services. Il faut également prendre en considération les périodes de référence de cette recherche qui étaient celle des années 1980 et 1990. La portée temporelle de ce travail ne va pas plus loin que la période entre 1995 et 1997. Donc en plus d'observer d'autres variables comme le sexe et l'origine ethnique des diplômés, il reste à investiguer vers les années 2000 parce que d'après le dernier recensement de Statistique Canada, les diplômés universitaires dans plusieurs domaines scientifiques comme celui du génie et sciences appliquées sont devenus plus nombreux comparativement aux années 1980 et 1990.

ANNEXE A : LISTE DES VARIABLES UTILISÉES

Année	Sujet	Variable	Étiquette originale des bases de données	Variable recodée	Étiquette utilisée pour cette étude	Commentaires
1982	Niveau de scolarité	instcert	<i>Institution reported level of certification</i>		Le niveau de scolarité des diplômés, 1982	Cette variable représente le niveau de scolarité fourni par l'institution
1986	Niveau de scolarité	cert_rcd	<i>Recoded level of certification - from sample file</i>		Le niveau de scolarité des diplômés, 1986	Cette variable représente le niveau de scolarité fourni par l'institution
1990	Niveau de scolarité	certlev	<i>Revised 1990 level of certification</i>	ucertlev	Le niveau de scolarité des diplômés, 1990	Cette variable représente le niveau de scolarité suite aux corrections des répondants
1995	Niveau de scolarité	certlev	<i>Revised 1995 level of certification</i>	ucertlev	Le niveau de scolarité des diplômés, 1995	Cette variable représente le niveau de scolarité suite aux corrections des répondants
1982	Âge à la graduation	aggrd	<i>Derived variable-Age at graduation</i>		L'âge des diplômés, 1982	Uniquement les diplômés de moins de 30 ans (à leur graduation) ont été inclus
1986	Âge à la graduation	gradage	<i>Respondent age (in years) at graduation in 1985/1986</i>		L'âge des diplômés, 1986	Uniquement les diplômés de moins de 30 ans (à leur graduation) ont été inclus
1990	Âge à la graduation	gradage	<i>DV-Age at completion of studies</i>		L'âge des diplômés, 1990	Uniquement les diplômés de moins de 30 ans (à leur graduation) ont été inclus
1995	Âge à la graduation	gradage	<i>Graduation-age of graduate.</i>		L'âge des diplômés, 1995	Uniquement les diplômés de moins de 30 ans (à leur graduation) ont été inclus
1982	Sexe des répondants	q110_g	Sex			
1986	Sexe des répondants	sex	<i>Sex from sample file</i>			
1990	Sexe des répondants	gndn	Sex			
1995	Sexe des répondants	gndn	<i>Sex of respondent.</i>			
1982	Domaine d'études	instfs	<i>Institution reported field of study</i>	dometude	Le domaine d'études des diplômés, 1982	Cette variable représente le domaine d'études fourni par l'institution
1986	Domaine d'études	sam_fos	<i>Field of study code - from sample file</i>	dometude	Le domaine d'études des diplômés, 1986	Cette variable représente le domaine d'études fourni par l'institution
1990	Domaine d'études	respfos	<i>Major FOS by respondent at interview</i>	dometude	Le domaine d'études des diplômés, 1990	Cette variable représente le domaine d'études confirmé par le répondant
1995	Domaine d'études	a06fos1	<i>Major fos/specialization in 1995</i>	dometude	Le domaine d'études des diplômés, 1995	Cette variable représente le domaine d'études confirmé par le répondant
1982	Poursuite des études	q28_g	<i>During last week of January 1983, were you enrolled in an educational institution?</i>			Période de référence : la dernière semaine du mois de janvier 1983
1986	Poursuite des études	q32a	<i>During last week of January 1987, were you enrolled in any credit courses at an educational or training institution?</i>			Période de référence : la dernière semaine du mois de janvier 1987
1990	Poursuite des études	e01a	<i>During that week (last week of January 1991), were you enrolled in any credit courses at an educational or training institution?</i>			Période de référence : la dernière semaine du mois de janvier 1991
1995	Poursuite des études	c68	<i>Last week, were you enrolled in any credit courses at an educational or training institution?</i>			Période de référence : entre mai et juin 1997, au moment de l'enquête
1982	Chômage et réussite à trouver un emploi	dvlfsmj	<i>Derived labour force status May-June 1984</i>			Statut d'emploi pendant la semaine du 27 mai au 2 juin 1984, au moment de l'enquête
1986	Chômage et réussite à trouver un emploi	lfstat3	<i>Labour-force status in the week of May 1-7, 1988</i>			Statut d'emploi pendant la semaine du 1er au 7 mai 1988, au moment de l'enquête
1990	Chômage et réussite à trouver un emploi	lfstat3	<i>Derived variable of labour-force status "last week" (I.E. June-July 1992)</i>			Statut d'emploi pendant la semaine dernière en juin-juillet 1992, au moment de l'enquête
1995	Chômage et réussite à trouver un emploi	lfstat97	<i>Labour force status of 1995 graduates in the 1997 survey reference week.</i>			Statut d'emploi pendant la semaine de référence en mai-juin 1997, au moment de l'enquête

1982	Durée du chômage	monlk	<i>Derived variable-Number of months without a job and looking for work</i>	durée	La durée de la période sans emploi, 1982	Le nombre de mois sans emploi et à la recherche d'un emploi depuis l'obtention du diplôme jusqu'au moment de l'enquête
1986	Durée du chômage	q56	<i>After completing the program, how long in total were you looking for a job?</i>	durée	La durée de la période sans emploi, 1986	Le nombre de mois sans emploi et à la recherche d'un emploi depuis l'obtention du diplôme jusqu'au moment de l'enquête
1990	Durée du chômage	unempmos	<i>Unemployment-Months the total number of months the graduate was unemployed between the end of reference-year studies and June 1992</i>	durée	La durée de la période sans emploi, 1990	Le nombre de mois sans emploi et à la recherche d'un emploi depuis l'obtention du diplôme jusqu'au moment de l'enquête
1995	Durée du chômage	unempmos	<i>Unemployment-months the total number of months the graduate was unemployed between the graduation date and June 1997.</i>	durée	La durée de la période sans emploi, 1995	Le nombre de mois sans emploi et à la recherche d'un emploi depuis l'obtention du diplôme jusqu'au moment de l'enquête
1982	Sous-emploi	jobq1	<i>Derived variable-Education requirements of June 84 job compared with education of graduate</i>			Si le gradué a un niveau de scolarité supérieur à celui exigé pour son emploi au moment de l'enquête, il est classé dans la catégorie des diplômés sous-employés
1986	Sous-emploi	jobq1	<i>The education requirements of the May 1988 job compared to the highest level of education of the graduate at the date of reference-graduation in 1985/1986</i>			Si le gradué a un niveau de scolarité supérieur à celui exigé pour son emploi au moment de l'enquête, il est classé dans la catégorie des diplômés sous-employés
1990	Sous-emploi	jobq192	<i>Job qualifications, 1992 level the completed level of education needed to get the job held during the 1992 survey reference week compared with HLOS92, the highest level of qualification of the graduate by June 1992</i>			Si le gradué a un niveau de scolarité supérieur à celui exigé pour son emploi au moment de l'enquête, il est classé dans la catégorie des diplômés sous-employés
1995	Sous-emploi	jobq197	<i>Job qualifications 1997 level. The completed level of education needed to get the last week job. Compared with HLOS97, the highest level of qualifications of the graduate by June 1997.</i>			Si le gradué a un niveau de scolarité supérieur à celui exigé pour son emploi au moment de l'enquête, il est classé dans la catégorie des diplômés sous-employés
1982	Nombre de mois d'attente pour le premier emploi	Non disponible				
1986	Nombre de mois d'attente pour le premier emploi	months	<i>Number of months between first full-time 6 month job after graduation and graduation</i>	moisjob	Nombre de mois graduation - emploi mai 1988	Nombre de mois écoulés entre l'obtention du diplôme et le premier emploi à temps plein de 6 mois ou plus
1990	Nombre de mois d'attente pour le premier emploi	lwempmos	<i>Derived variable indicating the number of months from the end of reference-year studies to the date of start of work for the last week employer</i>	moisjob	Nombre de mois graduation - emploi juillet 1992	Nombre de mois écoulés entre l'obtention du diplôme et le début de l'emploi détenu la semaine dernière si cet emploi est à temps plein et permanent
1995	Nombre de mois d'attente pour le premier emploi	lwjmos	<i>Derived variable indicating the number of months from the end of studies graduated from in 1995 to the start of the main (or only) last week job</i>	moisjob	Nombre de mois graduation - emploi juin 1997	Nombre de mois écoulés entre l'obtention du diplôme et le début de l'emploi détenu la semaine dernière si cet emploi est à temps plein et permanent

1982	Types d'industrie	q66_g	Industry (SIC) May to June 1984	industri	Le type d'industrie, 1982	Source : la Classification type des industries (CTI) de 1980, période de référence : la semaine du 27 mai au 2 juin 1984, au moment de l'enquête
1986	Types d'industrie	sic88	Industry in May 1988 (derived from Q74/Q75 and Q23/24)	industri	Le type d'industrie, 1986	Source : la Classification type des industries (CTI) de 1980, période de référence : la semaine du 1er au 7 mai 1988, au moment de l'enquête
1990	Types d'industrie	c134sigr	Recoded Divisions for 1980 Standard Industrial Codes			Source : la Classification type des industries (CTI) de 1980 variable dérivée de c14 (le nom de l'entreprise) et c13 (le genre d'entreprise, d'industrie ou de service), période de référence : la semaine dernière en juin-juillet 1992, au moment de l'enquête
1995	Types d'industrie	lwjsimgr	Last week job derived variable, Recoded Divisions for 1980 Standard Industrial Codes			Source : la Classification type des industries (CTI) de 1980, période de référence : la semaine de référence en mai-juin 1997, au moment de l'enquête
1982	La relation entre l'emploi et le programme d'études	rel	Derived variable-Relationship between job and education			L'emploi est celui que détenaient les diplômés au moment de l'enquête, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme
1986	La relation entre l'emploi et le programme d'études	relngs	The degree of relationship between studies and the may 1988 job (according to 1984 ngs definitions)			L'emploi est celui que détenaient les diplômés au moment de l'enquête, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme
1990	La relation entre l'emploi et le programme d'études	reliwj	The relationship of studies completed in 1990 to the last week job, in the respondent's opinion			L'emploi est celui que détenaient les diplômés au moment de l'enquête, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme
1995	La relation entre l'emploi et le programme d'études	c35	How closely is your current (main) job related to your program?			L'emploi est celui que détenaient les diplômés au moment de l'enquête, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme
1982	La spécification du domaine d'études par l'employeur	q73_g	Did employer specify it was essential for this qualification to be in a specific field of study?			Pour l'emploi que détenaient les diplômés au moment de l'enquête, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme
1986	La spécification du domaine d'études par l'employeur	q82	Did the employer specify that it must be in a specific field or fields or study?			Pour l'emploi que détenaient les diplômés au moment de l'enquête, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme
1990	La spécification du domaine d'études par l'employeur	c25a	Did the employer specify that it must be in a specific field or fields or study?			Pour l'emploi que détenaient les diplômés au moment de l'enquête, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme
1995	La spécification du domaine d'études par l'employeur	c31	Did the employer specify that it must be in a specific field of study?			Pour l'emploi que détenaient les diplômés au moment de l'enquête, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme
1982	La préparation des diplômés pour une profession particulière	q92a_g	To what extent do you feel the program provided you with specialized knowledge and skills required in a particular occupation?	emppart	Emploi particulier, 1982	Résultats fondés sur l'opinion des diplômés quant à la capacité du programme d'études de leur donner des compétences pour une profession particulière
1986	La préparation des diplômés pour une profession particulière	q122	To what extent do you feel your program provided you with the skills needed in a particular occupation?	emppart	Emploi particulier, 1986	Résultats fondés sur l'opinion des diplômés quant à la capacité du programme d'études de leur donner des compétences pour une profession particulière
1990	La préparation des diplômés pour une profession particulière	g10	Now given your experience since graduation, to what extent do you feel your program provided you with the skills needed for a particular job?	emppart	Emploi particulier, 1990	Résultats fondés sur l'opinion des diplômés quant à la capacité du programme d'études de leur donner des compétences pour une profession particulière
1982	L'utilisation des connaissances du programme pour l'emploi	q80_g	In that job, did you use any of the skills acquired through the educational program?			Pour l'emploi que détenaient les diplômés au moment de l'enquête, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme
1986	L'utilisation des connaissances du programme pour l'emploi	q85	In this job, did you use any of the skills acquired from the program?			Pour l'emploi que détenaient les diplômés au moment de l'enquête, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme

1990	L'utilisation des connaissances du programme pour l'emploi	c29	<i>In this job, to what extent did you use any of the skills and knowledge acquired from the program?</i>	skills	L'utilisation des compétences du prog. pour l'emploi, 1990	Pour l'emploi que détenaient les diplômés au moment de l'enquête, c'est-à-dire environ deux ans après l'obtention du diplôme
1982	Satisfaction vis-à-vis l'emploi	q78_g	<i>For job of May 27th to June 2nd, how satisfied were you considering all aspects of job?</i>	satisfac	Satisfaction vis-à-vis l'emploi, 1982	Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 27 mai au 2 juin 1984, au moment de l'enquête. Variable recodée pour le croisement avec le sous-emploi et le degré de correspondance entre emploi et formation.
1986	Satisfaction vis-à-vis l'emploi	q86	<i>Considering all aspects of the job you had in the week of May 1st to 7th, how satisfied were you with the job?</i>	satisfac	Satisfaction vis-à-vis l'emploi, 1986	Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 1er au 7 mai 1988, au moment de l'enquête. Variable recodée pour le croisement avec le sous-emploi et le degré de correspondance entre emploi et formation.
1990	Satisfaction vis-à-vis l'emploi	c30	<i>Considering all aspects of the job you had last week, how satisfied were you with the job?</i>	satisfac	Satisfaction vis-à-vis l'emploi, 1990	Pour l'emploi détenu pendant la semaine dernière en juin-juillet 1992, au moment de l'enquête. Variable recodée pour le croisement avec le sous-emploi et le degré de correspondance entre emploi et formation.
1995	Satisfaction vis-à-vis l'emploi	c36	<i>Considering all aspects of the job you had last week, how satisfied were you with the job? Would you say you were...</i>	satisfac	Satisfaction vis-à-vis l'emploi, 1995	Pour l'emploi détenu pendant la semaine de référence en mai-juin 1997, au moment de l'enquête. Variable recodée pour le croisement avec le sous-emploi et le degré de correspondance entre emploi et formation.
1982	Satisfaction vis-à-vis du revenu	q79_g	<i>Considering the duties and responsibilities of the job, how satisfied were you with the salary?</i>			Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 27 mai au 2 juin 1984, au moment de l'enquête
1986	Satisfaction vis-à-vis du revenu	q87	<i>Considering all the duties and responsibilities of that job, how satisfied were you with the money you made?</i>			Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 1er au 7 mai 1988, au moment de l'enquête
1990	Satisfaction vis-à-vis du revenu	c31	<i>Considering the duties and responsibilities of the job, how satisfied were you with the money you made?</i>			Pour l'emploi détenu pendant la semaine dernière en juin-juillet 1992, au moment de l'enquête
1995	Satisfaction vis-à-vis du revenu	c37	<i>Considering the duties and responsibilities of that job, how satisfied were you with the money you made? Would you say that you were...</i>			Pour l'emploi détenu pendant la semaine de référence en mai-juin 1997, au moment de l'enquête
1982	Travail salarié ou autonome	q69_g	<i>In job of May 27 June 2 1984, were you a paid worker or self-employed?</i>			Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 27 mai au 2 juin 1984, au moment de l'enquête
1986	Travail salarié ou autonome	q79	<i>Were you a paid worker or self-employed?</i>			Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 1er au 7 mai 1988, au moment de l'enquête
1990	Travail salarié ou autonome	c19	<i>Were you a paid worker or self-employed?</i>			Pour l'emploi détenu pendant la semaine dernière en juin-juillet 1992, au moment de l'enquête
1995	Travail salarié ou autonome	c27	<i>Last week, were you a paid worker or self-employed?</i>			Pour l'emploi détenu pendant la semaine de référence en mai-juin 1997, au moment de l'enquête
1982	Emploi à temps plein ou à temps partiel	q58_g	<i>Was that a full-time job?</i>			Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 27 mai au 2 juin 1984, au moment de l'enquête
1986	Emploi à temps plein ou à temps partiel	q88	<i>Was the job you had during that week a full-time job, that is, usually 30 or more hours a week?</i>			Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 1er au 7 mai 1988, au moment de l'enquête
1990	Emploi à temps plein ou à temps partiel	c12b	<i>During this period, was this usually 30 or more hours a week?</i>			Pour l'emploi détenu pendant la semaine dernière en juin-juillet 1992, au moment de l'enquête
1995	Emploi à temps plein ou à temps partiel	jobcl97	<i>Classification of the job held during the 1997 survey reference week either as full-time or part-time.</i>			Pour l'emploi détenu pendant la semaine de référence en mai-juin 1997, au moment de l'enquête
1982	Principales raisons expliquant pourquoi les répondants ont un emploi à temps partiel	q63_g	<i>What is the main reason you had a part-time job?</i>			Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 27 mai au 2 juin 1984, au moment de l'enquête

1986	Principales raisons expliquant pourquoi les répondants ont un emploi à temps partiel	q71	What is the main reason you had a part-time job?			Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 1er au 7 mai 1988, au moment de l'enquête
1990	Principales raisons expliquant pourquoi les répondants ont un emploi à temps partiel	c33	What is the main reason you usually worked less than 30 hours a week?			Pour l'emploi détenu pendant la semaine dernière en juin-juillet 1992, au moment de l'enquête
1995	Principales raisons expliquant pourquoi les répondants ont un emploi à temps partiel	c10	What is the main reason you will usually work less than 30 hours per week?			Pour l'emploi détenu pendant la semaine de référence en mai-juin 1997, au moment de l'enquête
1982	Emploi permanent ou temporaire	q71_g	Did you have a permanent or temporary position?			Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 27 mai au 2 juin 1984, au moment de l'enquête
1986	Emploi permanent ou temporaire	q80	Is this a permanent position or a temporary position?			Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 1er au 7 mai 1988, au moment de l'enquête
1990	Emploi permanent ou temporaire	c22	Is this a permanent position or a temporary position?			Pour l'emploi détenu pendant la semaine dernière en juin-juillet 1992, au moment de l'enquête
1995	Emploi permanent ou temporaire	c28	Is this a permanent, temporary or seasonal job?			Pour l'emploi détenu pendant la semaine de référence en mai-juin 1997, au moment de l'enquête
1982	La profession	q67_g	What kind of work were you doing?	prof80 et prof80re	La profession des diplômés, 1982	Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 27 mai au 2 juin 1984, au moment de l'enquête. Variable recodée deux fois: 1-pour regrouper chacune des réponses basées sur la CTP de 1980 2-afin de regrouper les catégories dont le total est inférieur à 5%
1986	La profession	soc88	Occupation, May 1988 (Derived from responses to Q74/Q75 and Q23/Q24)	prof80 et prof80re	La profession des diplômés, 1986	Pour l'emploi détenu pendant la semaine du 1er au 7 mai 1988, au moment de l'enquête. Variable recodée deux fois: 1-pour regrouper chacune des réponses basées sur la CTP de 1980 2-afin de regrouper les catégories dont le total est inférieur à 5%
1990	La profession	c156mg80	Recoded 1980 standard occupational codes	prof80re	La profession des diplômés, 1990	Pour l'emploi détenu pendant la semaine dernière en juin-juillet 1992, au moment de l'enquête. Variable recodée afin de regrouper les catégories dont le total est inférieur à 5%
1995	La profession	hwjsomgr	Last week job. Recoded 1980 Standard Occupational codes for major groups.	prof80re	La profession des diplômés, 1995	Pour l'emploi détenu pendant la semaine de référence en mai-juin 1997, au moment de l'enquête. Variable recodée afin de regrouper les catégories dont le total est inférieur à 5%
1982	Gains annuels	q68_g	If you were to work at that job for 12 months, what would be your gross annual earnings?	ganipc92 et ipc92	Les gains annuels de 1984 des diplômés de 1982 en dollars constants de 1992	Pour l'emploi détenu en 1984 au moment de l'enquête. Montants convertis en dollars constants de 1992 (ganipc92) et ensuite recodés par intervalles (ipc92)
1986	Gains annuels	q76a	If you were to work your usual hours at that job for 12 months, approximately what would be your gross annual earnings?	ganipc92 et ipc92	Les gains annuels en 1988 des diplômés de 1986 en dollars constants de 1992	Pour l'emploi détenu en 1988 au moment de l'enquête. Montants convertis en dollars constants de 1992 (ganipc92) et ensuite recodés par intervalles (ipc92)
1990	Gains annuels	c20 et c21	Last week: c20, c21-Working your usual hours, approximately what would be your personal gross annual earnings?	ganipc92 et ipc92	variable combinée de c20 et c21 déjà en dollars constants de 1992	Pour l'emploi détenu en 1992 au moment de l'enquête. La variable c20 couvrirait seulement les travailleurs autonomes et c21 couvrirait seulement les salariés. Donc combinaison de c20 et c21 afin de couvrir la population totale, ensuite recodification par intervalles (ipc92)
1995	Gains annuels	jobincom	Estimated gross annual earnings for the job held during the 1997 reference week.	ganipc92 et ipc92	Les gains annuels en 1997 des diplômés de 1995 en dollars constants de 1992	Pour l'emploi détenu en 1997 au moment de l'enquête. Montants convertis en dollars constants de 1992 (ganipc92) et ensuite recodés par intervalles (ipc92)
1982	Statut matrimonial	q101_g	Marital status			
1986	Statut matrimonial	q155	What is your marital status?			
1990	Statut matrimonial	h07	Is your marital status...			
1995	Statut matrimonial	q01	What is your marital status?			

1982	Enfant(s) à charge	q104_g	<i>Any dependent children?</i>			
1986	Enfant(s) à charge	q160a	<i>Do you have any dependent children?</i>			
1990	Enfant(s) à charge	h08a	<i>Do you have any dependent children?</i>			
1995	Enfant(s) à charge	q02	<i>Do you have any dependent children?</i>			
1990	Nouvelles technologies	hr32	<i>hr29: Please describe your ability to learn and use new technology on the job. Hr32: To what extent do you use this ability in your current (main) job?</i>	techno	L'utilisation des nouvelles technologies pour l'emploi, 1990	Pour l'emploi en 1995 puisque cette variable s'applique pour le suivi de l'END de 1990. Variable recodée afin d'alléger le tableau résultant du croisement avec le domaine d'études et la profession. Données disponibles uniquement pour 1990 et 1995
1995	Nouvelles technologies	m32	<i>m29: Please describe your ability to learn and use new technology on the job. M32: To what extent do you use this ability in your current (main) job?</i>	techno	L'utilisation des nouvelles technologies pour l'emploi, 1995	Pour l'emploi en 1997. Variable recodée afin d'alléger le tableau résultant du croisement avec le domaine d'études et la profession. Données disponibles uniquement pour 1990 et 1995

ANNEXE B : LISTE SOMMAIRE DES CODES DU SISCU

Cette annexe contient une liste sommaire des codes de domaine d'études *Spemaj+, qui font partie du Système d'information statistique sur la clientèle des universités (SISCU) élaboré par le Centre des statistiques sur l'éducation de Statistique Canada.

Les systèmes sont hiérarchiques, et les codes reflètent cette structure :

- le premier chiffre correspond à un grand groupe;
- le deuxième et le troisième chiffres correspondent à un domaine d'études général à l'intérieur d'un grand groupe.
- le quatrième et le cinquième chiffres correspondent à un domaine d'études plus spécifique à l'intérieur d'un domaine d'études général.

SYSTÈME D'INFORMATION STATISTIQUE SUR LA CLIENTÈLE UNIVERSITAIRE (SISCU)

00000 Arts et Sciences – Général

00001 Études interdisciplinaires

00002 Arts - Général

00008 Sciences – Général

10000 Éducation, éducation physique, les sports, études en récréation et loisirs

11800 Formation des maîtres niveaux élémentaire/secondaire

12300 Enseignement supérieur, formation des maîtres niveau postsecondaire

13600 Formation des maîtres pour l'enseignement pré-scolaire

AUTRES DOMAINES DE L' ENSEIGNEMENT NON-DIDACTIQUE

13801 Bibliothéconomie scolaire

13802 Administration de l'éducation

13803 Psychologie éducationnelle

13805 Orientation scolaire

13806 Élaboration des programmes d'études

13807 Docimologie et évaluation

13808 Fondements techniques de l'éducation

13899 Autres domaines de l'enseignement (non-didactique)

13900 Éducation physique

14000 Cinésiologie, cinétique humaine, kinanthropologie

14100 Récréation

20000 Beaux-arts et arts appliqués

20300 Beaux-arts

20500 Musique

20800 Autres arts d'exécution

ARTS APPLIQUÉS

21401 Design industriel

21499 Autres arts appliqués

30000 Humanités et disciplines connexes

30300 Classiques, études classiques, langues et littératures mortes

30500 Langue et/ou littérature anglaise

30600 Langue et/ou littératures françaises

30900 Histoire

31000 Journalisme

LANGUES ET/OU LITTÉRATURES AUTRES

31101 Littérature comparée

31102 Langues médiévales

31103 Langues et/ou littératures asiatiques

31104 Langues et/ou littératures slaves

31199 Autres langues et/ou littératures

31200 Bibliothéconomie

31300 Autres sciences documentaires

31400 Linguistique

31700 Autres moyens de communication de masse

32100 Philosophie

32400 Études religieuses

32500 Études théologiques (programme professionnel pour la formation des ministres de culte)

32700 Traduction et interprétation

40000 Sciences sociales et disciplines connexes

40300 Anthropologie

40600 Archéologie

40800 Études canadiennes

AUTRES ÉTUDES RÉGIONALES

40910 Études médiévales

40920 Études asiatiques

40940 Études slaves

40999 Études régionales, autres

41200 Commerce, gestions, administration des affaires, études/sciences administratives

41300 Criminologie

ÉTUDES D' ADMINISTRATION SPÉCIALISÉE

41401 Administration publique

41402 Administration de la santé

41403 Administration des hôtels, services alimentaires

41499 Autres études d'administration spécialisées

41500 Démographie
42700 Économie
43000 Géographie
43300 Droit et jurisprudence

ÉTUDES DE L' ENVIRONNEMENT HUMAIN

44008 Planification régionale, rurale, urbaine, planification des villes et développement communautaire
44010 Utilisation des ressources, études de l'environnement
44300 Science politique
44600 Psychologie
44700 Secrétariat
44900 Service social et bien-être social
45200 Sociologie
45500 Études militaires
45700 Autres services sociaux

50000 Sciences agricoles et biologiques (sauf professions de la santé)

AGRICULTURE

50310 Zootechnie
50322 Phytotechnie
50326 Sciences des sols
50399 Autre agriculture
50600 Biochimie

BIOLOGIE

50910 Génétique
50912 Microbiologie
50999 Autre biologie
51200 Biophysique
51500 Botanique
51600 Études de la faune et de la pêche

SCIENCES MÉNAGERES ET CONNEXES

51808 Alimentation et nutrition
51899 Autre sciences ménagères et connexes
52100 Médecine vétérinaire (programme professionnel)
52200 Sciences vétérinaires
52300 Médecine vétérinaire spécialisée
52400 Zoologie
52500 Toxicologie

60000 Génie et sciences appliquées

60300 Architecture
60500 Génie aéronautique et génie aérospatial
60600 Génie chimique
60700 Génie civil
60800 Génie des systèmes

60900 Génie électrique
61000 Génie industriel
61100 Génie minier
61200 Génie mécanique
61300 Génie métallurgique
61400 Autre génie
61500 Sciences en génie
61600 Génie général
62000 Foresterie
62200 Architecture paysagiste

70000 Professions et occupations de la santé

70300 Art dentaire (programme professionnel)
70400 Spécialités en art dentaire
70500 Médecine (programme professionnel)

SCIENCES FONDAMENTALES EN MÉDECINES

70604 Anatomie
70606 Biochimie
70608 Biophysique
70610 Embryologie
70612 Endocrinologie
70614 Génétique
70616 Histologie
70622 Neurophysiologie
70626 Pharmacologie
70628 Physiologie
70699 Autres sciences fondamentales en médecine
70800 Spécialités médicales

SCIENCES PARACLINIQUES

71006 Immunologie
71010 Microbiologie
71014 Pathologie
71099 Autres sciences paracliniques
71200 Spécialités chirurgicales
71500 Sciences infirmières
71800 Optométrie
72100 Pharmacie
72400 Épidémiologie et santé publique

RÉHABILITATION

72702 Rééducation de troubles d'audition et de parole
72704 Ergothérapie
72706 Physiothérapie
72799 Autre réhabilitation
73600 Sciences et technologie médicales de laboratoire
79900 Autres professions et occupations de la santé

80000 Mathématiques et sciences physiques

80600 Informatique

81200 Mathématiques

81500 Chimie

81800 Géologie et domaines connexes

82100 Métallurgie, science des matériaux

MÉTÉOROLOGIE

82404 Climatologie

82499 Autre météorologie

82700 Océanographie et études de l'eau

PHYSIQUE

83001 Astronomie

83002 Sciences aérospatiales

83099 Autre physique

99996 enchaînement valide

99999 Non déclaré

Source : Statistique Canada

ANNEXE C : INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION

Tableau 326-0006^{1,2,3,4,5} : Indice des prix à la consommation (IPC), le contenu du panier de 1992, données annuelles (Indice, 1986=100)

Enquête ou programme :

Indice des prix à la consommation - 2301

Géographie⁶ = Canada

Produits et groupes de produits⁹ = Ensemble¹⁰

1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
67.2	75.5	83.7	88.5	92.4	96.0	100.0	104.4	108.6	114.0	119.5	126.2	128.1	130.4	130.7	133.5	135.6	137.4

Source : Statistique Canada

En résumé, les montants des gains annuels des diplômés sont tous exprimés en dollars constants de 1992 afin que les chiffres qui en résultent soient comparables d'une année à l'autre. Ces IPC sont annuels et à l'échelle du Canada. Tel que précisé par le renvoi 10 de cet annexe, les huit composantes principales du panier de l'indice des prix à la consommation sont les aliments, le logement, les dépenses et l'équipement du ménage, l'habillement et les chaussures, le transport, la santé et les soins personnels, les loisirs, la formation et la lecture ainsi que les boissons alcoolisées et produits du tabac. Les renvois du tableau des IPC indiquent également que l'IPC est un indicateur des variations des prix. Le prix des produits et services ne sont pas les mêmes d'une période de temps à l'autre et encore moins sur plusieurs années d'intervalles comme c'est le cas pour les années de référence des END. Les IPC sont alors utiles pour mesurer la variation des prix.

Renvois (tel que rédigé par Statistique Canada):

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur des variations des prix à la consommation payés par la population cible. L'IPC mesure la variation des prix en comparant, dans le temps, le coût d'un panier fixe de biens et de services. Ce panier est basé sur les dépenses de la population cible au cours d'une période de référence qui est actuellement 1996. Comme ce panier comprend des biens et des services dont la quantité et la qualité ne changent pas ou sont équivalentes, l'indice ne retrace que les mouvements de prix purs. On publie des IPC distincts pour le Canada, les provinces, Whitehorse et Yellowknife. Certains renseignements sont aussi publiés pour seize autres villes. Comme l'IPC est une mesure de la variation de prix entre deux périodes, il ne peut servir à relever les différences de niveau des prix entre les provinces ou les villes.

2. L'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie, bien que l'on ait tendance à l'appeler ainsi. L'objectif d'un indice du coût de la vie est de mesurer les changements nécessaires dans les dépenses qui permettront aux consommateurs de maintenir leur niveau de vie. Le principe de base est que les consommateurs remplaceront normalement un produit par un autre produit équivalent selon les variations du prix relatif de ces produits. Par exemple, si le thé apporte la même satisfaction aux consommateurs que le café, on pourra remplacer le café par le thé lorsque le prix du thé diminue par rapport à celui du café. Ainsi, au produit le plus dispendieux, on peut toujours substituer un produit équivalent moins dispendieux. On pourrait calculer un indice du coût de la vie pour une seule personne, à la condition de connaître tous les goûts et toutes les habitudes de consommation de cette personne. Remplir cette condition pour un grand nombre de personnes n'est évidemment pas possible, et encore moins pour l'ensemble de la population du Canada. Les indices des prix à la consommation qui sont publiés régulièrement sont donc fondés sur le principe du panier fixe et non sur le principe du coût de la vie.

3. L'Indice des prix à la consommation (IPC) compare, en pourcentage, les prix au cours d'une période donnée à ceux de la période de base officielle, qui est actuellement 1992=100. On a changé la période de base de 1986=100 à 1992=100 à compter de l'IPC du mois de janvier 1998. Ce changement est uniquement une conversion arithmétique qui modifie le niveau des indices, mais laisse les variations en pourcentage entre deux périodes intactes, à l'exception des différences dues à l'arrondissement.

4. L'indice des prix à la consommation (IPC) maintient des proportions quantitatives fixes (pondérations) entre les biens et les services pendant la durée de vie d'un panier. Le panier est mis à jour régulièrement afin de prendre en compte les changements dans la composition des dépenses des consommateurs. En janvier 1998, le panier qui retrace la composition des dépenses de 1996 a remplacé le panier de 1992. La continuité des séries de l'IPC est assurée par un « enchaînement » des indices correspondants provenant de paniers consécutifs. On calcule l'IPC comme une moyenne pondérée d'indices de prix de biens ou de services précis. Les pondérations sont tirées des données de l'Enquête sur les dépenses des familles. Quand on reconstruit ou ré-agrège les séries publiées de l'IPC, il faut prendre en compte les changements de pondérations et les procédures d'enchaînement. Pour une description de la méthodologie à utiliser dans la reconstruction des séries de l'IPC ré-agrégées, veuillez consulter la publication 62-553 Document de référence de l'Indice des prix à la consommation.

5. Afin d'obtenir des renseignements sur les concepts et les définitions, veuillez consulter la publication 62-557 Guide de l'utilisateur de l'Indice des prix à la consommation ainsi que la publication 62-553 Document de référence de l'Indice des prix à la consommation. Des renseignements supplémentaires peuvent aussi être obtenus de notre Sous-section du service à la clientèle à partir de l'adresse internet suivante : ipcinfo@statcan.ca.

6. La population couverte par l'indice des prix à la consommation (IPC) comprend les familles et les personnes vivant dans des ménages privés urbains et ruraux. Pour des raisons pratiques, les résidents des Territoires à l'extérieur de Whitehorse et de Yellowknife ne sont pas représentés. Avant janvier 1995, la population cible comprenait les ménages privés vivant dans les centres urbains du Canada dont la population était de 30 000 habitants ou plus.

9. Tous les biens et services incluent dans l'indice des prix à la consommation (IPC) sont organisés dans une structure hiérarchique ayant comme premier niveau « ensemble » avec les huit composantes principales suivantes : « aliments », « logement », « dépenses et équipement du ménage », « habillement et chaussures », « transports », « santé et soins personnels », « loisirs, formation et lecture » et « boissons alcoolisées et produits du tabac ». Ces composantes principales sont composées de diverses sous-composantes qui sont à leur tour divisées en d'autres sous-composantes. Les sous-composantes sont décalées afin de montrer les divers niveaux d'agrégation. Par exemple, les huit composantes principales sont décalées d'une espace. NOTA : Certains items sont combinés à l'extérieur de la structure principale afin de calculer des agrégations spéciales tels que « ensemble sans les aliments et l'énergie », « énergie », « biens », « services », « fruits et légumes frais ». Ces agrégations spéciales se situent après la composante principale intitulée « boissons alcoolisées et produits du tabac ».

10. Les huit composantes principales du panier de l'indice des prix à la consommation (IPC) sont : « aliments », « logement », « dépenses et équipement du ménage », « habillement et chaussures », « transports », « santé et soins personnels », « loisirs, formation et lecture » et « boissons alcoolisées et produits du tabac ».

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES CITÉS

ALTHAUSER, Robert P. et Arne L. Kalleberg (1981), « Firms, Occupations, and the Structure of Labor Markets : A Conceptual Analysis » dans Ivar Berg (éditeur), *Sociological Perspectives on Labor Markets*, New York, Academic Press, Inc., pp. 119-149

BECK, Ulrich (2000), *The brave new world of work*, Malden, Polity Press

BELL, Daniel (1976), « Savoir et technologie : la nouvelle structure de classe » dans Daniel Bell, *Vers la société post-industrielle*, Paris, Éditions Robert Lafont, pp. 211-303

BOSCH, Gerhard et François Michon (1990), « Réduction et flexibilisation du temps de travail » dans François Michon et Denis Segrestin (directeurs), *L'emploi, l'entreprise et la société. Débats Économie-Sociologie*, Paris, Economica, pp. 217-228

CAIRE, Guy (1990), « Le marché du travail en mutation » dans François Michon et Denis Segrestin (directeurs), *L'emploi, l'entreprise et la société. Débats Économie-Sociologie*, Paris, Economica, pp. 271-277

CARNOY, Martin et Michel Carter (1981), « La segmentation de marchés du travail : un tour d'horizon de la littérature théorique et empirique et ses conséquences pour la planification de l'éducation » dans *Éducation, travail et emploi. Vol II*, Paris, Unesco : Institut international de planification de l'éducation, pp. 15-75

CASTELLS, Manuel (2001), « Le réseau et le soi » dans Manuel Castells, *La société en réseaux. L'ère de l'information. Nouvelle édition* », Fayard, pp. 23-51

CASTELLS, Manuel (2001), « La révolution des technologies de l'information », dans Manuel Castells, *La société en réseaux. L'ère de l'information. Nouvelle édition* », Fayard, pp. 53-108

CASTELLS, Manuel (2001), « La nouvelle économie : informationnalisation, globalisation, mise en réseau » dans Manuel Castells, *La société en réseaux. L'ère de l'information. Nouvelle édition* », Fayard, pp. 109-205

CASTELLS, Manuel (2001), « La transformation du travail et de l'emploi. Travail en réseau, chômage et travail flexible » dans Manuel Castells, *La société en réseaux. L'ère de l'information. Nouvelle édition* », Fayard, pp. 267-359

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (DRHC) (1998), « Emploi dans l'économie du savoir : un exercice de compatibilité de croissance pour le Canada », Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, document de recherche R-98-8F

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (DRHC) (1999a), « Les enquêtes nationales auprès des diplômés. Groupes d'équité en matière d'emploi chez les diplômés d'établissements d'enseignement postsecondaire », Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, document de recherche R-00-1-3F

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (DRHC) (1999b), « Effets de l'informatisation sur l'emploi de 1971 à 1991 », Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, document de travail W-99-2F

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (DRHC) (2000), « Aperçu de l'évolution du marché du travail au Canada de 1940 à nos jours », Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, document de recherche R-00-9F

LALLEMENT, Michel (1990), « Une forme d'emploi : le travail à domicile » dans François Michon et Denis Segrestin (directeurs), *L'emploi, l'entreprise et la société. Débats Économie-Sociologie*, Paris, Economica, pp.191-201

MARUANI, Margaret (1990), « La sociologie du travail en quête de l'emploi » dans François Michon et Denis Segrestin (directeurs), *L'emploi, l'entreprise et la société. Débats Économie-Sociologie*, Paris, Economica, pp. 41-48

MICHON, François (1982), « Sur le dualisme du marché du travail français. Stratégie des entreprises. Formes particulières d'emploi et emplois secondaires » dans Henri Bartoli (coordonnateur), *Population, travail, chômage. Le plein emploi en question*, Paris, Economica, pp. 85-104

SAUVY, Alfred (1980), *La machine et le chômage : Le progrès technique et l'emploi*, Paris : Dunod

STATISTIQUE CANADA (mars 1990), « Enquête auprès des diplômés de 1986, Rapport sur les méthodes d'enquête et guide de l'utilisateur », 353p.

STATISTIQUE CANADA (1995), « Tendances des effectifs universitaires », Revue trimestrielle de l'éducation, No 81-003, vol. 2, no1

STATISTIQUE CANADA (1996), « La promotion de 1986 : second regard (compendium des résultats) », 142 pages

STATISTIQUE CANADA (1997), « Recherche et développement en biotechnologie dans l'industrie canadienne, 1995 », Statistique des sciences, No 88-001-XPB, Vol. 21, no11

STATISTIQUE CANADA (1998), « Le Quotidien, Recensement de 1996 : Scolarité, mobilité et migration. Le mardi 14 avril 1998 », <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/980414/q980414.htm>

STATISTIQUE CANADA (2002a), « Tableau : effectifs à temps plein et à temps partiel des universités selon le sexe », http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/People/Education/educ03a_f.htm, Le Canada en statistiques, date de consultation : le 9 août, 2002

STATISTIQUE CANADA (2002b), « Enquête nationale auprès des diplômés. Résumé », http://www.statcan.ca/francais/Dli/Data/Ftp/ngs/_f.htm, date de consultation : le 12 août, 2002

STATISTIQUE CANADA (2003), «Revue chronologique de la population active », Février 2003, CD1

TREMBLAY, André (1991), « L'analyse bivariée : tableaux de contingence, tests d'hypothèses, χ^2 , et coefficients d'association et de corrélation » dans *Sondages : histoire, pratique et analyse*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, pp. 301-330

TROTTIER, Claude, Madeleine Perron et Miala Diambomba (directeurs) (1995), « Introduction » dans *Les cheminements scolaires et l'insertion professionnelle des étudiants de l'université. Perspectives théoriques et méthodologiques*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, pp. 1-12

TROTTIER, Claude (2000), « Le rapport au travail et l'accès à un emploi stable, à temps plein et lié à la formation. Vers l'émergence de nouvelles formes? » dans Fournier et Bourassa, « Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme », Les Presses de l'Université Laval, pp. 35-57

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

AMABLE, Bruno (1995), « La théorie de la régulation et le changement technique » dans Robert Boyer et Yves Saillard (directeurs), *Théorie de la régulation. L'état des savoir*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 236-244

ANDRÉ, Christine (1995), « État providence et compromis institutionnalisés. Des origines à la crise contemporaine » dans Robert Boyer et Yves Saillard (directeurs), *Théorie de la régulation. L'état des savoir*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 144-152

BASLÉ, Maurice (1995), « Antécédents institutionnalistes méconnus ou connus de la théorie de la régulation » dans Robert Boyer et Yves Saillard (directeurs), *Théorie de la régulation. L'état des savoir*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 31-39

BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès (1982), « Chômage et offre de travail des femmes. Contribution à une approche de l'offre de travail » dans Henri Bartoli (coordonnateur), *Population, travail, chômage. Le plein emploi en question*, Paris, Economica, pp. 63-83

BARTOLI, Henri (1982), « Pertinence et actualité du concept de plein emploi » dans Henri Bartoli (coordonnateur), *Population, travail, chômage. Le plein emploi en question*, Paris, Economica, pp. 37-61

BOYER, Robert (1986), *La théorie de la régulation : une analyse critique*, Paris, Éditions la Découverte

BOYER, Robert (1995), « Aux origines de la théorie de la régulation » dans Robert Boyer et Yves Saillard (directeurs), *Théorie de la régulation. L'état des savoir*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 21-30

BOYER, Robert (1995), « Du fordisme canonique à une variété de modes de développement » dans Robert Boyer et Yves Saillard (directeurs), *Théorie de la régulation. L'état des savoir*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 369-377

BOYER, Robert (1995), « Vers une théorie originale des institutions économiques? » dans Robert Boyer et Yves Saillard (directeurs), *Théorie de la régulation. L'état des savoir*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 530-538

BOYER, Robert (1995), « Vingt ans de recherche sur le rapport salarial : un bilan succinct » dans Robert Boyer et Yves Saillard (directeurs), *Théorie de la régulation. L'état des savoir*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 106-114

BOYER, Robert et Yves Saillard (1995), « Un précis de la régulation » dans Robert Boyer et Yves Saillard (directeurs), *Théorie de la régulation. L'état des savoir*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 58-68

CLAIRMONT, Don, Richard Apostle et Reinhard Kreckel (1983), « The segmentation perspective as a middle-range conceptualization in sociology », *Canadian Journal of Sociology*, Vol. 8, No 3, pp. 245-271

COLLINS, Robert J. et Daniel Salée (1998), « Les politiques économiques » dans Manon Tremblay (directrice), *Les politiques publiques canadiennes*, Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université Laval, pp. 43-78

CORIAT, Benjamin et Giovanni Dosi (1995), « Évolutionnisme et régulation : différences et convergences » dans Robert Boyer et Yves Saillard (directeurs), *Théorie de la régulation. L'état des savoir*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 500-508

DURAND, Michelle (1990), « Stratégies de productivité et relation d'emploi » dans François Michon et Denis Segrestin (directeurs), *L'emploi, l'entreprise et la société. Débats Économie-Sociologie*, Paris, Economica, pp. 229-241

EMKE-POULOPOULOS, Ira (1982), « Le vieillissement démographique en Grèce. Causes et conséquences » dans Henri Bartoli (coordonnateur), *Population, travail, chômage. Le plein emploi en question*, Paris, Economica, pp. 183-230

EHRlich, Eva et Janos Timar (1982), « Main d'œuvre et industrialisation » dans Henri Bartoli (coordonnateur), *Population, travail, chômage. Le plein emploi en question*, Paris, Economica, pp. 1-18

ERBÈS-SEGUIN, Sabine et Claude Gilain (1990), « L'État et l'emploi » dans François Michon et Denis Segrestin (directeurs), *L'emploi, l'entreprise et la société. Débats Économie-Sociologie*, Paris, Economica, pp. 257-267

GAZIER, B. (2001), « L'employabilité : la complexité d'une notion » dans *L'employabilité : de la théorie à la pratique* édité par P. Weinert, M. Baukens, P. Bollérot, M. Pineschi-Gapenne et U. Walwei, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, pp. 3-28

GROSSETTI, Michel et Pierre Mas (1990), « Un marché du travail local du travail : les ingénieurs à Toulouse » dans François Michon et Denis Segrestin (directeurs), *L'emploi, l'entreprise et la société. Débats Économie-Sociologie*, Paris, Economica, pp. 127-138.

IRIBARNE, Philippe (1990), « Cultures nationales et chômage » dans François Michon et Denis Segrestin (directeurs), *L'emploi, l'entreprise et la société. Débats Économie-Sociologie*, Paris, Economica, pp. 243-255

LAWTON, Denis (1993), « Le rôle des lettres et des sciences sociales : les défis des années 90 » dans *L'enseignement supérieur et l'emploi : le cas des lettres et des sciences sociales*, Paris, OCDE, pp. 117-136

LYNTON, Ernest (1993), « Synthèse des contributions des pays et des experts » dans *L'enseignement supérieur et l'emploi : le cas des lettres et des sciences sociales*, Paris, OCDE, pp. 5-59

ORLIKOWSKI, Wanda, J. (1992), « The duality of technology : rethinking the concept of technology in organizations », *Organization science*, Vol. 3, No. 3, pp. 398-427

OUTIN, Jean-Luc (1982), « Les composantes du coût social du chômage » dans Henri Bartoli (coordonnateur), *Population, travail, chômage. Le plein emploi en question*, Paris, Economica, pp. 105-152

OUTIN, Jean-Luc et Rachel Silvera (1990), « Bassin d'emploi et reconversion : Le Creusot » dans François Michon et Denis Segrestin (directeurs), *L'emploi, l'entreprise et la société. Débats Économie-Sociologie*, Paris, Economica, pp. 139-149

PETIT, Pascal (1995), « Emploi, chômage et politique économique » dans Robert Boyer et Yves Saillard (directeurs), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 254-262

PLAISENT, Michel, Prosper Bernard, Cataldo Zuccaro, Naoufel Daghfous et Emmanuel Chéron (2001), *SPSS 10.0 pour Windows. Guide d'autoformation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec

TRIPPIER, Pierre (1990), « Pour une sociologie de l'emploi » dans François Michon et Denis Segrestin (directeurs), *L'emploi, l'entreprise et la société. Débats Économie-Sociologie*, Paris, Economica, pp. 49-52

STANKIEWICZ, François (1990) « Le marché dans l'entreprise » dans François Michon et Denis Segrestin (directeurs), *L'emploi, l'entreprise et la société. Débats Économie-Sociologie*, Paris, Economica, pp. 91-99

STATISTIQUE CANADA (mars 1986), « 1982 national survey, Survey methodology report and user's guide », 277p.

STATISTIQUE CANADA, « User's guide », 1990, 78p.

STATISTIQUE CANADA, « User's guide », 1995, 71p.

STATISTIQUE CANADA (2003), « Le Quotidien, Recensement de 2001 - 7^e diffusion - Le 11 mars 2003, L'éducation au Canada : viser plus haut », 96F0030XIF2001012
http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/educ/canada_f.cfm

STATISTIQUE CANADA (2003), « L'économie canadienne en transition. La croissance et le développement des industries de la nouvelle économie », 31 juillet, 2003, No 11-622-MIF, <http://www.statcan.ca/francais/research/11-622-MIF/11-622-MIF2003002.pdf>

STATISTIQUE CANADA (2003), « Le Quotidien. Une décennie de croissance : la répartition géographique émergente de la nouvelle économie », Jeudi le 31 juillet 2003, <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/030731/q030731b.htm>

VEDIE, Henri-Louis (1982), « Statistique et dynamique de l'évolution des conditions de travail » dans Henri Bartoli (coordonnateur), *Population, travail, chômage. Le plein emploi en question*, Paris, Economica, pp. 153-182

VILLEVAL, Marie-Claire (1995), « Une théorie économique des institutions? » dans Robert Boyer et Yves Saillard (directeurs), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 479-489